QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE — Nº 12188 – 4 F — DERNIÈRE ÉDITION — MARDI 3 AVRIL 1984

LA GUERRE CIVILE EN ANGOLA

« Il faut négocier »

nous déclare M. Savimbi président de l'UNITA

LIRE PAGE 6 L'ARTICLE DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL J.-C. POMONTI



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde de l'économie »

Pages 15 à 17

Le secteur public en question

Pari gagné au Liban

Les dirigeants français, M. Mitterrand en premier, ont dû pousser un « ouf » de soulagement samedi soir 31 mars : le retrait du contingent français de Beyrouth s'est finalement bien passé, et aucun incident n'est venu troubler l'ordre des cérémonies militaires organisées à cette occasion en présence de MM. Cheysson et Hernu.

Le pire a donc pu être évité, et c'est bien dans la dignité que les « marsouins » ont quitté la capitale libanaise. Une telle issue — modeste au demeurant — n'était pas évidente en février dernier, lorsque les combattants chiites et druzes, après avoir bousculé l'armée libanaise, s'emparèrent en quelques heures de Beyrouth-Ouest. La sagesse n'aurait-elle pas été, alors, de faire les paquetages et de rentrer précipitamment en France, dans la foulée des Italiens, des Britanniques et des Américains ?

Le président de la République, refusant de céder à la panique, en a décidé autrement. Le pari était risqué, mais force est de reconnaître que M. Mitterrand l'a gagné, notamment grâce au sang-froid de l'ambassadeur de France à Beyrouth, M. Fernand Wibaux, et à celui du contingent français et de ses chefs, dont le comportement a été exemplaire.

C'est ainsi qu'a pu être préservée en grande partie l'image de la France dans la région, et donc l'avenir : le contingent français n'est pas parti chassé par la canonnade et sous les quolibets de la population. La cérémonie un peu surréaliste organisée à bord du « Clemenceau », et à laquelle ont assisté les dirigeants des principales communautés du Liban, a symbolisé ces relations spéciales qui existent encore malgré tout entre Beyrouth et Paris et qui expliquent aussi l'envoi de quelques dizaines d'observateurs français chargés de surveiller le respect du fragile cessez-le-feu conclu sous l'égide du Comité supérieur politique et militaire.

Cela dit, il faut reconnaître que l'expérience de la force multinationale se termine par un échec. Jamais la Syrie n'a eu autant de cartes dans son jeu qu'au lendemain de cette phase de la guerre du Liban, et l'on ne voit toujours pas se profiler ce Liban uni et souverain inlassablement célébré dans tant de discours. L'image de l'Occident ne sort pas non plus intacte de l'épreuve, à commencer par celle des Etats-Unis, qui font figure de grands perdants, comme vient d'ailleurs de le reconnaître le secrétaire d'Etat George Shultz dans une interview à la télévision américaine.

Il reste maintenant à s'interroger sur les raisons de cet échec de la force multinationale, qui a coûté à la France la vie de quatre-vingt-huit de ses soldats. Elles sont multiples, mais l'une des premières réside sans doute dans le flou du mandat qui lui était confié. Comment s'interposer et, dans le même temps, favoriser l'apparition d'un pouvoir central fort à Beyrouth ? N'y avait-il pas là quelque chose comme une mission impossible ?

Autre explication : les motivations différentes qui animaient les quatre capitales concernées. En incitant le président Gemayel à signer l'accord israélo-libanais et à reporter à plus tard toute tentative de réconciliation nationale libanaise, Washington prônait une ligne dure que les Etats-Unis n'avaient ni les moyens ni le goût de défendre longtemps face à une Syrie passée maîtresse dans l'art des renversements d'alliances et dans celui de l'utilisation du facteur temps.

D'une certaine manière, la France s'est retrouvée prisonnière de cette politique jusqu'au jet d'éponge américain mais ne pouvait guère s'en désolidariser dans l'épreuve. La pente sera dure à remonter. Paris ne dispose désormais que d'un atout qui engage d'ailleurs sa responsabilité : la France est actuellement le seul pays occidental à entretenir des rapports de confiance avec la plupart des acteurs du drame libanais. Et elle le doit à ses soldats qui ont accepté de mourir pour que les Libanais s'entre-tuent un peu moins.

(Lire nos informations page 4.)

Réconciliation franco-gabonaise

Paris donne son accord de principe à la livraison d'une centrale nucléaire à Libreville

De notre envoyé spécial

Libreville. — Mission accomplie ! M. Pierre Mauroy, qui quitte Libreville ce lundi 2 avril pour N'Djamena, où il devait passer quelques heures avant de regagner Paris mardi, peut être satisfait du résultat de son séjour de quarante-huit heures au Gabon. Tout s'est bien passé, en dépit des appréhensions de certains membres de la délégation française. Louant l'« *amitié éternelle* » qui unit, selon les affirmations officielles, les deux pays, MM. Mauroy et Bongo ont vidé l'abcès qui, depuis plusieurs mois, empoisonnait les relations bilatérales. A l'évidence, le chef de l'Etat gabonais peut, rétrospectivement, se féliciter d'avoir fait monter la tension entre les deux capitales à propos de ce que l'on appelait pudiquement à Paris des « malentendus ».

Cette stratégie s'est révélée payante, dans la mesure où il a obtenu pratiquement tout ce qu'il souhaitait, et notamment l'accord de principe de la France de vendre au Gabon une centrale nucléaire. Ce nouvel épisode des relations passionnelles entre les deux pays, sans cesse exacerbées par la propension de M. Bongo à voir dans toute critique de son régime ou de lui-même une volonté de le « déstabliliser », se termine donc par une « happy end » qui, tant sur la forme que sur le fond, n'est pas de nature à rehausser le prestige de la diplomatie française. Certes, le premier ministre n'était sans doute pas très enthousiaste pour faire ce voyage de Libreville, au sujet duquel on peut, au choix, évoquer la « raison d'Etat » ou parler de démarche humiliante. Mais, en se rendant au Gabon, à la demande du chef de l'Etat gabonais, M. Mauroy qui, *sur place*, a sauvé les apparences, a bel et bien, au nom du gouvernement français, fait amende honorable au chef d'un pays qui demeure, en dépit de périodes de « refroidissement » entre les deux capitales, l'allié le plus sûr de la France en Afrique centrale.

Le séjour du premier ministre dans la capitale gabonaise n'avait pas commencé sous les meilleurs auspices. Dans un entretien accordé à *France-Soir Magazine*, daté samedi 31 mars (des photocopies étaient disponibles le jour-même à Libreville), M. Bongo prend apparemment un certain plaisir à jeter de l'huile sur le feu.

LAURENT ZECCHINI.

(Lire la suite page 6.)

La nouvelle épreuve de force entre le PCF et le pouvoir

La participation des communistes au gouvernement n'enraye pas leur déclin dans l'opinion

M. Georges Marchais a confirmé, samedi 31 mars, le désaccord du PCF avec les décisions prises par le gouvernement sur la sidérurgie, décisions qu'il a qualifiées d'*« erreur tragique »*.

Le secrétaire général du PCF, qui devait s'exprimer lundi soir 2 avril sur Antenne 2, a réaffirmé, toutefois, la fidélité de son parti à l'accord de gouvernement qu'il a conclu avec le PS en juin 1981.

Jérôme Jaffré, directeur des études politiques de la SOFRES, explique ci-dessous que la participation du PCF au gouvernement n'a pas enrayé son déclin électoral.

Près de trois ans après son entrée au gouvernement, le Parti communiste n'est toujours pas parvenu à enrayer son déclin électoral ni à redresser son image auprès des Français. Certes, les gains de la participation ne se mesurent pas sur le seul terrain de l'opinion publique, mais, dans ce domaine, le PC n'a retiré pour l'heure aucun profit.

Son audience électorale est toujours à la baisse. Pourtant, en avril-mai 1981, la direction communiste avait interprété en partie le sévère recul de M. Marchais (15,5 % des voix) comme un effet de la mécanique institutionnelle de l'élection du président de la République au suffrage universel. Depuis trois ans, la cause est entendue : toutes les élections ont confirmé ce recul et montré qu'il avait ouvert une nouvelle période dans l'histoire du phénomène communiste en France. Aux élections législatives de juin 1981, le PC obtient 16,1 % des voix, aux cantonales de mars 1982, 15,9 %.

En mars 1983, aux élections municipales, le PC perd quinze villes de plus de trente mille habitants, et, là où le phénomène est mesurable, subit un recul électoral par rapport aux consultations de 1981. Ces six derniers mois, la litanie des défaites aux élections partielles ne fait que renforcer ces conclusions : le PC perd cinq villes supplémentaires (Sarcelles, Antony, Villeneuve-Saint-Georges (1), Aulnay-sous-Bois et La Seyne). Au total, plus d'une grande ville communiste sur quatre est passée aux mains de l'opposition.

JÉROME JAFFRÉ.

(Lire la suite page 7.)

(1) La commune de Villeneuve-Saint-Georges, qui possédait plus de 30000 habitants en 1977, n'atteint plus ce seuil.

La recherche d'une autre consécration

LA gauche, détentrice du pouvoir depuis trois ans, a besoin d'une autre consécration : celle qui, au mieux, lui permettrait de conserver son acquis ou, au moindre mal, de le céder avec une chance de le reconquérir à terme — le pire, pour elle, étant qu'elle soit durablement rejetée parce que sa capacité de gouverner aurait perdu tout crédit. Dans les épreuves qu'elle traverse actuellement, et qui menacent la solidité de son assise, c'est cette consécration que la gauche recherche. Non sans risque pour elle-même, car la révision de ses valeurs, la redéfinition de son action, l'obligent à une remise en cause de son rôle historique, de ses finalités et de ses contours.

La première consécration, marquée par les succès électoraux de 1981, fut celle d'une analyse et d'une longue marche, l'une et l'autre incarnées par M. Mitterrand. L'analyse consistait à dire que la gauche disposait d'un potentiel sociologiquement majoritaire, à condition d'en rassembler toutes les composantes, communistes compris, l'union et le succès permettant, progressivement et à ses dépens, de réduire la part du communisme. La démonstration fut faite, mais au prix de beaucoup d'efforts et grâce au coup de pouce de la crise au moment où la pression de la gauche s'affaiblissait en se dispersant.

Il n'empêche : l'union de la gauche trouvait sa consécration en 1981 à l'élection présidentielle et aux législatives. Ce succès n'était pas, comme l'alliance qui le sous-tendait, sans ambiguïtés. Le PS et le PC avaient gommé des divergences connues et les socialistes mis une sourdine à leurs querelles d'écoles et de clans. A l'épreuve du pouvoir, les unes et les autres réapparurent, parfois, en allant jusqu'aux limites de la rupture. L'expérience nouvelle mit plus nettement en lumière les artifices, les clichés, les archaïsmes d'une gauche qui, après avoir passablement vieilli, s'était vivifiée en trouvant un sang neuf, mais sans se frotter aux réalités de la gestion.

A. L.

(Lire la suite page 8.)

LES « PRIMAIRES » DU PARTI DÉMOCRATE A NEW-YORK

Comment faire plaisir à tout le monde et aux Irlandais...

M. Walter Mondale a accentué, samedi 31 mars, son avance sur M. Gary Hart, en remportant les « caucuses » du Kentucky. A la veille de l'élection primaire de l'Etat de New-York, qui constituera un tournant puisqu'elle permet de choisir 252 délégués à la convention démocrate de juillet, M. Mondale totalisait ainsi 729 partisans contre 440 à M. Gary Hart, et 101 à M. Jesse Jackson.

De notre envoyé spécial

New-York. — Depuis une semaine, MM. Hart, Mondale et Jackson sont partis à l'assaut de New-York. Les deux premiers veulent être proclamés vainqueurs, mardi 3 avril, à 20 heures, dans la « primaire » qui s'y déroule ce jour-là. Le troisième souhaite qu'il n'y ait pas de vainqueur indiscutable, que le vote noir continue à se porter massivement sur son nom et que soit ainsi confortée sa position d'arbitre potentiel de la convention de juillet.

Quelques jours avant le vote, dans un fracas de tirs croisés et de sourires électoraux, c'était encore le pari du pasteur Jackson qui semblait le plus jouable. Mais il suffit, dans cette course à l'investiture, de peu de temps pour modifier la donne. On l'a vérifié sans cesse depuis la percée surprise de M. Hart dans le New-Hampshire, et c'est encore plus vrai à New-York, qui ne se trouve pas par hasard avoir à la fois un gouverneur (de l'Etat) catholique et d'origine italienne, un maire juif et contesté, car il dit tout haut ce qu'il pense de tout, et un chef de la police noir, resté en travers de la gorge de ses subordonnés blancs.

Ici, il faut contenter tout le monde plus les Irlandais, sans oublier que New-York n'est pas du tout l'Amérique mais en est néanmoins, cette année, une clé pour les candidats démocrates.

Deux cent quatre-vingt-cinq délégués sont en jeu, mardi. Ce sera là, après celui de la Californie, le plus fort paquet de voix à la convention, et le mardi suivant c'est la Pennsylvanie (cent quatre-vingt-quinze délégués) qui se prononce.

Ce second vote se ressentira des résultats du premier. Il n'y a ensuite plus de scrutin vraiment important avant le Texas et l'Ohio les 5 et 8 mai, puis la Californie le 5 juin. Et M. Hart et M. Mondale se doivent, dans ces conditions, d'emporter, si ce n'est New-York plus la Pennsylvanie, l'un au moins de ces deux Etats. Outre le fait que chaque délégué commence désormais à compter, l'impact psychologique d'une double défaite serait, en effet, désastreux pour l'un comme pour l'autre. Il ravalerait d'un coup M. Hart au rang de perdant. Quant à M. Mondale, s'il ne s'assure pas maintenant un avantage décisif sur son rival, les résultats du Texas et de la Californie deviendront aléatoires pour lui, car le sénateur du Colorado y est *a priori* mieux placé.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 5.)

Dix mesures en faveur du logement

Lire, page 32, les décisions annoncées par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, et le commentaire de Josée Doyère

Pour une politique européenne des télécommunications

Lire, page 35, le point de vue de M. Louis Mexandeau, ministre délégué chargé des PTT

TROIS OPÉRAS A LONDRES

Ce bel canto mouillé de larmes...

Voir en trois jours à Londres trois opéras à peu près inconnus à Paris, l'occasion était trop belle pour ne pas la saisir et vérifier du même coup le fonctionnement de deux grands théâtres dont le futur Opéra de la Bastille s'est peu ou prou inspiré.

A Covent Garden, Pierluigi Pizzi et Riccardo Muti ont eu l'audace de monter *I Capuleti e i Montecchi (les Capulets et les Montaigus)*, une œuvre fort peu jouée et considérée souvent comme l'une des plus faibles de Bellini. Créée en 1830 à Venise, donc après *le Pirate* et avant les trois chefs-d'œuvre *(la Somnambule, Norma et les Puritains)*, elle avait, en 1833, fortement déçu les Londoniens, furieux de n'y pas retrouver Shakespeare (avant d'être mieux accueillie à Paris, au Théâtre des Italiens).

L'action est, certes, ramenée à un schéma fort simplet, avec cinq personnages seulement, dont un Tybalt amoureux de Juliette qui se pose en rival direct de Roméo, et une musique parfois assez pauvre ou d'une naïveté déconcertante : ouverture fringante et affairée annonçant qu'*« il y aura de la bagarre »*, chœurs d'une mâle assurance, fiers défis qui ne se résolvent jamais en duel ou bataille rangée, etc.

Mais l'intérêt de l'ouvrage réside ailleurs : comme toujours chez Bellini, dans le chant *pur*. Aucun spectacle ne nous fait mieux ressentir l'extase dans laquelle la Grisi, la Pasta, la Malibran plongeaient les auditeurs du dix-neuvième siècle. Dans d'admirables décors de Pizzi, réduits à l'essentiel, vastes salles à colonnes ouvrant par de hautes fenêtres sur les arènes de Vérone ou deux cyprès jumeaux, les héros brûlent leur vie par le chant : Agnès Baltsa, dans le rôle travesti de Roméo, cette voix de velours et de flamme, vibrante, violente, désespérée, qui retrouve devant Juliette morte les accents de l'Orphée de Monteverdi, et plus encore Edita Gruberova, qui parcourt les immenses volutes belliniennes flottant dans les airs avec une grâce et une plénitude mozartiennes, des vocalises, des demi-teintes, des pianissimi où toute l'âme de la jeune fille *s'exhale*, avec des gestes d'une simplicité, d'une richesse, d'une tendresse merveilleuses.

Une véritable émotion se dégage alors de ce bel canto mélancolique, langoureux, mouillé de larmes, dont la beauté expressive, on l'a souvent dit, s'apparente à celle des nocturnes de Chopin.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 11.)

dossier

LETTRES AU Monde

Des reproches inadéquats

Si M. Goux avait eu la curiosité de lire l'abondante littérature socialiste, il aurait compris que, loin d'avoir « maté » les communistes, M. Mitterrand et le PS s'étaient alignés idéologiquement sur le PC. Un homme de cinquante-six ans, qui doit bien avoir le souvenir des grèves de 1947, peut s'inquiéter des événements d'Aulnay, pas s'en étonner. Les discours contradictoires de MM. Delors et Mauroy ne sont que la manifestation gouvernementale de l'esprit « démocratique » du PS, si fort loué naguère, avantageusement opposé à l'autoritarisme stérile de la « droite ». Déçu *du socialisme* et de l'opposition, il ne reste plus à M. Goux qu'à accomplir la dernière figure imposée de nos traditions politiques : la condamnation des « Français » de la « France ». (...)

Cette frivolité regrettable lui fait faire fausse route, exprimer son irritation par des reproches inadéquats. La rédaction a raison de protester et de faire valoir le caractère réfléchissant du journal ; argument tout à fait pertinent pour ce qui est de la catégorie sociale à laquelle appartient M. Goux. Cette catégorie, d'une part, *le Monde*, d'autre part, ont justifié leurs précellences respectives par leur fréquentation réciproque. Le « choix inéluctable » de mai 1981 a fait voler en éclats cet accord fructueux. Il est consternant de constater que des années de prêches moralisateurs n'ont pas vacciné M. Goux contre la démagogie musclée de Jean-Marie Le Pen : la confusion que M. Goux fait entre ce dernier et MM. Barre et Montand laisse planer un doute sur sa capacité à juger le niveau intellectuel de quelque « texture politique » que ce soit. (...)

M. DANIEL GAUTHIER
(Lorient.)

S'autodéfinir

Le Monde actuel est le porte-parole officieux, certes critique, nuancé, intelligent, et d'autant plus efficace, du pouvoir dans sa forme socialiste. Que vous ne dépendiez pas d'un coup de téléphone de Matignon ou de l'Elysée, c'est certain. Mais vous avez tellement intériorisé les buts et les intérêts de ce pouvoir que vous n'en êtes pas conscients, alors que vos lecteurs vous voient tels qu'en vous-mêmes.

Conversation à l'université du Mirail (vers 1982) :

« *Le collègue :* je n'achète plus *le Monde*, c'est le journal du pouvoir.

— *Moi :* au contraire, je le lis pour être renseignée sur les intentions du pouvoir » *(...).*

Ce pouvoir a un défaut très grave. Il méprise l'opinion publique jusqu'à l'extrême limite du moment où il se sent menacé dans ses intérêts (électoraux). Sinon, on peut et on doit faire le bonheur du peuple malgré lui. Nous, intellectuels de profession, sommes un enjeu, puisque nous sommes supposés pouvoir contrôler les jeunes en formation. Le pouvoir veut donc nous contrôler. Il a raté l'opération Gallo, malgré de gros efforts. Parce que la question était mal posée. L'intellectuel ne doit pas, sous peine de trahison de sa mission, être au service d'un pouvoir, quel qu'il soit. Il doit penser par lui-même.

Vous devez donc, à la demande de vos fidèles lecteurs, vous remettre à penser par vous-mêmes. Autrement dit, considérer qu'un pouvoir ne vaut pas par son étiquette, mais par ce qu'il fait réellement. (...)

D'une manière générale, il ne s'agit pas d'instaurer la « bonne » idéologie, chacun possédant la sienne, qu'il juge bonne. Il s'agit de mettre en place le jeu le plus complexe possible de pouvoirs et de contre-pouvoirs. Sous l'ancien régime, les syndicats assuraient le plus clair du contre-pouvoir. Maintenant, ils ne peuvent plus, ils ont conscience de leur incapacité et de la *désaffection accélérée de leur* base, mais n'ont pas de grille d'analyse.

Nous, intellectuels, étions beaucoup plus libres dans l'opposition, car nous pouvions distancier le pouvoir, quoi qu'il fît. Maintenant, bien peu de gens y arrivent, ils n'ont plus de ressort.

Le matraquage idéologique à la télé est assez effarant. Aucun journaliste n'oserait contester un officiel comme le faisait Elkabbach, jeté bien à tort. (...)

Pour résumer cette longue lettre, j'attends de vous que vous aidiez vos lecteurs à s'autodéfinir, sans chercher à les mener quelque part. Vous n'êtes pas, vous ne devez pas être des journalistes organiques. Pas plus que nous ne devons être des chercheurs organiques à l'égard du pouvoir qui nous paie. En réalité, c'est toute la société qui nous paie, et non la tendance provisoirement au pouvoir. Posant notre autonomie, nous pourrons la maintenir lors d'un retour de bâton. Sinon, nous serons désarmés.

Mme MARIE-CLAIRE VIGUIER
(Tournefeuille.)

Etes-vous tellement fiers ?

Depuis la disparition de *Combat*, je lis quotidiennement *le Monde*. Cela fait belle lurette... et je pense continuer tant que je parviendrai à surmonter mon « malaise » personnel. (Je fais suite à la rubrique que je vous remercie d'avoir publiée dans le numéro daté 11-12 mars.)

J'ai acquis une technique de lecture qui me permet de m'en tirer à peu près pour n'être pas berné. Pour tout ce qui concerne les affaires françaises (intérieures ou étrangères), deux principes :

1° Ne jamais ajouter foi à un titre ou à un chapeau d'article, mais se reporter au texte. Le titre est outrageusement orienté et ne rend nullement compte des faits.

2° Discerner (c'est plus subtil) ce qui relève de la tendance *Canard enchaîné*, dans *le Monde*. Les gens qu'on ne peut sentir, l'outrance satirique, le goût du scandale, etc., bref le marketing du journal qui veut s'attirer une audience (même si elle n'est pas de très bon aloi) en exploitant les « courants porteurs » du moment.

Alors, pourquoi continuer de lire *le Monde* malgré ces obstacles ? Parce qu'il comporte d'excellentes rubriques, des articles de réflexion ou d'analyse de personnalités d'opinions diverses, et que les comptes rendus de faits ou de déclarations sont généralement honnêtes (si *le Monde* abandonnait cette discipline-là, il perdrait toute considération). Il demeure le meilleur journal d'information disponible en France, une fois qu'on a appris à en expurger les interprétations « orientées » insidieusement glissées dans la rédaction.

Que le journaliste ait une opinion, une certaine vision des choses, une certaine perception des faits, rien de plus normal. C'est intéressant et sympathique. Il n'y a pas d'esprit neutre. Pour reprendre votre image, M. le directeur, que le miroir soit teinté, d'accord ! qu'il soit déformant, non !

Qu'entendez-vous par « *miroir gratifiant* » ? Celui qui « *renvoie à ses lecteurs le reflet de ce qu'ils sont* »... Quelle curieuse conception de l'information ! Valable seulement pour un journal d'opinion, faisant du prosélytisme pour sa chapelle et exprimant les seuls états d'âme de ses adeptes. L'actualité de 1984 n'est pas moins intéressante que celle de 1980, et pourquoi *le Monde* en pâtirait-il ? S'il a perdu des lecteurs, êtes-vous sûr que ce n'est pas parce qu'il avait abandonné son rôle d'organe d'information générale traditionnel (ce qui ne veut pas dire de journal sans tonalité propre, sans style particulier), pour miser à fond sur une clientèle d'une seule famille politique ? Alors, cette clientèle-là, à présent que l'état de grâce est passé, se sent un peu déprimée, ce qui n'arrange pas les tirages (alors que d'autres titres sont en progression).

Etes-vous tellement fiers, au *Monde*, de vous être lancés avec jubilation dans l'exploitation un peu scandaleuse d'affaires minables comme « les diamants de Bokassa » et « les avions renifleurs » (à la suite du *Canard*), qui se sont terminées en queue de poisson et dont personne ne parle plus ? Cela n'arrange pas l'image d'un journal « sérieux ». Et si en France on n'a plus *le Monde* « pour tenir ce créneau dans la presse, où allons-nous ? Quand on a envie d'un journal satirique ou partisan, on l'achète. S'il vous plaît, que ce ne soit pas le vôtre !...

R. M. SCHMIDT.

Un malaise, des malaises, quel malaise ?

DANS notre numéro daté 11-12 mars, sous le titre « Lettres au *Monde* — des lecteurs nous expliquent leur malaise », nous avons publié une lettre de M. François Goux — un lecteur parmi d'autres, — à nos yeux significative de ce que ressent une partie de notre public. Lettre critique à l'égard de notre journal, mais qui révélait, aussi, les causes d'un malaise plus profond.

Sans prétendre apporter une réponse définitive, nous avions indiqué que, très naturellement, *le Monde* reflétait ce malaise car il est, aussi, le miroir de ses lecteurs.

Un miroir qui parle ! Cela ne pouvait que provoquer d'autres *réactions. Elles sont venues. En voici quelques-unes. Délibérément*, nous n'avons pas choisi celles qui nous étaient favorables, mais il y en a ! nous n'avons pas cherché, non plus, à nous justifier sur tel ou tel point où ce serait particulièrement facile.

Pas plus que le contenu du journal lui-même, sa lecture n'est objective et il lui arrive d'être très déformante ou aveugle. Mais ce n'est pas cela qui nous intéresse.

L'essentiel, pour nous, est, en ouvrant la porte à l'interpellation et à la contestation de nos lecteurs, de laisser s'exprimer des sentiments, des idées, que les sources d'informations classiques qui sont celles de la presse ne nous révèlent pas aussi spontanément.

A. L.

Pas assez de clichés neufs

Le Monde a une collection d'images préenregistrées par un enseignement assez stéréotypé dans l'intellect de ses journalistes. Cette collection fournit des alinéas qui collent ou pas avec ce que les lecteurs attendent à l'occasion des échos du monde (sans majuscule), ouïs la veille à la radio.

J'ai l'impression que les lectures et les « visions », télé ou pas, des artisans du *Monde* ne sont pas assez variées. Nous avons (lecteurs et journalistes) peut-être trop d'idées en commun et pas assez de clichés neufs à mettre dans le circuit *Monde*-lecteurs-*Monde*.

Ce n'est peut-être pas les lettres de ses lecteurs que *le Monde* devrait exploiter, mais les lettres des lecteurs des autres journaux.

Une chose est sûre : si on nous engueule, c'est qu'on nous aime bien... et qu'on est timide. Plus sérieusement *le Monde* souffre de ce que d'autres médias sont crédibles.

Docteur LUCIEN JEGU,
vétérinaire.

La France est-elle en péril ?

Moi aussi, je suis un « ancien fidèle lecteur du *Monde* » et je n'ai pratiquement jamais délaissé sa lecture. Je continue à vous approuver (toute l'équipe, pas seulement la direction) pour les qualités qui ont toujours marqué le journal : honnêteté intellectuelle, valeur de la langue, absence d'esprit partisan, même si votre orientation généralisée est tout de même assez manifeste. C'est peut-être pourquoi je suis plutôt élogieux à votre égard (...).

Personnellement, les 24 avril et 10 mai 1981, je n'ai pas voté « contre Giscard » mais pour le candidat socialiste. Il se trouve qu'il s'agissait de M. F. Mitterrand.

Il est très évident que le PS, contrairement à ce qu'estiment de nombreux observateurs, a réussi en s'alliant au PCF à le « contrôler ». Par ailleurs, l'argument de F. Mitterrand selon lequel on ne peut écarter éternellement du pouvoir, des responsabilités, les représentants de 3 à 4 millions de Français, nombreux à être des salariés modestes, c'est ce que de nombreux intellectuels, certains éminents et très respectables comme J.-M. Domenach, n'ont pas compris.

Si les incohérences et les contradictions (sans parler des erreurs, des fautes, des bavures) sont nombreuses, *le Monde* n'en est pas responsable, et il ne les « cache » pas que je sache. Il en est de même, à propos des extraordinaires atteintes aux droits de l'homme pratiquées à l'Est et surtout en URSS. *Le Monde*, et c'est à son honneur, est peut-être plus vigilant dans ce domaine que certains journaux orientés à droite.

(...) Où je suis d'accord avec M. Goux, c'est lorsqu'il dit qu'il faudrait une place beaucoup plus importante aux lettres de lecteurs, dans leur variété bien sûr et avec votre droit au « tri », ne serait-ce que pour des raisons évidentes de place.

(...) Que ferait M. Goux ou tel ou tel autre à la place de Mauroy ou Delors... ou demain Deniau ou Pons ? Je préfère évidemment les orientations des *premiers, mais leur* compétence ? Dans notre système constitutionnel, le responsable incompétent ou gravement fautif peut être écarté. Quant à dire que *le Monde* a étouffé..., les commentaires sont inutiles.

La France est-elle en péril plus grand que tel autre pays d'Occident de perdre son indépendance ? Est-ce là le problème essentiel devant la crise économique (*et morale, et* culturelle) mondiale, la pollution, la famine et l'analphabétisme, sans parler des guerres comme celle du Golfe ?

M. CH. CORDIER
(Saint-Germain-en-Laye).

L'amertume des privilégiés

M. Goux ne fait en somme que refléter le trouble de cette catégorie d'indécis qui n'ont vu dans les élections de 1981 que l'occasion d'un coup de semonce à ceux qui les avaient plongés pendant vingt-trois ans dans une prospérité artificielle, et qui se sont aperçus au fil des mois que leurs intérêts « catégoriels » sinon individuels étaient menacés. L'égoïsme étant la chose la plus répandue dans une société condamnée à la consommation, et à laquelle les gouvernements successifs donnaient l'habitude d'être assistée pour peu qu'elle descendît dans la rue ou entravât les migrations dominicales, il était évident que ces catégories privilégiées trouveraient la pilule amère le jour où un *gouvernement*, de *surcroît socialiste*, tenterait de réduire ces privilèges et ces égoïsmes. [...]

M. Goux écrit que *le Monde « représentait autrefois un courant libre... »*. Je lis ce journal depuis mon retour de captivité en août 1945 ; je crois donc pouvoir en parler en lecteur aussi conscient que critique. Or voyez comme tout est relatif, pour ne pas dire subjectif : je me rappelle certain dîner d'il y a vingt ou vingt-cinq ans au cours duquel un professeur et un homme d'affaires me dirent le plus sérieusement du monde que *le Monde* (qu'on excuse la redite) était un journal communiste ! Ainsi ce quotidien représentait pour les uns « un courant libre », et pour les autres un organe téléguidé par un PC stalinien !

« *A qui confier l'avenir ?* » *demande M. Goux, qui ne voit pas* d'issue entre un capitalisme oppresseur et un univers concentrationnaire incarné par la présence de quatre ministres communistes dans un gouvernement de gauche, et qui ne conçoit de solution que par Le Pen, Barre ou l'abstention. Il oublie qu'il y a peut-être en réserve quelque part un colonel en mal de pronunciamiento. Dirai-je à M. Goux, comme Ferdinand (don Fernand) le conseille à Rodrigue au dernier vers du Cid :

« *Laisse faire le temps, ta vaillance et ton roi.* »

Laissons le roi, qui n'est de nos jours que l'élu du suffrage universel. Laissons également la vaillance, *encore que ce soit synonyme* d'initiative individuelle. Et restons-en au temps ; lui seul peut maîtriser ce qu'on appelle improprement la crise et qui n'est que la retombée de la crise de prospérité dans laquelle nous ont plongés vingt ans d'imprévoyance, de crédit à tout-va, de publicité débridée, de soif de profits, d'artifices économiques *made in USA*. Laissons le temps éponger les erreurs de « *la classe politique dirigeante manquant de caractère, impréparée au combat politique international, au combat économique...*, etc. », qui pendant vingt-trois ans a institué l'assistance à toutes les catégories socioprofessionnelles en détresse, et a pudiquement caché l'appauvrissement de l'Etat derrière des créations de prestige, le sacro-saint week-end au volant et la télé couleur à tous les étages.

M. BERNARD LEFEBVRE.
(Villelonque 63280).

Un phare

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour avoir eu le courage de publier dans votre numéro du 12 mars la lettre de M. François Goux, *qui reproche au Monde* d'abandonner ses lecteurs et de les laisser « *prêter l'oreille aux Le Pen et Montand* ».

Vous défendez votre journal et c'est votre devoir en alléguant qu'il reste ouvert à toutes les opinions, ce qui est exact, et que ce n'est pas votre faute si vos lecteurs éprouvent un certain malaise, *le Monde* n'étant qu'un miroir qui leur renvoie l'image *de la situation dans laquelle ils se* trouvent actuellement.

Et là je ne suis plus tout à fait de votre avis, car je crois que *le Monde* est bien mieux qu'un miroir, plutôt un phare, qui, grâce à vos remarquables informations, éclaire toute l'actualité et permet à vos lecteurs attentifs de s'orienter.

Je n'éprouve donc moi-même aucun malaise. C'est en vous lisant que j'ai compris tour à tour l'importance qu'avaient eue la découverte des antibiotiques puis l'éradication de la variole, obtenue péniblement *par l'Organisation mondiale* de la santé au cours des années 1960-1970.

M. MAX VINTEJOUX
(Paris).

La confusion des genres

L'interprétation que vous faites de la lettre de M. Goux m'incite à prendre à mon tour la plume pour exprimer le point de vue d'un lecteur relativement jeune (vingt-quatre ans) qui n'a pas été marqué par les événements d'avant 1970.

Fidèle au *Monde*, oui, car, malgré la vogue d'autres quotidiens, le journal de la rue des Italiens reste le journal français le plus complet sur l'actualité internationale grâce à son réseau de correspondants en poste *tout autour du globe.*

J'aime son goût du détail, du rappel, parfois un peu méticuleux, qui permet au lecteur de situer assez rapidement un événement dans son contexte socio-culturel, historique, etc.

Ce qui me choque par contre régulièrement, c'est sa confusion des genres : *le Monde* est-il le journal de la classe française aisée (comme en témoigne son Carnet, ses suggestions de cadeaux pour des anniversaires aussi commerciaux que la fête des Pères, et surtout ses descriptions touristiques, ô combien choquantes, de Prague, du Néguev, etc., où la réalité socio-culturelle et politique du lieu est gommée pour, semble-t-il, favoriser un tourisme de consommation suffisamment arrogant pour ne connaître un pays qu'en colonisateur d'un instant) — est-il donc un journal BC-BG ou un journal libéral voulant présenter, outre l'actualité et la politique des grands de ce monde, les bons et les mauvais côtés de ceux qui luttent sur le plan social, politique, culturel ou militaire pour faire valoir des droits légitimes ?

Je partage l'opinion de M. Goux sur la médiocrité de la vie politique française, et le nombrilisme qui y prévaut me fait tourner mes regards vers l'extérieur. Aussi j'aimerais bien lire plus de choses dans les pages du *Monde* sur les mouvements en faveur des droits de l'homme, sur la littérature clandestine, dont vous ne faites état que lorsqu'elle est traduite en français...

Je ne crois pas que le monde d'aujourd'hui soit plus complexe que celui d'hier, mais, l'information circulant sans doute mieux et plus vite, un événement peut être éclairé sous bien plus de facettes qu'autrefois. C'est cette multiplicité d'éclairages nécessaire pour bien montrer l'actualité qui attire mon dernier grief : *le Monde* continue, et ce d'autant plus paradoxalemem à l'heure de la décentralisation, à ne donner de la France que l'image qui en est perçue de Paris ou même qui se limite à Paris : (ainsi, à force de lire la page appelée ironiquement « régions », j'ai fini par connaître assez bien les problèmes de la région parisienne, des arrondissements de Paris, voire de ses rues. J'aimerais bien connaître mieux Lyon, Marseille, le Bordelais ou encore ma région d'origine, l'Alsace (mais pas *sous son aspect folklorique !*). Est-ce trop vous demander ?

M. PHILIPPE FRISON
(Genève).

La moitié pleine de la bouteille

Dans le miroir du malaise de ses lecteurs, *le Monde* ne devrait-il pas regarder *son* propre malaise ? C'est la question que me suggère votre article à propos des « lettres au *Monde* ». D'autres suivent pour l'expliquer.

Le tain du miroir que devrait être ce journal ne s'est-il pas détérioré ? Ne cherche-t-il pas désespérément sous la plume de ses divers rédacteurs à maintenir une couleur « de gauche quand même » en rendant compte des événements qui se produisent et en les commentant ? *Déçus et navrés, ne se mettent-ils* pas trop à montrer la moitié pleine de la bouteille en minimisant la moitié vide ? Confits de bons sentiments déçus, n'excusent-ils pas trop les faux pas et les actes manqués de ceux qui gouvernent en insistant sur les mauvais desseins de ceux qui les critiquent ?

Certes, en cela, il est le fidèle miroir d'un certain nombre de ses lecteurs dont il conserve la clientèle. Ne devrait-il pas tenir plus compte de ceux qui le quittent ou continuent à le suivre en espérant y trouver, un jour, autre chose ? N'y aurait-il pas intérêt, en effet, à ce que ce journal soit un véritable miroir, à la recherche, sans parti pris, de tout ce qui pourrait indiquer dans notre environnement l'existence de nouvelles voies politiques, économiques, solides que celles rebattues et poussiéreuses de la gauche et de la droite ? Ne croyez-vous pas qu'il existe des lecteurs et des rédacteurs du *Monde* qui s'attendent que leur journal aide à casser les vieux mythes qui bloquent tout progrès et s'arrête de continuer à les accréditer dans la facilité des classifications périmées ?

Il y a certainement partout aujourd'hui des idées et valeurs nouvelles sans couleur qu'il conviendrait de désenclaver, de révéler, de rassembler, de mettre en valeur. Ce travail, s'il était fait par votre équipe, pourrait peut-être permettre de faire éclore une nouvelle société. N'est-ce pas cette « responsabilité » que ce journal devrait assumer, laissant de côté « les tentations passéistes », sans tomber dans le piège « des échappées séduisantes » ?

M. BERNARD SAUVAIRE
(Boulogne.)

L'impression qui subsiste

Le Monde reste, dites-vous, « *un lieu d'expression très largement ouvert* », je le reconnais volontiers, mais ce qui compte, ce n'est pas tel ou tel article en particulier qui n'est pas l'œuvre de vos collaborateurs, mais l'impression qui subsiste chez le lecteur au bout de plusieurs mois. Ces articles sont utiles, c'est certain, pour donner au journal une image de marque « libérale », mais ne suffisent pas à masquer le manque d'objectivité de trop d'articles émanant de vos collaborateurs.

Après avoir évoqué la manière dont le Monde *a traité de l'action économique du gouvernement, de la querelle scolaire, des avions renifleurs, des fraudes électorales, notre correspondant ajoute :*

Bref, je ne peux m'empêcher de penser qu'il y a une vingtaine d'années, devant de tels problèmes : démagogie délirante, mise en œuvre d'une politique irréaliste, opérations politiciennes de bas niveau, ridicule réveil de la guerre scolaire, fraudes électorales, etc., il serait descendu de « *Sirius* » quelques éditoriaux percutants qui, en rappelant les grands problèmes prioritaires, auraient rendu service au monde politique (??) et reçu l'approbation de vos lecteurs.

M. D..., (Paris).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

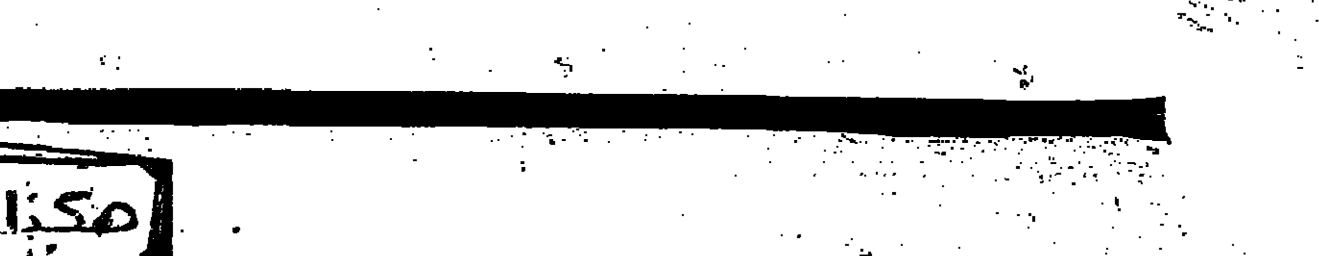
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037



DIPLOMATIE

La « Pravda » critique le « virage à l'atlantisme » de M. Mitterrand et adresse une mise en garde à l'Italie

La *Pravda* du samedi 31 mars a publié un article de son correspondant à Paris dans lequel l'attitude de M. Mitterrand à l'égard de Washington est vivement critiquée, à l'occasion de son récent voyage aux États-Unis. On y lit notamment : *« La réorientation de la politique française – écart de la politique indépendante du général de Gaulle et rapprochement avec Washington dans nombre de directions, en premier lieu dans le domaine militaire et en matière de politique extérieure – n'a pas justifié l'espoir de la France de voir les États-Unis faire à leur tour des concessions sur le plan économique. Les journaux et revues, d'autres organes d'information, même ceux qui ont préconisé il n'y a pas longtemps l'alignement sur les États-Unis, commencent à sonner l'alarme, prouvant chiffres à l'appui que les monopoles américains et Washington aggravent par leur politique d'expansion la situation déjà tendue sur le front économique et social en France, comme dans les autres pays du Marché commun. Le président Mitterrand se trouvait encore aux États-Unis quand ont été publiées des données, stupéfiantes pour beaucoup de Français, sur la dette extérieure de la France. »* Celle-ci, ajoute la *Pravda*, *« a tiré des enseignements amers de son virage à l'atlantisme »*.

Dimanche, l'organe du parti communiste soviétique a, d'autre part, adressé une mise en garde voilée au gouvernement italien, qui, en acceptant le déploiement des missiles américains à Comiso (Sicile), s'est rendu *« complice des États-Unis »* et a *« pris une lourde responsabilité envers son peuple et l'Europe »*. Le déploiement des euromissiles dans le sud de l'Italie, dont un premier groupe est désormais opérationnel, constitue en effet, selon la *Pravda*, une *« menace nucléaire pour l'URSS et ses alliés »*, mais aussi pour *« les États d'Afrique du Nord et du Proche-Orient qui se trouvent dans la zone de portée »* des armes américaines.

A Prague, le général Miloslav Blahnik, chef de l'état-major de l'armée tchécoslovaque, a déclaré samedi que les nouveaux missiles soviétiques déployés dans son pays étaient orientés vers les missiles américains basés en Europe occidentale, et que les nouvelles mesures de défense de son pays n'affecteront pas les pays neutres et non alignés. Cette réserve est probablement destinée à rassurer la Yougoslavie et l'Autriche, voisines de la Tchécoslovaquie.

La Roumanie et la Bulgarie ont, pour leur part, dans un communiqué commun publié samedi à l'issue de la visite de M. Ceausescu à Sofia, appelé les Etats-Unis et l'Union soviétique à reprendre le dialogue sur le désarmement, et se sont prononcées pour le retrait des missiles américains d'Europe de l'Ouest et l'arrêt des contre-mesures soviétiques.

Le président roumain et M. Jivkov ont cependant souligné que *« l'aggravation de la situation internationale, dans le monde et surtout en Europe, est le résultat des mesures prises par les Etats-Unis et l'OTAN »*.

Les ministres de la défense des quatorze pays appartenant au commandement militaire intégré de l'alliance atlantique se rencontreront mardi dans la station balnéaire de Ceamé, sur la côte turque de la mer Egée, pour la première des réunions biannuelles du Groupe des plans nucléaires (GPN). Aucune décision importante n'est attendue.

Enfin, les Etats-Unis ont procédé samedi à un essai nucléaire souterrain dans le polygone de tir du désert du Nevada. Cet essai est le quatrième annoncé par les autorités américaines depuis le début de l'année. – *(AFP, Reuter, Tass.)*

LA « TRILATÉRALE » S'INQUIÈTE DE « MENACES MAJEURES » MAIS SE FÉLICITE DU « DÉCLIN DU MODÈLE SOVIÉTIQUE »

Washington *(AFP, AP)*. – La commission trilatérale, qui regroupe des personnalités d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord et du Japon appartenant au monde politique, syndical, patronal et universitaire, a commencé, le dimanche 1er avril, une réunion de travail de trois jours à huis clos. Elle a notamment entamé l'examen d'un rapport écrit par MM. Zbigniew Brzezinski, ancien conseiller pour la sécurité nationale du président Carter, David Owen, leader du Parti social-démocrate britannique, et Saburd Okita, ancien ministre japonais des affaires étrangères.

Selon les auteurs de ce rapport, le monde actuel connaît quatre *« menaces majeures »*. Il s'agit, d'une part, de la *« détérioration importante de la coopération politique et économique multilatérale, de la montée du chômage, de la baisse des niveaux de vie et de la démocratie »*. D'autre part, le rapport relève *« une montée des conflits régionaux, de moins en moins sensibles à un règlement international, portant en eux le risque croissant de confrontations Est-Ouest »*.

Il s'inquiète par ailleurs des *« effondrements sociaux dans de grandes parties de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique latine, des famines à grande échelle, des migrations massives de population qui, tout en pouvant engendrer la violence, limitent et réduisent les chances de la démocratie en favorisant la prise de pouvoir des extrémistes de droite ou de gauche »*.

Enfin, MM. Brzezinski, Owen et Okita dénoncent le péril de *« la guerre nucléaire, une catastrophe dont notre globe pourrait ne pas se relever »*.

Leur rapport note cependant quelques *« tendances globales optimistes »*, dont les *« débuts de stratégies globales dans le domaine de la coopération internationale »*, dans le domaine de la médecine, des communications et de la nutrition, notamment. Parmi les facteurs positifs, les auteurs relèvent également *« le déclin de l'attrait exercé par le modèle de développement soviétique, particulièrement dans le tiers-monde »*. Ils estiment, d'autre part, que les alliés des Etats-Unis doivent assurer une part plus grande du coût de la défense des nations occidentales.

● *Mme Garaud et le Pacifique.* – L'Institut international de géopolitique, que préside Mme Marie-France Garaud, organise les 6, 7 et 8 avril, à Paris, 31 quai Anatole-France, 7e, un colloque sur le thème : « Un défi nommé Pacifique : espoirs et craintes de l'Occident ». MM. Cheysson, Fabius, Barre, Debré, Edgar Faure, ainsi que Mme Michèle Cotta, participeront du côté français à cette réunion.

Honduras

L'allié numéro un des Etats-Unis est limogé et exilé

Tegucigalpa. – Coup de théâtre au Honduras. Le général Gustavo Alvarez, commandant en chef des forces armées et véritable homme fort du pays, a été limogé le samedi 31 mars et exilé au Costa-Rica. C'est le chef de l'Etat, M. Roberto Suazo Cordova, qui assume, selon un communiqué officiel, le commandement direct des forces armées honduriennes.

Le général Alvarez était le numéro un de l'armée depuis janvier 1982, tout de suite après l'accession à la présidence de M. Suazo Cordova, un homme tranquille, malade (il est cardiaque et a été hospitalisé en 1983 aux États-Unis), qui passait pour avoir accepté la politique ultra-interventionniste du général.

Anticommuniste militant, lié aux secteurs d'affaires les plus conservateurs du Honduras, en particulier à ceux de la secte Moon, partisan d'engager le Honduras aux côtés des adversaires du Nicaragua sandiniste, le général Alvarez avait, en 1983, obtenu du Congrès de Tegucigalpa qu'il approuve un nouvel accord de coopération militaire avec les Etats-Unis impliquant la construction de bases puissantes dans le pays et l'installation d'un centre d'entraînement à Puerto-Castilla, sur la côte atlantique, destiné aux recrues honduriennes mais aussi aux soldats salvadoriens.

Pour emporter la décision au Congrès en dépit des réticences de certains membres du gouvernement (en particulier du ministre des affaires étrangères, M. Paz Barnica), le général avait affirmé aux parlementaires que le Honduras était directement menacé d'intervention par les sandinistes. Il souhaitait – et le disait – une réactivation du CONDECA, le Conseil de défense de l'Amérique centrale, afin de coordonner les efforts militaires du Honduras, du Salvador, du Guatemala, et si possible du Panama *« dans la lutte contre le communisme international et contre les sandinistes marxistes »*.

Il invitait régulièrement les chefs des armées d'Amérique centrale (à l'exception naturellement du Nicaragua) à participer aux manœuvres combinées américano-honduriennes. Une première phase des manœuvres – baptisées Grand pin II – a eu lieu en 1983. La seconde phase – appelée Grenadier I – doit précisément commencer ce lundi. Le Guatemala a déjà refusé de participer, le Panama également.

On note une curieuse coïncidence entre le limogeage du général Alvarez et le début des grandes manœuvres militaires au Honduras, en partie le long de la frontière salvadorienne, en partie à San Lorenzo, sur le golfe de Fonseca, où une nouvelle base américaine doit être construite.

De notre envoyé spécial

L'insistance du général Alvarez à accélérer l'engagement du Honduras – devenu une véritable base militaire américaine en quelques mois – suscitait des remous et des drames de conscience. Tout le monde n'était pas persuadé, même dans les milieux dirigeants, que le pays – *le plus pauvre* de toute l'Amérique centrale – avait quelque chose à gagner à une escalade militaire qui aggravait encore sa dépendance et ruinait davantage son économie.

> **« INGÉRENCE »**
>
> *« Les militaires ne doivent pas se mêler des affaires politiques »*, a expliqué le président hondurien, M. Suazo Cordova, dans un message radio-télévisé, le samedi 31 mars dans la nuit. Un communiqué de la présidence a confirmé que la démission forcée du général Alvarez était due à son *« ingérence »* dans les affaires intérieures.
>
> Au Costa-Rica, un haut fonctionnaire du gouvernement a affirmé dimanche à l'AFP que le général Alvarez préparait un coup d'État contre M. Suazo Cordova.

En outre, la répression s'était intensifiée ces dernières semaines. Les syndicats protestaient contre des arrestations massives et l'enlèvement de certaines personnalités. La semaine dernière, deux bombes avaient explosé à Tegucigalpa, faisant un mort.

Personne, pourtant, ne pouvait imaginer que le président Suazo Cordova oserait remercier sont tout-puissant chef des forces armées, qui se conduisait comme le patron. Apparemment, il a osé. Sans que l'on sache si l'opération « épuration » ne suscitera pas un choc en retour.

Trois autres officiers supérieurs ont été limogés en même temps que le général Alvarez : le général Bueno Rosa, chef d'état-major, le général de brigade Daniel Bali Castillo, directeur des forces de sécurité publique, et le général de brigade Ruben Montoya, commandant la force navale. Seul le commandant en chef de l'aviation a été épargné. Le Conseil supérieur des forces armées doit présenter au Congrès un successeur au général Alvarez. Celui-ci a quitté son domicile pour l'aéroport, apparemment sans opposer de résistance.

Ce coup de théâtre est donc aussi un coup d'Etat au sein de la force armée. Logiquement, il devrait déboucher sur une baisse de la tension militaire et diplomatique avec le Nicaragua, détente souhaitée vivement par M. Paz Barnica, favorable à une solution négociée des conflits en Amérique centrale, et ami personnel du Père Miguel d'Escoto, ministre des affaires étrangères de Managua. Mais il convient d'attendre avant de tirer des conclusions d'un événement qui risque de modifier les perspectives dans cette région troublée du monde.

Selon les milieux informés, la surprise a été totale à l'ambassade américaine. L'ambassadeur, M. Negroponte – que l'on appelle le « vice-roi du Honduras » – serait furieux. Le général Alvarez entretenait les meilleures relations avec ce partisan de la manière forte, à la différence de ses collègues américains au Salvador et au Nicaragua (à Managua, l'ambassadeur, M. Quainton, en désaccord manifeste avec l'administration Reagan, doit quitter le Nicaragua en avril).

MARCEL NIEDERGANG.

EUROPE

RFA

Le parti de M. Strauss perd la mairie de Munich au profit des sociaux-démocrates

Correspondance

Bonn. – Au deuxième tour des élections municipales bavaroises, les chrétiens-sociaux de M. Franz Josef Strauss ont subi dimanche 1er avril un cuisant échec à Munich. Avec 58,3 % de voix, le candidat du Parti social-démocrate, M. Georg Kronawitter, a largement devancé le maire sortant, M. Erick Kiesl (CSU). Ce dernier, avec 41,7 % des voix, perd même 2,6 points par rapport au premier tour (*le Monde* du 20 mars).

Le deuxième tour des municipales bavaroises a donc confirmé les pertes sensibles enregistrées un peu partout il y a quinze jours par la CSU. Les chrétiens-sociaux qui doivent traditionnellement faire face, lors des élections municipales, à une forte concurrence des listes indépendantes ont dû céder également du terrain au SPD et aux Verts dans les agglomérations.

Tout en restant la force politique dominante dans le Sud bavarois, la CSU ne peut plus compter autant qu'avant sur l'influence de son président M. Strauss. Le SPD a retrouvé à Munich une position qu'il avait perdue l'espace de six ans en raison des graves divisions qui régnaient à la fin des années 70 au sein de la section locale. Georg Kronawitter, qui avait été élu maire pour la première fois en 1972 en remplacement de M. Hans Jochen Vogel, actuel président du groupe social-démocrate au Bundestag, s'était heurté en 1978 à l'aile gauche de ce parti qui lui avait refusé l'investiture.

Le nouveau maire ne sait cependant pas encore sur quelle majorité il pourra s'appuyer au conseil municipal, élu séparément il y a quinze jours. Après bien des péripéties, le gouvernement de Bavière a décidé de faire recompter tous les bulletins. Les derniers résultats connus donnaient trente-cinq sièges à la CSU et au SPD, six sièges aux Verts et quatre sièges aux libéraux. Si ce résultat était confirmé, le SPD devrait tenir compte pour gouverner du « soutien critique » des Verts.

HENRI DE BRESSON.

Grande-Bretagne

Pour faire cesser les polémiques

LE FILS DE Mme THATCHER VA S'INSTALLER AUX ÉTATS-UNIS

(De notre correspondant.)

Londres. – M. Mark Thatcher a implicitement reconnu que ses activités pouvaient porter préjudice à la réputation de sa mère : le fils du premier ministre britannique vient, en effet, d'annoncer sa décision de prendre ses distances... Il va quitter Londres et le 10, Downing Street, résidence du chef du gouvernement où il habitait le plus souvent, pour s'installer aux Etats-Unis. Il a, d'autre part, fait savoir qu'il venait de rompre les liens qui l'unissaient à la société Cementation pour laquelle il avait obtenu un important contrat de construction à Oman au moment où Mme Thatcher y était en visite officielle (*le Monde* du 23 mars).

Dans une interview accordée à un hebdomadaire du dimanche, *Mail on Sunday*, M. Thatcher admet avoir été *« naïf »* en laissant certaines personnes utiliser son nom à leur profit et se déclare désolé pour le dommage causé à sa mère. Il a l'intention de se consacrer désormais à la diffusion aux Etats-Unis des voitures de sport Lotus.

L'éloignement de M. Thatcher paraît manifester la volonté de l'entourage du premier ministre de mettre un terme aux demandes d'explication formulées à plusieurs reprises par l'opposition et rejetées par Mme Thatcher. Mais le Parti travailliste, soutenu par une partie de la presse, ne désarme pas et vient de manifester son intention de revenir à la charge pour obtenir une enquête parlementaire. – F. C.

Réunis à Liège en l'absence des Verts ouest-allemands

LES ÉCOLOGISTES EUROPÉENS ONT DÉFINI UN PROGRAMME COMMUN

Liège *(AFP, Reuter)*. – Plus de cinq cents représentants des mouvements et partis écologistes européens se sont réunis les samedi 31 mars et dimanche 1er avril à Liège afin de définir un programme minimum commun en vue des élections européennes. Ils ont indiqué qu'ils plaideraient en faveur d'une *« Europe des régions »*, de la paix et du désarmement.

Les écologistes qui dénoncent la présence d'armes nucléaires en Europe ont lancé un appel pour la convocation immédiate d'une conférence européenne pour *« le désarmement et l'abandon des blocs militaires »*. Ils réclament l'arrêt de la construction de toute nouvelle centrale nucléaire et la mise hors service de celles déjà en activité. Enfin ils condamnent la *« croissance indéfinie »*, réclament une politique économique et sociale écologique et *« un partage honnête de la prospérité de la planète avec les peuples du tiers-monde »*.

Une alliance des huit partis verts a été formée en janvier dernier, en l'absence toutefois des Verts ouest-allemands et des écologistes luxembourgeois. Cette absence est due au refus de l'Alliance d'accueillir en son sein des communistes, alors que les écologistes ouest-allemands souhaitaient que le rassemblement fût ouvert à tous.

Les huit partis membres de l'Alliance sont les suivants : l'Agalev (belge flamand), le parti écolo (belge francophone), les Verts (France), l'Ecology Party (Grande-Bretagne), la Green Alliance (Irlande), De Groenen (Pays-Bas) et deux groupes n'appartenant pas aux pays de la CEE : le Mk Miljopartiet (Suède) et la Liste alternative (Autriche).

ASIE

En Afghanistan

LA TACTIQUE SOVIÉTIQUE EST PLUS OFFENSIVE

estiment plusieurs chefs de la résistance

Peshawar *(Reuter)*. – L'armée soviétique a intensifié, ces derniers temps, ses bombardements contre des villages afghans et les lignes d'approvisionnement des maquisards, rapportent plusieurs représentants de la résistance. *« Ils utilisent une tactique plus offensive*, a déclaré, M. B. Rabbani, chef du Jamiat-i-Islami, la principale force engagée dans le nord de l'Afghanistan. *Jusqu'ici, leur stratégie avait été d'établir des postes de l'armée gouvernementale afghane à travers le pays, plutôt que d'engager directement leurs forces contre les résistants. » « Cette fois-ci, ils attaquent les villages et surveillent nos voies de ravitaillement »*, a précisé M. Rabbani, selon lequel cette tactique s'applique surtout au nord et à l'est de Kaboul, le long des routes entre la capitale et l'URSS et près de Kandahar, dans le sud du pays.

De son côté, M. G. Hekmatyar, chef du mouvement intégriste Hezb-i-Islami, a estimé que la tactique soviétique consistant à mettre des postes en place durant l'hiver s'était retournée contre ses inspirateurs. *« Les combattants islamiques*, a-t-il dit, *ont assiégé ces postes et pris de grandes quantités d'armes. Moscou ne peut certainement pas tolérer de telles dépenses et de telles pertes. »*

La stratégie soviétique semble également avoir pour but de pousser les populations civiles, à fuir vers le Pakistan, a affirmé, M. Modjaddedi, dirigeant du Front national de libération afghane et chef d'une coalition de trois groupes nationalistes modérés.

PROCHE-ORIENT

LE DÉPART DU CONTINGENT FRANÇAIS DE BEYROUTH ET LA SITUATION AU LIBAN

Trois représentants de la milice chiite Amal ont assisté à la prise d'armes

Beyrouth. — Le cessez-le-feu décrété par le Comité supérieur politique et militaire aura vécu trente-six heures, du jeudi 29 mars au matin au vendredi 30 à midi. Ce répit a coïncidé utilement avec la phase finale de l'évacuation des troupes françaises de la ville vers le port, dont les derniers soldats ont pris la mer samedi à 17 heures sans accroc, après une spectaculaire prise d'armes.

Emouvante cérémonie qui mettait fin à une mission où quatre-ving-huit soldats français sont tombés (ainsi que deux cent soixante-quatre Américains et un Italien). Deux ministres français, MM. Cheysson et Hernu, mobilisaient les caméras de la télévision française. Ganté de noir sous un soleil de plomb, M. Hernu a pris l'avantage durant la cérémonie militaire, mais au sortir de la présidence de la République, où ils ont rendu visite à M. Amine Gemayel, c'est M. Cheysson qui se trouvait en vedette.

La prise d'armes a été l'occasion d'un geste symbolique à l'égard de la France : trois représentants de la milice chiite Amal sont venus y assister, bien qu'elle se déroulait en territoire chrétien. Se joignant à des délégués du Parti phalangiste et des Forces libanaises (milices chrétiennes), le PSP (druze), absent de

De notre correspondant

la cérémonie principale pour raisons de sécurité, a participé à un cocktail d'adieu à bord du porte-avions *Clemenceau.*

Ainsi que l'ont souligné avec insistance les deux ministres français et le général Lacaze, chef d'état-major, dans son ordre du jour, la France n'abandonne pas le Liban à son sort et continue à contribuer, au sein de la FINUL, et par les quarante observateurs déployés entre les belligérants à Beyrouth (dont on ne dira jamais assez la vulnérabilité) — dont le nombre pourrait être porté à cent, — aux tentatives de restabilisation de ce pays.

Après un début prometteur, le Comité supérieur politique et militaire, sorte de super-gouvernement, piétine depuis vendredi. Il butte sur le problème de l'élimination des barrages de terre élevés à l'entrée des chicanes des deux zones de la ville, sur la réouverture du port et de l'aéroport et sur les violations de la trêve qui se multiplient.

Lundi, la matinée était plutôt calme après avoir été marquée par un étrange incident : cinq vedettes se sont approchées de la côte de Beyrouth-Ouest et auraient tiré quelques rafales de mitrailleuses, sans faire de victimes. La seule marine à laquelle pourraient appartenir ces bâtiments ne saurait être, logiquement, qu'israélienne.

LUCIEN GEORGE.

Dix-huit mois de présence, 88 morts

En dépit du lourd tribut (quatre-vingt-huit morts) payé en dix-huit mois de présence, le contingent français à Beyrouth a rempli quatre missions :

1) une mission d'interposition, en août 1982, entre l'armée israélienne et les combattants palestiniens pour permettre le départ de ces derniers en toute sécurité ;

2) une mission de sécurité, à partir de septembre 1982, à l'intérieur de Beyrouth, en appui de l'armée régulière libanaise dans un premier temps. Cette mission a consisté à protéger les camps palestiniens de Sabra et Chatila, à installer jusqu'à trente-cinq postes fixes dans la capitale libanaise, à organiser des patrouilles et à contrôler des points stratégiques, à déminer, à détruire des explosifs et des pièges et à récupérer des munitions et armements divers (16 400 mines, obus et bombes détruits, 51 hectares de surfaces déminées ou « désobusées », 56 kilomètres d'itinéraires ouverts à la circulation, 14 bâtiments dangereux détruits, 1 500 tonnes de munitions diverses et 725 armes individuelles ou collectives remises à l'armée régulière libanaise) ;

3) une mission humanitaire, avec, notamment, l'échange des prisonniers israéliens et palestiniens en décembre 1983, et l'évacuation des Palestiniens de Tripoli et leur protection par la marine nationale en décembre 1983 ;

4) une mission de formation et d'instruction au profit de l'armée régulière libanaise, avec la formation de plus de 1 800 soldats libanais qui ont constitué, en particulier, six compagnies des bataillons héliportés et des spécialistes des matériels blindés (automitrailleuses légères, véhicules de l'avant blindés et chars légers AMX-13).

Au total, près de 8 000 soldats français ont servi, à tour de rôle, à Beyrouth, et ils étaient appuyés par les marins de la force navale Olifant au sein de laquelle ont œuvré les personnels de l'aéronavale des porte-avions *Foch* et *Clemenceau*. A plusieurs reprises, les avions Super-Etendard, Etendard et Crusader ont dû intervenir pour faire cesser le tir de batteries d'artillerie ou contre un camp à Baalbek.

Durant ces dix-huit mois, vingt-sept régiments ou formations équivalentes de l'armée de terre, de la gendarmerie et de la marine ont participé au maintien de la sécurité.

● ERRATUM. — Ce ne sont pas vingt-neuf, comme il était écrit dans *le Monde* daté 1er-2 avril, mais neuf établissements français qui furent détruits au Liban lors des troubles de 1860. D'autre part, l'expédition française qui s'ensuivit se termina en 1861 et non en 1860 comme pouvait le faire penser le titre de l'article de J.-P. Péroncel-Hugoz.

LA GUERRE DU GOLFE

Les douanes américaines ont saisi un chargement de produits chimiques destiné à l'Irak

Les autorités américaines ont saisi, il y a environ un mois, un chargement de soixante-quatorze barils de fluorure de potassium, qui entre dans la composition de certaines armes chimiques, destiné à l'Irak, a indiqué le samedi 31 mars un porte-parole des services des douanes.

Selon ce porte-parole, qui s'est refusé à donner plus de détails, le chargement, intercepté à l'aéroport international Kennedy de New-York, était destiné au « ministère des pesticides » irakien.

Le département d'Etat a annoncé vendredi qu'il disposait de « *preuves irréfutables* » selon lesquelles l'Irak a utilisé des gaz innervants contre les forces iraniennes. Il a décidé, de plus, d'interdire l'exportation vers l'Iran et l'Irak de certains produits, dont le fluorure de potassium, pouvant être utilisés pour fabriquer des armes chimiques.

Le département d'Etat a, d'autre part, demandé à « *tous les pays producteurs de ces produits chimiques* » de suspendre immédiatement leurs livraisons aux pays belligérants dans le Golfe.

A Téhéran, le ministère iranien des affaires étrangères a condamné dimanche la prise de position du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'emploi d'armes chimiques dans la guerre irano-irakienne, la jugeant « *irresponsable* » et estimant que le Conseil « *a perdu sa raison d'être* ».

« *La réaction irresponsable du Conseil de sécurité prouve plus que jamais que ce Conseil n'assume plus du tout les objectifs définis par la charte de l'ONU. Ainsi le Conseil de sécurité a perdu sa raison d'être et assume une responsabilité directe dans la poursuite de l'emploi des armes chimiques par l'Irak ou par d'autres* », affirme le communiqué officiel iranien, qui constitue la première réaction enregistrée à Téhéran après la déclaration du Conseil de sécurité.

D'autre part, plusieurs milliers de bassidj, les volontaires de la Fondation des déshérités, qui constituent le gros des forces iraniennes, ont défilé dimanche à Téhéran, avant leur départ pour le front. A l'occasion du cinquième anniversaire du référendum au cours duquel les Iraniens ont approuvé la création de la République islamique d'Iran, le 1er avril 1979, les bassidj ont participé à une cérémonie devant plusieurs dizaines de milliers de personnes. En février, les autorités iraniennes avaient mobilisé en masse ces volontaires, et en avaient rassemblé près de deux cent cinquante mille sur l'ensemble du front. Selon des estimations de bonnes sources, le mouvement s'était quelque peu ralenti en mars.

Les autorités ont annoncé qu'elles faisaient à nouveau appel aux volontaires pour que la présence de forces sur l'ensemble du front « *permette d'attaquer à tout moment et en tout lieu opportuns* », selon les propos de l'hodjatoleslam Hachemi Rafsanjani, représentant de l'imam Khomeiny au Conseil supérieur de défense iranien.

A Bagdad, on estime dans les milieux diplomatiques occidentaux que le président Saddam Hussein a personnellement rejeté un plan visant à reprendre les îles Majnoun, car le niveau des pertes aurait pu atteindre 70 % chez les attaquants. Bagdad, précise-t-on dans ces mêmes milieux, pourrait décider de bombarder les îles avec des missiles sol-sol afin d'éliminer les occupants, quitte à détruire les installations pétrolières qui s'y trouvent. — *(AFP, Reuter.)*

METTANT OFFICIELLEMENT FIN A LA MISSION DES « MARINES » AMÉRICAINS

Le président Reagan ordonne à la VIe Flotte de « reprendre ses opérations normales » en Méditerranée

Le président Reagan a ordonné le vendredi 30 mars à la flotte américaine au large du Liban de « *reprendre ses opérations normales* » en Méditerranée, mettant fin officiellement à la mission du contingent américain, qui a participé à la Force multinationale à Beyrouth. En annonçant cette décision, la Maison Blanche a précisé que le commandant de la VIe Flotte déciderait du mouvement de ses bâtiments, conformément aux instructions qui prévoient depuis vingt-cinq ans une présence américaine en Méditerranée.

Les navires américains qui patrouillent depuis septembre dernier aux abords des côtes libanaises et les mille huit cents « marines » qui ont été évacués de Beyrouth à la mi-février seront ainsi réincorporés dans les « *opérations normales* » de la VIe Flotte, a précisé un porte-parole de la présidence, M. Robert Sims. Il y a actuellement; une quinzaine d'unités américaines, dont le porte-avions *John-Kennedy* et le cuirassé *New-Jersey*, au large des côtes libanaises.

Cette décision a été annoncée au moment où le président Reagan informait officiellement le Congrès de la fin de la participation des Etats-Unis à la Force multinationale (FM) au Liban en réaffirmant que Was-hington « *n'a pas abandonné* » ce pays. « *Les intérêts de politique étrangère des Etats-Unis au Liban n'ont pas changé* », écrit le président américain dans une lettre aux dirigeants du Congrès rendue publique vendredi par la Maison Blanche. Il estime, toutefois, que la participation des Etats-Unis à la Force multinationale « *n'est plus un moyen nécessaire ou approprié* » pour la défense de leurs intérêts. Il rappelle, en outre, que les objectifs américains sont toujours la restauration d'un Liban souverain, indépendant et uni, le retrait de toutes les forces étrangères et la sécurité de la frontière nord d'Israël.

Les Etats-Unis maintiendront une centaine de « marines » dans la capitale libanaise afin de protéger la mission diplomatique américaine et « *un nombre limité* » de soldats américains demeureront sur place pour entraîner et assister l'armée libanaise.

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a admis pour sa part pour la première fois, que le retrait des « marines » du Liban avait constitué un revers pour la diplomatie américaine dans la région. Interrogé dimanche par la chaîne de télévision NBC, il a déclaré que les derniers événements au Liban « *ont constitué une déception* » pour les Etats-Unis. « *Nous avons des intérêts importants* » au Liban et au Proche-Orient, a-t-il dit, et « *ces intérêts auraient été mieux servis si nous avions pu atteindre — ou aider d'autres à atteindre avec notre aide — le type d'objectifs que nous visions* ».

« *Nous continuerons à chercher à atteindre ces objectifs, qui sont aussi importants maintenant qu'ils l'ont été auparavant, mais nous devrons changer de tactique* », a poursuivi le secrétaire d'Etat sans donner plus de précisions.

M. Shulz a reconnu que « *la perte de crédibilité* », — puis, se reprenant, « *l'apparente perte de crédibilité* » — causée par le retrait des forces américaines du Liban « *avait coûté cher* » aux Etats-Unis « *au Proche-Orient* ».

Recrudescence des attentats anti-israéliens dans le Sud

De notre correspondant

Jérusalem. — On assiste au Liban du Sud à un certain « réchauffement » du front oriental, très calme depuis de longs mois. Dans la plaine de la Bekaa, l'armée israélienne a essuyé en trois jours quatre attaques ayant fait huit blessés dans ses rangs. Ces incidents ont eu lieu près de la ligne de cessez-le-feu. L'artillerie israélienne a répliqué dimanche 1er avril en bombardant deux « camps terroristes » situés au sud de Bar-Elias en territoire contrôlé par l'armée syrienne. C'est la première riposte de ce genre en un an. En outre, deux roquettes de katchouchias sont tombées, sans faire de victime, près d'un kibboutz situé le long de la frontière israélo-libanaise, tandis que les troupes de la FINUL découvraient un lance-roquettes près de Nabatyeh.

La réactivation du front suscite quelque inquiétude à Jérusalem. Toutefois, l'état-major israélien ignore pour l'instant si les récentes attaques sont l'œuvre de groupes isolés réussissant comme ce fut le cas naguère, à s'infiltrer près des lignes de cessez-le-feu ou si elles résultent d'une tactique syrienne délibérée. On se demande également à Jérusalem si les assaillants sont des dissidents de l'OLP, des combattants chiites affiliés aux islamistes stationnés à Baalbek, ou bien les deux à la fois.

On enregistre depuis le début de l'année une nette recrudescence des attentats anti-israéliens dans l'ensemble du Liban du Sud. L'armée en a subi trente-deux en mars — plus d'un par jour, — contre vingt-huit en février, et dix-neuf en janvier. Plus nombreuses, ces attaques sont toutefois moins meurtrières que par le passé (deux morts et trente blessés en mars).

Selon des informations en provenance de Marjayoun, quartier général de l'« Armée du Sud-Liban » — nouvelle appellation des milices pro-israéliennes de l'« Armée du Liban libre », — le successeur du commandant Saad Haddad, mort le 15 janvier, a été désigné. Il s'agit du colonel Antoine Lahad. Cet officier chrétien prendra ses fonctions mercredi 3 avril lors d'une cérémonie officielle dans un village chiite de la région. Le porte-parole de l'armée israélienne n'a voulu ni confirmer ni démentir cette nomination.

Enfin, le Likoud et l'opposition sont toujours en désaccord quant au coût de la guerre du Liban. La semaine dernière, le ministre de la défense, M. Moshe Arens, a indiqué que le conflit avait depuis juin 1982 coûté au Trésor israélien 1,05 milliard de dollars. Le député travailliste Gad Yaacobi a cité le chiffre de 4,5 milliards, en précisant cependant que cette somme tient compte des charges indirectes sur l'économie nationale, notamment des heures de travail perdues.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

UN ATTENTAT A JÉRUSALEM FAIT UNE CINQUANTAINE DE BLESSÉS

Une attaque à la grenade et à la mitraillette a fait, selon les premiers chiffres, environ 50 blessés ce lundi 2 avril dans le centre de Jérusalem.

Selon un témoin, l'attaque a été le fait d'un nombre indéterminé de jeunes gens qui sont sortis d'un magasin d'articles de sport, ont ouvert le feu sur les passants avant de jeter des grenades, apparemment en direction d'un autobus au carrefour le plus fréquenté de la ville juive.

Aussitôt après l'attaque, qui a eu lieu tôt le matin, le quartier a été bouclé. Les forces de sécurité israéliennes ont annoncé avoir arrêté trois des assaillants. L'un des assaillants, blessé par balles, est mort des suites de ses blessures.

M. Youssef Bourg, le ministre israélien de l'intérieur, a affirmé que les auteurs de l'attentat « *venaient du Liban* ». L'attentat a été revendiqué à Damas par le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), qui a affirmé que des hommes avaient pris d'assaut un immeuble de Jérusalem abritant les bureaux des ministères du tourisme et du commerce et de l'industrie, prenant en otages deux ministres et plusieurs autres responsables. Cette information n'a, cependant pas été confirmée à Jérusalem. — *(AFP — Reuter.)*

Soudan

LE PRÉSIDENT NEMEIRY FAIT ÉTAT D'UN NOUVEAU « COMPLOT » CONTRE SON RÉGIME

Khartoum *(AFP)*. — Le président soudanais, M. Gaafar Nemeiry, a assuré, samedi soir, qu'un coup d'Etat avait été prévu pour le samedi 31 mars contre le régime de Khartoum.

Lors d'une rencontre entre les dirigeants du parti au pouvoir, l'Union socialiste soudanaise (SSU), et des leaders syndicalistes, le président a précisé que cette tentative de coup d'Etat, initialement prévue pour le 12 mars, avait été ensuite reportée au 31 mars. M. Nemeiry n'a donné aucune précision sur le nombre et l'identité des personnes impliquées dans le complot et n'a pas indiqué si des arrestations avaient eu lieu.

La rencontre SSU-syndicats avait été organisée à la suite de la démission collective de plus de deux mille médecins employés par le gouvernement et qui revendiquent des hausses de salaire et de meilleures conditions de travail.

Le gouvernement soudanais a refusé ces démissions. Le président Nemeiry a, pour sa part, accusé l'Association des médecins soudanais d'être impliquée dans « *un complot destiné à troubler la stabilité et la sécurité du pays* ». La grève des médecins est liée à un autre complot qui sera bientôt révélé, a indiqué le chef de l'Etat soudanais.

[Les « révélations » du président soudanais ont été accueillies sans surprise mais avec circonspection à Khartoum, où on note que, à deux reprises, l'an dernier, en juillet et en octobre, les forces de sécurité soudanaises ont procédé à des arrestations d'officiers supérieurs soupçonnés de comploter pour renverser le gouvernement. Ces arrestations n'ont pas été annoncées officiellement, mais étaient de notoriété publique à Khartoum.]

A TRAVERS LE MONDE

Canada

● M. LEVESQUE BRIGUERA UN NOUVEAU MANDAT. — M. René Levesque, premier ministre québécois, a indiqué, samedi 31 mars, à Québec, qu'il sera de nouveau candidat à la présidence de son parti (Parti québécois, PQ) lors du congrès de juin prochain.

Chili

● UN POLICIER TUÉ DANS UN ATTENTAT. — Un policier a été tué et quinze autres personnes, dont onze policiers, ont été blessées, le vendredi 30 mars dans la nuit, après l'explosion d'une bombe — actionnée à distance — qui a détruit un car de police au centre de Santiago. D'autre part, une série d'attentats à l'explosif contre des pylônes à haute tension ont privé d'électricité la capitale et la région centrale du pays pendant plus d'une heure dimanche. — *(AP, AFP.)*

Colombie

LE PRINCIPAL MOUVEMENT DE GUÉRILLA COLOMBIEN, les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) a décidé d'appliquer un cessez-le-feu dans tout le pays à partir du 28 mai.

Le président de la République, M. Belisario Betancur, l'a annoncé le dimanche 1er avril à la télévision. L'accord a été signé mercredi dans un maquis de la région des llanos (plaine), à quelque 300 kilomètres au sud de Bogota, entre le commandant des FARC, M. Manuel Manulanda Velez, dit « Tirofijo », et le président de la commission de paix mise sur pied par le chef de l'État, M. John Agudelo Rios, ancien ministre.

Les FARC sont communistes et sont aussi le plus ancien et le plus important mouvement de guérilla en Colombie. — *(AFP.)*

République Sud-Africaine

● RAPPEL DE L'AMBASSADEUR A LONDRES. — M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères, a annoncé, dimanche 1er avril, le rappel de l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Londres pour « *consultations urgentes* » à la suite de l'arrestation de quatre ressortissants sud-africains inculpés d'exportation illégale d'armes. Les quatre Sud-Africains, ainsi qu'un Britannique, ont comparu samedi devant un tribunal de Coventry, en Grande-Bretagne, où ils ont été inculpés de violation de l'embargo décrété par les Nations unies sur les ventes de biens stratégiques à Pretoria. — *(Reuter.)*

URSS

● VISITE DU MINISTRE INDONÉSIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. — M. Mochtar Kusumaatmadja, ministre indonésien des affaires étrangères, est arrivé le dimanche 1er avril à Moscou pour une visite officielle dont la durée n'est pas précisée. Cette visite est interprétée par les analystes comme le signe d'un léger réchauffement des relations soviéto-indonésiennes, qui n'ont jamais été bonnes depuis la tentative de coup d'État à Djakarta attribuée aux communistes prochinois en 1965. Elles s'étaient encore dégradées après l'annonce par les autorités indonésiennes, en février 1982, de la découverte d'un réseau d'espionnage soviétique. — *(AFP)*.



هكذا من الأصل

Etats-Unis

Les « primaires » du Parti démocrate à New-York

(Suite de la première page.)

Le 25 mars, deux jours avant la primaire du Connecticut qu'allait brillamment remporter M. Hart, les deux candidats sont à la messe. « *Je suis un enfant de pasteur méthodiste* », dit M. Mondale, dans une église méthodiste de Harlem. « *Ma famille est d'origine irlandaise* », dit M. Hart, dans une église irlandaise. Le premier est accompagné de toute son équipe et de M. Rangel, élu de Harlem à la Chambre des représentants, l'un des rares hommes politiques noirs de New-York à ne pas avoir pris position en faveur de M. Jackson.

« Plus juif que les juifs ! »

Citant la Bible, l'ancien vice-président insiste sur son engagement de longue date, beaucoup plus profond, dit-il, que celui de M. Hart, en faveur des droits civiques. M. Rangel prend soin de démarquer M. Mondale du maire qui le soutient, car M. Koch est souvent accusé d'indifférence à l'égard de la communauté noire. Tout va bien, les fidèles applaudissent, mais beaucoup arborent des badges en faveur de M. Jackson.

Chez les Irlandais, M. Hart a des difficultés techniques. Une histoire d'embouteillage l'a séparé de son état-major, qui ne le rattrape que lorsque les ouailles se sont égayées. Mais le sénateur a de la ressource : il met la main, dans un pub voisin, sur ses très lointains cousins irlandais, leur déclare aspirer à voir l'Irlande réunifiée et s'engage à nommer, une fois élu, un ambassadeur itinérant chargé de réconcilier l'Irlande et l'IRA. L'idée ne devrait pas enthousiasmer Mme Thatcher, mais, si cela ne rapporte pas de voix, c'est à désespérer de la politique !

Le temps d'un hamburger, d'une distribution d'interviews, de quelques autres apparitions publiques, et de fausses confidences glissées aux commentateurs politiques des télévisions, et les deux candidats passent à la communauté juive. Ce n'est rien de moins, dans l'Etat de New-York, que 40 % de l'électorat démocrate. M. Mondale arrive en premier devant les assises annuelles du National Council of Young Israel. Bien qu'un petit tiers d'entre eux aient voté Reagan en 1980, dans le mouvement général de rejet de M. Carter, les juifs américains sont l'un des piliers du parti démocrate. M. Mondale a proclamé si fort sa volonté de transférer l'ambassade américaine en Israël de Tel-Aviv à Jérusalem que M. Hart a dû aussitôt jurer que c'était également là l'une de ses ambitions premières.

Sitôt dit, le sénateur s'est fait ferrer par l'ancien vice-président, qui a brandi une déclaration de M. Hart dans laquelle il disait que le statut de Jérusalem devrait s'inscrire dans le cadre d'un règlement global de paix israélo-arabe. « *Je ne peux pas tout redire* », a expliqué M. Hart, à la grande joie de son adversaire, qui, depuis, va répétant : « *Reagan, c'était l'illusion, et Hart, la confusion.* »

Dans ce contexte, le triomphe de M. Mondale devrait être assuré devant les membres de Young Israel. Hélas ! M. Mondale, comme ancien vice-président de M. Carter, a été associé jadis à la vente d'avions militaires à l'Arabie Saoudite. Il ne se rend pas service en expliquant qu'il n'avait pas eu voix au chapitre. Tandis que le candidat s'exclame : « *Choisissez quelqu'un que vous connaissez, choisissez quelqu'un avec qui vous soyez à l'aise* », un perturbateur lève une pancarte vengeresse sur l'affaire des avions. Spontanément, la salle met bon ordre à l'incident, mais elle n'est pas sûrement acquise à M. Mondale.

Quand vient son tour, M. Hart laisse bouche bée l'assistance, tant il exalte la défense de l'Etat d'Israël, qui n'est *pas seulement, dit-il*, celui des survivants du génocide, mais aussi un rempart contre l'avancée soviétique au Proche-Orient. On l'applaudit très fort, surtout lorsqu'il demande la démission de M. Weinberger, le secrétaire à la défense, connu pour ses sentiments pro-arabes, et lorsqu'il lance : « *Si les pays arabes modérés veulent nos armes et notre protection, qu'ils prennent alors place à la table de négociations avec Israël.* » 40 % des voix dans la poche de M. Hart ? Pas du tout, car, à la sortie, beaucoup affichent un scepticisme amusé (« *ma parole, il est plus juif que les juifs !* »). Entre deux démocrates également déguisés pour l'occasion en premier ministre israélien, la communauté juive va sans doute se partager, comme se partage l'ensemble de l'Amérique démocrate.

Ce n'est en tout cas pas le nombre de juifs venus apporter leur aide, quelques heures par jour ou à plein temps, qui fait la différence entre les quartiers généraux de MM. Hart et Mondale. Il y en a autant des deux côtés, et, si les différences sont frappantes, elles sont ailleurs.

Chez M. Hart, c'est en permanence le métro à l'heure de pointe. On s'agite, on court, on vibre, et des étudiants sérieux, qui feraient bonne figure à la Maison Blanche, côtoient, dans une inévitable pagaille, avocats et professeurs quadragénaires, militants écologistes et « wasp » (white anglo-saxon protestants).

Chez M. Mondale, il n'y a aucune pagaille, car la machine est parfaitement huilée. Plus de petits-bourgeois et moins de sectaires, moins d'étudiants et plus de quinquagénaires, pas « joggers » pour deux sous.

Un seul Noir

Chez l'un comme chez l'autre, il y a un seul Noir : la standardiste chez M. Mondale et un jeune professeur d'anglais chez M. Hart. Ce dernier n'aime pas l'ancien vice-président, car le tout n'est pas, à ses yeux, de vouloir assister les déshérités, mais d'assurer leur intégration à la société. Aucun doute pour lui : c'est M. Hart que M. Jackson choisira de soutenir à la convention, parce qu'il y a déjà tant de dirigeants noirs auprès de M. Mondale qu'il n'y aurait pas là de place pour lui.

Chez M. Hart, enfin, il y a plusieurs animateurs de mouvements homosexuels puissants à New-York, alors qu'ils ne sont, chez M. Mondale, que dans les fichiers. Les premiers ne ressemblent pas à M. Tout-le-monde. Les seconds portent costume trois-pièces et sont intégrés à l'appareil démocrate, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont vraiment admis.

Le « candidat des pauvres »

Un point commun pourtant aux deux quartiers généraux : ils sont installés tous deux dans de luxueux buildings de Manhattan (mitoyens de surcroît), tandis que M. Jackson a, lui, trouvé abri dans une espèce de vieux manoir délabré de la partie nord de Brooklyn. En vingt minutes de métro, on passe des gratte-ciel au tiers-monde.

Un jeune homme tout en muscles tient le standard avec l'ardeur d'un militant et l'expéditive courtoisie d'une secrétaire de direction. Des dames appliquées collent des enveloppes à un rythme infernal. Un vieil ouvrier blanc, retraité, égalise des piles de tracts et explique que, Jessie Jackson étant le « *candidat des pauvres* », il est le sien. Une mère de famille, visiblement vêtue de charité, vient, avec un enfant triste, proposer ses services.

Toute la campagne repose sur le charisme personnel de M. Jackson, qui, de coups d'éclat en discours-sermons, a fait passer un message simple : inscrivez-vous sur les listes électorales, votez et faites-vous entendre en vous donnant un porte-parole national.

« *Le temps est venu* », proclament les affiches, et c'est ce que tous répètent ici, chacun à sa manière. « *Reagan*, dit en riant un vieil excentrique, *qui a noyé sa pauvreté dans une religiosité confuse, est un type formidable : sans lui il n'y aurait pas eu de campagne Jackson.* » S'interrompant à chaque instant pour prendre à témoin ses « *frères* » et ses « *sœurs* », il explique que la communauté noire était un « *géant endormi* » qui maintenant s'éveille.

Plein de dossiers dans son attaché-case, l'assistant parlementaire des élus noirs de la Chambre des représentants de l'Etat de New-York affirme lui, avec une tranquillité ravie, que « *Jessie a déjà gagné, car il a mobilisé les gens et les a rassemblés pour les faire entrer dans le système politique* ». « *Le levier que nous n'avions pas*, ajoute un principal de collège, *est maintenant entre nos mains. Nous pourrons leur dire : 45 % des jeunes Noirs sont chômeurs, alors occupez-vous de ceux-là, autrement nos gens resteront chez eux et Reagan gagnera.* »

Inutile de demander pour qui M. Jackson fera finalement voter à la convention. La question est écartée, car on verra bien en juillet, répond-on avec agacement. En attendant, M. Jackson ne travaille pour personne d'autre que sa communauté (20 % de l'électorat démocrate new-yorkais).

L'erreur de M. Mondale

Piégé – encore qu'à moitié – par M. Mondale dans l'affaire de l'ambassade américaine en Israël, M. Hart a vite trouvé en Amérique centrale de quoi rendre la pareille. Au début du mois, lorsqu'il cherchait encore à reprendre l'offensive, l'ancien vice-président l'avait accusé d'être en politique étrangère « *naïf* » et gouverné par un sentiment de « *culpabilité* » né de la guerre du Vietnam. Il s'agissait pour M. Mondale d'essayer de briser l'image centriste du sénateur du Colorado en en faisant un étudiant « radical » des années 60 mal dégrossi. L'objectif était pertinent, mais l'imprudence fatale, car elle a permis à M. Hart de rappeler dans chaque discours et message publicitaire qu'il combattit, lui, l'engagement vietnamien quand M. Mondale l'appuyait.

Aujourd'hui, rien n'a changé, ajoute le sénateur, en soulignant que son rival veut laisser des soldats américains au Honduras, qu'il ne rejetterait donc pas totalement la logique interventionniste de M. Reagan en Amérique centrale et s'apprêterait ainsi à « *mettre en danger des vies américaines* » pour la protection de quelque « *dictateur* ».

Dans ce pays, toujours hanté, on l'a encore vu récemment à Beyrouth, par le cauchemar vietnamien, le coup a durement porté. Ne pouvant pas se déjuger sur le Honduras, M. Mondale a dû confesser que le Vietnam avait été la « *pire erreur* » de sa vie, et juré qu'il ne laisserait que vraiment très peu d'hommes aux frontières du Nicaragua.

Troublé par ce tir de M. Hart, le *Village Voice*, l'hebdomadaire des intellectuels « progressistes » de New-York, a néanmoins décidé d'appeler à voter pour M. Mondale, estimant que son concurrent est trop soucieux de modernisation industrielle et pas assez de justice sociale.

Comme il y a deux gauches en France, il y a deux sortes de démocrates aux Etats-Unis. La différence est que ce n'est pas ici le congrès du parti qui arbitre, mais les simples électeurs, qui ont, avec la presse, tenté d'arracher à l'appareil le pouvoir de désigner les candidats aux élections. Ce processus favorise plus les coups bas que les vrais débats, mais la démocratie y trouve son compte, car il y a bien un choix à faire entre l'Etat-providence et le souci de rationalité à long terme ; entre deux générations aussi.

BERNARD GUETTA.

AFRIQUE

LA GUERRE CIVILE EN ANGOLA

« Personne ne peut remporter la victoire, il faut donc négocier »

nous déclare M. Savimbi, président de l'UNITA

Jamba (sud-est angolais). — Ce nom — qui signifie éléphant — ne figure sur aucune carte et il ne s'agit que d'un gros village dispersé à l'abri d'une forêt dégradée, à 150 kilomètres environ au nord de la frontière namibienne. Mais on devrait en entendre parler bien davantage dans les mois qui viennent, car c'est d'ici que Jonas Savimbi dirige, depuis 1979, avec un succès certain depuis quelque temps, la guérilla la plus surprenante de l'Afrique contemporaine.

Chassée de Luanda en juillet 1975, soit cinq mois avant l'indépendance de l'Angola, l'UNITA a refait surface, surtout depuis deux ans, en s'adossant à la Namibie et en bénéficiant, sans aucun doute, d'un appui logistique sud-africain. Ses partisans armés opèrent aujourd'hui sur les deux tiers du territoire angolais, y compris dans le nord, soit à plus de 1 000 kilomètres de Jamba, leur « *capitale provisoire* ». Cette fois, le président de l'UNITA, M. Savimbi, ne veut pas manquer le coche. Il veut éviter, le cas échéant, qu'un accord entre Pretoria et Luanda se réalise à ses dépens. Il veut, dans un premier temps, contraindre le régime du président Dos Santos à négocier avec lui.

Son raisonnement est simple. Une fois le retrait militaire sud-africain d'Angola terminé, ce qui devrait être le cas à la fin du mois d'avril, le MPLA, au pouvoir à Luanda, n'aura plus qu'une raison valable de maintenir une garnison cubaine sur le sol angolais : la guerre contre l'UNITA. Comme Américains et Sud-Africains lient le retrait de ces Cubains à la négociation de l'indépendance de la Namibie, il n'existe qu'une manière de rétablir la paix dans la région : un accord entre l'UNITA et le MPLA. « *L'UNITA*, a déclaré, vendredi 30 mars, M. Savimbi, *cherchera par tous les moyens le dialogue avec le MPLA pour mettre fin à la guerre civile qui ruine notre pays.* »

L'UNITA entend donc proposer, dans un premier temps, la formation d'un « *gouvernement d'union nationale de transition* », qui sera apparemment chargé, le moment venu, d'organiser des élections. Elle s'adressera, pour y parvenir, aux Etats membres de l'Organisation de l'unité africaine — un bon tiers d'entre eux lui sont déjà favorables — et entreprendra une campagne d'information. Mais si cet appel n'est pas entendu, elle changera de tactique sur le terrain, abandonnant « *la guerre de la brousse et des routes* » pour attaquer « *les grandes villes* ».

De solides appuis

A ce propos, précise une déclaration du comité central de l'UNITA, lue vendredi par Jonas Savimbi à l'occasion d'un défilé militaire, l'attaque, le 25 mars, de la ville côtière de Sumbe (Novo-Redondo), à mi-chemin entre Luanda et Benguela, doit être interprétée comme un « prélude ».

Savimbi craindrait-il que ses amis sud-africains et les Américains soient prêts à le lâcher au cas où

De notre envoyé spécial

Luanda leur ferait de sérieuses concessions ? Il s'en défend. « *Je n'ai aucune preuve*, nous a-t-il répondu, *qu'ils se préparent à le faire. Je tiens seulement à leur rappeler que je suis partie prenante de la négociation. Disons qu'il s'agit d'un aimable rappel.* » Il brosse, par ailleurs, un tableau de la situation nettement favorable à ses troupes. L'UNITA compte, en outre, de solides appuis sur le continent, à commencer par ceux, ouverts, du Maroc, de l'Égypte ou du Soudan, et ceux, plus discrets, d'une douzaine d'autres pays, sans parler de celui de l'Afrique du Sud. Elle a ses ressources propres : en 1983, l'exploitation de diamants sous son contrôle lui aurait rapporté une trentaine de millions de francs et celle des forêts, près de 4 millions de francs. Mais pourrait-elle survivre à une rupture avec Pretoria et, dans la foulée, avec Washington ?

Son profil n'a rien à voir avec l'image désormais classique d'un mouvement de libération du tiers-monde, avec des guérilleros aux tenues disparates et à l'équipement toujours hétéroclite, sans insignes et souvent sans grands moyens. Jamba se veut le quartier général d'une petite armée disciplinée et hiérarchisée, qui serait forte — selon différents témoignages indépendants — de quelque trente mille hommes et dont le commandant en chef, le général de division Savimbi, est assisté de quatre généraux de brigade et d'un nombre plus conséquent de colonels qui ont reçu une formation militaire dans des pays amis. Ici, tout est impeccable.

Les uniformes sont nets. Les ordonnances se présentent au garde-à-vous. Au mess des officiers, les serveurs affichent nœud papillon noir et chemisette blanche. Les repas, arrosés d'un « gros rouge » sud-africain et de bière, sont copieux. Le briefing militaire est donné par deux officiers supérieurs devant trois cartes opérationnelles précises. Les combats de la veille sont expliqués. Visiblement, l'UNITA dispose d'un système moderne de communications qui lui permet de contacter ses unités sur le terrain ou d'envoyer, sans délai, des messages à Pretoria et en Europe occidentale.

Dans les environs de Jamba, la forêt abrite des écoles, des hôpitaux de brousse et trois centres agricoles. Un complexe d'ateliers assure l'entretien de centaines de véhicules, le plus souvent récupérés sur l'ennemi. Aucune monnaie ne circule dans la région. Mais les habitants — qui se sont réfugiés dans cette zone tranquille, bien protégée par son excentricité et, également, par des batteries de SAM-7 et des canons antiaériens — reçoivent des rations alimentaires et des lots de vêtements. Les soins sont gratuits. L'essence ne manque pas. Toutes les installations sont alimentées en électricité par des groupes électrogènes. Des pompes à essence assurent l'approvisionnement en eau. La bibliothèque locale est bien fournie. Tout un personnel militarisé, apparemment motivé, obéit au doigt et à l'œil.

Il est possible que toute la zone soit hors de portée des Mig de la chasse angolaise, puisque les avions au service de l'UNITA se posent en plein jour à Likua, une ancienne piste pour chasseurs de gibier, qui se trouve à environ 150 kilomètres au nord-ouest de Jamba.

« Un socialisme à la Senghor »

Jonas Savimbi semble se comporter aujourd'hui comme s'il était temps de reccueillir les dividendes des succès que ses hommes ont remporté sur le terrain. « *Voilà huit ans que nous nous battons. Personne ne peut remporter la victoire, il faut donc négocier* », a-t-il également déclaré vendredi, tout en ajoutant que des contacts avaient déjà eu lieu avec le MPLA — « *dont le comité central est, en majorité, favorable à la négociation* » — mais que ce n'était pas le moment d'en livrer les détails.

« *En neuf ans, le MPLA a fait la preuve de son incapacité à gouverner* », nous a-t-il déclaré après avoir reçu, pendant deux heures, une vingtaine de journalistes, dont douze rédacteurs en chef de publications sud-africaines, venus de leur côté de Pretoria. Au « marxisme-léninisme » affiché par le MPLA, l'UNITA entend donc offrir aujourd'hui une alternative libérale — « *un socialisme à la Senghor* », dit Savimbi. Des portraits géants de l'académicien, de Nasser et de Nkrumah ornaient d'ailleurs le terre-plein où les troupes de l'UNITA ont défilé vendredi dans un ordre pratiquement parfait.

Savimbi n'a pas encore la cinquantaine. Ce « *vieux* » barbu, qui parle couramment le français et l'anglais, a un charisme et des talents d'orateur connus en Afrique. Il a renouvelé son état-major et il prouve, en ce moment, qu'il est bon organisateur. Il semble être également un habile diplomate, utilisant, s'il le faut, les étrangers capturés par ses troupes *(voir ci-contre)* pour décourager plusieurs Etats, notamment occidentaux, d'aider ses adversaires angolais. Mais la partie n'est pas pour autant gagnée d'avance.

Tout le monde s'accorde pour juger que l'UNITA conservera son agressivité après le retrait sud-africain du sud angolais, à condition qu'elle puisse continuer à s'approvisionner à l'extérieur. Un bon nombre des armes qu'elle utilise ont été prises sur l'adversaire et plusieurs milliers de ses soldats opèrent, en ce moment-même, dans le nord-est, dans le centre et même dans la région de Luanda. Cet élan pourrait-il se briser du jour au lendemain ? On peut en douter. Sur un drapeau vert et rouge, le coq de l'UNITA chante en regardant le soleil se lever. « *Voilà vingt-six ans que je lutte* », aime rappeler Savimbi. Il n'est sûrement pas au bout de ses peines. Mais on aurait tort, pour autant, de tenir pour quantité négligeable un mouvement qui a marqué pas mal de points ces dernières années.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

Plus de deux cents otages ?

Jamba. — Sont-ils plus de deux cents ? « *Peut-être,* répond en souriant M. Savimbi. *Mais je vais tous les relâcher, sauf les seize Britanniques.* »

Au défilé du vendredi 30 mars, plus de cent trente otages sont présents, assis sur des bancs, juste à côté de la tribune officielle réservée aux dirigeants de l'UNITA. Les enfants — souvent des métis angolo-portugais âgés de cinq à dix ans, aux cheveux blonds et au teint mat, — sont au premier rang. Il y a des religieuses, dont une Japonaise, des prêtres brésiliens, un Yougoslave, quinze Philippins...

Assis au dernier rang, M. Alexander Ivan, l'un des vingt Tchéco- slovaques détenus depuis plus d'un an, se dit « *désespéré* ». Il ignore encore qu'un vice-ministre est venu de Prague jusqu'à Jamba négocier sa libération et celle de ses compagnons. « *Les Tchéco- slovaques ont fait un effort ; ils ont été corrects* », nous expliquera plus tard M. Savimbi. Ivan ne le sait pas. Il a été bien traité mais il a dû subir une opération — une hernie — et son cœur n'est pas solide. Lui-même et ses compatriotes sont détenus *incommunicado*. Le dernier courrier, dit-il, leur a été transmis en décembre. Ils n'ont pas revu de représentants du CICR (Comité international de la Croix-Rouge de Genève) depuis septembre. Ils n'ont pas de radio. Ils sont, nous dit M. Ivan, « *franchement découragés* ».

Le dernier « arrivage » d'otages a eu lieu deux jours plus tôt, le 28 mars. Seize Britanniques, un Yougoslave, quinze Philippins, ainsi que quarante-trois Portugais ont été ramenés de Kafunfu, une mine de diamants du nord-est angolais, où ils ont été capturés le 23 février. Ils ont fait 500 kilomètres à pied sous la garde des combattants de l'UNITA, dont l'attitude a été, disent-ils, « *amicale* ». Après

De notre envoyé spécial

trente-deux jours de marche — une quinzaine de kilomètres par jour, — ils ont effectué le reste du parcours dans des camions de fabrication soviétique. « *Nous avons fait de dix-sept heures à vingt-trois heures de route par jour* », raconte M. Robert Jones, un administrateur de trente-six ans travaillant pour une filiale de la compagnie sud-africaine American. Ses compagnons d'infortune, tous apparemment en bonne santé, l'ont choisi comme porte-parole.

Parmi ces employés figurent des géologues et des ingénieurs, âgés de trente à soixante ans. Ignoraient-ils la menace qui pesait sur la mine ? « *Une attaque était possible et il y avait eu une alerte, quelques jours plus tôt, un pilote d'hélicoptère angolais ayant repéré des éléments de l'UNITA dans le secteur. Mais les forces de sécurité angolaises ont jugé qu'il s'agissait d'une fausse alerte et, auparavant, notre ambassadeur à Luanda était venu nous garantir que notre sécurité n'était pas menacée* », explique M. Jones.

Le refus de Londres

Pourtant, ajoute-t-il, l'UNITA les avait avertis — la première fois dès juillet 1983 — qu'une attaque aurait lieu. « *Ils ont pris Kafunfu à 5 heures du matin. En quinze minutes, l'affaire a été réglée. Il n'y a pratiquement pas eu de résistance. Ils étaient parfaitement renseignés et connaissaient nos maisons* », raconte-t-il. Il y a eu cependant « *quelques erreurs* » : huit Philippins auraient été tués parce que les soldats de l'UNITA — de quatre à cinq cents hommes — ignoraient que leurs maisons étaient occupées par des « *expatriés* ».

Dès leur arrivée à Jamba, les Britanniques ont été reçus par M. Savimbi, qui leur a déclaré qu'ils seraient les seuls à ne pas être relâchés parce que Londres a refusé de négocier leur libération. « *Je ne demande pas au gouvernement de Mme Thatcher de me reconnaître,* nous a dit le président de l'UNITA, *mais simplement d'admettre la réalité angolaise, comme le font la France ou les Etats-Unis.* » « *Il serait temps que notre gouvernement se remue un peu et comprenne ce qui se passe ici* », nous a déclaré, de son côté, M. Jones, visiblement décontenancé par l'attitude du Foreign Office.

A l'exception des Tchécoslovaques, tenus à l'écart, les otages étrangers de l'UNITA sont détenus dans des conditions très souples. Ils disposent de radios et sont correctement nourris et logés. « *Avec les bénéfices du pétrole ou du diamant exploités par des étrangers, le MPLA paie ses garnisons cubaines. Je ne peux pas le laisser faire, et il serait bon que les sociétés comme Elf-Aquitaine cessent au moins de faire campagne contre nous. Ce n'est pas une menace, mais un rappel, et les gens de bon sens devraient en tenir compte* », nous dira M. Savimbi.

Les otages s'en iront donc vraisemblablement par le premier avion du CICR, à l'exception des Britanniques, qui attendront que Mme Thatcher fasse, à son tour, un « effort » en direction de Jamba. Entre-temps, quatre Bulgares et dix Portugais ont été enlevés à Sumbe, le 25 mars. Ils font, en ce moment, route sur la « capitale provisoire » de l'UNITA. Le « rappel » de M. Savimbi à Elf-Aquitaine mérite d'autant plus d'être écouté que les troupes de l'UNITA se sont nettement rapprochées, ces dernières semaines, des installations de la société française au nord de Luanda...

J.-C. P.

Zimbabwe

UN RELIGIEUX ACCUSE LES FORCES DE SÉCURITÉ DE « GÉNOCIDE » AU MATABELELAND

Un prêtre catholique, le RP John Gough, a accusé, dimanche 1er avril, les troupes gouvernementales de se livrer à un « *génocide* » au Matabeleland (est du Zimbabwe), où les forces de sécurité se livreraient, selon lui, à des « *atrocités* » sous le couvert de la lutte contre des dissidents, qui sont d'anciens partisans de M. Nkomo, chef de l'opposition.

Au cours d'un sermon prononcé à la cathédrale de Harare, le RP Gough a déclaré que des « *nourrissons étaient jetés dans de l'eau bouillante* » et que des « *gens étaient enterrés jusqu'au cou puis exécutés* ». « *L'assassinat est pratiqué au Matabeleland d'une façon que nous n'avions jamais connue auparavant* », a-t-il ajouté. Il a annoncé que les sept évêques catholiques du pays allaient publier une déclaration sur cette situation « *horrifiante* ». En 1983, les évêques catholiques avaient déjà dénoncé des atrocités commises par les forces de sécurité au Matabeleland. — *(UPI.)*

Réconciliation franco-gabonaise

(Suite de la première page.)

Mettant en cause « *certaines personnalités du PS* », le chef de l'Etat gabonais indique qu'il donnera à M. Mauroy et à M. Mitterrand les noms de personnalités françaises qui financent le MORENA (Mouvement de redressement national) (1), et assure : « *C'est un service officiel français qui finance aussi la publication d'un livre contre ma personne.* » Le président gabonais lance aussi des menaces concernant la présence des coopérants français dans son pays (ce qu'il avait déjà fait en janvier 1983), affirmant : « *Si le gouvernement de votre pays continue à m'embêter, il faudra faire le bon choix (...), regarder les extrêmes socialistes (...), si cette tendance, qui insulte le Gabon, prévaut en France, je dirai aux Français de rentrer chez eux pour chercher du travail.* »

Samedi 31 mars, l'accueil de M. Mauroy à Libreville par le premier ministre, M. Léon Mebiane, avait été cordial. Vers 17 heures, MM. Mauroy et Bongo se sont entretenus au palais présidentiel. A cette occasion, le chef de l'Etat gabonais a expliqué qu'il trouve normal qu'on critique sa politique, mais qu'il n'accepte pas que l'on mette en cause sa vie privée. Il s'est d'autre part insurgé contre l'émission Résistances, diffusée par Antenne 2, estimant que des gens (le MORENA), qui ne représentent, selon lui, pas grand-chose, ne devraient pas avoir un accès si facile aux médias audiovisuels, et a laissé entendre qu'ils ne pouvaient le faire qu'avec l'autorisation, voire le soutien, des autorités françaises. M. Mauroy lui a répondu qu'il était fier qu'une législation permette aux associations (en l'espèce le MORENA) d'exister sans l'autorisation des autorités françaises et que cette liberté fait partie de la philosophie de la gauche.

Incident avec UTA

Il a, d'autre part, insisté sur la liberté de la presse, soulignant que le gouvernement de la gauche a renoncé à intervenir dans les médias. Bref, le « dialogue » était engagé. A l'issue de cet entretien, M. Mauroy s'est rendu à l'ambassade de France où était organisée une réception avec la communauté française qui, bien que majoritairement favorable à l'opposition, a réservé un accueil relativement chaleureux au premier ministre.

C'est dans les jardins de l'ambassade qu'a eu lieu un incident entre M. Mauroy et le représentant local d'UTA, à propos de l'avion personnel du président Bongo, dont l'équipage est « loué » par UTA. Au moment de repartir de Conakry, où il s'était rendu aux obsèques du président Sekou Touré, M. Bongo s'est vu signifier un refus de décoller par le commandant de bord, celui-ci arguant qu'il avait dépassé — de neuf minutes — son temps syndical de six heures. Malgré la fureur du président gabonais, l'avion n'est pas parti. M. Bongo a dû alerter les autorités guinéennes, qui ont mis à sa disposition un avion d'Air Guinée, celui-ci le ramenant à Libreville à 3 heures du matin au lieu de 23 heures. Selon toute vraisemblance, le chef de l'Etat gabonais avait parlé de cet incident à M. Mauroy au cours de leur entretien en tête-à-tête. Aussi est-ce en termes vifs que le premier ministre a déclaré au responsable d'UTA : « *J'ai immédiatement fait téléphoner à votre président pour obtenir des explications. Il faut rappeler à l'ordre ceux qui ne se conduisent pas correctement. Tant pis si vous perdez le contrat. Pour neuf minutes, c'est inacceptable !* »

A la suite de cet incident, un certain climat d'incertitude quant au bon déroulement de la visite de M. Mauroy s'était installé. Mais la journée de dimanche a montré que celui-ci ne pèserait pas sur le résultat final. A l'occasion d'un toast prononcé au cours du déjeuner, M. Bongo a assuré que les « *incompréhensions* » entre les deux capitales étaient « *déjà terminées* » et que la coopération allait se renforcer. Affirmant ainsi que « *les détracteurs de l'action gabonaise et française en auraient pour leur compte* », il a ajouté à l'attention des journalistes présents : « *Le quatrième pouvoir est là. Ils vont déformer tout ce que j'aurai dit. Ils le font pour vendre leur papier et arrondir leurs fins de mois !* ».

M. Mauroy a notamment annoncé que la visite du président gabonais en France devrait avoir lieu en septembre prochain et que, d'ici-là, tous les dossiers en suspens entre les deux pays seront réglés. Parlant ensuite des « *problèmes plus particuliers* » qui ont entraîné le « *courroux* » de M. Bongo, le premier ministre a souligné que le gouvernement français n'en porte « *aucune responsbilité* », n'en ayant pas été « *à l'initiative* ». Il a ajouté : « *Il est souhaitable que les relations franco-gabonaises ne soient pas entravées par des initiatives personnelles.* »

Mme Michème Cotta, présidente de la Haute Autorité de l'audiovisuelle, qui assistait à ce déjeuner, devait être reçue dimanche par M. Bongo à la demande de celui-ci. Avec d'autres problèmes d'ordre technique relatifs notamment à la retransmission au Gabon d'émissions de la télévision française, l'affaire du magazine *Résistances* devait être évoquée. A l'issue de ce déjeuner au palais présidentiel, la délégation française s'est rendue à Franceville et à Mounana, où elle a visité des exploitations minières.

L' « après-pétrole »

Le séjour de M. Mauroy a permis de faire avancer un certain nombre de dossiers. Celui de la centrale nucléaire est déjà ancien puisque, lors de la visite qu'il a effectuée au Gabon en janvier 1983, M. Mitterrand, sans opposer un refus explicite, avait insisté sur la longueur des « *études nécessaires* ». Le Gabon souhaite en effet que la France lui livre une centrale de 300 mégawatts (coût : 5 milliards de francs), alors même qu'une telle unité produirait le double de la consommation d'électricité actuelle de Libreville (l'ensemble de la puissance électrique du Gabon atteint environ 300 mégawatts). Une étude avait été effectuée par la SOFRATOM et remise en décembre 1983 aux autorités gabonaises. Elle concluait négativement quant à l'intérêt de construire une centrale nucléaire au Gabon, où des investissements pour la construction de réseaux hydro-électriques étaient mieux adaptés, compte tenu des besoins du pays. Il était clair que la France ne souhaitait pas s'engager dans cette affaire. De son côté, le président Bongo en faisant l'une des conditions essentielles de l'amélioration des rapports franco-gabonais et mettait en avant la nécessité de prévoir l' « après-pétrole ». De plus, il n'est pas anodin à ses yeux que le Gabon soit le premier pays d'Afrique noire à avoir une centrale nucléaire.

Au cours des entretiens qu'il a eus avec M. Bongo, le premier ministre a annoncé que le gouvernement français n'a « *aucune objection de principe* » pour la construction de cette centrale et que, si le Gabon veut en faire l'acquisition, c'est « *un problème de souveraineté* ». Après une étude de site, la France serait prête à vendre au Gabon un réacteur d'essai (qui permet de se familiariser avec la technologie nucléaire), dont le coût serait d'environ 200 millions de francs

Plusieurs autres dossiers étaient en litige. Selon la partie française, un accord est intervenu sur les points suivants :

Ferro-manganèse. La délégation s'est engagée à ce que la France accroisse régulièrement le volume du ferro-manganèse gabonais qu'elle importe.

Air-Gabon. Concernant le déficit de la compagnie aérienne gabonaise, la France, qui en est actionnaire à 25 %, a déjà souscrit la première tranche d'une augmentation de capital. Pour la seconde, elle estime nécessaire que soient prises préalablement des mesures pour améliorer la gestion de la société, qui est mauvaise (ce que les Gabonais ont reconnu) ; transport des coopérants, la délégation française a donné un « accord de principe » pour permettre à Air Gabon d'assurer le transport de la moitié des coopérants (jusque-là ceux-ci étaient transportés par les compagnies françaises, alors que l'Etat gabonais paie la moitié des frais).

Aéroport de Libreville. Avant de construire un nouvel aéroport, les Gabonais entendent rénover celui qui existe et, pour cela faire appel à une entreprise française ; UTA : M. Bongo s'est déclaré mécontent que la compagnie n'ait pas respecté ses contrats avec lui (incident du pilote). Aussi, pour « punir » UTA, envisage-t-il de passer un accord avec... Air France.

Les relations franco-gabonaises ont donc pris un nouveau départ. Jusqu'à quand ? Dès lors que, comme l'a souligné M. Mauroy, le gouvernement français ne peut et ne veut empêcher la presse d'écrire ce que bon lui semble, il est à craindre que, à terme, de nouveaux « malentendus » entre Paris et Libreville surgissent. Et, si le président Bongo ne supporte pas que l'on critique sa vie privée ainsi que sa famille, comment empêcher à l'avenir ce que le premier ministre nomme des « mises en cause souvent excessives » dès lors que les affaires de famille de M. Bongo recoupent les affaires de l'État gabonais ?

LAURENT ZECCHINI.

(1) Le 26 novembre 1982, treize des trente-sept opposants au régime du président Bongo, pour la plupart membres du MORENA, avaient été condamnés à vingt ans de travaux forcés. Leur « crime » essentiel était d'avoir distribué des tracts très hostiles au président. Les peines avaient été réduites par le président Bongo en mars 1983 et mars 1984 (*le Monde* du 7 mars).





Le Monde

politique

Le déclin du PCF dans l'opinion

(Suite de la première page.)

Le « communisme municipal », qui avait tenu bon après le premier grand recul de 1958, sort affaibli de l'année qui vient de s'écouler. Enfin, les premiers sondages en vue des prochaines élections européennes placent le PC à un niveau fort modeste : entre 12 et 14 % des suffrages. Certes, en deux mois de campagne, le parti peut espérer mobiliser ses troupes, comme il l'a déjà fait dans le passé. Mais la simple réédition du score de M. Marchais apparaîtrait aujourd'hui comme un succès.

Auprès de l'ensemble des Français, l'image du Parti communiste s'est encore dégradée. Depuis plus de dix ans, la SOFRES mesure chaque mois sa cote de popularité et celle de son secrétaire général. Si l'on examine la moyenne annuelle de ces enquêtes *(tableau 1)*, le verdict des chiffres est sans appel. Sur le plan de l'opinion, l'année 1983 est la plus mauvaise de toutes. En décembre dernier — chiffres confirmés en février 1984, — le PC a battu tous ses records d'impopularité avec 18 % seulement de bonnes opinions et 71 % de mauvaises, dépassant les scores enregistrés après la rupture du programme commun ou l'invasion de l'Afghanistan. Quant à M. Marchais, avec des chiffres de 14 % et 16 %, il a battu à onze reprises depuis mai 1982 le score le plus bas qu'il avait jamais atteint : 17 % en février 1980 après son intervention télévisée en direct de Moscou sur l'Afghanistan et 17 % à nouveau en février 1981, à deux mois de l'échec du 26 avril.

Dernier élément qui témoigne de la montée d'un rejet à l'égard du PC : 58 % des Français, selon une enquête *le Point*-SOFRES de décembre 1983, déclarent qu'ils ne voteraient en aucun cas en sa faveur. Le pourcentage est en hausse de 12 points par rapport à une enquête similaire réalisée en 1979, et il est supérieur à l'hostilité suscitée par le Front national (52 %). Parmi les sympathisants du PS — son allié au gouvernement ! — le taux de rejet est passé de 35 % à 46 %.

Cet affaiblissement est-il dû aux difficultés actuelles de la gauche, dont souffre davantage encore le Parti socialiste ? Sans doute, mais il faut noter qu'au temps de l'état de grâce, en 1981-1982, ni l'audience ni l'image du PC ne s'étaient redressées. Si les communistes tirent si peu profit de leur participation, c'est sans doute qu'ils ne se sont pas encore attaqués aux causes profondes de leur déclin — celles-là mêmes qui expliquent, au fond des choses, le grand recul du printemps 1981. Sous bénéfice d'inventaire, on peut en énumérer au moins quatre (2) :

1) La dégradation de l'image de l'Union soviétique : depuis une dizaine d'années, l'image de l'URSS auprès de l'opinion française s'est véritablement effondrée. Et cela dans tous les domaines, qu'il s'agisse du bilan économique et social, des libertés, de l'attachement à la paix ou du respect de l'indépendance de ses alliés. En 1972, 62 % des électeurs communistes et 40 % des socialistes jugeaient positif *« le bilan du système socialiste tel qu'il fonctionne en URSS et dans les démocraties populaires »*. En 1982, ces pourcentages sont tombés respectivement à 35 % — un électeur communiste sur trois ! — et 15 %.

2) La perte de prestige du marxisme : interrogés sur leurs références idéologiques, les Français classent en dernier le marxisme (après l'extrême droite), avec seulement 6 % de jugements positifs et 70 % de négatifs. Au sein de l'électorat communiste lui-même, les opinions positives sont minoritaires : 36 % contre 41 % !

3) L'affaiblissement de la conscience ouvrière. Selon les enquêtes de la SOFRES réalisées pour *l'Expansion* en 1976 et 1983, le pourcentage de Français qui ont le sentiment d'appartenir à la classe ouvrière est en net recul. En sept ans, il est passé de 27 à 22 %. Parmi les ouvriers eux-mêmes, il a diminué de neuf points, et parmi les employés de huit. Plus frappant encore : alors qu'en 1976 les Français croyaient — à tort — que la classe ouvrière était la catégorie sociale qui augmentait le plus, en 1983 ce sentiment s'est renversé, massivement au profit des classes moyennes. « Parti de la classe ouvrière », le PC subit ainsi un « vieillissement sociologique », faute d'avoir su répondre aux problèmes et aux aspirations des couches moyennes salariées. Il ne se trouve plus que 9 % de Français pour citer le PC comme parti le plus capable de défendre leurs intérêts. Parmi les cadres moyens et les employés, le pourcentage est de 6 %...

4) *Le manque de crédibilité des propositions économiques :* parti *au* gouvernement, le PC n'est pas encore un parti *de* gouvernement, dans la mesure où ses propositions paraissent le plus souvent irréalistes ; 61 % des Français se prononcent contre des mesures de protectionnisme ; 50 % des salariés du secteur public jugent qu'en matière de limitation de salaires *« le gouvernement doit tenir bon et maintenir sa position »* ; 55 % des Français ne croient pas qu'on puisse arriver aux trente-cinq heures sans diminution de salaire ; enfin, 20 % seulement jugent que, pour combattre le chômage, il serait efficace de créer des emplois nouveaux dans la fonction publique.

Puisqu'il tire si peu profit de sa participation, le PC a-t-il intérêt au départ ? Les récentes décisions du gouvernement sur la sidérurgie posent cette question avec une acuité nouvelle.

Dans la perspective d'un retrait, on relève la distanciation de plus en plus grande de l'électorat communiste à l'égard de l'action gouvernementale. La proportion des « satisfaits » a diminué et est tombée en deçà des 50 %. Sur les principaux points de politique étrangère (action au Tchad, installation des Pershing) ou de politique économique (modernisation industrielle, mesures sur les salaires), l'électorat communiste se place en opposant à la politique actuelle. Selon un récent sondage de la SOFRES, la proportion d'électeurs communistes prêts à faire grève ou à manifester pour leurs revendications est de 70 %, contre 47 % au RPR, 39 % à l'UDF et 37 % au Parti socialiste.

Pourtant, en choisissant le départ, le PC courrait le risque d'accélérer son déclin plutôt que de l'enrayer. Toutes les enquêtes d'opinion depuis 1981 montrent l'attachement profond des électeurs du PC à la participation. En octobre dernier, 87 % des communistes exprimaient le souhait que leur parti reste au gouvernement *« jusqu'à la fin du septennat de M. Mitterrand »*. Tout se passe comme si, dans les mentalités communistes, la participation était un sujet de fierté, l'expression d'une reconnaissance après tant et tant d'années d'exclusion du jeu politique.

Un deuxième élément ne plaide pas en faveur d'un départ rapide : la division croissante de l'électorat communiste (tableau 2). Naguère, le PC était réputé pour la cohésion de son électorat. Ce phénomène tend de plus en plus à disparaître. L'électorat communiste se divise souvent en deux parts égales, tant sur l'image de M. Mitterrand que sur les problèmes économiques, le monopole de la télévision, l'enseignement privé ou l'évolution des mœurs.

En d'autres termes, l'électorat communiste est aujourd'hui fragile et susceptible d'éclater si la direction du parti apparaît comme la responsable d'une rupture avec les socialistes. Un risque difficile à courir à deux mois des élections européennes. Pour se donner les moyens du renouveau, il ne suffira pas aux communistes de guetter le moment favorable pour recueillir leur part des « déçus du socialisme ». Tôt ou tard, ils devront s'attaquer aux causes profondes de leur déclin.

JÉROME JAFFRÉ.

(2) Pour un examen plus complet de ces enquêtes, le lecteur intéressé pourra se reporter à SOFRES, *Opinion publique 1984*, éditions Gallimard.

L'ÉVOLUTION DE LA POPULARITÉ DU PARTI COMMUNISTE ET DE GEORGES MARCHAIS AUPRÈS DE L'ENSEMBLE DES FRANÇAIS

(Moyenne annuelle des enquêtes)

	ONT DU PARTI COMMUNISTE			Écart bonnes/mauvaises opinions	Souhaitent voir jouer un rôle important à G. MARCHAIS
	Une bonne opinion	Une mauvaise opinion	Sans opinion		
1973	33	48	19	— 15	—
1974	37	47	16	— 10	31
1975	30	54	16	— 24	24
1976	31	50	19	— 19	26
1977	30	55	15	— 25	28
1978	29	58	13	— 29	26
1979	28	58	14	— 30	25
1980	23	63	14	— 40	20
1981	25	62	13	— 37	23
1982	24	64	12	— 40	18
1983	21	66	13	— 45	16

Source : Baromètre mensuel *Figaro* (puis *le Figaro Magazine*)-SOFRES.

LES DIVISIONS INTERNES DE L'ÉLECTORAT COMMUNISTE

Sur 100 sympathisants du parti communiste

Eprouvent beaucoup ou assez de sympathie pour F. Mitterrand 48
En éprouvent peu ou pas du tout 44

Sont satisfaits ou déçus de l'action de F. Mitterrand
Satisfaits 42
Déçus 41

Souhaitent le maintien ou l'abandon de la politique de rigueur
Le maintien 49
L'abandon 41

Acceptent la modernisation industrielle ou y sont hostiles
Acceptent 42
Y sont hostiles 52

Souhaitent la fermeture des frontières ou le maintien du libre-échange
Pour la fermeture 46
Pour le libre-échange 44

Pensent que la libéralisation des mœurs et le relâchement de la famille sont
Une bonne chose 45
Une mauvaise chose 47

(*) *Source :* Enquêtes SOFRES, décembre 1983-mars 1984.

FAVORABLES OU OPPOSÉS A :	Fav.	Opp.
La réduction de l'intervention de l'Etat dans la vie économique	40	45
La diminution du déficit budgétaire en réduisant les dépenses (embauche de fonctionnaires)	45	40
La limitation à 50 % du taux maximum de l'impôt	40	52
La suppression du monopole de la TV	48	47
L'aide de l'Etat à l'enseignement privé	51	45
La réduction à cinq ans du mandat présidentiel	47	43

Propos et débats

M. Charzat : deux ans pour réussir

M. Michel Charzat, membre du secrétariat national du PS, chargé des entreprises publiques, qui commentait le lundi 2 avril, le plan sidérurgique adopté par le gouvernement, a affirmé que la politique de modernisation « privilégie l'avenir » *et* « est la seule politique possible ». « Le PS, *a-t-il ajouté,* soutient la politique de modernisation du gouvernement, mais il rappelle que la modernisation ne peut pas et ne doit pas se faire contre les travailleurs et contre l'emploi. » *Après avoir affirmé que ces mesures* « peuvent et doivent être une chance de renouveau pour les secteurs et les régions concernés », *il a indiqué que le plan gouvernemental a* « deux ans pour réussir ». « En 1986, *a-t-il ajouté,* il sera possible d'apprécier si ce pari raisonnable a été tenu ».

Considérant qu'il faut « relativiser » *et* « ne pas dramatiser » *les démissions des groupes socialistes de l'Assemblée nationale et du Sénat, de quatre parlementaires du PS, il a expliqué que si* « la démission n'est pas forcément la meilleure solution », *il importe de juger ces actes à travers* « une mise en perspective dans le cadre régional ». *Il a, d'autre part, observé que* « M. Marchais s'est gardé de franchir le seuil de l'irréversible. Le problème de la cohésion de l'union de la gauche ne se pose pas, le vrai problème est celui du rapport de la gauche avec sa base sociale », *a-t-il ajouté.*

M. Defferre : école, police, sidérurgie

Interrogé par le Journal du dimanche, *daté du 1er avril, M. Gaston Defferre confirme la teneur de sa lettre à M. Louis Mermaz* (le Monde *du 30 mars)* : « La guerre scolaire est une mauvaise chose ; le gouvernement veut y mettre fin mais le système proposé non seulement n'y mettra pas fin, mais la prolongera. » *Après avoir indiqué qu'il avait également écrit au premier ministre, à M. Alain Savary* « et à tous ceux à qui je devais écrire », *le ministre de l'intérieur et de la décentralisation observe qu'il a passé* « dix-sept contrats d'association » *avec des établissements privés de Marseille :* « Je suis en règle, *affirme-t-il,* avec ma conscience de socialiste et de maire. »

Questionné sur l'existence d'un « ministre de l'intérieur bis » *à l'Elysée, M. Gilles Ménage, directeur adjoint du cabinet du président de la République, M. Defferre répond :* « Si le bruit est lancé (...), c'est parce qu'une fois de plus on veut atteindre le président de la République.

A propos des manifestations des sidérurgistes, M. Defferre affirme comprendre leur « colère, née du désespoir et du sentiment d'injustice » *et il précise que les sidérurgistes de Fos* « sont convaincus que ce n'est pas *[leur]* usine que l'on aurait dû fermer ». *Se refusant à commenter le choix du gouvernement, il note que Marseille* « est une ville pauvre (13 % de chômage) et que chaque fois que l'on aggrave cette pauvreté on porte un tort considérable *[à la ville]*, au département et à la région ».

M. Mauroy : dramatique

En visite au Gabon, M. Pierre Mauroy a déclaré le samedi 31 mars : « C'est dramatique pour celui *[comme lui]* qui a été élevé dans un village de sidérurgistes de prendre les mesures qui ont été adoptées sur la sidérurgie. »

Le PSU : avec les sidérurgistes

Le PSU « apporte tout son soutien » *à la journée d'action des sidérurgistes lorrains, ainsi qu'à leur marche sur Paris. Il a déclaré dans un communiqué :* « Le rétablissement de l'équilibre financier et de la compétitivité économique ne sauraient se substituer à la définition d'un *projet social novateur* (...) Un choix doit être fait d'urgence en faveur du développement régional, seul moyen de résister aux effets de la crise comme de maîtriser par la négociation collective les enjeux des profondes mutations industrielles auxquelles nous sommes confrontés. »

M. Mermaz : cohésion, sagesse, cohérence

« Le parti communiste n'a pas exactement les mêmes analyses que le parti socialiste », *a expliqué M. Louis Mermaz, dimanche 1er avril, au Forum de RMC, avant d'indiquer :* « La confrontation va donc se poursuivre (...) au niveau des idées. Je souhaite que finalement ce soit la cohésion, la sagesse, la cohérence, un sens profond de l'avenir qui l'emportent. » *Le président de l'Assemblée nationale s'est déclaré* « convaincu de la nécessité de l'union de la gauche ».

Après avoir noté que le plan sidérurgique du gouvernement est un plan « dur, mais dont il a expliqué la nécessité », *M. Mermaz a émis* « le souhait ardent » *que les parlementaires socialistes reviennent dans leur groupe.*

POLITIQUE

LA MAJORITÉ FACE AUX RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES

M. MITTERRAND : moderniser ou périr

Tout au long de sa visite aux Etats-Unis, M. Mitterrand n'a pas fait que défendre la politique économique de la France et tenter de lever les « malentendus » entre les milieux d'affaires américains et les socialistes français. Il a aussi observé la manière dont ce pays s'efforce de surmonter la crise qui frappe les pays industriels.

Ainsi, à Pittsburgh, région d'industrie lourde, il a vu *« la crise même de tant de régions d'Europe, des aciéries essoufflées, des mines de charbon qui ferment, des usines de textile et de chimie qui traînent »*. Cette région *« sinistrée »* était frappée, il y a trois ans, d'un taux de chômage qui atteignait près de 20 %. Depuis, le chômage a été diminué, a-t-il relevé, d'un tiers. Et la *« renaissance »* de la ville est due à un effort *« de modernisation, d'invention, à partir de nouveaux moyens d'enseignement, de recherche et de formation »*.

Devant les représentants d'une université étroitement liée au développement de la région et dont chaque étudiant — beaux-arts ou gestion industrielle — possède un micro-ordinateur, M. Mitterrand a expliqué, au travers de l'admiration exprimée pour ses interlocuteurs, son ambition : mettre *« de nouveaux outils scientifiques à la disposition des hommes pour les équiper, pour les sauver face à la montée si difficilement surmontable de la modernisation par les robots »*, tirer de la *« révolution technicienne une économie enfin féconde et bienfaisante »*.

En France, la politique de mutations industrielles provoque des *« taches »* de chômage, *« ici et là »*, a-t-il remarqué devant des hommes d'affaires, à New-York, en ajoutant qu'il convient de s'y attaquer par *« la formation et la modernisation »*. *« Moderniser plus tard que nos concurrents*, a-t-il dit, *c'est la certitude de l'échec. »*

Au cours de son voyage, le président de la République n'a cessé de répéter que *« l'orientation fondamentale de la France a été fixée »*, que la France *« est capable d'affronter la concurrence, à condition de se moderniser par la possession de l'arme maîtresse, l'électronique »*, et que, pour sa part, il mène *« la politique* [qu'il a] *le devoir de mener »*. En bref, comme il l'a dit devant le Congrès, *« la France aborde, comme jamais depuis un quart de siècle, les exigences de la compétition mondiale, et elle préfère le risque — le beau risque — de la modernité au confort — le faux confort — de l'immobilité »*.

Son discours, les illustrations concrètes qu'il donnait sur les objectifs d'assainissement de la gauche — inflation, déficit budgétaire, commerce extérieur, — paraissaient traduire l'analyse selon laquelle il n'y a pas deux politiques possibles pour faire face à la crise. Tout au plus la politique de la gauche, en France, se différencierait-elle de celle des autres grands pays industriels par son souci de justice sociale et le traitement original du chômage qu'elle met en œuvre.

Impopulaire, cette politique? *« C'est au moment où les Français auront à choisir que l'on verra qui est populaire, qui est impopulaire. Les Français reconnaîtront que le courage de leurs dirigeants est la meilleure façon de servir leurs intérêts »*, a dit M. Mitterrand à la télévision américaine.

M. MARCHAIS : une autre politique est-elle possible ? Nous répondons : oui

M. Georges Marchais a participé, samedi 31 mars, à Bezons (Val-d'Oise), à un banquet, organisé pour commémorer la fondation du journal *l'Humanité*, par Jean Jaurès, le 18 avril 1904. A cette occasion, le secrétaire général du PCF a souligné le *« mécontentement »*, la *« colère »*, l'*« exaspération »* provoquées, dans les régions concernées, par les décisions du gouvernement sur la sidérurgie. *« Personne ne peut s'en étonner*, a dit M. Marchais. *Et, pour ce qui nous concerne, nous comprenons, nous partageons ces sentiments. »*

Selon M. Marchais, les choix faits par le gouvernement constituent une *« erreur tragique »*, car *« les mesures décidées — qui se traduiraient, si les luttes des travailleurs n'en empêchaient pas la mise en œuvre, par des suppressions massives d'emplois et des fermetures de sites de production essentiels — ne régleraient aucun problème. Bien au contraire*, a-t-il dit, *supprimer, liquider, casser, cela veut dire affaiblir. Appliquée, hier, de façon systématique, cette politique a conduit aux lourds handicaps d'aujourd'hui ; elle en créerait de plus lourds encore demain. Elle aggraverait la crise. Il faut procéder à d'autres choix. »*

Le secrétaire général du PCF a observé : *« Pour justifier ces décisions, on invoque les nécessités de la modernisation. Nous l'avons souvent dit : moderniser, nous sommes pour, résolument ! Mais ce sont, précisément, des usines ultramodernes, à Gandrange, à Neuves-Maisons, à Longwy, à Fos, qu'on veut détruire ! Comment prétendre qu'on modernisera la sidérurgie en liquidant ses outils de pointe, qu'on la rendra plus forte en supprimant ses principaux atouts, qu'on parviendra à développer des secteurs nouveaux, telle l'électronique, sur un champ de ruines industriel ? Le croire serait une erreur tragique.*

» Moderniser, oui, il le faut ! Mais pour y réussir — c'est vrai pour la sidérurgie comme pour toutes les autres branches industrielles menacées — il n'est qu'une voie : il faut créer des emplois, il faut mettre en œuvre une politique de croissance, comme la gauche s'y est engagée. Est-ce possible ? Nous répondons : oui.

» Nous n'avons pas en vue, a précisé M. Marchais, en répondant ainsi, *une politique de croissance fondée sur la seule relance de la consommation. C'est une caricature de notre politique ! Nous voulons une croissance de la production — fondée sur la satisfaction des besoins du marché intérieur en matière d'équipements, de logements, de travaux publics, d'investissements industriels, et, naturellement, en matière de consommation — qui peut être développée en soutenant mieux qu'on ne le fait aujourd'hui le pouvoir d'achat des salaires, des retraites, des revenus des agriculteurs. De plus, il y a beaucoup de besoins dans le monde : les possibilités de coopération internationale encore inemployées sont considérables.*

» Et, de même, il est faux de prétendre que les moyens financiers d'une politique de croissance n'existent pas ! Il y a beaucoup d'argent en France : on peut utiliser le secteur nationalisé industriel et bancaire pour lutter contre les gigantesques gâchis financiers qui minent notre économie ; on peut prendre des mesures efficaces contre l'exportation des capitaux, la spéculation, l'évasion monétaire ; on peut augmenter l'impôt sur les grandes fortunes ; on peut diminuer le rendement exorbitant de l'emprunt Giscard.

» Ce ne sont pas là des solutions miracles : ce sont les mesures efficaces, correspondant à l'ampleur des problèmes posés, qu'il est maintenant indispensable de prendre si on veut, comme la gauche l'a proposé en 1981, améliorer réellement et durablement la situation économique de notre pays. »

Le secrétaire général du PCF a, néanmoins, précisé : *« Nous ne voulons rien d'autre que la mise en œuvre effective de la politique définie, à partir du choix des Français, par l'accord que nous avons conclu en 1981 avec le Parti socialiste et renouvelé le 1er décembre 1983. Nous sommes et nous resterons scrupuleusement fidèles à cet accord. Nous faisons et nous ferons tout pour que, en répondant à l'attente des Français, en apportant des solutions réelles aux problèmes posés, la gauche réussisse. Notre solidarité totale avec les travailleuses et les travailleurs en lutte, outre qu'elle répond à la raison d'être de notre parti, procède de ce souci permanent. »*

La recherche d'une autre consécration

(Suite de la première page.)

Il fallut, alors, décider des changements de cap, se séparer d'hommes incarnant des choix non retenus, revenir sur des promesses imprudentes, réviser un système de pensée. Nous en sommes là : à la mi-temps d'un septennat, dans le court moment où il est encore possible de s'interroger sur les fautes commises, les joueurs, la tactique, afin de s'adapter au terrain et à la tournure du match, fût-ce en indisposant les supporters.

Ce n'est qu'une image. La réalité est plus compliquée, car il ne s'agit pas seulement de savoir dans quelle mesure la gauche — et plus particulièrement la gauche socialiste — doit consentir à gouverner autrement qu'elle ne l'avait envisagé et dit. Cela lui est déjà arrivé dans le passé et son crédit n'y a pas, au contraire, gagné. La véritable preuve à fournir est celle d'une gestion différente, plutôt meilleure, des affaires publiques sans qu'elle implique soit un reniement, soit un changement des règles du jeu démocratique sur lesquelles se fonde le consensus national. Plus qu'une preuve à donner, c'est un épreuve historique à subir.

Un décalage

La consécration électorale a donné à la gauche une légitimité qui ne lui est pas sérieusement contestée. Le vrai procès qui lui est fait est celui de son incompétence, et, au fil de son action, elle s'est attiré deux autres griefs : elle est accusée de renforcer l'emprise de l'Etat — bien que les nationalisations aient eu pour pendant la décentralisation des pouvoirs publics — et de mettre en cause des libertés fondamentales en matière d'éducation et d'information. Si excessifs et injustes que soient ces griefs, ils ont un puissant écho dans une opinion très sensible à tout ce qui peut peser sur la libre détermination de chacun. Ainsi, après avoir largement contribué dans le passé à cette sensibilisation, la gauche la voit se retourner contre elle à raison des mesures qu'elle prend en croyant bien faire et alors qu'elle aurait, peut-être, mieux à faire.

Outre ce paradoxe, les polémiques qui s'ensuivent paraissent provenir d'une autre époque, de telle sorte que le débat vraiment actuel sur les atouts que la France doit se donner, sur les meilleurs moyens d'assurer sa modernisation, s'encombre d'incantations anachroniques. Quelle perte d'énergie, que de risques de paralysie, alors qu'il faudrait faire comprendre à l'opinion la nécessité et la signification de choix autrement plus concrets pour certaines catégories de la population ou certaines régions et, parfois, cruels pour ceux qui constituent la base sociale de la gauche !

Pourtant, confrontés à la réalité du pouvoir, les dirigeants en place depuis bientôt trois ans semblent avoir pris la mesure de ce qu'ils doivent faire, de ce qu'ils peuvent faire et du temps dont ils disposent encore pour agir. Cette révision des fins et des moyens n'a pas été comprise faute d'avoir été clairement expliquée et relayée comme il aurait convenu.

IL y a entre les gouvernants, d'une part, leur base et l'opinion, d'autre part, un décalage qui tient à plusieurs raisons : les changements sont intervenus de manière empirique, sans la théorisation et les débats habituels à la gauche ; ils vont à l'encontre de revendications des composantes de la majorité, quand ils ne menacent pas les intérêts acquis de ses électeurs et quand ils ne choquent pas leur sensibilité et leur culture.

Le pouvoir semble assumer cette incompréhension en estimant que son action montrera sa cohérence avec le temps. Il veut prouver la capacité d'adaptation de la gauche, montrer qu'elle ne recule pas devant les mesures les plus impopulaires et les plus dommageables pour elle ; il accepte de paraître privilégier l'économie plutôt que le social : c'est ainsi qu'il espère obtenir son brevet de gestion, cette autre consécration qui fait défaut à la gauche française. Autant dire qu'il n'attend rien de gratifiant dans l'immédiat.

Le pouvoir de gauche doit encaisser les soubresauts qu'il provoque jusque chez ses partisans et *« gérer les paroxysmes »*, suivant une formule prêtée au président de la République, en espérant qu'au-delà de ces emportements catégoriels c'est le sentiment d'une action menée pour le bien général qui s'ancrera.

Loin de tous ses programmes successifs, la gauche a réduit son message à sa plus simple expression : un peu plus de justice, un peu plus de responsabilité. Sera-t-il compris et accepté ? Encore faut-il qu'il soit expliqué; mais, déjà, une révolution des esprits s'ébauche si la gauche tente vraiment de se définir plus par une pratique du pouvoir que par la doctrine de son action.

A. L.

Le PCF mise sur la popularité du combat engagé par les sidérurgistes

M. Georges Marchais l'avait prédit. *« La participation des communistes au gouvernement est devenue, aujourd'hui, la question centrale, l'enjeu décisif de la bataille politique »*, avait-il dit, devant le comité central du PCF, le 17 janvier dernier. L'analyse que présentait, alors, le secrétaire général à l'appui de cette affirmation peut se résumer de la façon suivante : la droite fait pression, de plusieurs manières, pour amener les dirigeants socialistes à prendre des décisions qui remettraient en cause les bases de leur alliance avec les communistes.

Le président de la République, le premier ministre, les autres responsables socialistes du pouvoir, étaient donc, selon M. Marchais, placés devant des *« choix cruciaux »*. Or, a dit le secrétaire général du PCF, samedi 31 mars, à propos du plan acier adopté par le conseil des ministres le 29 mars, *« il faut procéder à d'autres choix »* ; ceux qui ont été faits constituent une *« erreur tragique »*.

Les dirigeants communistes, qui s'étaient efforcés, à plusieurs reprises depuis juin 1981, de dramatiser certaines décisions gouvernementales — du rétablissement de la cotisation supplémentaire des salariés pour la Sécurité sociale, en novembre 1981, aux restructurations industrielles, le 8 février dernier, — sont, cette fois, servis par les événements. Il leur suffit, dans un premier temps, de les acccompagner, en déclarant, comme l'a fait M. Marchais samedi, qu'ils *« comprennent »* et *« partagent »* le *« mécontentement »*, la *« colère »*, l'*« exaspération »* provoqué par les décisions du 29 mars. C'est, là aussi, pour les communistes, un choix, mais il allait de soi ; il est dans la logique de leur démarche constante depuis trois ans.

La question posée est celle du second temps. M. Marchais ne pourrait manquer d'y apporter un début de réponse, lundi soir 2 avril, au cours de sa participation à l'émission d'Antenne 2, « L'heure de vérité ». Jusqu'où les communistes sont-ils prêts à aller dans la voie qu'ils ont choisie ? Jusqu'où peuvent-ils se laisser conduire par la logique de leur opposition à la politique retenue par le gouvernement ? Ou bien encore : jusqu'où la colère des salariés et des régions concernées, dont ils s'affirment solidaires, pourra-t-elle les porter ?

En apparence, la situation est on ne peut plus propice aux communistes. Un gouvernement qui annonce des suppressions d'emploi ; des travailleurs qui réagissent violemment ; une population locale encline à les comprendre, sinon à les approuver ; des élus socialistes qui prennent leurs distances avec leur parti, responsable de ces décisions : les communistes sont dans leur élément. Le désaccord affirmé, dès le 30 mars, par M. Jean-Claude Gayssot, membre du bureau politique, cautionne le réflexe naturel de tout communiste.

Au-delà de cette apparence, les choses sont moins simples. Les dirigeants du PCF doivent juger s'ils ont affaire au sursaut d'une branche industrielle condamnée, dans une région qui a déjà commencé et qui continuera à s'adapter, ou bien à l'un de ces mouvements de fond qui mobilisent la conscience sociale hors du secteur directement touché et, même, des frontières du monde ouvrier. En d'autres termes, les sidérurgistes lorrains seront-ils aussi populaires que l'avaient été, par exemple, les mineurs en 1963 ?

Tenter leur chance

Les communistes avaient déjà fait l'expérience, en 1979-1980, d'une tentative pour provoquer un élan de solidarité autour des sidérurgistes lorrains, ceux de Longwy principalement. Le PCF avait montré, alors, qu'il était prêt à aller relativement loin dans son effort pour favoriser l'union « à la base » autour des travailleurs qui étaient au cœur de la lutte. La radio Lorraine-Cœur d'acier avait été le symbole de cette ouverture, jusqu'à ce que l'acceptation de la convention sociale de la sidérurgie par un nombre important de salariés et le souci de conserver la direction du mouvement eussent conduit le PCF à provoquer la fermeture de cette radio, dont la caractéristique était d'être ouverte à tous.

Ce qui n'avait pas été possible en 1980 le sera-t-il quatre ans plus tard ? Les communistes ne peuvent que tenter leur chance, qui est peut-être, pour eux, celle d'un début de revanche. Ils estiment que la confrontation avec les socialistes se présente aujourd'hui sur un terrain plus favorable pour eux : d'une part, parce que le débat sur les pays de l'Est est éclipsé; d'autre part, parceque le PC veut éviter de paraître défendre ses intérêts de « boutique ».

Certes, l'hypothèque du « socialisme réel » n'est pas levée, bien que M. Marchais ait fait un pas dans cette direction en réaffirmant, dans un entretien avec *le Monde* (17 mars) que la question de la démocratie continue de séparer les communistes français des communistes soviétiques et de ceux des pays de l'Est. Ce problème, toutefois — dont M. Lionel Jospin avait observé, au lendemain de l'instauration d'un régime d'exception en Pologne, que les communistes devraient *« vivre avec »*, — est, évidemmment, relégué à l'arrière-plan par le débat économique et social actuel.

En outre, les dirigeants du PCF avaient tiré, de la période 1978-1981, la conclusion qu'il avaient commis l'erreur de paraître défendre leurs intérêts de parti, au moment où l'opinion de gauche ne pensait qu'à la victoire, manquée de peu en 1974 et 1978. Or la situation actuelle leur offre la possibilité de se poser en défenseurs des aspirations de 1981, face à un PS suspect de sacrifier ces apirations au souci de conserver le pouvoir.

Depuis trois mois, déjà, le langage tenu par les responsables communistes est celui-ci : il s'agit de savoir si une véritable transformation de la société est possible; les socialistes, qui l'affirmaient, ont été portés au pouvoir pour cela; que disent-ils à présent ? Qu'il faut y renoncer. En clair : les électeurs attachés à cette transformation ont été trompés.

L'affaire de la sidérurgie va-t-elle faire progresser cette démonstration dans l'opinion de la gauche ? C'est la question que se posent les communistes. Conscients que leur électorat demeure profondément attaché à la participation au gouvernement du parti pour lequel il vote, les dirigeants du PCF savent qu'il faudrait un choc profond pour pouvoir changer d'attitude à cet égard. Mais la tension qu'ils entretiennent — outre qu'elle impose le silence dans leurs rangs à ceux qui voudraient débattre de l'avenir du parti et, par conséquent, de celui de son principal dirigeant — a, pour eux, le mérite de restaurer entre les deux partis de gauche, fût-ce de façon quelque peu superficielle, un équilibre qui avait paru, il y a trois ans, appartenir au passé. Mais si cette nouvelle épreuve de force devait se solder par une reddition du PCF, le prix à payer serait un affaiblissement accru.

PATRICK JARREAU.

هكذا من الأصل

Le Monde

société

La gendarmerie rappelée à l'ordre par M. Defferre

La source des « fuites » contre lesquelles le gouvernement est parti en guerre n'est pas encore tarie. L'hebdomadaire *le Point* daté 2-8 avril publie deux lettres adressées par M. Gaston Defferre, le 21 février, l'une à M. Charles Hernu, ministre de la défense, l'autre au premier ministre, par lesquelles le ministre de l'intérieur demande que soient mieux précisées les responsabilités respectives des autorités civiles (police) et de la gendarmerie dans les opérations de maintien de l'ordre.

Les deux lettres de M. Defferre ont pour origine les incidents qui marquèrent, le 14 janvier, à Serriera (Corse du Sud), les obsèques du militant nationaliste Etienne Cardi. Ce jour-là, des manifestants avaient pris à partie un commissaire de police, M. Ange Mancini, chef du SRPJ d'Ajaccio sans que les gendarmes mobiles présents interviennent.

Dans sa lettre au ministre de la défense, sous l'autorité duquel sont placées les forces de gendarmerie, M. Defferre écrivait notamment : « *A mon avis, les événements de Serriera font apparaître avec acuité les ambiguïtés sur lesquelles les commissaires de la République avaient déjà appelé mon attention à de multiples reprises en d'autres circonstances. Il me paraît donc préférable d'aborder le problème au fond et de s'orienter vers une amélioration des textes afin que la situation soit parfaitement claire en la matière.* »

M. Defferre informait son collègue de l'envoi d'une autre lettre, adressée le même jour à M. Pierre Mauroy, auquel il précisait sa pensée en ces termes : « *La nécessité se fait sentir d'une plus grande coordination entre l'autorité civile et les forces requises — notamment de la gendarmerie, — sur les moyens en hommes et matériels susceptibles d'être utilisés ; d'une réaffirmation des prérogatives de l'autorité administrative dans le contrôle du développement du dispositif du maintien de l'ordre ; d'un allégement des procédures pendant le déroulement des opérations de maintien de l'ordre.* »

En conclusion, M. Defferre considérait que « *l'on ne peut plus désormais admettre, surtout lorsqu'il s'agit d'une réquisition générale, que les commandants d'unité soient « seuls chargés de la responsabilité » des mesures qu'ils ont cru devoir » prendre* ». *Interprétée d'une manière littérale, une telle disposition aboutit à un véritable transfert de la responsabilité du maintien de l'ordre de l'autorité civile à l'autorité militaire* ».

Le ministre de l'intérieur exprimait ainsi son souhait de voir modifier les articles 91 et 92 du décret réglementant l'organisation de la gendarmerie.

La mort mystérieuse d'un Roumain à Paris

Les policiers de la brigade criminelle ne pourront vraisemblablement pas enquêter sur la mort d'un Roumain dont le cadavre a été découvert, dimanche 1er avril, sur le trottoir de l'avenue Bosquet (7e arrondissement), devant l'immeuble de l'ambassade de Roumanie à Paris.

Lundi, les policiers n'avaient toujours pas été requis par les autorités roumaines et ils n'avaient toujours pas été autorisés à pénétrer dans l'ambassade, protégée par la règle de l'extra territorialité. Ils devraient donc se contenter d'attendre les résultats de l'enquête roumaine et des premières constatations matériellement possibles. Les seuls éléments dont disposent les policiers se limitent au témoignage d'une femme qui a vu, dimanche vers 9 h 30, un homme tomber d'une fenêtre du 3e étage de l'ambassade. D'après les papiers d'identité trouvés sur le corps, la victime s'apppellerait Nicolaï Iosif, âgé de cinquante-deux ans, originaire de Bucarest, ingénieur et membre du Parti communiste roumain.

Les policiers se disaient convaincus, lundi, que Nicolaï Iosif avait été tué avant d'être défenestré. Un poignard a été découvert à un mètre du corps, et la victime portait une profonde blessure au niveau du cœur.

Selon les premiers témoignages, Nicolaï Iosif ne fréquentait pas les milieux dissidents roumains de Paris. Les raisons de sa mort, qui a été aussitôt attribuée aux agents de la Securitate (les services secrets roumains) installés dans l'ambassade, pourraient être plus complexes. S'agissait-il d'un « *agent endormi* » installé en Europe et qui aurait dû rendre des comptes à ses supérieurs ? D'un Roumain ayant fui Bucarest, et rattrapé à Paris ? Les policiers se gardaient, lundi, de tout commentaire.

DES PRÉCÉDENTS

Paris est une ville d'élection pour les émigrés roumains en raison du rayonnement de la culture française dans leur pays. C'est aussi la ville où se sont nouées bon nombre d'affaires louches impliquant les services secrets roumains qui, pour la plupart, n'ont pas encore été totalement élucidées. La plus célèbre et l'une des plus récentes est l'affaire Tanase, du nom de l'écrivain, réfugié en France, qui avait disparu pendant trois mois, à partir du 19 mai 1982. D'après ce que l'on sait aujourd'hui de cette affaire, les autorités roumaines avaient projeté de liquider Virgile Tanase et son compatriote l'écrivain Paul Goma, qui vit également à Paris. Les services secrets français, informés par un transfuge qui avait été chargé de la besogne, avaient prévenu les deux hommes. Un attentat manqué avait été organisé contre Paul Goma à Paris. Virgilr Tanase, lui, avait été « *enlevé* » par la DST et mis à l'abri, le temps nécessaire à l'informateur pour faire passer à l'Ouest son frère resté en Roumanie.

Une autre affaire est restée assez ténébreuse, celle de Virgile Ierunca, critique littéraire, réfugié en France depuis 1947, averti en février 1983 par la DST qu'il devrait se montrer très prudent dans ses déplacements. Un agent roumain du nom de Bistran, expliquaient les agents de la DST, après avoir renoncé à accomplir sa mission — l'assassiner, — était passé de France en Allemagne fédérale, où il s'était confié aux services allemands. Pourquoi ce passage en RFA ? Ne s'agissait-il pas pour la DST d'un moyen de mettre à l'abri un précieux transfuge ?

Il semble que depuis la défection du général Pacepa, l'homme qui assurait la liaison entre le président Ceaucescu et la Securitate (la police politique), passé à l'Ouest en juillet 1978, un certain désordre règne dans les services roumains, désordre que les services de renseignement occidentaux tentent de mettre à profit.

FAITS DIVERS

« Postiches » et pasticheurs

Sapeurs-pompiers du hold-up ou nouvelle bande à Bonnot ? Gang de professionnels froids ou « délinquants-intello » fascinés par le défi ? Les « postiches » déroutent l'opinion, désarçonnent la police, désespèrent la banque.

Ils font aussi rêver des collègues moins imaginatifs. Vendredi 30 mars, à Perpignan, de « *faux* postiches » ont frappé trois fois dans le centre ville et en banlieue. Le visage dissimulé sous des masques de carnaval, trois hommes ont attaqué successivement une entreprise de récupération de ferraille, la Banque extérieure d'Espagne et, à Tautavel (Pyrénées-Orientales), le bureau des PTT. Ils ont emporté un butin d'environ 105 millions de francs. Ces hold-up ont le goût et l'odeur de ceux des « postiches », mais ils n'en sont que de pâles plagiats.

Les « vrais », à qui on attribue une dizaine de casses depuis 1981, ont rompu avec une tradition du fric-frac dominée par l'impréparation souvent sanglante, en ne tirant jamais un coup de feu.

« *Evidemment, je suis peut-être influencé par les gangsters sympas du cinéma,* raconte un de leurs ex-otages, *mais ils me semblaient tellement maîtres d'eux-mêmes que l'on se sentait presque en sécurité avec eux.* » Maîtres d'eux-mêmes certes, forts d'une organisation montée sur roulements à billes. Le gang dit des « postiches » — bien qu'il sévisse parfois à visage découvert ou dissimulé par une cagoule — a trouvé un scénario imparable et s'y cramponne.

Cinq à dix hommes armés envahissent une succursale bancaire, tiennent en respect clients et personnel, descendent à la salle des coffres, et les opérations commencent. Tandis que deux gangsters attaquent les coffres au marteau et au burin, un troisième trie, un autre enfourne, les derniers surveillent le personnel, qui, sous la menace, répond très normalement aux appels téléphoniques. Les clients qui continuent d'arriver sont accueillis. De l'extérieur, rien d'anormal.

Pas d'insultes inutiles. Quelques gifles ou coups de crosse distribués au début pour décourager les actes d'héroïsme inconsidérés. Clients et personnel sont ensuite enfermés dans la salle des coffres, meubles et plantes vertes jetés dans l'escalier pour retarder leur libération, et, après avoir pris soin d'emporter les bandes des caméras vidéo où sont enregistrés leurs exploits, les gangsters vident les lieux.

Même l'imprévu est programmé : le gang est muni d'un récepteur scanner de poche, qui se branche automatiquement sur les fréquences utilisées par la police et l'avertit d'une possible irruption. Il peut ainsi « travailler » à son aise.

Dernier exemple : le 14 mars, au Crédit commercial de France, avenue de Villiers, dans le 7e arrondissement de Paris. Au même moment, au ministère de l'intérieur, on étudie les ripostes à apporter aux « postiches ». Prévenus par leur scanner de l'arrivée de la police, les gangsters continuent leur ouvrage jusqu'au dernier moment, et ne quittent les lieux que quelques minutes avant l'arrivée du fourgon.

Comment lutter contre cette tornade d'efficacité qui emporte les multiples « barrages » disposés par les banques sur le chemin de truands d'ordinaire moins résolus ? Rien n'a filtré sur les mesures prises au ministère de l'intérieur. « *Nous sommes démunis* », admet M. André Jasmin, chef du contentieux de la caisse régionale d'Ile-de-France du Crédit agricole. Et les banques de rêver à d'improbables « Fort-Knox », des « banques-fiction », selon le mot de l'un d'eux, déjà en fonctionnement en Suède, où le coffre, comme un ascenseur, vient au client après appel codé.

Les banques sont d'autant plus préoccupées que le gang semble faire des émules. Peuvent-elles aller jusqu'à supprimer ce « service à la clientèle » qu'est la location de coffres ? Au Crédit agricole, on envisage de concentrer les coffres dans les succursales importantes, à personnel plus nombreux, ce qui obligerait, à tout le moins, les gangsters à accroître encore leurs effectifs. A quand les hold-up en autocar ?

DANIEL SCHEIDERMANN.

BATAILLE AUTOUR D'UN PROJET DE LOI

Les hôpitaux psychiatriques italiens menacés de... réouverture

Rome. — Ce n'est encore qu'un projet de loi, approuvé en conseil des ministres et qui doit être incessamment soumis au Parlement, mais il fait déjà couler beaucoup d'encre en Italie, déchaînant passions et polémiques. Ce projet porte sur la révision des dispositions adoptées en 1978 en matière de traitement des maladies mentales et qui avaient été saluées à l'époque comme un tournant dans l'histoire de la psychiatrie européenne : la fameuse « loi 180 », ou loi-Basaglia, du nom de Franco Basaglia (mort en 1981), grande figure du mouvement « désaliéniste » italien et promoteur d'une réforme revenant à fermer progressivement les asiles et à mettre en place des structures décentralisées de traitement et de prévention.

Les points essentiels du projet de loi présenté par le ministre de la santé, M. Degan, concernent le traitement sanitaire obligatoire et l'assistance aux malades chroniques. S'agit-il d'un retour en arrière, d'une sorte de contre-réforme psychiatrique ? Ce sera aux parlementaires d'en décider.

La chronique de ces dernières années a été marquée périodiquement par des drames (suicides, meurtres) dont sont responsables des malades mentaux laissés à eux-mêmes, faute de structures qui remplacent les asiles, ou replongés par nécessité dans leur famille. Les difficultés sont tellement aiguës que se sont créées des associations de parents de malades mentaux, comme la DIAPSIGRA (dix-huit mille adhérents), et que le ministère de la santé est assiégé de demandes d'aide pour des cas souvent tragiques. La presse italienne attribue cette phrase à M. Craxi, l'actuel président du conseil (socialiste) lorsqu'il inaugura son mandat : « *Nous devons nous occuper de deux choses : diminuer les temps de la prison préventive et remettre les fous dans les asiles.* »

Que s'est-il passé en cinq ans ? Pourquoi une loi votée à la quasi-unanimité déchaîne-t-elle aujourd'hui tant de critiques ? Comme c'est souvent le cas en Italie, une législation a été adoptée qui, au niveau des idées, était une construction remarquable, expression d'un incontestable progrès par son inspiration. Puis, la confusion, l'absence de mesures adéquates d'application — ne serait-ce qu'une couverture financière suffisante, —, une résistance passive d'une partie du corps médical et sans doute aussi une imprécision brouillonne des promoteurs de la réforme ont contribué à enliser celle-ci. Alors que dans des villes comme Trieste ou Parme, creuset des initiatives de Franco Basaglia, la réforme s'est concrétisée et a enregistré des résultats positifs, ailleurs, et notamment dans le Sud, la Sardaigne ou la Sicile, les malades mentaux sont restés dans les asiles, dans des conditions souvent pires qu'auparavant ou ont été rejetés à la rue et laissés à l'abandon.

Un tiers des malades sont partis

La loi 180 avait été votée rapidement (dix heures de débats) par l'ensemble des partis, à l'exception des néo-fascistes. Dans l'esprit de ses promoteurs, elle visait à mettre fin à une législation datant de 1904, fondée sur « *le danger que représentait le malade pour lui-même et les autres* » (il existait d'ailleurs une « *pénalisation* » de l'internement : mention au casier judiciaire et perte des droits civils). Elle visait, en outre, à prévenir la crise aiguë et à ne pas isoler le malade, à ne pas le marginaliser. Aussi était-il prévu, en substitution à l'asile psychiatrique, la création de structures légères de prévention et de traitement pratiquant des thérapies de courte durée (sept jours renouvenables).

De notre correspondant

Deux idées étaient sous-jacentes à ces dispositions : d'une part, l'asile en tant que tel est un univers pathogène qui « fabrique » sa propre folie plus qu'il ne soigne celle pour laquelle on a été interné ; d'autre part, une prévention adéquate devrait contribuer à prévenir la maladie chronique.

Cependant ni la loi 180 ni la loi générale sur le service sanitaire national (adoptée en décembre 1978) dans ses articles relatifs à l'assistance psychiatrique — et sur lesquels porte aujourd'hui le projet de réforme du gouvernement — ne prévoyaient les moyens adéquats pour concrétiser ces dispositions, laissant notamment aux régions toute latitude pour les appliquer, d'où les carences évidentes de l'assistance psychiatrique.

Sans les financements nécessaires, avec des structures d'accueil insuffisantes (ne fonctionnant pas vingt-quatre heures sur vingt-quatre comme le voulaient les promoteurs de la réforme) et un nombre dérisoire de lits destinés dans les hôpitaux généraux aux malades mentaux, la confusion est allée en s'aggravant.

Conformément à la loi 180, les asiles *ont autorisé* pratiquement un tiers de leurs malades à s'en aller : sur cinquante cinq mille internés en 1978, il n'en reste plus que trente-trois mille. Mais ce n'est pas avec quinze lits par hôpital, un manque de centres de traitement et un personnel en général mal préparé qu'on peut faire face à la situation. Il y a certes des cas d'initiatives réussies parce qu'elles sont portées à bout de bras par certains phychiatres, mais ailleurs c'est l'échec.

A Rome, par exemple, il n'y a que quarante-cinq lits qui soient réservés aux malades mentaux, et les centres de traitement prévus par la loi sont insuffisants. Se sont donc multipliés les asiles privés, semi-clandestins, sans contrôle des autorités sanitaires.

« Excès d'idéalisme »

Pour les défenseurs de la loi 180, on se trompe de cible en voulant la remettre en cause ; c'est au contraire sa pleine application qui doit être exigée, comme en témoignent les *cas de réussites*, en particulier dans le Nord. Beaucoup ne sont pas loin de considérer que la loi Basaglia a été purement et simplement « *sabotée* ».

Sans doute une réforme de cette ampleur a-t-elle effrayé une opinion publique qui n'y était pas préparée et une partie du corps médical qui la considérait comme utopique. Aujourd'hui, devant les carences de l'application de la loi 180, la misère psychique de ces malades qu'on croise dans la rue et qui parfois hantent les abords de leur ancien asile dans une quête muette, les adversaires des thèses basagliennes ont beau jeu. D'autres, comme les socialistes, qui pourtant jouèrent un rôle non négligeable dans son adoption, semblent faire marche arrière. En revanche, des mouvements chrétiens, comme Communion et libération, ou des organismes comme Caritas sont hostiles à la révision de la loi.

Que prévoit la réforme actuelle ? « *Il s'agit d'un ensemble de dispositions novatrices destinées à réaliser l'esprit de la réforme de 1978 en termes plus adaptés à la réalité des exigences sociales* », peut-on lire dans le texte du projet adopté par le gouvernement Craxi. La commentant, le ministre de la santé précise qu'il s'agit d'un texte « *ouvert* » susceptible de modifications et qu'il n'est pas question de « *faire marche arrière* », mais il ajoute que la loi 180 pêche par un « *excès d'idéalisme* ».

Concrètement, la réforme prévoit une augmentation du nombre des lits dans les hôpitaux généraux, mais elle remet en vigueur l'internement obligatoire automatique lorsque le traitement dépasse un mois. Plus gravement, pour les basagliens, l'asile réapparaît comme un des instruments du cycle thérapeutique. Même si les dispositions comme l'intervention de la force publique, contenues dans un projet antérieur, ont disparu, le texte actuelle « récupère » les structures préexistantes sous le nom d'instituts de rééducation.

Les adversaires de la réforme font valoir qu'il était certes nécessaire d'améliorer la loi 180 mais que ce projet de loi intervient à un moment où n'ont pas encore été achevées les enquêtes menées par des commissions parlementaires sur la situation psychiatrique en Italie. Derrière le débat sur le projet de loi, estiment-ils, se joue en réalité l'opposition entre deux conceptions de la folie. Alors que pour les basagliens, il est possible d'enrayer une maladie à tendance chronique par la prévention, un courant se renforce qui tend à résoudre le seul problème de la maladie chronique sans chercher vraiment à remédier à sa genèse.

PHILIPPE PONS.

SOCIÉTÉ

LE PREMIER HOTEL INDUSTRIEL DANS LA CAPITALE

Paris en quête d'usines

« Paris perdrait son âme si l'artisanat et l'industrie ne pouvaient s'y maintenir et s'y moderniser. » C'est par cette formule que M. Jacques Chirac a récemment salué l'inauguration de premier hôtel industriel édifié dans la capitale. Il s'agit d'un bel immeuble tricolore — béton, verre et brique, — planté le long du boulevard Davout (20e). Coût : 40 millions de francs. La municipalité a donné le terrain et la moitié du financement, un emprunt a fourni de reste, et la SAGI, l'un des promoteurs de la ville, a construit l'édifice. A peine achevé, dix-huit entreprises, employant trois cents personnes dans la mécanique, l'imprimerie et la confection, s'y sont installées. Cinq sont de création nouvelle et, constatation encourageante, cinq viennent de province. Elles payent un loyer de 450 F le mètre carré, plus 70 F de charge. Sentiment général : la satisfaction.

Satisfaction aussi parmi les centaines d'industriels, de fonctionnaires municipaux, de constructeurs et d'élus qui ont visité une réalisation dont le mérite revient incontestablement à la municipalité. On se félicitait de ce que le maire et les conseillers de Paris ne se soient pas résignés au déclin industriel de leur cité. Le coup de barre, rappelait-on, a été donné en 1978, peu après l'élection de M. Chirac. *On a créé* un bureau municipal des activités économiques, nommé un adjoint, modifié le plan d'occupation des sols pour contenir la marée des bureaux et encourager les activités industrielles. On a même offert gratuitement des terrains municipaux pour édifier des ateliers.

Les fruits de ces efforts commencent à être récoltés : après l'inauguration de la première zone industrielle dans le dix-huitième, en décembre 1982 (*le Monde* du 14 décembre 1982), c'est donc l'ouverture de l'hôtel du boulevard Davout. D'autres opérations sont en cours : dans le douzième, une vieille usine de 14 000 mètres carrés, rachetée et réhabilitée est déjà louée, pour la moitié de sa surface, alors que ses lots ne sont livrables que dans six mois. Un second hôtel industriel sera ouvert dans le deuxième en octobre. Une demi-douzaine de projets sont programmés ou à l'étude, dont le plus vaste est une zone industrielle de 6 hectares sur les bords de la Seine, dans le douzième.

Petits moyens

Le maire pourtant ne s'illusionne guère. *« Vaste ambition, petits moyens »*, a-t-il reconnu, pour ajouter : *« Ceux-ci ne peuvent prétendre inverser une tendance lourde. » Commencée il y a vingt ans*, la désindustrialisation de la capitale continue donc. Deux chiffres le montrent : on reconstruit et modernise 50 000 mètres carrés de locaux industriels chaque année, mais les démolisseurs en jettent à bas trois fois autant. Chaque recensement en apporte la confirmation : la population ouvrière fond à vue d'œil.

Les mesures adoptées en 1978 n'étaient, en effet, qu'une riposte beaucoup trop timide à un mouvement que tout paraît encourager. L'Etat d'abord, qui, par l'intermédiaire de la délégation de l'aménagement du territoire (DATAR), s'applique à déménager les industries de Paris. Deux exemples récents : une chocolaterie bicentenaire voulait se moderniser et déménager dans une nouvelle zone industrielle de la capitale. La DATAR l'en a empêchée et l'a expédiée à Marne-la-Vallée. Une entreprise d'optique qui occupe un vieil immeuble souhaite se donner un peu d'aise. Un hôtel industriel de la nouvelle vague lui conviendrait. Pas question. Elle s'exilera en province.

Pour leur part, les artisans boudent les immeubles collectifs et leur « promiscuité ». Habitués à leurs gourbis à 150 F le mètre carré, ils rechignent à en payer le triple pour avoir le confort. S'ils sont propriétaires de leur terrain, les patrons de PME ont intérêt à vendre à un promoteur et à toucher les aides de la DATAR pour partir pour la province. Quant aux maires d'arrondissements dits populaires — notamment ceux de l'Est parisien, — ils ne veulent plus ni des HLM ni des usines. *« Notre récente victoire électorale sur la gauche est encore trop fragile*, pensent-ils. *Nous n'avons rien à gagner à maintenir chez nous des ouvriers. »* Aucune des associations de quartier, qui réclament des terrains de sport, des espaces verts ou des crèches, n'a jamais demandé une zone industrielle. L'usine a mauvaise réputation chez les écologistes.

Certains fonctionnaires de la ville n'y croient pas davantage. Ils font observer que, pour une surface identique, les bureaux versent davantage de taxe professionnelle que les ateliers. Celle-ci est calculée sur le nombre des employés. Or s'il suffit, pour créer un emploi, de 15 mètres carrés au tertiaire, il en faut 40 mètres carrés à l'industrie.

Aussi, malgré les déclarations officielles, on ne met que peu d'empressement à dénicher des terrains. Quand on les trouve, il y a toujours mieux à faire — des appartements, un jardin, des bureaux, un équipement social, — qu'à y installer des artisans. Le dernier débat au conseil de Paris sur le choix entre les bureaux et les usines (*le Monde* du 27 mars) a confirmé que la majorité municipale préférait les électeurs en col blanc à ces ouvriers que la gauche voudrait garder.

En additionnant tous les projets *de la ville concernant les hôtels pour* artisans et les zones d'activité, on ne construira, en cinq ans, que 150 000 à 200 000 mètres carrés d'ateliers. Pendant ce temps, au rythme actuel, 700 000 mètres carrés auront probablement disparu.

Pour stopper l'hémorragie, il faudrait une volte-face de la politique de l'Etat. M. Chirac la réclame en vain. Ensuite, des mesures municipales : révision du plan d'occupation des sols pour protéger les quartiers industriels encore debout, achats systématiques de terrains réservés aux ateliers, création d'une société d'économie mixte chargée de gérer les zones et les hôtels industriels, puis d'en financer de nouveaux, etc.

MARC AMBROISE-RENDU.

Deux nouveaux programmes de recherche sont lancés en France

A l'heure des restructurations industrielles, les chercheurs sont appelés à étudier les liens qui existent entre technologie, emploi et travail. La France consacre à ces thèmes un budget dix fois inférieur à celui de l'Allemagne fédérale, mais elle entend se rattraper.

Le ministre de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius, vient de donner le coup d'envoi au programme mobilisateur *« technologie, emploi, travail »* en installant, le 29 mars, son comité national, qui aura comme vice-président M. Pierre Dreyfus, ancien ministre de l'industrie et actuellement chargé de mission auprès du président de la République. Le comité réunira des personnalités aussi différentes que M. Jacques Maisonrouge, un des hauts responsables de la société *IBM, et M. Alain Touraine*, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Se fondant sur l'analyse du travail déjà réalisé par de nombreuses petites équipes, exploitant les quelque cent cinquante recherches en cours sur des entreprises et les trente actions pluriannuelles engagées, les responsables du programme mobilisateur devront encourager la recherche sur l'entreprise, mais surtout identifier les demandes exprimées par le milieu industriel. A cette fin, 176 millions de francs, dont 27 millions prélevés sur le fonds de la recherche, seront débloqués pour ce programme.

D'autre part, le ministre de l'industrie et de la recherche a présidé, en compagnie de M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, à la première réunion du Conseil national d'orientation du programme mobilisateur « Urbanisme et technologie de l'habitat ». Ce programme, auquel 308 millions de francs seront consacrés en 1984, a *pour objectif de mieux maîtriser* l'urbanisation, d'améliorer l'architecture et la gestion des services urbains, d'augmenter la productivité de l'industrie de la construction et de revaloriser les métiers du bâtiment.

Une relance des chèques-vacances

M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a annoncé, samedi 31 mars, des initiatives pour faciliter l'achat des chèques-vacances par les employeurs et les comités d'entreprise. La participation patronale aux chèques distribués ne concernera désormais que l'URSSAF. Les comités d'entreprise seront, eux, exonérés de toutes cotisations sociales. C'est une relance du chèque-vacances, créé il y a juste deux ans.

Présenté, à l'époque de son lancement, comme une *« percée sociale importante »*, ce nouveau titre de vacances n'a pas connu le succès escompté. A cela plusieurs raisons : lourdeurs administratives, méfiance à l'égard d'un « produit » nouveau et mauvaise information auprès des utilisateurs, confrontés à un « chèque » qui se promène aux frontières du salaire et de l'avantage social. S'y sont ajoutées certaines réticences : les comités d'entreprise ont leurs œuvres de vacances, les Allocations familiales leurs propres « bons » de vacances et les mutuelles hésitent à s'engager. Bref, l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) a connu en 1983, pour sa première année d'existence, *un chiffre d'affaires inférieur* d'un peu plus de la moitié à celui (10 millions) qui était espéré. Cinq mille personnes ont acquis, cette année-là, des chèques-vacances.

Ces chèques sont réservés aux salariés dont le foyer fiscal paie moins de 5 000 francs d'impôt sur le revenu. Ils se présentent sous forme de coupures de 10,50 ou 100 francs. Les distributeurs sont soit des employeurs, soit des organismes sociaux. L'employeur prend à sa charge de 20 à 80 % du prix. L'organisme à caractère social intègre les chèques dans ses formules d'aides aux vacances.

Pour 1984, l'agence espère réussir son « décollage » et atteindre un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de francs. Pour cela, des contrats ont été passés avec de grandes entreprises (Dassault, Essilor), des banques et des municipalités, comme Béthune, Brest, Saint-Brieuc, Redon, Angoulême et Nevers. Des négociations sont en cours avec la mairie de Paris. L'agence a lancé aussi un guide répertoriant, département par département, les hôtels et restaurants qui acceptent les chèques-vacances.

Ces initiatives suffiront-elles à « populariser » la formule ? M. Gilles Crespy, directeur de l'agence, espère que l'ANCV sera financièrement équilibrée en 1986.

JEAN PERRIN.

LE CODE SECRET DE LA FORCE DE FRAPPE RÉVÉLÉ AU « GRAND JURY RTL-LE MONDE »

Le numéro de code de déclenchement de la force de frappe nucléaire française a été révélé au cours de l'émission le « Grand Jury RTL-*le Monde* » par M. François Mitterrand. Il s'agit du 2-4-7. M. Valéry Giscard d'Estaing, qui tient au titre d'*« ancien président de la République en exercice »* affirme que ce code est le 4-12-22. En revanche, selon M. Jacques Chirac, la formule serait le 14-13-28. Le maire de Paris reconnaît qu'il possède suffisamment de mandats pour envisager l'ouverture d'un bureau de poste. M. Georges Marchais estime que les pourcentages de voix recueillis par son parti sont un *encouragement : « Qu'un parti qui a soixante-quatre ans fasse neuf, c'est pas mal »*. M. Raymond Barre rappelle qu'il est *« compétent »* et ajoute : *« Ça va faire du bruit »*. Quant à M. Gaston Defferre, interrogé sur l'insécurité, il souligne qu'il a été lui-même cambriolé...

Que toutes ces personnalités aient pu être réunies pour un « Grand Jury RTL-*Le Monde* » exceptionnel établirait suffisamment le talent et le savoir-faire des organisateurs de cette émission politique dominicale si l'événement ne s'était déroulé le 1er avril. Pour pallier la carence de ces leaders, le « Grand Jury » révèle qu'il a dû faire appel à Thierry Le Luron.

La tradition du 1er avril a ainsi été respectée. France-Inter dans la même veine a annoncé que le match de rugby France-Écosse, serait rejoué. Antenne 2 a publié une fausse carte des températures et annoncé que le centre Beaubourg serait démonté et transféré à Los *Angeles* pour *les Jeux* olympiques...

RELIGION

LA MORT DE KARL RAHNER

Un géant de la théologie contemporaine

Le Vatican a rendu un hommage discret au théologien Karl Rahner, qui vient de mourir, à quatre-vingts ans, d'une crise cardiaque (*le Monde* daté 1er-2 avril), passant sous silence ses démêlés avec les autorités doctrinales de l'Eglise.

Radio-Vatican a consacré au célèbre jésuite l'avant-dernière information de son bulletin de samedi après-midi, le qualifiant de *« théologien allemand bien connu »*, sans rappeler qu'il avait été membre de la commisssion théologique internationale. Quant à *l'Osservatore romano*, il a repris en partie la déclaration faite à l'*AFP* par Mgr Paul Poupard, pro président du conseil pour la culture, mais n'a pas cité les passages les plus élogieux, où Karl Rahner était décrit comme *« une grande figure du concile »* et *« l'un des hommes qui auront le plus marqué la théologie de notre temps »*.

Avec Karl Rahner disparaît l'un des géants de la théologie catholique contemporaine. Né en 1904, à Fribourg-en-Brisgau, ce jésuite allemand avait été de tous les combats. Il avait traversé la crise moderniste, combattu le nazisme, préparé le concile Vatican *II*, lutté contre un certain obscurantisme romain, milité pour l'œcuménisme — en un mot, il était pour beaucoup dans le renouvellement de la théologie catholique.

Comme l'avait écrit, dans nos colonnes, le pasteur Lukas Vischer, *« La vieillesse qui durcit la pensée de beaucoup ne semble pas avoir atteint Rahner ! »* Actif jusqu'à sa mort, il était venu à Paris en avril dernier, à l'occasion de la publication en français de son œuvre majeure, *Traité fondamental de la foi (1)*. Et, en février de cette année, moins d'un mois avant sa mort, il se trouvait à Londres pour fêter ses quatre-vingts ans.

La dernière fois que nous l'avons rencontré, dans sa modeste chambre à la faculté jésuite de la Kaulbachstrasse, à Munich, ce petit homme aux cheveux blancs et aux grosses lunettes d'écaille était d'une jeunesse d'esprit et d'une modestie désarmantes. Sans la moindre pédanterie professorale germanique, il ne se prenait pas au sérieux et adorait raconter des histoires, ses yeux pétillant de malice derrière les verres épais de ses lunettes. Sa notoriété mondiale lui permettait une grande liberté de ton — lors d'un sondage mené auprès de cinq cent cinquante-quatre théologiens nord-américains et appartenant à soixante et onze confessions différentes, Rahner était cité en troisième position, après Tillich et Thomas d'Aquin, comme exerçant une influence majeure sur leur pensée — et puis, ajoutait-il, *« Les évêques ne s'occupent plus de moi: Ils m'ont oublié car je suis trop vieux ! Mais, au moins ils ne m'attaquent plus... »*

Là, il se trompait, car fin 1983, dans une interview accordée à l'édition allemande de la revue *Communio* (2), le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, qualifie la pensée de Karl Rahner, dans le domaine œcuménique, de *« figure artificielle d'acrobatie théologique »* et *« attitude parfaitement irresponsable »*. Le préfet de l'ex-Saint-Office fait allusion aux thèses en vue de l'unité chrétienne, élaborées par Rahner avec son confrère Heinrich Fries et publiées en 1983 dans la collection des *Quaestiones disputatae*, qui proposent le minimum acceptable par tous les chrétiens sur les symboles de la foi, les dogmes, les structures ecclésiales, les ministères.

« L'unité des chrétiens ne se fera jamais s'il s'agit d'un simple retour des non-catholiques à l'Eglise, nous avait confié le théologien allemand. *Mais je crains qu'à Rome on n'ait pas la fantaisie créatrice nécessaire pour inventer des solutions audacieuses. »*

Toute sa vie, Karl Rahner s'est efforcé d'élargir les horizons, dans le temps et l'espace. Qu'il s'agisse de l'*« inculturation »* de l'Eglise pour qu'elle devienne véritablement mondiale et non plus *« européocentrique »*, ou d'une relecture de la tradition philosophique et théologique pour la rendre accessible à l'homme contemporain. Si la pensée de Rahner n'a pas eu, cependant, un très grand retentissement en France, c'est en partie à cause des difficultés de son langage — à tel point que son frère Hugo, jésuite comme lui, disait avec humour qu'il avait envie de traduire les écrits de son frère en... allemand — *et en partie à cause de ses* références philosophiques. Thomas d'Aquin, Kant, Hegel et Heidegger, qui ne sont pas familières à la plupart des lecteurs français.

Quatre mille articles

La production écrite de Rahner est prodigieuse — quatre mille articles recensés dans sa bibliographie — mais il n'a pas cherché à construire un système théologique à la manière des « sommes » scolastiques. Davantage explorateur du savoir existant qu'innovateur, il s'était donné comme but de rendre la foi intelligible. Dès ses premiers travaux, et notamment sa thèse sur la métaphysique chez saint Thomas — écrite sous l'influence d'un de ses professeurs : Martin Heidegger, refusée par les examinateurs puis publiée avec beaucoup de succès sous le titre *Geist in Welt* (l'Esprit dans le monde) — Rahner s'est défendu de l'accusation d'infidélité à la pensée thomiste en répliquant : *« En quoi saint Thomas peut-il m'intéresser s'il n'a rien à voir avec les questions qui se posent à la philosophie aujourd'hui ? »* C'est pourquoi, dans ses *Schriften zur theologie* (Ecrits théologiques), considérés par le théologien suisse Hans Urs von Balthasar comme *« la contribution la plus importante à la théologie de notre temps »*, Rahner a traité des sujets les plus variés, allant des grandes interrogations métaphysiques aux activités les plus quotidiennes, comme manger, dormir, rire, etc.

Un des principaux artisans du concile Vatican II, grâce à Jean XXIII qui l'avait nommé *peritus* (expert) contre l'avis de la commission préparatoire, Rahner a contribué notamment à la constitution pastorale « L'Eglise dans le monde de ce temps ». Cofondateur, avec Yves Congar, Edouard Schillebeeckx et Hans Küng de la revue *Concilium* en 1965, il était infatigable pour défendre la liberté de pensée dans l'Eglise et le pluralisme théologique. En 1968, il plaida devant l'ex-Saint-Office en faveur de Schillebeeckx, suspecté d'hétérodoxie. En 1969, il signa le *« manifeste de Concilium »* demandant au pape une plus grande liberté dans la recherche théologique. Nommé membre de la commission internationale des théologiens, trois mois plus tard, il plaida en faveur du pluralisme théologique. En 1979, il adressa une lettre de protestation au cardinal Ratzinger, alors archevêque de Munich, sur la manière dont Jean-Baptiste Metz avait été écarté de l'université de Munich. En 1982, il signa une autre lettre de protestation adressée à Jean-Paul II par dix-huit jésuites allemands après la nomination par le pape d'un délégué personnel auprès de la Compagnie de Jésus.

S'il faut retenir un principe d'unité dans l'œuvre de Rahner, c'est sans doute celui d'anthropocentrisme. Le théologien n'a jamais dissocié sa quête intellectuelle de la vérité des besoins concrets des hommes. Mais, il ne s'agit pas d'une anthropologie réductrice ou « horizontaliste », qui détournerait l'attention de Dieu au profit de l'homme ; il s'agit d'une anthropologie transcendantale, centrée sur l'homme ouvert à Dieu, son *« horizon infini »*. Car, pour lui, partir de l'homme, c'est en fait déjà parler de Dieu.

ALAIN WOODROW.

(1) *Traité fondamental de la foi, introduction au concept du christianisme*, par Karl Rahner, traduit par Gwendoline Jarczyk. Editions du Centurion. 518 pages, 237 francs.

(2) Cette interview du cardinal Ratzinger, *Luther et l'unité des Eglises*, a été publiée intégralement en français par La documentation catholique, no 1866 du 15 janvier 1984, 5, rue Bayard, 75393 Paris Cedex 08, 10,50 francs.

Mère Teresa féministe

Mère Teresa, fondatrice des Sœurs de charité et prix Nobel de la paix, soixante-treize ans, ne cesse de surprendre. Connue mondialement pour son dévouement inlassable aux pauvres, notamment dans les « mouroirs » qu'elle a créés à Calcutta, elle est devenue une « vedette » que le pape a, plusieurs fois, invitée à participer à ses voyages.

Elle est connue aussi pour sa parfaite orthodoxie. Invitée au synode romain sur la famille, en 1980, *elle avait parlé de sa lutte*, en Inde, contre la stérilisation, l'avortement, la contraception, et elle avait terminé son intervention en suppliant les évêques de donner à l'Eglise de *« saints prêtres »*.

Or, voici qu'elle défend une *cause qui sonnera moins agréablement* aux oreilles de Jean-Paul II. Dans une interview accordée au journal indien *United News of India*, rapporte l'agence Associated Press, Mère Teresa plaide pour l'accession à la prêtrise des femmes, estimant *même que celles-ci seraient de* meilleurs prêtres que les hommes.

« Aucun homme ne peut donner l'amour et la compassion qu'une femme est capable de donner, a déclaré la religieuse. *Aucun homme ne peut aimer comme j'aime. La femme est toujours supérieure à l'homme, et une femme prêtre remplirait mieux sa mission. »*

EN BREF

Nouveaux attentats en Corse-du-Sud

Dix-huit attentats par explosifs ont été commis en Corse-du-Sud dans la nuit du 31 mars au 1er avril. On a découvert, en outre, quatre charges dont la mise à feu n'avait pas fonctionné. Ces actions, qui ont causé des dégâts divers sans faire de victimes corporelles, visaient des *résidences appartenant* à des « continentaux » ainsi que des voitures et des établissements publics. Des inscriptions « FLNC » ont été relevées sur des murs mais ce mouvement n'a pas encore revendiqué ces opérations.

La préparation du vol spatial soviéto-indien

Le vaisseau automatique de transport Progress-19 qui était amarré au train spatial soviétique, constitué par la station orbitale Saliout-7 à bord de laquelle deux cosmonautes travaillent depuis le 9 février et par le vaisseau Soyouz-T-10, s'est détaché de cet ensemble samedi 31 mars. Cette opération permet de libérer un des colliers d'amarrage de la station que l'équipage mixte soviéto-indien pourra prochainement utiliser. Selon les Soviétiques, le lancement des deux cosmonautes et de leur compagnon indien devrait avoir lieu le mardi 3 avril, à 14 h 08, heure française. Au cours de cette *nouvelle mission* qui devrait durer une huitaine de jours, une quarantaine d'expériences scientifiques seront mises en œuvre.

Un sous-directeur de banque écroué à Paris

M. Louis Abollivier, quarante-huit ans, sous-directeur de la Manufacture Hanover-Banque nordique, dont le siège est à Paris, 20, rue de la Ville-l'Evêque (8e), a été inculpé, le 30 mars, d'escroquerie, abus de confiance et faux en écritures privées, par M. François Chanut, juge d'instruction, qui l'a placé sous mandat de dépôt.

Il est reproché à M. Abollivier de s'être fait verser, durant une dizaine d'années, par des clients de l'établissement, auxquels il promettait des intérêts annuels de 20 %, des sommes atteignant un total d'une quinzaine de millions de francs. Ce trafic était réalisé à l'insu des autres dirigeants de la banque. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'inculpé aurait reconnu qu'il avait prélevé, dans les derniers mois, le montant des intérêts promis aux clients sur les capitaux versés par d'autres. M. Abollivier avait démissionné récemment de ses fonctions

Quarante-cinq mille personnes évacuées à Hawaii

Quarante-cinq mille personnes de l'île d'Hawaii ont dû être évacuées de la ville de Hilo, samedi 31 mars, après l'éruption du Mauna Loa, le plus grand volcan du monde en activité. La première coulée de lave s'était arrêtée, samedi, à quelques *kilomètres de la ville. Le volcan* Kilauea, situé à 40 kilomètres du Mauna Loa, est également entré en éruption.

Mort d'un spéléologue dans les Pyrénées

Un spéléologue, Christian Péres, trente-cinq ans, descendu samedi 31 mars dans le gouffre Pierre dans le massif pyrénéen de l'Arbas (Haute-Garonne), bloqué par la crue soudaine d'une rivière souterraine à environ 60 mètres sous terre, est mort d'épuisement et d'hypothermie dans la matinée de dimanche. Le jeune homme, coincé sous une cascade d'eau glacée, n'a pas résisté au froid. Son compagnon, qui a pu remonter à la surface, a aussitôt prévenu les secours. La société de secours en spéléologie de Haute-Garonne n'a pu intervenir à temps.

Vingt-quatre personnalités nommées au Comité consultatif de la langue française

Le décret portant nomination des membres du Comité consultatif de la langue française — présidé de droit par le premier ministre — (*le Monde* du 2 mars) a été publié au *Journal officiel* du jeudi 29 mars. Ce comité, dont le vice-président est M. Roger Fajardie, député socialiste à l'Assemblée *européenne*, compte vingt-quatre membres : Mme Jacqueline Baudrier, Régine Desforges, Nicole Pery, MM. Michel Bataille, Perre Bocry, Fouad Benhallah, Hervé Bourges, Emile Boursier, Jacques Brignelli, Gabriel de Broglie, Gilbert Comte, André Delehedde, Henri Derouet, *Roger Fajardie*, Jacques Fauvet, Christian Gras, Frédéric Grendel, Jacques Marot, Roger Quilliot, Claude Lachaux, Philippe Rossillon, Pierre Rostini, Philippe de Saint-Robert, Jean-Pierre Vandeth.

D'autre part, M. Paul-Marie Coûteaux, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, administrateur civil au ministère de l'éducation nationale, vient d'être nommé directeur de cabinet de M. Philippe de Saint-Robert, commissaire général de la langue française.

[Né le 31 juillet 1956, à Paris, M. Coûteaux est licencié es lettres modernes et a fait sa maîtrise de droit public sur l'intelligentsia et l'Etat. A l'ENA, son rapport de séminaire a porté sur la francophonie. M. Coûteaux est l'un des animateurs du Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert, ancien ministre d'Etat.]

Le Monde

culture

DANSE

Le triomphe de Béjart au Palais des congrès

Le Ballet du vingtième siècle de Maurice Béjart a terminé le 1er avril le cycle des quarante-deux représentations qu'il était venu donner au Palais des congrès. Cette dernière matinée s'est déroulée, comme les précédents spectacles, à bureaux fermés et au milieu d'un enthousiasme unanime. Jamais démenti durant ces sept semaines, le succès des ballets de Béjart sur les foules aura été si péremptoire qu'on dut afficher quatre représentations supplémentaires de *la Messe pour le temps futur* et que les moindres marches du vaisseau aux quatre mille places furent occupées jusqu'au rideau final.

L'avant-dernière semaine du Ballet du vingtième siècle nous avait réservé pour la bonne bouche deux pièces rares qui peuvent être rangées parmi ses meilleures productions : *Fragments* et *Sept Danses grecques*.

Avec *Fragments*, Béjart a repris le thème du chorégraphe à la recherche de son inspiration et finalement manipulé par ses propres danseurs qui lui ont échappé. Nous connaissons ça depuis *Petrouchkka* et *The Pied Piper*. L'action se passe dans un décor de miroirs et de barres à exercices, autrement dit dans un studio de danse. Shonach Mirk sur des suites pour violoncelle de Bach, Jorge Donn sur *la Marche funèbre* de *Siegfried*, Patrice Touron sur des rythmes japonais, animent tour à tour les fantasmes du créateur pris entre ses rêves dionysiaques et les divagations de ses marionnettes.

Plus originales sont les *Sept Danses grecques*, que Béjart a composées sur une merveilleuse musique de Mikis Théodorakis. Elles méritent qu'on en garde encore aujourd'hui et les images et les rythmes. Vingt-cinq danseurs, les filles en maillot noir ou blanc, les garçons, torse nu, passent de l'immobilité aux assouplissements sur place, puis se dissolvent, sprintent à travers le plateau, se regroupent pour disparaître, reviennent en ouragan, prennent la pose, repartent — pas courus ou arrêtés net dans leur élan, d'autant plus saisissants que balancés dans un savant jeu de projecteurs contre un simple fond de velours noir. Au milieu de ce hourvari, se distingue un pas de deux fourmillant de trouvailles délicieuses et cocasses dansé par l'exquise Rita Pœlvoorde et par Yann Le Gac.

Toutes ces semaines, tous ces soirs, Béjart campa dans la coulisse, à ne rien relâcher de ses interprètes et de la perfection du spectacle. Un meneur de troupe unique — mieux, un magnétiseur.

OLIVIER MERLIN.

THÉATRE

FLAUBERT A GENÈVE

Les crinolines du sexe faible...

Gustave Flaubert ayant proclamé que Mme Bovary, c'était lui, on a beaucoup dit que sa « part féminine » très développée lui causait des tourments. Et voilà que Benno Besson, directeur de la Comédie de Genève, crée une pièce jamais jouée de Gustave Flaubert : *le Sexe faible*, sans grand rapport avec le chef-d'œuvre homonyme d'Edouard Bourdet, si ce n'est qu'il s'agit d'argent et de mariage, ressorts essentiels de toute comédie bourgeoise au dix-neuvième siècle.

En cherchant bien, on pourrait peut-être trouver de quoi donner à l'histoire l'éclairage trouble de l'homosexualité rampante — par exemple à partir d'une réplique sur le vêtement féminin, la crinoline, d'ailleurs citée dans le programme... *« Que l'homme s'endorme et que les cœurs se relâchent, tout à coup* (la) *coiffure* (des femmes) *se dresse à leur front comme une menace, leurs hanches s'élargissent dans des proportions formidables, elles débordent les voitures, elles font craquer les murailles ; on dirait qu'elles veulent toucher le ciel de leur front et abriter le monde avec leur jupe. »*

Benno Besson, pourtant, n'a pas choisi de développer cette tendance. Il désigne la misogynie morbide d'un groupe social repu, jouisseur et culpabilisé, qui veut oublier ses défaites — la pièce date de 1873 — et se donner bonne conscience en méprisant la source de ses plaisirs — les femmes — et de ses profits — les peuples colonisés : devant les différents décors se tient côté jardin un crachoir en forme de Tonkinois, et côté cour un avale-cigare en forme de « Y a bon Banania ».

Les décors eux-mêmes sont tout aussi clairement significatifs. Ils jouent sur le faux : portes découpées dans les murs de toiles peintes, perspectives déformées, couleurs dominantes — bleu froid pour le salon des jeunes mariés, rouge feu pour celui de la cocotte, — absence presque totale de meubles.

Dans ce vide voulu, les crinolines ont beau être larges, elles n'étouffent pas les hommes, engoncés dans leurs redingotes et leurs cols montants, étranglés par de larges cravates. Benno Besson ne prend pas à son compte le syndrome de castration et d'ailleurs ; Flaubert fait dire la fameuse réplique par un ministre ridicule qui s'adresse à un vieux général grognon, adepte de l'humour à la hussarde, qui finira par épouser la cocotte après qu'elle eut ruiné son filleul, dont il épongera les dettes...

Les intentions de Benno Besson vont plutôt vers l'éclairage des mécanismes de comportements, ceux de la bourgeoisie du dix-neuvième siècle qui nous ont tant marqués — ressorts essentiels du « théâtre de dénonciation » depuis près d'un demi-siècle. Mais ici, ce n'est guère convaincant. Les personnages sont trop schématiques et stupides : des girouettes caricaturales. C'est ainsi que les traite Benno Besson, en pantins bariolés, caractérisés par des grimages d'une irrésistible efficacité, quelques tics, des tonalités de voix. Les comédiens s'en donnent à cœur joie, ils sont drôles, vifs, inventifs, en particulier Jacques Amiryan, dandy grisonnant. Carlo Brandt, jeune premier faux timide. Laurence Montandon, égérie redoutable. Catherine Eger, Hélène Friedli, Evelyne Buyle, Danièle Devillers...

Aussi brillants soient les comédiens, aussi élégante soit la mise en scène, l'action s'enlise. La pièce est mal bâtie. Elle n'est pas totalement de Flaubert. Il a repris une comédie inachevée de Louis Bouilhet, qui venait de mourir, un peu par amitié, beaucoup par besoin d'argent. A l'époque, le théâtre pouvait en rapporter davantage que le roman, en tout cas plus rapidement. *« C'est une chose légère, mais pas honteuse »*, disait Flaubert. Pourtant, il ne se sentait pas à l'aise dans l'art du dialogue, *« un art trop faux, on n'y peut rien dire de complet »*. Il a décrit tous les détails des personnages et noté jusqu'à leurs rires. Il a eu du mal à terminer la pièce, qui a été refusée par quatre directeurs.

Ils n'ont pas eu tort et on ne voit pas très bien ce qui a pu séduire Benno Besson. Il aurait pu traiter les mêmes thèmes de la même manière avec du Labiche ou même Emile Augier, ou pourquoi pas avec un auteur contemporain. Il aurait pu adapter le texte, le resserrer, ou plutôt le crisper, lui donner des arrière-plans... Mais à la fin les spectateurs oublient les moments d'ennui et applaudissent à tout rompre. Les Genevois ont adopté Benno Besson, qui, semble-t-il, va rester à Genève malgré les propositions qui lui ont été faites en France de diriger un centre dramatique. Pourquoi partirait-il ? Il a conquis et reconquis le public ; et en déterrant un inédit de Flaubert il a fait un acte culturel. Il a rempli sa mission.

COLETTE GODARD.

VARIÉTÉS

Mort du chanteur américain Marvin Gaye

Le chanteur noir américain Marvin Gaye est mort, le 1er avril à Los Angeles, d'une blessure par balle causée par son père au cours d'une dispute. Il aurait eu quarante-cinq ans le 2 avril.

[Né en 1939 à Washington, Marvin Gaye débute à la fin des années 50 avec un groupe musical de Washington et rejoint en 1961 la Tamla Motown Organisation, qui en fait l'une des stars de la soul music, sort en 1968 son plus grand succès *I heard it through the grapevine*, et en 1971 un album *What's going on*, où se retrouvent la détresse des villes, la fin des utopies écologiques. Après une interruption dans sa carrière pendant laquelle il séjourne en Europe, Marvin Gaye revient sur le devant de la scène et obtient en 1983 deux « grammys » — l'équivalent des oscars pour la chanson — avec *Sexual healing*.]

■ « LES GUEULES » A VALENCE. — *« Les Gueules »*, tel est le thème des dixièmes Rencontres cinéma et histoire organisées à Valence jusqu'au 7 avril. Cinquante films sont présentés et de nombreux débats sont animés par des acteurs (Ugo Tognazzi, Bernadette Lafont, Ingrid Caven entre autres). Sont présents également : Christian Gasc (costumier), Ronaldo Abreu (maquilleur) et Renato Berta (opérateur).

MUSIQUE

Le bel canto mouillé de larmes...

(Suite de la première page.)

Dans l'excellente distribution, on remarque encore l'impressionnant Capellio de Gwynne Howell, le Lorenzo fraternel de John Tomlinson et Deno Raffanti, ténor italien classique en Tybalt, qui s'élève presque à la hauteur de Roméo quand tous deux se réconcilient pour pleurer la mort de Juliette.

La régie d'acteurs de Pizzi fait ressortir, par le contraste de puissantes visions de groupes, sobres, stylisées et admirablement éclairées, la subtilité du jeu des personnages dont les mouvements sont si parfaitement accordés au déroulement intérieur des courbes musicales. Mais c'est peut-être dans la fosse qu'est le plus grand miracle, avec Riccardo Muti, qui dessine de la main et inspire la plus infime nuance vocale, et puis transperce cette musique parfois un peu molle ou superficielle, dont il dégage le moindre point d'intensité et fait saillir soudainement de fulgurantes impulsions tragiques.

Tel est le beau travail qu'on accomplit à Covent Garden, à raison de quelque deux cent soixante soirées par an, offrant chaque semaine trois opéras et quatre ballets (ou l'inverse) pour des prix de place qui s'étagent en général de 2 livres à 37,50 livres (environ 24 F à 458 F), avec quelques sièges privilégiés encore plus chers.

L'English National Opera, plus populaire, dont tous les spectacles sont en anglais, joue dans la salle la plus vaste de Londres (deux mille six cent cinquante places, dont trois cent quatre debout), le désuet et délicieux Coliseum ; il donne deux cents soirées lyriques par an, à des prix qui ne dépassent pas 15,70 livres (190 F). C'est le type même du théâtre de répertoire, avec une puissante troupe grâce à laquelle il présente chaque année vingt œuvres (et parfois quatre différentes dans la même semaine). Ces deux exemples londoniens prouvent que le pari de l'Opéra de la Bastille n'est pas aussi chimérique que certains l'affirment volontiers.

On pouvait juger de la qualité de ce répertoire en voyant tour à tour *Gloriana* de Benjamin Britten et *Guerre et Paix* de Prokofiev dans des productions de Colin Graham qui datent l'une de 1967, l'autre de 1972.

Gloriana n'a pas une ride (*le Monde* du 21 mai 1967) et il est dommage que cet ouvrage très cruel et très beau sur la grande Elizabeth et le comte d'Essex n'ait jamais été donné à Paris. C'est un des rares opéras historiques à la manière du dix-neuvième siècle, de *Don Carlos* par exemple, qui aient été pleinement réussis à notre époque, dans un langage qui, s'il se veut très proche du seizième siècle, est toujours parfaitement original, comme peut l'être, toutes proportions gardées, celui des *Maîtres chanteurs*.

Les danses, les chœurs traditionnels, un « masque » allégorique, une évocation des rues de Londres, s'entrelaçant avec une intrigue serrée qui met à nu l'amour très touchant de la vieille reine pour un jeune ambitieux et le retournement qui l'amènera à le sacrifier impitoyablement. Sans atteindre tout à fait à la souveraineté, digne de Velasquez, de Sylvia Fisher il y a près de vingt ans, Sarah Walker impose une image altière et pathétique de ce prodigieux personnage shakespearien, entourée d'une vingtaine d'excellents chanteurs, parmi lesquels l'Essex dur et buté d'Anthony Rolfe-Johnson.

De Koutousov à Stroganov

Guerre et Paix n'a été donné qu'une fois à Paris, en concert, par la radio. On le regrettera moins que pour *Gloriana*, car c'est musicalement une œuvre assez fausse et qui vieillit mal. Prokofiev y travailla onze ans, mais ne semble pas avoir trouvé le ton juste, ni pour les épisodes intimes (mise à part la dernière rencontre du prince André et de Natacha), ni pour l'épopée du peuple russe, à l'exception de l'admirable prière de Koutousov. Il n'était ni un véritable romantique, comme Tchaïkovski, ni un grand musicien des foules, comme Chostakovitch, et seul son talent d'écriture soutient cette immense fresque qui semble vouloir rivaliser avec le cinéma sur la scène lyrique.

La réalisation de Colin Graham abonde en tableaux colorés, qui se succèdent avec ingéniosité, souvent grâce à de beaux décors de dispositives à vues fondantes, pour la bataille de la *Moscova*, l'incendie de Moscou ou la retraite de Russie, par exemple. Pourtant, et l'on touche ici les limites du théâtre de répertoire, il ne semble pas qu'un travail suffisant ait été accompli avant cette reprise pour styliser chacun des milliers de personnages qui interviennent dans ces tableaux rapides et frappants.

Par ailleurs, Russell Smythe et Eilene Hannan sont des acteurs trop ordinaires, malgré leurs qualités vocales, pour incarner des héros de légende (André et Natacha). Tout cela fait que l'on est rarement pris par la magie proprement théâtrale, et ce malaise s'ajoute à celui de la musique, pour ne pas parler de l'étrangeté de ces Russes et Français qui ne parlent qu'anglais.

Mais le public a marché comme un seul homme et acclamé cette superproduction en technicolor, fort bien dirigée par James Lockhart, avec une énorme distribution, où il faut signaler au moins les magnifiques Bezoukhov et Koutousov de Kenneth Woollam et Norman Bailey. Pour ajouter à la couleur locale, la « roulante » de l'English National Opera offrait à l'entracte... un bœuf Stroganov qui fit beaucoup d'heureux.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *Gloriana* et *Guerre et Paix* seront présentés en mai-juin aux Etats-Unis au cours d'une grande Tournée de l'English National Opera.

PRINTEMPS DE BOURGES

En bonne compagnie

Le Printemps de Bourges s'est brillamment ouvert samedi 31 mars, sous le grand chapiteau du festival avec Zéro de Conduite et Renaud. La fréquentation de cette huitième édition de la fête de la chanson est en train de faire un énorme bond en avant : à la fin du premier jour, 62 000 billets avaient été déjà vendus pour les différentes manifestations, soit autant que le total des entrées de l'année dernière. Ce qui est remarquable dans une période où le public français a tendance à bouder le spectacle vivant.

Le festival est d'ailleurs en progression constante depuis trois ans. Le ministère de la culture en tient compte, qui a quadruplé sa subvention depuis 1981 — 1 270 000 de francs sur un budget global de 7 millions. La présence nouvelle d'Europe 1, qui couvre largement ces rencontres et qui a mis à leur disposition son grand podium avec son équipement technique son et lumière, est un de signes de vitalité du Printemps, qui offre, cette année, une neuvième salle avec un hall des congrès moderne et harmonieux.

Autre signe de développement : pour la deuxième fois, de jeunes artistes (trente-six, dont quatorze groupes de rock) sont programmés au « tremplin », et tous les spectacles affichent déjà complet.

Outre Renaud et Gilbert Laffaille, qui semble avoir enfin trouvé sa voie dans un récital de chansons et de sketches, c'est le concert d'Angel Maimone Entreprise, qui a marqué le début du Printemps, dans un vrai travail de création, à partir du rock, dans un jeu musical somptueusement développé, avec des « riffs » nerveux et une mise en forme théâtrale en noir et blanc d'un esthétisme raffiné et plein de bonheur. Il y a eu aussi le Québécois Alain Lamontagne, étonnant conteur en musique et en chansons des gens de son pays, jouant à l'harmonica le blues des grands espaces et donnant le rythme en tapant des pieds.

Ce lundi 2 avril, une nouvelle marque de disques, Europa Records, présente Nana Vasconcelos, percussionniste virtuose, né à Recife, l'un des symboles du Nordeste brésilien. Europa Records est un label créé il y a deux ans aux Etats-Unis par un jeune Français, Jean-Pierre Weiller. Distribué sur le continent américain par le système des réseaux indépendants, Europa Records s'autofinance complètement, et son aventure difficile a pour objectif de faire découvrir des artistes aussi différents que Vasconcelos, l'Indien américain Jim Pepper, qui fait un travail remarquable de modernisation des chants traditionnels de son peuple, et l'Anglais John Greaves, présent à Bourges, avec une musique nourrie d'électronique et élaborée avec des musiciens français. Europa Records est une toute petite compagnie qui a un bureau à New-York et un autre à Paris. Mais son dynamisme et sa volonté de travailler sur les musiques du monde contournent la crise de l'industrie phonographique.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Printemps de Bourges, jusqu'au 8 avril.

NOTES

Cinéma

« LETTRES D'AMOUR PERDUES » DE ROBERT SALIS

Vaine rencontre

A Paris, une femme se consume de solitude. Seul habitant d'une île, un berger invente des étreintes avec un être invisible. La femme arrive sur l'île. Vont-ils s'aimer ?

Robert Salis (vingt-neuf ans) fut stagiaire à la réalisation de films de Marguerite Duras. Son premier long métrage emprunte à celle-ci le goût des images fixes ou mouvantes comme surgies de nulle part, des monologues ou dialogues incantatoires. Il y manque, hélas ! l'art contemplatif et la magie littéraire propres à Duras.

Lorsque la femme et l'homme réunis se parlent, c'est pour débiter un texte impossible, trop explicatif dans ses tournures alambiquées. Pas de surprises, on a tout de suite compris qu'il ne se passera rien entre eux. Leurs désirs intérieurs sont incompatibles.

David Pontremoli exerce une étrange fascination, Jane Guirand apporte quelque mystère, mais tous deux flottent dans un univers fabriqué. Le meilleur du film vient des compositions plastiques de Dominique Le Rigoleur, directrice de la photographie, pour les ambiances nocturnes de la ville, l'âpre beauté d'un paysage semé de ruines et battu par la mer.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« COMME SI C'ÉTAIT HIER » de MYRIAM ABRAMOWICZ et ESTHER HOFFENBERG

L'héroïsme anonyme

Des femmes, surtout, et des messieurs d'un âge canonique décrivent à tour de rôle la manière dont, sous l'occupation allemande, en 1942, ils ont pu sauver des enfants juifs obligés de se séparer de leurs parents menacés de déportation. Ils s'adressent à nous comme d'une autre planète, à travers le temps, quelque quarante ans plus tard, avec un léger accent belge qui irréalise encore un peu plus ces images dépouillées, sans la moindre surcharge. Le noir et blanc ajoute à l'abstraction.

Les événements précis qui nous sont racontés, les émotions très simples, très fortes, qui surgissent à tel ou tel détour, rendent l'expérience exemplaire. Des anecdoctes humanisent constamment un récit très peu officiel, où l'héroïsme anonyme va comme de soi. L'occupation allemande, les Allemands sont remis à leur juste place, la dernière : la façon de les évoquer, de les qualifier, s'enrichit visiblement de longs, de lointains souvenirs, d'une autre occupation, lors d'une autre guerre.

Les deux réalisatrices parlent à compte d'auteur, elles ont vécu, par parents interposés, en Belgique et en Pologne, les faits rapportés. L'horreur parfois rejoint la grandeur. Le film devrait intéresser en priorité les plus jeunes spectateurs : tout ne fut pas si vil que certains le colportent complaisamment. Une extraordinaire leçon de dignité, comme chuchotée.

LOUIS MARCORELLES.

★ Le Marais.

« WEND KUUNI » DE GASTON KABORÉ

Un conte africain

Il était une fois un petit garçon perdu dans la brousse, quelque part dans l'Afrique centrale, coupé des siens, incapable de parler, mais recueilli tout naturellement par une famille d'un village voisin. Epoque idyllique, avant toute colonisation, où la seule misère vient des souffrances individuelles.

L'enfant, surnommé Wênd Kûuni (don de Dieu), grandit dans la nature, garde les moutons, partage l'existence pastorale de la communauté. Un suicide réveille sa conscience, l'aide à remonter le fil du temps. Il retrouve la parole pour se confier à une petite compagne de jeux, Pognéré.

Wênd Kûuni a la nonchalance d'un conte africain, presque trop joli, qui souffre d'un montage sans nerf. Gaston Kaboré, le metteur en scène (il dirige par ailleurs le Centre national du cinéma en Haute-Volta), aurait pu structurer davantage son récit. Mais, à une époque de crise grave du cinéma africain, ce film, bien photographié et agréable à suivre, a son importance.

L. M.

★ Voir les exclusivités.

Théâtre

« ARDEN DE FAVERSHAM » PAR PINTILIÉ

Un assassinat comique

Au Théâtre de la Ville, le metteur en scène Lucian Pintilié situe d'entrée de jeu la présentation du célèbre drame élisabéthain *Arden de Faversham* dans un cirque : un M. Loyal, en frac moderne et gibus, annonce le spectacle, depuis la loge de l'orchestre qui surplombe la piste.

L'assassinat du mari par la femme et son amant, qu'avait porté au théâtre l'auteur anglais anonyme d'après un fait divers réel, devient, *sur la piste du cirque*, plutôt les aventures comiques d'une fine équipe de tueurs incapables d'accomplir un meurtre pourtant à *portée de leur main. Ils* doivent s'y reprendre à maintes reprises, on dirait un film de Harry Langdon, assez drôle. Mais finalement, le mari est poignardé, une vraie boucherie.

Décor du cirque assez somptueux, de Helmut Sturmer. Musique tonitruante de Vasile Sirli, qui privilégie les tambours. L'interprétation, qui comprend en tête Laurence Bourdil (l'épouse), Henri Virlojeux (le mari), Gérard Ismaël (l'amant), s'emploie avec une science sûre, avec allant, à doser comme il faut le comique tempéré, l'horreur, et les désordres du hasard.

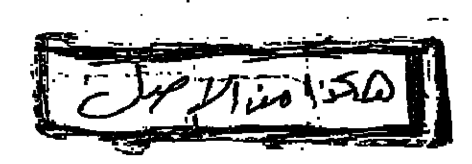
Soirée animée, pas ennuyeuse, mais qui suscite un sentiment d'inutilité, de temps perdu, comme chaque fois qu'un texte d'envergure devient le prétexte d'un divertissement moyen.

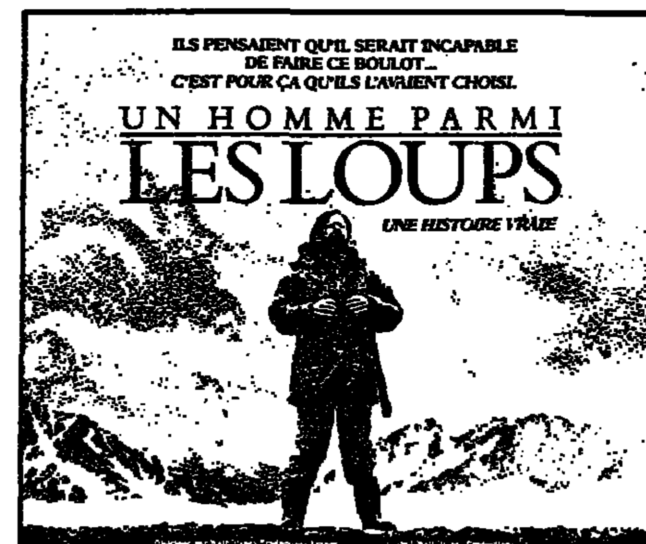
M. C.

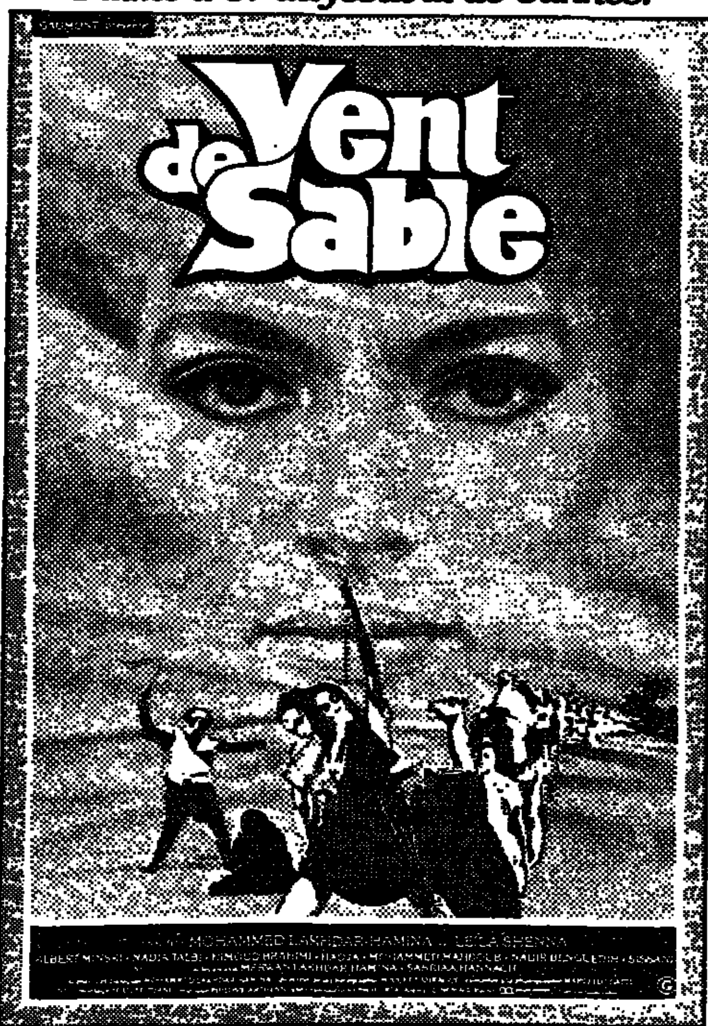
★ Théâtre de la Ville, 20 h 45.

■ UN PRIX POUR « L'ADDITION ». — Le premier prix du troisième Festival international du film policier de Cognac a été remporté le 1er avril par *l'Addition*, de Denis Amar (France). Le Prix spécial du jury (et celui de la critique) est allé à un film argentin, d'Adolfo Aristarain, *le Temps de la revanche*.









SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : la Demoiselle élue, Didon et Enée.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?

BEAUBOURG (277-12-33). Cinéma-vidéo : Nouveaux films BPI ; 13 h : la Ballade de Pabufi, de G. Luneau ; 16 h : Une île : Bali, de N. Sfeiz ; 19 h : Faits divers, de R. Depardon.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : les Visionnaires.

Les autres salles

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) 18 h 30 : la Difficulté d'être ; 21 h : Monsieur Vernet - le pain du ménage.

ATELIER (606-49-24), 21 h, dim. 15 h : le Bonheur à Romorantin.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 et 22 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf).

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Tête de faune ; 20 h 15 : l'Ambassade ; II. 18 h 30 : la Dentelle du cygne ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : la Panthère bleue. — Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : le Shaga.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MOGADOR (285-45-30), relâche. Reprise le 10 avril.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30 : On a tous les jours cent ans.

POCHE (548-92-97), 20 h : Molly Bloom ; 21 h : l'Élève de Brecht.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

STUDIO FORTUNE (13e), 21 h : la Petite Bouffe.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte, ou les Seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle, 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le bon voit rouge ; 22 h : le Président.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Stances à Sophie.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h : Britannicus ; 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

Le music-hall

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Villeret.

LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h 45 : Marguerite.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.

Les concerts

A Déjazet, 20 h 30 : E. Audouy, M. Beckouche.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Collier'S London All Stars (dern.).

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : L. César Erwande.

FORUM (297-53-47), 21 h : Gogol 1er et La Horde.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : Worthy et A. Sanders.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : F. Eff Jazz Quartet.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J.-Ph. Bordier, Ph. Duchemin, J.-Ph. Viret, Ph. Chaignon.

SAVOY (277-86-88), 21 h : L. Van Winsberghe, R. Holland.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h 30 : Transatlantic.

En région parisienne

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74), 18 h 30 : Buffo ; 21 h : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Films réalisés par les étudiants de l'IDHEC : 18 h, Laurie, de C. Devers ; Porte Dorée, de N. Jouvin et C. Kalmar ; le Regard des dieux, de A. Blin ; Regazzo, de V. Martorana.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : la Voix des ancêtres, de V. Sjostrom ; 17 h, Tarawa, tête de pont, de P. Wendkos ; 19 h, le Fléau ou la Mort du soleil, de G. Dulac.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A NOS AMOURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., v.o.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ranelagh, 16e (288-64-44) ; Studio de l'Etoile, 17e (320-42-05).

Lundi 2 avril

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-81-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta 20e (636-10-96).

COMME SI C'ETAIT HIER (Belge) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES COMPÈRES (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LE CRIME DE CUENCA (**) (Esp., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; St Séverin, 5e (354-50-91).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

L'ENFANT INVISIBLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (A., v.o.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47).

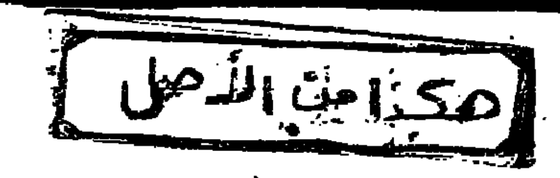
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Na-







SPECTACLES

tions, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

GORKY PARK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

HOT DOG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : UGC Boulevards, 9e (246-66-44).

LE JOUR D'APRES (A., v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

LAISSE BETON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Logos, 5e (254-42-34) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE LEOPARD (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

LOCAL HERO (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LEZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

MEGAVIXENS (A.) (**). V.F./Cinévog St-Lazare, 9e (874-77-44).

MAUVAISE CONDUITE (Fr.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PLANETE DES FEMMES (Fr.). Le Marais, 4e (278-47-86).

POLAR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

REBELOTE (Fr., Version Concert) : Marais, 4e (278-47-86) ; (Version Film sonore) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.o., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

RISKY BUSINESS (A.) : v.o/Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 6e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f./Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A.) : v.o./Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f./Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06), Parnassiens, 14e (329-83-11).

SCARFACE (A.) (*) : v.o./Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f./Rex, 2e (236-83-93) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-14-27).

SECOND CHANCE (A.) v.o/UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f./UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LE SECRET DES SELENITES (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

SOB (A.) v.o./UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LE SPECTRE DE LA DANSE (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

STAR 80 (A.) v.o./Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WAR LA SAGA (A.) (v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE TEMPS SUSPENDU (Hongrois) : v.o./Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TO BE OR NOT TO BE (A.) : v.o./George V, 8e (562-41-46).

TOOTSIE (A.) : v.f./Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) : version Delevaulx, St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Ang.) v.o./Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Lucernaire, 6e (544-57-34).

TRICHEURS (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub.) v.o./Hep Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (329-29-46) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Miramar, 14e (320-89-52).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A.) v.o./George V, 8e (562-41-46).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-portugais) : v.f./Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71) ; Rialto, 19e (607-87-61).

AGENT SECRET (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ANGE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

BIBLE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

LES BAS FONDS (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-65).

LES FILMS NOUVEAUX

FEMALE TROUBLE (**), film américain de John Waters (v.o.) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES MALHEURS DE HEIDI, film américain de Robert Taylor (v.f.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85).

LES MORFALOUS, film français de Henri Verneuil : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

SANS TÉMOINS, film soviétique de Nikita Mikhalkov (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).

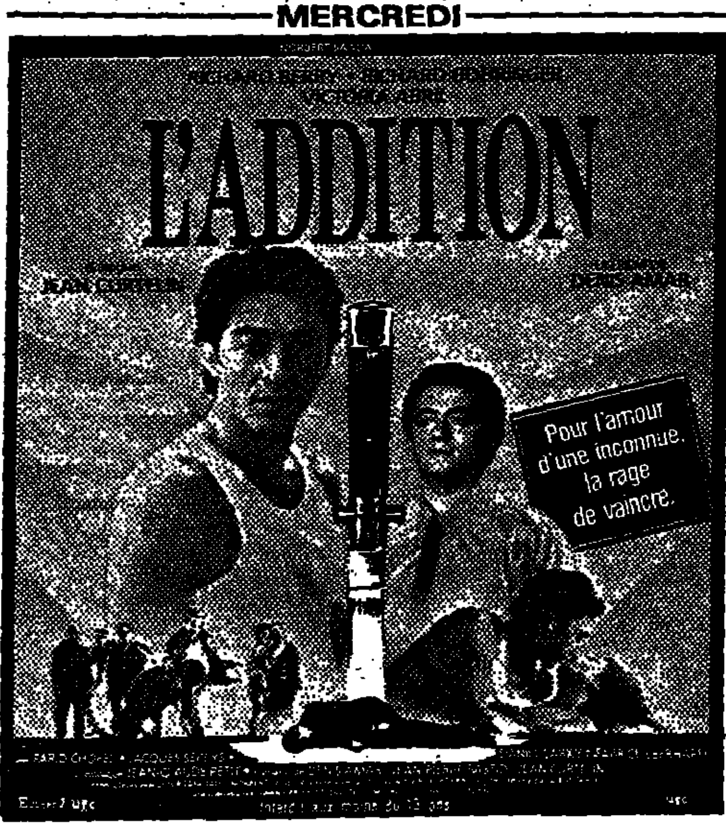
TIMERIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU, film américain de William Dear (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

V'LA LES SCHTROUMPFS, film américain de Peyo et des studios Hanna Barbera (v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-42-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Grand Pavois, 15e (545-48-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Les 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

SORTIE MERCREDI 4 AVRIL



MERCREDI



SPECTACLES

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).
BUS STOP (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).
LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).
LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56)).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
FENETRE SUR COUR (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
FURYO (A., v.o.) : Saint-Lambert (H. sp.), 15e (532-91-68).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
HARLEQUIN (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 15e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; PLM-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).
L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (227-95-94).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It. v.f.) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LUNE DE MIEL MOUVEMENTÉE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LE MANTEAU (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
MONIKA (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
OCTOPUSSY (Angl., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).
ONIBABA (Jap.) : Templiers, 3e (272-94-56).
ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA PARTY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
PÉCHÉ MORTEL (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).
SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
SHINING (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA STRADA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-47-76) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 11e (323-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03). – V.o + v.f. : Paramount Montparnasse. – V.f. : 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-23-00) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

Les festivals

MARX BROTHERS : Action Ecoles, 5e (327-72-07), Monkey Business.
MEL BROOKS (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37), 16 h, 20 h : la Dernière Folie ; 18 h : la Folle Histoire ; 22 h : le Grand Frisson.
J. CARPENTER (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h 30 : The Thing ; 18 h 30 : Assaut ; 20 h 30 : New-York 1997.
CARTE BLANCHE A ÉRIC ROHMER. LE GOUT DE LA BEAUTÉ : Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h : la Captive aux yeux clairs ; 20 h : la Comtesse de Hongkong ; 22 h : Rêves de femmes.
FESTIVAL CLINT EASTWOOD (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94), l'Epreuve de force.
DIX ANS DE CINÉMA FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h 15 : les Vampires de Salem ; 18 h 15 : Massacre dans le train fantôme ; 20 h 15 : Poltergeist (**).
G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), In girum imus nocte et consumimur igni.
A. HITCHCOCK (v.o.) : Action Christine bis, 6e (325-47-46), 16 h, 18 h, 20 h, 22 h : Life Boat. – Action La Fayette, 9e (878-80-50), Agent secret.
PLANÈTE DES FEMMES : Le Marais, 4e (278-47-86), 15 h 40, 18 h 40, 21 h 40 : Phallocratie inconnue ; le Bon Usage de la polygamie.
FESTIVAL C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 18 h : Cria Cuervos ; 22 h 30 : Noces de sang.
TARKOVSKI (v.o.) : Logos II (354-42-34), 17 h 30, 20 h 40 : Andreï Roublev.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 30.
ANNIE HALL (A., v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4e (278-47-86), 22 h.
BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.
LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 19 h.
LE DERNIER TANGO A PARIS (*) (It., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h.
CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 25.
ELEPHANT MAN (Brit., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 45.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 18 h.
HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 10.
L'HYPOTHÈSE DU TABLEAU VOLÉ (Fr.), Olympic, 14e (545-35-38), 18 h.
LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind., v.o.), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h.
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic Saint-Germain, 6e (227-87-23), 24 h.
MARC DIXON, DÉTECTIVE (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 22 h 30.
OFFICIER ET GENTLEMAN (A, v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
OUTSIDERS (A ; v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
PLAY TIME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), 15 h 45.
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 17 h 45.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25 et 0 h 15.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.

RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 2 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : le Paradis des mauvais garçons.
Film américain de J. von Sternberg (1952), avec R. Mitchum, J. Russel, W. Bendix, G. Grahame (N.).
Un aventurier américain a tué un homme dans une bagarre. Il vient se réfugier à Macao, s'éprend d'une chanteuse de boîte de nuit qui l'avait dévalisé et se trouve mêlé avec elle à de louches intrigues. Sternberg a renié ce film de commande au scénario très embrouillé, qu'il fut contraint de tourner.

21 h 55 Etoile et toiles.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Le cinéma policier, extraits de films « polar », rencontre avec P. Chenal et une interview de J. Bral.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : l'Heure de vérité.
De F.H. de Virieu.
M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, répond aux questions des journalistes : Albert du Roy et Alain Duhamel (A 2) et Christian Fauvet (l'Express).

21 h 50 Le petit théâtre.
« La Dépêche de nuit », de H. F. Arnold, avec A. Semenoff et O. Granier.
Une nuit dans une agence de presse aux Etats-Unis.

22 h 20 Document INA : Savannah Bay, c'est toi, de Michèle Porte.
Dans un endroit clos, hors du temps – la grande salle du Théâtre du Rond-Point, – trois femmes travaillent à la création d'une pièce, dont l'une – Marguerite Duras – est l'auteur et le metteur en scène. Des rapports secrets se nouent et se dénouent entre celle-ci et les autres, Madeleine Renaud et Bulle Ogier.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma (cycle Charlotte Rampling) : les Damnés.
Film italo-germano-américain de L. Visconti (1968), avec D. Bogarde, I. Thulin.
La décadence rapide et tragique d'une puissante famille d'industriels de la Ruhr – déjà gangrenée par ses dissensions et ses perversions – après la prise du pouvoir par Hitler. Mise en scène hallucinante de la propagation implacable du mal apporté par les nazis, dans un microcosme social qui a soutenu leur cause.

23 h 25 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud. Un reportage sur le port de La Pallice.

0 h 10 Prélude à la nuit.
Musique baroque latino-américaine des dix-septième et dix-huitième siècles.

FR3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 11 Ajecia, une passion dévorante (l'Association de Jeunes pour l'entretien et la conservation des trains d'autrefois).
17 h 24 Cabaret : Jacques Yvart.
18 h 7 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
18 h 30 Sports.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Dramatique, « les Ombres », de D. Wellershoff, réal. B. Horowicz. Avec J.-R. Caussimon, G. Montero...
20 h « L'autre scène, ou les vivants et les dieux », questions sur la peinture, avec J. Pomar et P. Labarthe.
22 h 30 Nuits magnétiques : les années 80.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Saison internationale des concerts de l'UER (en direct de Francfort) : « Symphonie n° 10 adagio » (d'après la première édition de la version originale) : « Symphonie n° 10 version de Deryck Cooke », de G. Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. E. Inbal.
22 h 44 Programme musical.
23 h Les soirées de France-Musique : Lieder, œuvres de Schumann, Brahms.

Mardi 3 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18 h 25 Hip Hop. (Diffusé le 31 mars.)
18 h 50 Jour J.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 35 Les mardis de l'information : Sport, aujourd'hui l'important, c'est la télé.
Magazine de la rédaction de TF 1 animé par Alain Denvers.
Pas de sport sans argent, ni d'argent sans publicité : Pour réussir la course à l'exploit, les sportifs doivent partir à la chasse au sponsor, et leurs prestations sportives doivent passer par les canaux des médias. La télévision est le principal support de cette publicité sauvage. Des Six Jours de Bercy au Tour de France cycliste, en passant par les épreuves d'ULM, Robert Buchard et Yves Jamin mènent l'enquête.

21 h 30 Théâtre : Mère Courage et ses enfants.
De Bertolt Brecht, adaptation E. Guillevic, mise en scène J. Gillibert, réal. M. Rabinovsky (avec la participation du ministère de la culture). Avec S. Herbert, J. Boulva.
L'une des plus grandes pièces du dramaturge allemand écrite entre 1938 et 1939. Grandeur et misère de la cantinière Mère Courage traînant son légendaire chariot à travers la guerre. Des enfants, des soldats, un univers médiéval. Réflexions politiques, émotions...

DEUXIÈME CHAINE : A 2.

17 h 10 Entre vous, de L. Bériot.
L'homme nu (une nouvelle science : l'accidentologie) ; Electronic now (la voiture du futur).
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).
20 h 40 Les dossiers de l'écran : Une chance sur mille.
Téléfilm de C. Dubreuil. Avec D. Chalem, P. Bouchitey...
La cohabitation dans une HLM de la banlieue parisienne vécue par huit adolescents et leurs éducateurs. Ce téléfilm sert d'illustration au débat qui suivra sur la délinquance. 70 000 jeunes passent chaque année devant la justice, 30 000 relèvent de l'éducation surveillée.

22 h 25 M. Robert Badinter en direct.
Le garde des sceaux répond aux questions des télespectateurs.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 La dernière séance.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui : Actualités Gaumont (1956). Chuck Jones ; 22 h 10, Tex Avery, réclames de l'époque, attraction Jack Bur.

20 h 50 1er film : Coup de fouet en retour.
Film américain de J. Sturges (1955). Avec R. Widmark, D. Reed, J. McIntire, W. Campbell, B. Mac Lane.
Cinq Blancs ont été massacrés par des Apaches. Une femme recherche son mari, un homme son père, parmi les victimes non identifiées. Mais le groupe transportait une fortune qui attire des aventuriers. Scénario de western traditionnel. John Sturges montre son savoir-faire dans les scènes d'action et de violence.

22 h 30 Journal.
22 h 50 2e film : Des monstres attaquent la ville.
Film américain de G. Douglas (1953). Avec J. Whitmore, E. Gwenn, J. Weldon (v.o. sous-titrée. N.).
Des fourmis ont atteint une taille gigantesque à la suite d'un essai atomique dans le désert du Nouveau-Mexique. Deux d'entre elles échappent à la destruction du nid et viennent semer la terreur à Los Angeles. Union du fantastique et de la science-fiction pour un avertissement contre le danger nucléaire. Film typique d'un certain état d'esprit des années 50, avec d'impressionnants effets spéciaux.

FR 3 - PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Cycle cinéma italien : la Femme du dimanche, film de Luigi Comencini.

FRANCE-CULTURE

14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Sars-Poteries ; à 15 h 20, Rubriques internationales ; à 17 h, Emission spéciale : la longue marche des éléphants.
18 h 30 Bonnes nouvelles, grands comédiens : « l'Epave », de G. de Maupassant, lu par Jean-Pierre Granval.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Sciences : Les états limites tels qu'ils sont abordés par la psychanalyse freudienne.
20 h Dialogues : Va-t-on vers une société sans mariage ? Avec E. Sullerot et J. Carbonnier.
21 h 15 Musique de la mémoire, mémoire de la musique : Luciano Berio (œuvres de Mahler, Debussy, Berlioz, Beethoven).
22 h 30 Nuits magnétiques : Bruits du monde.

FRANCE-MUSIQUE

14 h 30 Les enfants d'Orphée : Ecole buissonnière, émission spéciale vacances, voyage en compagnie d'un instrument ou d'un groupe d'instruments.
15 h Musiciens à l'œuvre : Serge Prokofiev.
18 h 5 L'imprévu, en direct du studio 119.
19 h Le temps du jazz : Portrait d'un jazzman ; intermède ; feuilleton.
20 h Premières loges : Ninon Vallin (1886-1961), œuvres de Massenet, Thomas, Charpentier, M. de Falla, Duparc, Bachelet.
20 h 30 Concert (donné en l'église Saint-Merri à Paris le 26 septembre 1983, « Riff 62 », de W. Kilar ; « Refrain », d'H.-N. Gorecki ; « Polymorphia », de K. Penderecki ; « Symphonie n° 3 », de K. Szymanowski, par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de la radio-télévision de Cracovie, sous la direction d'A. Wit, sol. W. Ochman, ténor.
22 h 30 Programme musical.
23 h Les soirées de France-Musique : Jazz-Club.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 2 AVRIL

– *M. Michel Bouchareissas*, secrétaire général du Comité national d'action laïque, est l'invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h 15.

Le Monde

ECONOMIE

LE SECTEUR PUBLIC EN QUESTION

Dénationaliser n'est pas le contraire de nationaliser

LORS d'une présentation du bilan des nationalisations, le 18 mars, à un colloque sur « Les entreprises publiques », M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, s'est longuement arrêté sur d'éventuelles dénationalisations, une orientation *« économiquement et socialement dangereuse »*. *« Au-delà des considérations techniques*, ajoutait-il, *il y aurait, à aller dans ce sens, un grave danger pour l'équilibre de notre économie. Celle-ci est par tradition une économie mixte (...). Il serait totalement contraire à cette tradition, qui a permis le développement de notre pays, de supprimer un pan de cette diversité. »* Alors que les sondages montrent une certaine désaffection des Français à l'égard de l'interventionnisme de l'État et leur souci de voir privilégier l'initiative privée, l'opposition ne cesse, il est vrai, de clamer sa volonté de *« défaire »* les nationalisations de 1982.

« Tout est réversible », affirme M. Raymond Barre, tandis que M. Giscard d'Estaing, dans *2 Français sur 3*, voit dans la libéralisation du secteur public *« une nécessité et une chance »* ; nécessité d'une gestion décentralisée qui caractérise une économie de marché et chance de pouvoir diffuser le plus largement possible dans le corps social la propriété des entreprises. Quant au RPR, gagné par l'ultra-libéralisme, il a déjà élaboré sur le crédit deux projets de lois qui sont censés représenter une rupture *« avec le socialisme marxiste de 1981, mais aussi avec la social-démocratie d'avant 1981 »* (*le Monde* du 27 mars).

Autant dire que, dans un pays où les entreprises industrielles détenues par l'Etat représentent 17 % de la valeur ajoutée de l'industrie nationale, 16 % à 17 % des effectifs, 22 % des investissements et 26 % des exportations, les dénationalisations vont faire l'objet d'un débat majeur. Or ce qui se passe à l'étranger permet d'en fixer l'évolution et aussi les limites.

Un tel mouvement est en cours dans de nombreux pays et pas seulement dans les Etats les plus conservateurs. En République fédérale d'Allemagne, le gouvernement de centre droit a commencé à réaliser son programme de rétrocession au secteur privé d'une partie des participations détenues par l'Etat dans l'industrie. Près de 14 % du capital de VEBA, première firme ouest-allemande spécialisée dans l'énergie, ont été offerts en janvier 1984 aux épargnants pour près de 700 millions de deutschemarks (de l'ordre de 2 milliards de francs).

Au Japon, le gouvernement vient d'annoncer que la moitié des actions de la société publique Nippon Telegraph and Telephone — qui gère les télécommunications nippones et a besoin d'investir pour moderniser son réseau — seront *« privatisées »* en avril 1985, les deux tiers avant cinq ans.

En Italie, pays interventionniste de longue date (en fait depuis Mussolini), le clientélisme et les sureffectifs dont souffraient les participations industrielles de l'État ont provoqué un début de reflux du secteur public, sous l'impulsion notamment des socialistes. Des petites firmes rentables ont été revendues au secteur privé, comme Nuova Fabbricone (maroquinerie près de Vérone), Confezioni Pomezia (tissage près de Vérone), Fidaunia (textile à Foggia). Mais, surtout, une politique plus large d'une meilleure répartition des tâches entre entreprises publiques et privées est envisagée dans la chimie, les aciers spéciaux (entre Teksid et Teltra) ou l'automobile (entre Fiat et Alfa Romeo).

La Suède socialiste elle-même n'échappe pas à cette évolution (voir ci-contre). Le gouvernement de Stockholm, propriétaire de grosses industries en difficulté (des mines à la sidérurgie, en passant par les chantiers navals et les compagnies forestières), a vendu ou est sur le point de céder pour 1,5 milliard de couronnes d'actifs (à peu près autant de francs).

La politique la plus systématique

La volonté du « moins d'Etat », partie de l'Amérique reaganienne, a donc essaimé outre-Atlantique comme outre-Pacifique. Mais la politique la plus doctrinale et la plus systématique, celle qui permet d'apprécier les effets d'un tel programme et les difficultés de sa réalisation, est engagée en Grande-Bretagne.

Deux vagues successives, à la Libération, puis à partir de 1974 sous le ministère travailliste de M. Wilson, ont amené une large intervention publique sur l'économie. Depuis 1979, les conservateurs se sont efforcés de réduire l'emprise de l'Etat sur l'industrie.

En février 1981, British Aerospace a été rendue au privé par la cession dans le public de 51,5 % de son capital. Quelques mois plus tard, la firme de communication Cable and Wireless a changé de majorité. Amersham, société de production de radio-isotopes, a ensuite été cédée à 100 % en février 1982, tout comme la National Freight Corporation. En novembre 1982, 51 % de Britoil, filiale de la British National Oil Corporation (BNOC), ont été offerts au public, ainsi qu'une même proportion d'Associated British Port (une vingtaine de ports). Quant à la participation de l'Etat dans British Petroleum, l'une des sept sœurs du pétrole mondial, elle est tombée de 44 % à 32 %.

Plus de cent trente mille saslariés ont ainsi été *« rendus »* au privé ; la rétrocession a rapporté à l'Etat britannique quelque 2 milliards de livres (22 milliards de francs). Ces chiffres ne représentent qu'une petite partie d'un secteur public industriel estimé par la revue trimestrielle *Public Money* (1) à 33 milliards de livres, mais le cinquième des sommes qu'espère obtenir Mme Thatcher de cette dénationalisation.

Car dans les mois et les années à venir les télécommunications (British Telecom), les transports (British Airways, Jaguar, Land Rover, Rolls Royce, Sealink), les aéroports (British Airport), l'énergie (Enterprise Oil et British Nuclear Fuels) et les chantiers navals (Naval Shipyards) devraient être privatisés avec, pour objectif global, la récupération de quelque 10 milliards de livres (110 milliards de francs).

Mais *Public Money* le montre bien, dénationaliser n'est pas le contraire de nationaliser. Cela exige plus de temps et une préparation plus minutieuse.

La première difficulté (déjà ressentie lors de l'indemnisation des actionnaires des entreprises nationalisées) résulte de l'évaluation des titres cédés au privé. Dans la mesure où la gestion du secteur public ne répond pas toujours essentiellement au critère privé du profit (puisque entrent notamment en ligne de compte des problèmes d'emplois), retenir l'évolution des bénéfices n'est pas forcément la bonne solution. Comme ne l'est pas non plus l'estimation des actifs de la société, puisque les futurs actionnaires toucheront des dividendes et non le partage d'une liquidation. Ainsi, pour la restitution, *« réussie »*, dit-on outre-Manche, de British Aerospace et d'Amersham, Mme Thatcher a-t-elle été accusée d'avoir bradé ces participations publiques. A l'inverse, 70 % des actions de Britoil offertes au public ont été boudées et n'ont dû leur privatisation qu'à l'intervention des banques.

La seconde difficulté — M. Chirac ne cesse de le répéter lorsqu'il présente son projet pour la France — est que ne peuvent être remises sur le marché que les firmes qui gagnent de l'argent et présentent à ce titre un intérêt pour les investisseurs. Le plus facile a donc été réalisé jusqu'à présent en Grande-Bretagne. Il faut, en effet, astreindre toutes les sociétés « dénationalisables » à des critères impératifs de rentabilité. Ainsi, dans les chantiers navals, la privatisation commencera-t-elle par la construction de bâtiments de guerre qui, seule, est bénéficaire.

Enfin, il ne suffit pas de vouloir rendre privé. Il faut encore que l'argent soit disponible. M. Fabius soulignait le 18 mars que, *« si on voulait mobiliser sur le marché les fonds nécessaires pour racheter les entreprises nationales, cela absorberait pendant plusieurs années la totalité des sommes actuellement disponibles pour alimenter les entreprises privées qui seraient alors asphyxiées »*.

Il est vrai que l'État doit lui aussi, faute de dotations budgétaires suffisantes, envoyer les entreprises publiques sur le marché financier ; celles-ci vont même introduire en Bourse une partie du capital de leurs filiales les plus rentables pour financer leur développement. Voilà qui amoindrit les propos du ministre. Il n'en reste pas moins qu'à Londres, sur un marché des capitaux sensiblement plus large que celui de Paris, ce phénomène d'asphyxie éventuelle est pris en considération. Des empires industriels, comme British Telecom (4 à 5 milliards de livres pour 51 % du capital), British Airways ou les gisements pétroliers de la mer du Nord, ne seront vraisemblablement cédés que par fraction.

« Sur la base de nos estimations, écrit cependant *Public Money*, *cela ne devrait pas poser de problèmes insolubles : le flux de capitaux devrait probablement passer de 15 à 25 milliards de livres par an, dans les dix années à venir. Ainsi, si les autorités n'essayent pas de vendre l'ensemble de leur portefeuille, y compris leurs participations dans des sociétés cotées, en un ou deux ans (ce qui, de plus, est administrativement impossible), il devrait y avoir assez d'argent pour répondre à la demande tout à la fois des secteurs public et privé. »* Il n'empêche que trois agents de change travaillent d'ores et déjà (à la demande des pouvoirs publics) à l'introduction en Bourse de British Telecom, prévue pour novembre 1984. Et que l'on a vu l'émotion suscitée à Londres par la cession éventuelle de Jaguar à des étrangers (en l'occurrence General Motors).

Un projet dans le placard depuis plus de deux ans

Voilà donc quelques éléments d'un dossier qui va diviser les Français — ou du moins le monde politique — avant les élections de 1986. L'on sait que M. Fabius, en partie en raison de cette échéance, a demandé aux dirigeants des entreprises publiques d'être *« sortis du rouge »* dès 1985 (« le Monde de l'économie » du 14 février 1984). *« Si les entreprises nationales réussissent*, dit-il, *pourquoi les vendre ? »*. Mais paradoxalement, même s'il obtient satisfaction (ce qui est vraisemblable pour la sidérurgie), il se prive de l'un des principaux arguments avancés en faveur des nationalisations en 1981-1982 (privilégier le moyen terme sur le critère privé du profit à court terme) et facilite aussi une éventuelle dénationalisation.

Surtout, la gauche n'a pas réussi à « banaliser » — y compris à ses propres yeux — les entreprises publiques. La loi sur les transferts de propriété entre secteur public et secteur privé — dite loi de respiration, — promise par le gouvernement après la décision du Conseil constitutionnel du 16 janvier 1982 pour *« permettre une gestion active des participations publiques industrielles et bancaires »*, n'a toujours pas été soumise au Parlement. Présenté au conseil des ministres du 29 octobre 1982, ce projet, malgré la promesse du ministre de l'industrie, n'est même pas à l'ordre du jour de la session de printemps tant il suscite d'opposition dans les groupes communiste et socialiste, qui craignent la *« dénationalisation rampante »*.

Ainsi, à des nationalisations pour partie idéologiques — l'Etat n'a guère de raison de fabriquer du verre ou des téléviseurs — risquent de répondre des dénationalisations pour partie idéologiques. La sidérurgie britannique ballottée depuis la guerre dans une espèce de partie de ping-pong entre travaillistes et conservateurs, et qui en est pratiquement morte, est sans doute l'exemple à ne pas suivre.

BRUNO DETHOMAS.

(1) « Prospect for Privatisation », Grieveson Grant Investment Research in association with *Public Money*, printemps 1984 (1, Buckingham Place, Londres SW1E 6 HS).

L'EXPERIENCE BRITANNIQUE

Une privatisation sous diverses formes

LA privatisation mise en œuvre en Grande-Bretagne permet déjà de relever plusieurs méthodes de dénationalisation (1) :

La cession du capital : une fois votée la loi de dénationalisation qui autorise le ministre compétent à ouvrir le capital de l'entreprise publique au privé la cession est organisée par introduction en Bourse (Britoil, Cable and Wireless), soit par vente directe aux salariés (National Freight Corporation), soit à un consortium privé (hôtels de British Rail). En général la privatisation n'est que partielle l'État conservant près de 50 %.

La vente d'actifs. Quand la dénationalisation n'est pas possible, les entreprises déficitaires sont appelées à se défaire d'activités secondaires rentables (ce qui soulève une certaine opposition interne). Des poches de profits sont ainsi isolées dans la sidérurgie ou les chantiers navals et des objectifs de rentabilité des investissements, voire de suramortissement pour ne pas accroître l'endettement ont été donnés au secteur public en difficulté.

Des opérations conjointes. Pour éviter d'avoir à financer sur fonds publics des investissements rentables commercialement, le gouvernement développe des opérations conjointes avec le secteur privé. C'est le cas, dans la sidérurgie, pour les aciers spéciaux. En revanche, ce type de financement pour le tunnel sous la Manche ou la récupération par gazoduc du gaz de la mer du Nord n'a pas connu le succès espéré par les pouvoirs publics.

La limitation des monopoles publics. Pour relancer la concurrence dans des secteurs protégés depuis la fin de la guerre, la British Telecom Act de 1981 a réduit le monopole de British Telecom sur la fourniture de services d'équipements et de télécommunications et a mis cette société en concurrence avec Mercurey, ce qui a soulevé une vive opposition des syndicats.

Un projet de loi a été élaboré en mai 1983 pour supprimer le monopole de production du Central Electricity Generating Board (l'E.D.F. britannique) et limiter son monopole de distribution ; il a été annoncé que les licences d'exploitation des petites mines de charbon seraient plus facilement accordées. British Gas a perdu son monopole de producteur et distributeur de gaz. Enfin l'ouverture possible de lignes aériennes a été admise.

(1) *Nationalisation et dénationalisation en Grande-Bretagne*, par Frank Emmanuel Dangeard, « Notes et études documentaires », 14 nov. 1983, La Documentation française, 40 F.

Les socialistes suédois préfèrent les managers privés

IL existe au sein du Parti social-démocrate suédois au pouvoir plusieurs courants politiques. L'aile gauche minoritaire, qui est favorable à une économie planifiée *« plus socialiste »*, réclame à l'occasion de chaque congrès la nationalisation des banques, des instituts de crédit ou de l'industrie pharmaceutique.

Pour leur part, les dirigeants du parti — qui sont presque tous membres du gouvernement — font preuve de beaucoup plus de pragmatisme. Ils continuent de penser que les entreprises se portent mieux lorsqu'elles sont gérées par des dirigeants compétents plutôt que par des fonctionnaires. Toutefois, afin d'éviter une cassure à l'intérieur du parti, des commissions d'étude sont régulièrement désignées pour montrer à la minorité que ses propositions sont quand même prises au sérieux.

Ces groupes de travail arrivent toujours à la conclusion que *« la situation n'exige pas une prise de contrôle de certaines industries par l'Etat »*. Exemple récent : le rapport d'un service du ministère des finances suggère que l'État nomme à l'avenir les présidents des conseils d'administration des banques privées, mais cette proposition a de très fortes chances de tomber rapidement dans les oubliettes.

Ce sont en fait les « bourgeois » qui ont nationalisé en Suède, pour sauvegarder l'emploi et faire face à l'effondrement de plusieurs secteurs lourds de l'économie (mines de fer, sidérurgie, construction navale, confection et textile) sévèrement éprouvés par la crise pétrolière.

En quatre ans, de 1976 à 1980, ils ont fait plus dans ce domaine que les sociaux-démocrates pendant quarante-quatre ans de règne pratiquement ininterrompu. Les bureaux du ministre de l'industrie de l'époque, M. Nils Aasling (centriste) étaient fort justement comparés au service des urgences d'un hôpital devant lequel les firmes moribondes faisaient la queue pour quémander de l'argent. Au total, plus de 30 milliards de couronnes ont ainsi été déboursés en faveur des « canards boiteux » intégrés au secteur public et cette « générosité » a eu des effets désastreux sur le budget.

Le reproche qu'adressent aujourd'hui les sociaux-démocrates à leurs prédécesseurs n'est pas d'avoir aidé financièrement l'industrie — ils auraient sans doute agi de la même façon vu la gravité et l'ampleur des difficultés, — mais d'avoir distribué cet argent avec trop de largesse, sans rien demander en échange aux propriétaires privés. Le récent accord sur la restructuration du secteur des aciers spéciaux illustre l'attitude plus ferme du gouvernement.

L'Etat a accepté de tirer un trait sur les 450 millions de couronnes que plusieurs entreprises sidérurgiques lui devaient, mais, en contrepartie, la société Avesta, qui chapeaute le nouveau groupe, s'est engagée à racheter trois aciéries privées complémentaires. *« Autrefois*, déclare-t-on au ministère, *l'Etat devait tout financer. A présent, les firmes doivent elles aussi consentir un effort financier et apporter des capitaux frais. »*

Aides réduites

Compte tenu du déficit budgétaire de la Suède, qui représente plus de 10 % du produit intérieur brut, le gouvernement social-démocrate estime que le « service des urgences » doit être fermé. Il est devenu d'ailleurs en partie superflu, puisque la majeure partie des restructurations est maintenant achevée. Mais les entreprises nationalisées ont quand même reçu environ 13 milliards de couronnes dans les six mois qui ont suivi le retour des sociaux-démocrates au pouvoir, en octobre 1982. On assure, cependant, qu'il s'agissait d'un ultime geste visant à accélérer les reconversions dans le textile et les mines de fer.

Le gouvernement considère que la dévaluation de 16 % de la couronne a donné un coup de fouet à l'industrie et que celle-ci ne peut plus dorénavant compter sur le soutien de l'Etat. Les aides financières publiques à l'industrie ont régulièrement diminué. De 17 milliards de couronnes pour l'exercice budgétaire 1982/1983, elles sont passées à 9,5 milliards l'année suivante. Le soutien « sélectif » se monte actuellement à 3,5 milliards, contre 11,8 en 1982/1983. Particulièrement doctrinaires dans l'opposition, les sociaux-démocrates sont revenus à une politique économique pragmatique, traditionnelle.

Désormais, au sein du holding des entreprises d'Etat *Statsfoeretag*, il n'est pas rare que des sociétés soient vendues à un groupe privé qui a des activités complémentaires, et vice versa. Il arrive même que l'on privatise en catimini. Au mois de décembre dernier, l'entreprise électronique finlandaise Nokia a ainsi acquis 70 % du capital social de la société nationalisée suédoise Luxor, dans laquelle l'Etat avait injecté 350 millions de couronnes depuis 1979 pour combler les déficits.

Selon le ministre adjoint de l'industrie, M. Roine Carlsson, ce n'était pas une privatisation mais *« un bon exemple de coopération nordique »*... Il est question depuis quelque temps de céder environ 15 % du capital de la seule banque nationalisée Post och Kreditbanken à des intérêts privés. La maison de confection et de prêt-à-porter Oscar Jacobson est sortie du groupe public Eiser.

Les sociaux-démocrates suédois se veulent les champions de l'économie mixte. Ils préfèrent confier l'industrie exportatrice à des groupes privés, mais cela ne veut pas dire qu'ils sont hostiles à un secteur public, à condition que celui-ci ait les mêmes ambitions d'efficacité et de rendement.

« Il faut être souple, dit-on au ministère de l'industrie. *Le fait que le holding d'Etat ait été considéré comme une sorte de clinique pour les moribonds ne signifie pas que les malades, une fois la santé retrouvée, doivent quitter l'hôpital et regagner leurs foyers privés. L'Etat a aussi le droit de contrôler des entreprises qui marchent bien... »*

ALAIN DEBOVE.

Qui assure le risque ?

L'INFLATION et surtout la grande nébuleuse que constituent l'Etat et ses dépendances ont pour effet — et ce n'est pas l'aspect le moins négatif de l'expansion du secteur public à la faveur des nationalisations — de rendre à peu près complètement opaque toute discussion sur les circuits de financement et la mobilisation de l'épargne, pourtant si nécessaire. Dieu sait, cependant, si la France a besoin de toutes ses ressources pour rester la grande puissance industrielle qu'elle a su devenir après trente ans et plus d'efforts persévérants.

A en croire le ministre de l'industrie *(voir l'article ci-contre)*, une éventuelle « dénationalisation » aurait notamment pour conséquence de priver le marché financier de ressources qui seraient mieux utilisées à la création d'entreprises nouvelles.

En stricte logique, pourtant, le rachat par des intérêts privés (ou, ce qui serait à maints égards préférable, par une multitude de petits actionnaires) des actifs industriels acquis par la puissance publique devrait se traduire non par une stérilisation de l'épargne, mais par un simple déplacement.

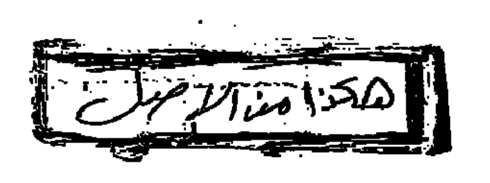
A la place d'une partie de son patrimoine productif, l'Etat propriétaire recevrait de l'argent. Ce serait autant de moins qu'il aurait à emprunter sur le marché financier pour financer son déficit, lequel provient, du reste, pour une part non négligeable — et cela ne contribue pas à simplifier l'analyse du phénomène — de la gestion déficitaire de telle ou telle grosse entreprise nationale. Le marché en question devrait en tout cas se trouver soulagé d'une concurrence.

Mais, dans la réalité, les choses se présentent de façon beaucoup plus embrouillée, et l'on sait les difficultés que l'on a à mesurer le fameux « effet d'éviction », en vertu duquel les appels du Trésor au marché financier évincent les emprunts privés.

La principale raison de ce flou artistique est en France que la moitié au moins du déficit budgétaire est financée par l'Institut d'émission, et que personne n'est capable d'apprécier avec une précision suffisante les effets (indéniables) sur l'économie d'un peu plus ou d'un peu moins d'inflation.

A cela s'ajoute une autre et importante considération, dont on ne parle pratiquement jamais. En devenant propriétaire, l'Etat assume désormais le risque inhérent à toute entreprise. Autrement dit, ce n'est plus à l'épargnant-capitaliste de supporter les aléas de la gestion, mais au contribuable. Néanmoins, là encore, l'inflation joue son rôle pour diffuser dans l'ensemble du corps social la prise en charge de ce risque, puisque l'Etat n'équilibre pas ses comptes.

PAUL FABRA.



CONJONCTURE : LES PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE FRANÇAISE

Les entreprises d'abord

LA consommation des ménages ne devrait guère progresser cette année. Seul le déclin du taux d'épargne permet d'éviter une diminution des achats des consommateurs. Leur progression, cette année, se limiterait, à 0,5 %, après 0,8 % en 1983. Le principal facteur de croissance du PIB est au ralenti, alors que nous sommes entrés dans la deuxième année consécutive de baisse du pouvoir d'achat.

Les récentes négociations menées dans la fonction publique sont révélatrices : les hausses de salaires seront faibles cette année. La plupart des accords signés dans les différentes branches et entreprises l'ont été sur la base d'augmentations qui respectent la norme des 5 %. C'est une inflexion majeure. Alors que le taux d'augmentation des salaires dans les entreprises progressait sur un rythme de 15 % jusqu'en 1982, la hausse s'est limitée à 10,6 % l'année dernière. Cette année, le ralentissement devrait s'accentuer, soit de 7,9 % seulement : les augmentations seraient plus fortes en début qu'en fin d'année.

Pouvoir d'achat et taux d'épargne en baisse

Le pouvoir d'achat des salaires nets devrait être ainsi en recul : – 1,3 % (1). Le ralentissement du pouvoir d'achat des prestations sociales serait également sensible. Après avoir vivement progressé en 1981 et en 1982 (+ 5,7 % et 8,1 %), il n'avait augmenté en 1983 que de 2,6 %. Cette année le pouvoir d'achat des prestations devrait croître encore plus faiblement : + 2,2 %. Cette hausse s'explique par le nombre croissant des chômeurs et des retraités.

Quant aux revenus des non-salariés (agriculteurs, professions libérales, commerçants), ils subiront les conséquences d'une activité peu soutenue. On aboutit alors à une faible perte du pouvoir d'achat de l'ensemble des revenus des ménages : – 0,1% en 1984, après – 0,5 % en 1983 *(graphique 1)*. 1984 serait, dans ce cas-là, la troisième année, après-guerre, de baisse du revenu réel (1980, 1983 et 1984).

Nous ne prévoyons pas pour autant que cette réduction se traduise par une baisse similaire de la consommation *(graphique 2)*. C'est plutôt le taux d'épargne qui subirait un nouveau recul. Il s'établirait en moyenne à 14,1 %, contre 14,7 % en 1983 *(graphique 3)*. Les ménages maintiennent le niveau de leurs achats. L'épargne, surtout celle consacrée à l'achat de logements, en subit le contrecoup. Plusieurs raisons à cela : on observe souvent un délai d'adaptation entre l'évolution de la consommation et celle des revenus. Par ailleurs les catégories socioprofessionnelles qui consacrent une part importante de leur revenu à l'épargne sont celles qui sont le plus lourdement touchées par la pression fiscale. Il est possible que ces foyers épargnent moins pour acquitter leurs impôts.

Enfin, le seul poste du revenu disponible qui progresse en 1984 est constitué des prestations sociales. Or elles représentent souvent les seules ressources pour les chômeurs et les personnes âgées. Elles sont donc très largement consommées, et contribuent à la baisse du taux d'épargne.

Très légère progression de l'activité industrielle

La progression de la production industrielle, quoique faible, se poursuivrait en 1984 (+ 1 %). Le plan de rigueur adopté en mars 1983, s'il a amené un infléchissement, n'a pas provoqué de récession. Du point de vue de l'activité, 1984 s'inscrit dans le prolongement de la faible croissance enregistrée depuis 1980 : + 0,9 % pour le PIB marchand en prévision. Le taux est identique à celui observé en moyenne sur les années 1980-1983.

Cette croissance, on l'a vu, provient pour partie de la consommation, mais elle est aussi la conséquence de la bonne tenue des exportations. On bénéficie encore en 1984 de la reprise assez forte observée chez les principaux partenaires commerciaux de la France.

Une demande intérieure assez faible et la perspective de débouchés à l'étranger incitent les entreprises françaises à se consacrer encore davantage à l'exportation de leurs produits. Ainsi les exportations en volume progresseraient-elles de 3,9 % (et 4,4 % dans l'industrie manufacturière). Dans le même temps, les importations augmenteraient modérément : 2,2 %, après une baisse de 1 % en 1983.

L'impact de ces mouvements est net sur le solde commercial. Le déficit douanier (FAB-FAB) ne devrait plus être que de 13 milliards de francs en 1984 après 43,5 milliards l'année dernière. Le déficit prévisionnel des échanges de biens et services se limiterait à 9 milliards (29,1 milliards en 1983).

Une production en légère progression, des coûts salariaux en net légère hausse, mais les effectifs employés poursuivent leur recul, quoique plus modérément.

En 1983, 160 000 emplois sur les 13,75 millions fin 1982 ont été supprimés. Cette année, il y en aurait 125 000. Cette moindre dégradation proviendrait de la bonne tenue de la production et de l'amélioration de la situation dans l'industrie : faible croissance des coûts unitaires (salaires, prix à l'importation, charges...) et meilleure situation financière.

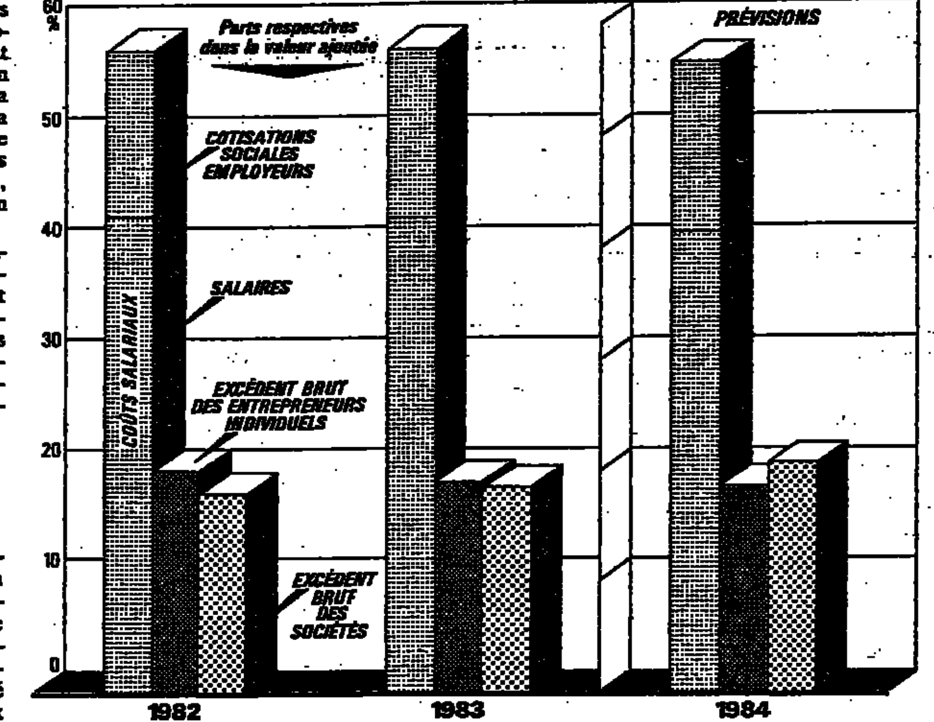
Le chômage devrait, lui, augmenter bien plus rapidement. Le « traitement social du chômage » n'est plus à l'ordre du jour, et la population active continue de croître. Les modifications apportées l'année dernière à la comptabilisation des chômeurs rendent délicate une estimation précise.

Ralentissement des prix en milieu d'année

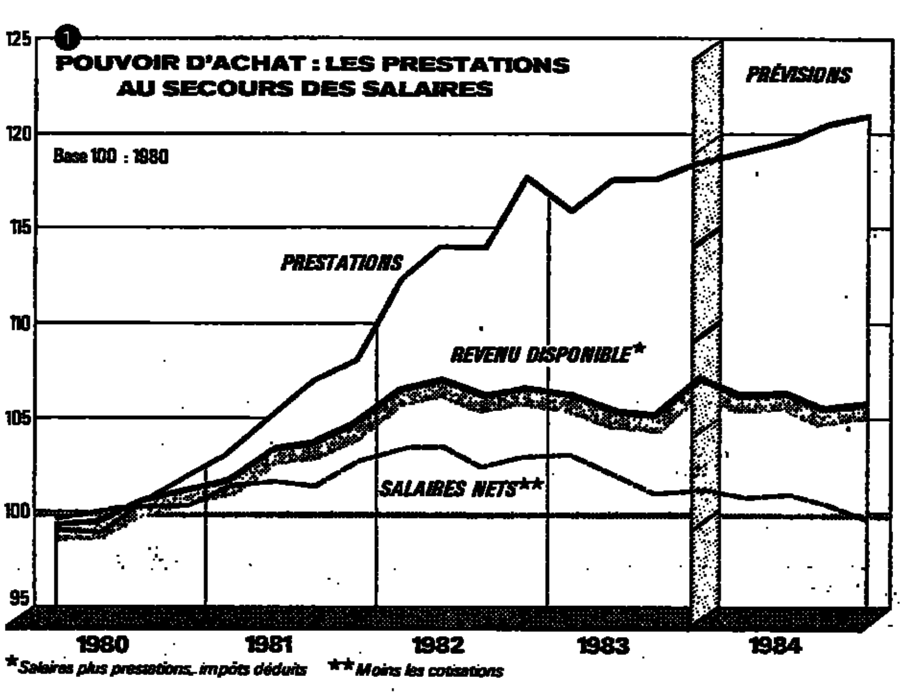
Le ralentissement des coûts unitaires se retrouve dans les prix à la consommation. Malgré les médiocres indices de prix de janvier et de février (+ 0,7 % et 0,6 % respectivement), la tendance est vers la décélération. Ce mouvement est conforté par le faible accroissement des prix d'importation et par les accords de modération conclus entre les entreprises et les pouvoirs publics. Jusqu'en juin, les prix augmenteraient, comme au second semestre de l'année dernière. Le ralentissement ne se produirait qu'après. La hausse des prix serait alors de 6,3 % en glissement et de 7,2 % en moyenne annuelle.

Les résultats exposés ici présentent 1984 comme le prolongement du second semestre de 1983. La plupart des dispositions inscrites dans le budget accentuent les mesures prises en mars 1983 : les ménages supportent le poids du financement des charges supplémentaires (pression fiscale élevée, cotisations sociales croissantes), tandis que les entreprises sont relativement épargnées. Ce que fait apparaître notre prévision, c'est une inversion de tendances, après quinze ans de partage de la richesse nationale au profit des ménages.

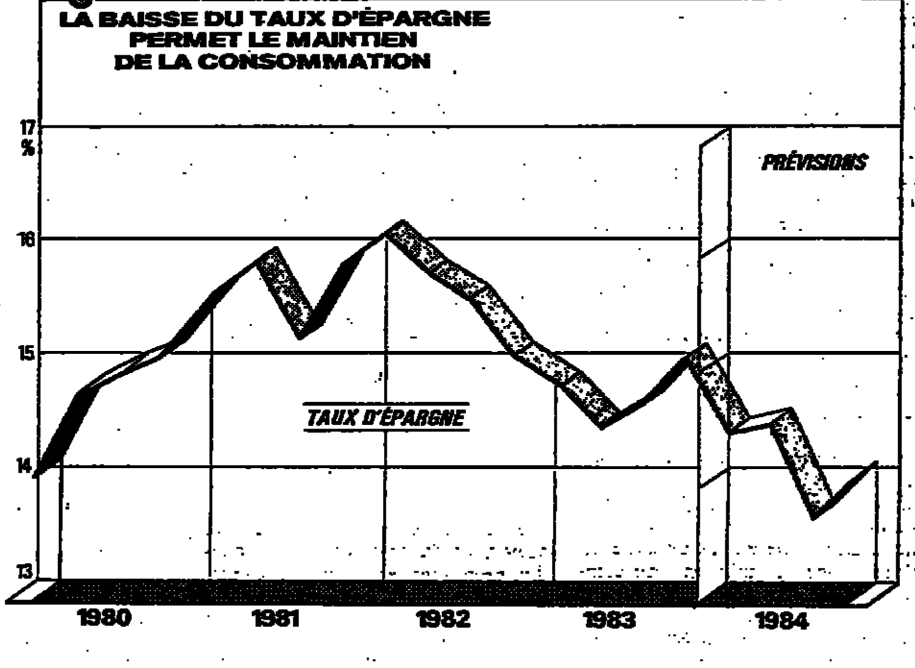


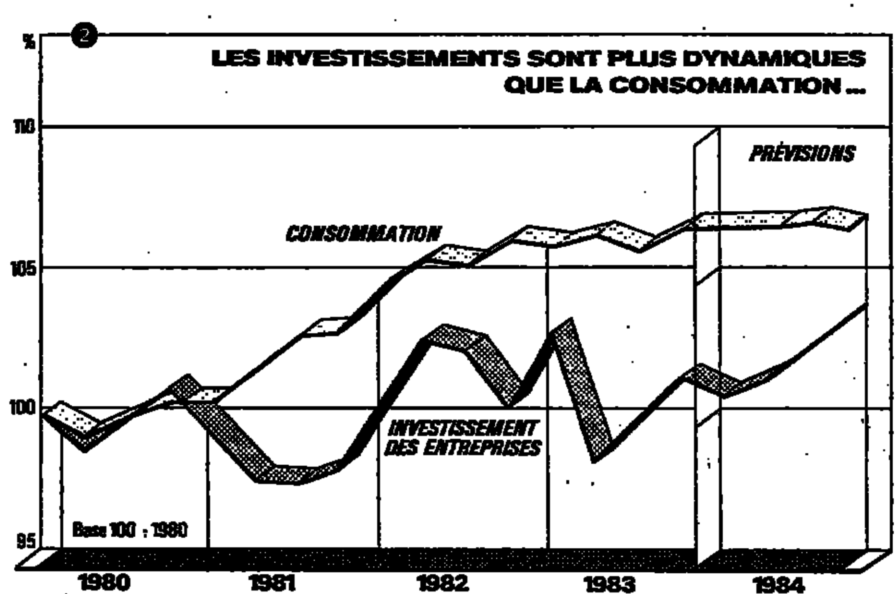


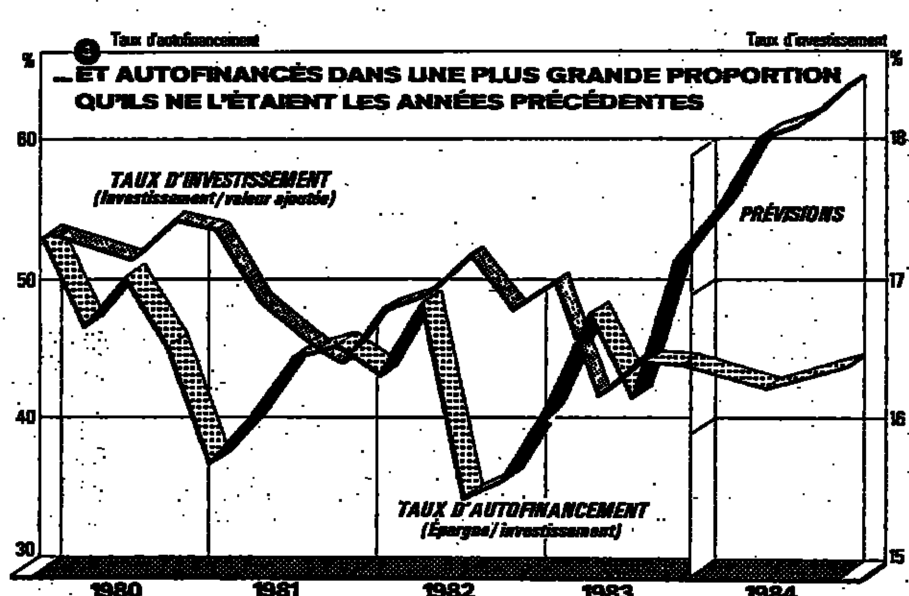
Les salaires incluent les cotisations sociales à la charge des salariés. Les autres postes qui ne figurent pas sur le graphique (le plus important est constitué par les impôts) représentent environ 5 % de la valeur ajoutée.



*Salaires plus prestations, impôts déduits **Moins les cotisations







Très légère progression... (suite) Une production... ralentissement, des charges stabilisées, des coûts de consommation intermédiaires à peu près stables (2) : les entreprises, en tout cas les entreprises industrielles, sont les moins mal loties en 1984. Mais certaines professions et certains secteurs d'activité (commerce, professions libérales...) pâtiront de la faible consommation et du contrôle des prix (surtout les services).

Le transfert des ménages vers les sociétés se lit dans l'évolution du partage de la valeur ajoutée *(voir graphique en haut de page)*. La part des salaires se réduirait d'un point et demi entre 1983 et 1984. Ce mouvement amorcé depuis 1982 s'accélérerait cette année. La part de l'excédent brut d'exploitation des sociétés passerait de 18,4 % en 1983 à 20,3 % en 1984.

Le taux d'investissement s'élève également, mais plus modérément : 16,2 % en 1983 et 16,4 % en 1984. Les investissements (+ 1,4 %) seraient davantage autofinancés *(graphique 4)*. Il devrait s'agir plus d'investissements de productivité que de capacité.

La prévision sur la situation des entreprises peut paraître optimiste, et leur redressement rapide. De fait, on assisterait seulement à une compensation partielle de la dégradation des dernières années. La part de l'excédent brut d'exploitation, par exemple, ne fait que retrouver le niveau de 1978. Ce redressement résulte également d'une productivité soutenue. La production est en

(1) Le pouvoir d'achat est mesuré, dans cet article, par rapport au prix de la consommation de la comptabilité nationale. Ce prix peut être différent de l'indice des prix en 295 postes. Par exemple, le pouvoir d'achat du revenu a baissé de 0,7 % en 1983, en prenant l'indice en 295 postes, et de 0,5 % avec le prix de la comptabilité nationale.

(2) Les matières premières importées constituent un poste important des consommations intermédiaires : nous avons supposé que leur prix en dollars ne varierait guère, et que le dollar se stabiliserait à 8 francs à partir du deuxième trimestre.

GSI ECO rédige désormais pour *le Monde*, et en association avec lui, une page consacrée à la conjoncture qui est publiée chaque premier lundi du mois, numéro daté mardi. Trois thèmes y sont successivement traités par roulement.

Le premier est l'examen de la situation en France *(le Monde* du 7 février) ; le deuxième porte sur la conjoncture dans les principaux pays industrialisés, comparée à celle de la France *(le Monde* du 6 mars) ; le troisième, dans ce numéro, a trait aux perspectives de l'économie française.

GSI ECO est une société d'études et de traitement des données dont le capital appartient pour 90 % à la société GSI (Générale de services informatiques), elle-même filiale du groupe CGE. Les 10 % restants se partagent entre la Banque de France et l'INSEE.

L'ANNÉE 1984 EN CHIFFRES

(variation par rapport à la période précédente en volume)

	Part des ressources en 1983 (en %) (1)	1983/1982	Prévisions GSI-ECO 1984/1983	1er trim. 1984	2e trim. 1984	3e trim 1984	4e trim 1984
PIB marchand	78,9	0,5	0,9	0,0	0,3	0,4	0,3
Importations	21,1	– 1,0	2,2	– 0,8	– 0,4	0,6	0,6
Consommation des ménages	57,3	0,8	0,5	0,0	0,0	0,1	– 0,2
Consommation nette des administrations publiques	3,6	– 0,1	– 2,4	– 0,8	– 0,9	– 1,1	0,7
Investissements	18,0	– 2,6	0,0	– 0,1	0,3	0,7	0,5
dont entreprises	10,8	– 0,8	1,4	– 0,7	0,7	1,1	1,1
ménages	3,7	– 7,4	– 3,7	0,1	– 0,8	0,1	– 0,8
Exportations	20,5	2,5	3,9	– 0,7	0,1	0,5	0,8
Contribution à la croissance des variations de stocks	0,6	– 0,3	+ 0,2	0,0	0,3	0,2	0,2
Demande intérieure (2)	75,9	– 0,4	0,5	0,2	0,4	0,4	0,2
Prix à la consommation (3)	–	9,3	7,2	1,8	1,6	1,5	1,4

(1) Ressources : PIB + importations
(2) Demande intérieure : consommation + investissement + variations de stocks.
(3) Indices des prix de la comptabilité nationale. La hausse des prix en 295 postes a été de 9,6 % en moyenne en 1983.

Nous présentons ici des prévisions sur l'économie française pour l'année 1984. Ces prévisions ont été réalisées à l'aide du modèle trimestriel METRIC (modèle économique trimestriel de conjoncture) construit par l'INSEE et la Direction de la prévision. Tous les résultats exposés dans cet article sont sous la responsabilité de GSI-ECO.

Les entreprises françaises de BTP condamnées à exporter pour se développer

C'EST frileusement que la majorité des entreprises françaises de bâtiment et de travaux publics exportatrices ont abordé l'année 1984. Pourtant, la France conserve le troisième rang mondial de la spécialité, derrière les Etats-Unis et la Corée du Sud.

Le développement, après une décennie de contraction du marché intérieur, passe par l'exportation, et les gouvernements successifs d'avant ou d'après mai 1981 n'ont cessé d'encourager les entreprises, moyennes ou grandes, à franchir les frontières de l'Hexagone. De toute façon, il y a belle lurette que le marché intérieur n'est plus porteur, même si une solide assise nationale paraissait être, naguère, la condition *sine qua non* d'une expansion maîtrisée à l'étranger.

Les « grands » du secteur, au demeurant, ont tous, peu ou prou, constitué ou consolidé leurs bases intérieures en restructurant leurs filiales ou bureaux locaux, en absorbant les PME qui s'offraient, fascinées ou résignées, à leur appétit de grands fauves. Cette régionalisation se poursuit, assez méthodiquement, à visage découvert ou en léguant leur raison sociale et leur personnalité aux nouveaux venus dans les groupes.

Le carnet de commandes d'abord

Ce qui compte avant tout, dans le BTP, au même titre que le bénéfice consolidé, mais avant le chiffre d'affaires, c'est le carnet de commandes, l'exécution correcte des contrats nourrissant ensuite l'activité de l'entreprise, chacun d'entre eux s'étendant dans bien des cas sur plusieurs exercices. L'année 1983 a été meilleure pour l'ensemble des entreprises exportatrices qu'on ne l'escomptait en général, puisqu'elles ont engrangé pour 57,5 milliards de francs de contrats, contre 55,2 milliards de francs en 1982, sans toutefois atteindre le record détenu en 1981 avec 65,7 milliards de francs de commandes.

Ces chiffres diffèrent quelque peu de ceux qu'on lira dans notre tableau. Ils ne sont pourtant pas incompatibles. Ce sont ceux publiés par la direction des affaires économiques internationales (DAEI) du ministère de l'urbanisme et du logement. La première ligne de notre tableau donne des montants de commandes à l'exportation en dollars, comparables, pour 1982 par exemple (dernière année disponible), aux 31,1 milliards de dollars réalisés par les entreprises américaines hors Etats-Unis ou aux 13,4 milliards des coréennes.

Les sommes en milliards de francs sont la simple traduction de ces chiffres globaux à partir d'une valeur moyenne du dollar ; or les contrats, recensés au fur et à mesure de la remontée des informations vers les centres statistiques professionnels ou ministériels, sont souvent – mais pas toujours – signés en dollars. Tout dépend donc – étant données les variations de cours importantes de la monnaie américaine – du moment où un important contrat est considéré comme acquis. De plus, tous les contrats ne viennent pas à la connaissance des statisticiens ; enfin, beaucoup d'entre eux ne sont pas seulement constitués de BTP mais parfois aussi de matériels industriels, de matériaux, d'actions de formation pris ou non en compte. Une différence de 10 % est considérée par les experts comme non significative.

Le tableau que nous publions a un autre intérêt. Il montre combien les variations de la monnaie américaine rendent difficile l'évaluation en volume de l'activité à l'étranger, dans la mesure où le BTP est avant tout une activité de services. Depuis 1981, la conversion en francs français du montant des contrats accentue les hausses d'activités (la progression est de 27,7 % en dollars en 1981, mais de 65,1 % en francs), atténue les baisses, comme en 1982, ou donne des résultats apparemment contradictoires comme en 1983.

Ce record était dû aux investissements de l'Arabie Saoudite. Les bons résultats de 1983 sont dus aux commandes algériennes : 27 milliards de francs sont ainsi venus rassurer les entreprises françaises sur leur avenir (20 800 logements, des bâtiments militaires, des hôpitaux et services de santé, un port, une piste d'aéroport, etc.). Grâce aux commandes algériennes, mais aussi à une nouvelle orientation de clients plus anciens, le montant des commandes dans le secteur du bâtiment a presque doublé de 1982 à 1983, passant de 15,4 milliards à 30,2 milliards de francs, tandis que celui des travaux publics baissait presque du tiers, de 36,9 milliards de francs à 24,9 milliards.

Pour mieux apprécier ce retournement, il est sans doute préférable de comparer l'évolution respective des parts de marché du bâtiment d'une part (de 27,9 % du total des exportations en 1982 à 52,5 % en 1983) et des travaux publics d'autre part (de 66,8 % en 1982 à 43,3 % en 1983). Il semble que la diminution du nombre des projets de construction de grands ouvrages d'art de par le monde (on n'en compte guère plus d'une quinzaine en tout en février 1984, alors que les entreprises françaises sont présentes à la même date sur plus de vingt grands chantiers en cours) constitue au moins dans les années qui viennent une tendance sérieuse du marché international.

On entreprendra encore, bien sûr, la construction de centrales nucléaires, de grands ponts, de grands barrages, de ports, de voies de chemin de fer. Les besoins des pays du tiers-monde sont immenses. De la même façon, les besoins de ces pays en logements, en transports locaux, en aménagements urbains, en construction d'usines représentent aussi un gisement considérable d'activités potentielles. Mais l'endettement de ces pays et les difficultés de financement des projets, grands ou petits, freinent singulièrement leurs ambitions en la matière.

De plus, les pays exportateurs de pétrole ont eux aussi réduit leurs programmes, et les investissements de prestige, voire somptuaires, cèdent le pas aux équipements plus fonctionnels, à des projets plus raisonnables. Enfin, de plus en plus souvent, les commandes sont assorties de contraintes d'utilisation en sous-traitance d'entreprises et de main-d'œuvre locale.

Les entreprises françaises de BTP devront sans aucun doute s'adapter à cette nouvelle structure du marché international, dans un climat de concurrence étrangère de plus en plus vive.

Discrétion

Selon *le Moniteur des travaux publics et du bâtiment* (1), sur les dix premières entreprises exportatrices du secteur qui avaient, toutes, vu leur chiffre d'affaires progresser en 1982, seules cinq d'entre elles (Dumez, Screg-Colas, Bouygues, SAE et SGE-SB) ont atteint en 1983 le même résultat. Encore cette progression n'est-elle pas toujours génératrice de profits. SGE-SB a ainsi dû enregistrer une perte consolidée de 480 millions de francs (pour un chiffre d'affaires de 16 milliards de francs), contre un bénéfice de 60 millions en 1982 (pour un chiffre d'affaires de 15 milliards à structures comparables), et malgré un chiffre à l'exportation de 6,7 milliards de francs, en progression de 27 %.

Bouygues, de son côté, qui a habitué la profession et la presse à ses chants de victoire annonce 320 millions de francs de bénéfice en 1983, pour un chiffre d'affaires de 18 milliards, un carnet de commandes de 22,4 milliards de francs, et escompte en 1984 un chiffre d'affaires de 19 milliards, dont 44 % hors de l'Hexagone.

Il est très difficile de connaître l'état réel des carnets de commandes en début d'anné. Dans le BTP, on est encore plus discret à cet égard que dans les autres secteurs du monde des affaires. Les aléas qui entourent la signature d'un contrat peuvent être grands, jusqu'à la dernière minute – on l'a vu avec le barrage de Yacireta, en Argentine, où Dumez intervient (2), – et de plus il convient de ne pas alerter la concurrence, française et étrangère, sur les négociations souvent fort dures que l'on mène.

Pour 1984, on peut penser que seront favorisées les entreprises déjà présentes dans les pays où le bâtiment redémarre, comme les Etats-Unis (où par exemple Campenon-Bernard a déjà exécuté d'importants contrats), comme l'Allemagne, ou encore la Grande-Bretagne.

Au reste, l'appréciation de la conjoncture en ce début d'année varie d'une firme à l'autre. Tout à fait arbitrairement, nous avons choisi trois entreprises : Dumez, Quillery, Glauser.

Dumez, société cotée en Bourse, est restée, comme aime à le dire le président de son directoire, M. Jacques Fournier, une « *société privée indépendante* », où la famille fondatrice demeure maîtresse chez elle. Dumez, c'est l'exportateur de BTP par excellence, puisque l'année dernière 92 % de son chiffre d'affaires de 11,8 milliards environ ont été réalisés à l'exportation. Yacireta ? Il fallait y être. Etre copilote sur le plus grand chantier du monde est un succès commercial, avec une bonne image de marque pour l'Amérique du Sud. Et l'Amérique du Sud, Dumez vient de s'y installer, en Colombie. Il n'y est pas le seul Français : pour ne donner qu'un exemple, la filiale de Spie-Batignolles, SACEEM, est la première entreprise de BTP uruguayenne.

Dumez, implanté en Côte-d'Ivoire depuis un demi-siècle, en Tunisie depuis 1935, au Maroc au lendemain de la seconde guerre mondiale, emploie ainsi trois mille permanents dans le monde entier sur les trente-deux mille personnes qu'il fait travailler. Pour M. Fournier, 1984 va être une année très dure, avec la récession dans les pays jusqu'ici porteurs, et une concurrence plus difficile ailleurs. Il reste à Dumez 14 milliards de francs de contrats à exécuter. « *Je ne dis pas que nous sommes les meilleurs,* dit encore M. Fournier, *mais il faut être les meilleurs.* » Et il ajoute « *Dans un secteur où nous arrivons à faire un bénéfice raisonnable, les autres perdraient de l'argent parce qu'ils n'ont ni la technique ni les hommes.* »

Quillery, qui vient de fêter son cent vingtième anniversaire, est une petite parmi les grosses, avec 2,37 milliards de francs de chiffre d'affaires hors taxes en 1982, et ses bons résultats lui ont permis d'améliorer singulièrement ses fonds propres (+ 69 %) et ses capitaux permanents (+ 56 %) en dégageant une marge brute d'autofinancement de 82 millions de francs. Le capital appartient pour 85 % à son PDG, M. Bernanrd Jouannaud, et à l'équipe dirigeante, et pour 15 % à la Compagnie financière de Suez. Quillery se lance à l'étranger, qui, en 1983, représentera 8 % d'un chiffre d'affaires en recul d'environ 9 %, mais 20 % du chiffre d'affaires en 1983 et 30 % en 1984. Pour atteindre ces objectifs, M. Jouannaud parie sur la spécialisation de son entreprise dans la construction d'hôpitaux qui sont « *un produit complexe* », que l'on « *peaufine* », car on y est déjà performant : Alger, Casablanca, Le Caire, sans pour autant négliger logements et autres équipements sociaux.

Chez Quillery on regarde plutôt du côté de l'Asie du Sud-Est (on installe un bureau en Malaisie), parce qu'on trouve là des besoins, une économie saine, de l'argent, et on se désintéresse plutôt de l'Amérique du Sud, où les marchés, cloisonnés, sont terriblement protégés et où les Etats-Unis et l'Italie sont puissants.

Quant à Glauser, c'est une PME spécialisée dans le gros œuvre de bâtiment industriel, dont le PDG, M. Mouscadet, est le petit-fils du créateur. La quarantaine, il est à la tête de l'entreprise depuis l'âge de vingt-six ans. 60 millions de francs de chiffre d'affaires hors taxes, dont 35 à l'étranger, 120 salariés en France, 150 en tout à l'étranger, dont 25 permanents. Dès 1974, il a choisi de façon « *raisonnable* » de ne pas chercher la croissance à tout prix. Mais c'est par goût personnel qu'il a choisi d'aller à l'étranger, et tout seul. En Haute-Volta d'abord, pour un client français, puis en Arabie Saoudite (des bureaux pour un ministère) et dans d'autres pays du Proche-Orient.

Glauser, dit M. Mouscadet, a joué la capacité d'adaptation, la faculté d'aller vite pour réaliser de petites affaires (de 15 à 50 millions de francs). Il a connu, au cours de ces dix ans d'expérience, tous les écueils de ce type d'aventure : les barrages administratifs, les intermédiaires peu fiables ou peu efficaces, la difficulté de trouver et de fournir des responsables compétents, le problème des cautions bancaires (les banques ne s'engageant que si la PME offre des contre-garanties : en l'espèce les biens propres du PDG et de sa famille).

Ce dernier problème est aigu, dit M. Mouscadet « *pour les PME qui partent pour la première fois : le banquier garde une partie du versement à la commande en contre-garantie, et c'est la trésorerie du chantier qui est touchée* ». « *On ne s'en est sorti*, dit-il encore, *que parce qu'on avait une trésorerie saine.* »

Grands, moyens, petits, les entrepreneurs de BTP ne peuvent guère, quelles que soient les difficultés de la concurrence internationale, que compter sur les marchés étrangers pour se développer, voire pour survivre.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) 17, rue d'Uzès Paris 75.

(2) Voir *le Monde* daté des 1er septembre 1979, 27 octobre 1981, 8 avril 1982, 10 mars 1983, 23-24 octobre 1983.

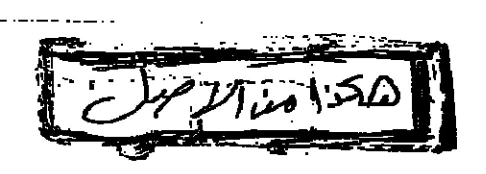
	1980	1981	Evolution en %	1982	Evolution en %	1983	Evolution en %
En milliards de dollars (1)	9	11,5	+ 27,7	8 (3)	– 30,4	7,3	– 8,7
En milliards de francs (2)	37,8	62,4	+ 65,1	52,6	– 15,7	56,9	+ 8,2

(1) Chiffres extraits d'une brochure intitulée « Exporter : la filière construction » et éditée collectivement par le ministère de l'urbanisme et du logement, le syndicat des entrepreneurs français internationaux (SEFI) et les grands organismes professionnels du BTP.

(2) Nous avons pris comme valeur moyenne de référence du dollar : 4,20 F en 1980 ; 5,43 F en 1981 ; 6,57 F en 1982 ; 7,80 F en 1983.

(3) Y compris 1,8 milliard de dollars de contrats signés mais différés.





CARNET DU Monde

Mariages

— La famille Aboulkheir Alice et la famille Alimi Joseph ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants

Mlle Monique ABOULKHEIR avec le docteur William ALIMI.

La cérémonie religieuse a été célébrée le dimanche 1er avril 1984 à la synagogue des Tournelles.

Décès

— Nice. Alger. Paris.

Mme Alfred Athias,
M. et Mme Roger Mayer,
leurs enfants et petite-fille,
Mlle Janine Athias,
Mme Bourgeat,
ses enfants et petits-enfants,
Ses belles-sœurs et beau-frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred ATHIAS,

survenu à Nice, le 23 mars 1984, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Vauvenargues. Montbéliard.

M. Jean Aubert,
M. et Mme Jacky Aubert
et leurs enfants,
font part du décès de

Marthe AUBERT,

le 31 mars 1984, à soixante-neuf ans.

Les obsèques auront lieu le 2 avril, à 16 heures, à Vauvenargues.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

— L'Association des anciens enfants de troupe et anciens élèves des écoles, collèges et lycées militaires
a la douleur de faire part du décès de

M. Guy DELFOSSE,
général de division
de la gendarmerie nationale,
commandant
la Ve région de gendarmerie,

survenu à Lyon le 27 mars 1984.

— Jean Le Poulain,
M. et Mme Yves Le Poulain,
ses enfants,

Corinne Le Poulain
et sa fille Julia,
Vannick et François Bolloré,
Jean-Yves Le Poulain,
ses petits-enfants et arrière-petite-fille,

Les familles Brun, Fabre, Marcellet, Adrien et Gehin,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marguerite FABRE,

survenu le 28 mars 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 4 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, Paris-1er, où l'on se réunira.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, avenue de l'Opéra,
75001 Paris.

— *Mme Maurice Ythier,*
ses enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants du doyen Henry Leenhardt,
Le doyen et Mme Franz Leenhardt,
leurs enfants et petits-enfants,
M. Claude Leenhardt,
ses enfants et petits-enfants,
Le pasteur et Mme Jean Pellegrin,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mlle Anne LEENHARDT,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre (étoile de bronze),
médaille d'Indochine,

rappelée à Dieu, à Montpellier, le 23 mars 1984, dans sa quatre-vingt-septième année.

7, allée Bernadotte,
92330 Sceaux.
7, rue de l'Evêché,
1204 Genève.
12, rue Marceau,
34000 Montpellier.
20 *bis*, *rue de Claret*,
34000 Montpellier.

— Lons-le-Saunier.
Etival.

Le docteur et Mme Marc Megard,
M. et Mme Robert Megard,
Le pasteur et Mme Jean Hoibian
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marcel MEGARD,
expert-comptable honoraire,
commissaire aux comptes,

survenu le 29 mars 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 2 avril, à 10 heures, au temple protestant, place Bichat, à Lons-le-Saunier, où l'on se réunira.

Condoléances sur registre à partir de 9 h 30.

Inhumation dans le caveau de famille au cimetière d'Etival.

Jésus lui dit : « Je suis le chemin, la vérité et la vie, nul ne vient au Père que par moi. »
(Jean 14. V 6.)

21, quai Saint-Antoine,
69002 Lyon.
65, Grande-Rue,
71000 Chalon-sur-Saône.
Colette n° 133.
4, rue Paul-Langevin,
94120 Fontenay-sous-Bois.

— Nous apprenons la mort, survenue *le dimanche 1er avril 1984* à Paris, du

peintre ROBERT NALY.

[Robert Naly est mort brûlé à la suite d'un incendie qui s'est déclaré dans son atelier parisien de la rue Saint-Vincent, où le feu a également détruit ses tableaux.

Né à Genève en 1900, Robert Naly avait fait des études de droit avant de venir à Paris suivre sa vocation d'artiste. Il s'établit en 1926 dans le Montmartre d'Utrillo, où il se mêla à la faune artistique et y poursuivit une double carrière de décorateur et de peintre. Illustrateur (notamment de Marcel Aymé) et cartonnier de tapisserie, il a gravé et peint à satiété les rues et les ponts de Paris.]

— Mme Raymond Picard,
M. et Mme Jean-Louis Picard,
M. et Mme Bernard Picard,
Serge, Olivier, François et Valérie Picard,
Le docteur et Mme Paul Marx,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer la mort de

M. Raymond PICARD,
survenue le 25 mars 1984, à l'âge de *soixante-dix-sept ans.*

Les obsèques ont eu lieu à Belfort dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

2 *bis*, villa Logerais,
92270 Bois-Colombes.
5, rue Lebon, 75017 Paris.
111 East 88th Street, New-York.

— M. Renaud Rivain,
Vincent et Nicolas Rivain,
Mlle Charlotte Rivain,
Mlle Dominique Rivain,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jacques de Baudel de Vaudrecourt,
Mlle Gwenola de Carné Marcein,
M. et Mme Robert Destremau
et leurs enfants,
Mme Charles Barjou
et ses enfants,
Mme Philippe Rivain
et ses enfants,
Ses sœurs, beau-frère, belles-sœurs, neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame Bernard RIVAIN,
née Jacqueline de Carné Marcein,

rappelée à Dieu le 29 mars 1984 munie des sacrements de l'Eglise.

La levée de corps aura lieu le mardi 3 avril, à 7 h 15, 5, rue Pierre-Larousse, Paris-14e.

La cérémonie religieuse sera célébrée le même jour, à 16 heures, en l'église de Plomelin (Finistère).

40, avenue Duquesne,
75007 Paris.

— *M. et Mme E. Gerlin,*
M. et Mme J. Delrieu,
M. et Mme L. Kalmanowicz,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont le profond chagrin d'annoncer le décès de

Mme Bernard ROGOWSKI,
née Eve-Genia Glousman,

le 24 mars 1984, à Paris.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Simonne RULLEAU,
née Colin,

survenu, dans sa quatre-vingt-cinquième année, le 26 mars 1984, à Lagnes (Vaucluse).

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
De la part des familles
Balta, Colin, Heun, Maignan, Meslin, Roubaud, Rulleau, Testaferrata de Sain, Sauvebois.

Remerciements

— Aix-en-Provence.

Les familles Cordier, Robert, Bourdaud et Bourgeon,

très touchées par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de

Mme Jean BERTRAND,
née Germaine Cordier,

remercient toutes les personnes qui, par leur présence, messages et envois de fleurs, se sont associées à leur peine et les prient de trouver ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire de la mort de

FRANK JACQUINOT,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de recherche

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :

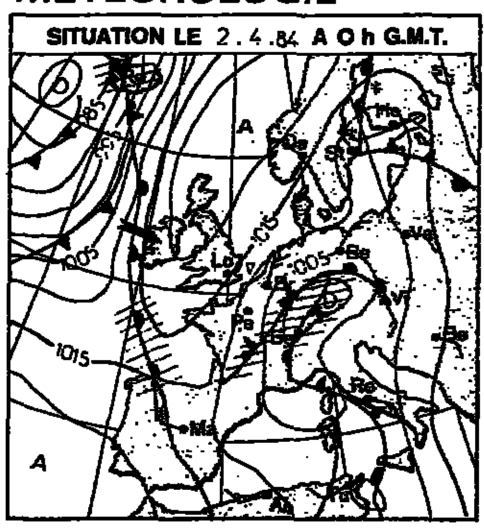
On recherche
Mme Christiane COLLET,
née le 5 mai 1915 à Malakoff.

Se mettre en rapport avec le service des recherches de l'Armée du Salut, 76, rue de Rome, 75008 Paris. Tél. : 387-41-19,
qui transmettra un communiqué urgent.

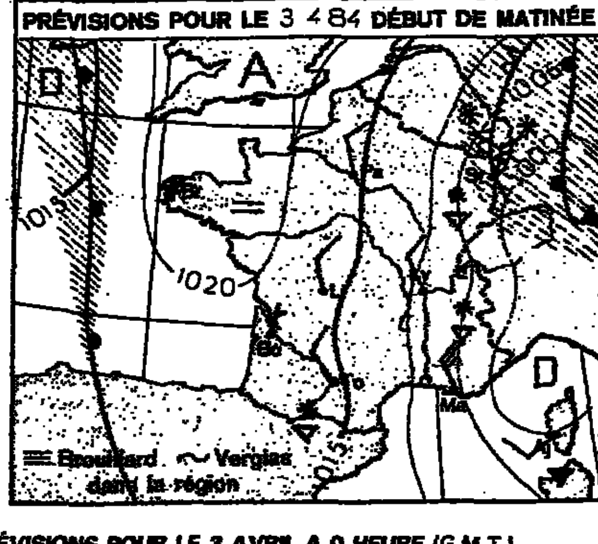
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 2.4.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 3.4.84 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le lundi 2 avril à 0 heure et le mardi 3 avril à 24 heures.

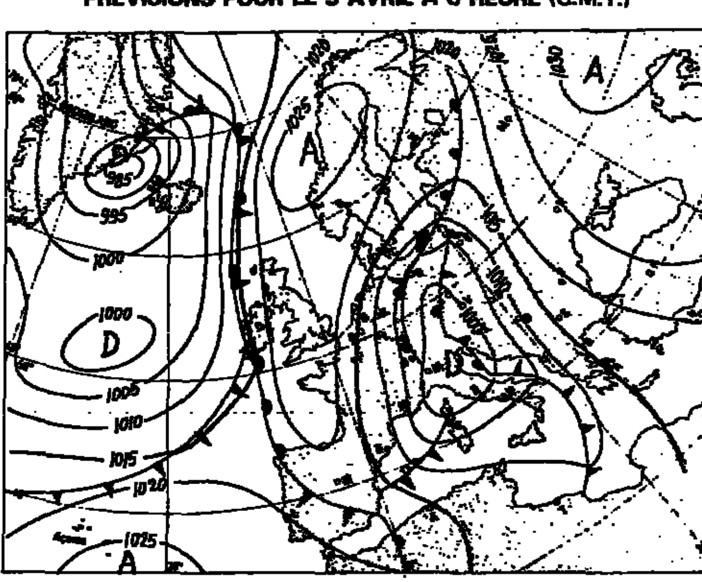
La perturbation active et l'importante occlusion qui ont concerné la France ce week-end s'évacueront progressivement vers l'est hors des frontières, tandis que de l'air froid descendra sur le pays. Par ailleurs, une dorsale arrivera sur l'ouest, apportant une perturbation peu active.

Mardi, le matin, le ciel sera nuageux des Vosges aux Alpes et sur la Corse. Ailleurs, il sera clair à peu nuageux avec des brumes et, *éventuellement*, des brouillards givrants du Nord au Bassin parisien, Pays de la Loire et Centre. On observera des gelées de 0 à −3 degrés à l'intérieur, des minima de 4 à 6 degrés près de la Méditerranée, de 1 à 2 degrés près des autres côtes.

Dans la journée se produiront des averses, de neige jusqu'à faible altitude, du Nord-Est aux Alpes, ainsi que sur la Corse, où elles seront parfois accompagnées d'orages. Près de l'Atlantique, le ciel commencera à être envahi de nuages. Ceux-ci auront gagné en fin de journée la Normandie et l'ouest du Massif Central. Des pluies faibles ayant débuté l'après-midi près des côtes atlantiques s'étendront le soir de la Bretagne aux Pyrénées orientales, voire centrales, avec un peu de neige au-dessus de 1 000 mètres. Ailleurs, les éclaircies seront belles. Le mistral continuera à souffler, dégageant bien le ciel. L'après-midi, les températures atteindront 4 à 6 degrés dans le Nord-Est, 13 à 16 degrés dans le Sud-Ouest, 12 à à 14 degrés en régions méditerranéennes, 8 à 12 degrés ailleurs.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, à 8 heures, le 2 avril, de 1012 millibars, soit 759,1 millimètres de mercure.

PRÉVISIONS POUR LE 3 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er avril; le second le minimum de la nuit du 1er au 2 avril) : Ajaccio, 15 et 10 degrés; Biarritz, 12 et 7; Bordeaux, 14 et 3; Bourges, 14 et 1; Brest, 6 et 1; Caen, 4 et 2; Cherbourg, 4 et 1; Clermont-Ferrand, 13 et 1; Dijon, 11 et 2; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 15 et 5; Grenoble-Saint-Geoirs, 10 et 2; Lille, 4 et 0; Lyon, 11 et 3; Marseille-Marignane, 13 et 10; Nancy, 5 et 1; Nantes, 11 et −1; Nice-Côte d'Azur, 11 et 9; Paris-Montsouris, 6 et 2; Paris-Orly, 6 et 2; Pau, 14 et 6; Perpignan, 13 et 8; Rennes, 9 et 1; Strasbourg, 9 et 3; Tours, 10 et 0; Toulouse, 14 et 5; Point-à-Pitre, 29 (max.).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 13 degrés; Amsterdam, 6 et 0; Athènes, 18 et 9; Berlin, 7 et 1; Bonn, 5 et 1; Bruxelles, 5 et 0; Le Caire, 27 et 14; îles Canaries, 22 et 17; Copenhague, 6 et −1; Dakar, 26 et 20; Djerba, 34 et 15; Genève, 8 et 3; Jérusalem, 20 et 6; Lisbonne, 16 et 12; Londres, 7 et 0; Luxembourg, 3 et −1; Madrid, 17 et 8; Moscou, 7 et 3; Nairobi, 29 et 18; New-York, 12 et 7; Palma-de-Majorque, 18 et 11; Rome, 15 et 12; Stockholm, 2 et −2; Tozeur, 32 et 13; Tunis, 23 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Comment obtenir un extrait de casier judiciaire

Pour obtenir des extraits de casier judiciaire, il faut désormais s'adresser au Casier judiciaire national, à Nantes, qui délivre les extraits ou bulletins du casier judiciaire aux Français, nés en France métropolitaine ou à l'étranger, et aux étrangers nés, résidant ou ayant résidé en France. Les personnes nées dans des départements et territoires d'outre-mer doivent continuer à s'adresser au tribunal de leur lieu de naissance.

Il existe trois sortes d'extraits de casier judiciaire :

— **Le bulletin n° 1**, réservé aux autorités judiciaires, comporte l'ensemble des condamnations. La personne concernée par ce document peut toutefois en obtenir oralement le relevé intégral en s'adressant au procureur de la République du tribunal de grande instance de son domicile;

— **Le bulletin n° 2** comporte la plupart des condamnations prononcées pour crime ou délit, à l'exception des condamnations prononcées à l'encontre des mineurs, ou bénéficiant d'un sursis et considérées comme non avenues.

Ce bulletin est délivré à certaines autorités administratives ou militaires et aux tribunaux de commerce;

— **Le bulletin n° 3** est réservé aux particuliers. Il comporte les condamnations à un emprisonnement supérieur à deux ans et certaines interdictions, déchéances, incapacités en cours d'exécution. Seule la personne qu'il concerne peut le réclamer. On ne peut donc pas obtenir celui de son conjoint, ni celui de ses enfants majeurs.

Pour obtenir le bulletin n° 3, il *faut en faire la demande* au Casier judiciaire national (44079 Nantes Cedex), par lettre signée et affranchie, le nom (pour les femmes le nom de jeune fille et, éventuellement, celui de l'époux), le prénom, le sexe, la date et le lieu de naissance (numéro du département ou le nom du pays étranger) et l'adresse.

Le bulletin n° 3 peut être délivré immédiatement, sur place, à Nantes, 107, *rue de Landreau*, aux particuliers munis d'une pièce d'identité. Le bulletin n° 3 est gratuit. Si la demande est faite par lettre recommandée ou expédiée en express (joindre une enveloppe affranchie au même tarif), le délai est de huit jours (deux semaines par une lettre ordinaire. Dans ce cas, il est inutile de joindre une enveloppe ou un timbre pour la réponse).

EN BREF

CONFÉRENCES

VIVRE ET MOURIR AU XXe SIÈCLE. — Le Centre de documentation recherche (CDR) consacre *trois stages à l'évolution personnelle* : expression corporelle analytique, du 5 au 8 avril ; vivre le couple aujourd'hui, du 12 du 15 avril ; analyse transactionnelle et épanouissement personnel, les 12 et 13 *mai*. D'autre part, un cycle distinct aborde le problème de l'accompagnement des mourants (24-26 avril) et *« la crise des politiques de la vieillesse dans la perspective actuelle de l'État-Providence »* (26-27 mai).

★ *CDR, 108 bis*, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 222-07-48.

EXPOSITION

PARIS, RECETTE PRINCIPALE. — Une exposition retrace sept siècles d'histoire de l'Hôtel des postes de Paris (recette principale), qui est aussi le plus important de France (six cent mille lettres par jour, plus de deux mille agents). Le bâtiment du 52 rue du Louvre existe, en effet, depuis 1274 et fit partie de l'hôtel de Flandre avant d'être acquis par Louis XV, qui y installa une « ferme générale des postes ». Sa *présentation actuelle* date de 1886. L'exposition est ouverte jusqu'au 14 avril, dans la salle du public, aux heures habituelles d'ouverture de la poste.

AMITIÉ FRANCO-AFGHANE. — *L'association Amitié* franco-afghane organise, du lundi 2 avril au dimanche 8 avril, de 10 heures à 20 heures, une exposition-vente de tapis afghans et autres objets tissés d'Afghanistan, 179, bd Haussmann, Paris (8e), au *« bénéfice exclusif de l'aide humanitaire aux populations afghanes bombardées par l'occupant »*.

★ Afrane, BP 254, 75524 Paris Cedex 11.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 4 AVRIL

« Le quartier du Temple », 11 heures, métro Temple, Mme Allaz.

« Le musée Carnavalet », 14 h 30, 23, rue de Sévigné, Mme Duhesme.

« L'Arc de triomphe raconté aux jeunes », 14 h 30, au pied de la Marseillaise, M. Jacomet.

« Le Marais », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz.

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, portail central, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Arts et curiosités de Paris).

« Le Marais », 13 h 30, métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Panthéon », 15 heures, entrée principale (Paris et son histoire).

« Cités d'artistes à *Pigalle* », 14 h 30, métro Blanche (Paris pittoresque et insolite).

« Le Marais », 14 h 30, métro Rambuteau (Résurrection du passé).

« Le poste d'aiguillage de la gare Saint-Lazare », 14 h 30, 15, *rue de* Rome (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

15 h 30 : 13-15, rue de la Bûcherie, M. G. Patard : « A la recherche du temps perdu » (Les artisans de l'esprit).

60, boulevard Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld, 16 heures : « La Tunisie » ; 18 h 15 : « La Thaïlande ».

TRANSPORTS

UNE LIAISON PAR HÉLICOPTÈRE AVEC LES AÉROPORTS PARISIENS

Depuis le 25 mars, la compagnie Hélifrance assure des liaisons régulières par hélicoptère vers les aéroports de Roissy-Charles-de-Gaulle et d'Orly au départ d'Issy-les-Moulineaux.

Les lignes sont assurées par des Dauphin, appareils de neuf places construits par la SNIAS qui, en volant à 250 kilomètres/heure, mettent Orly à six minutes de Paris et Roissy à quatorze minutes. Le coût du voyage Issy-Orly est de 250 francs et de 350 francs pour Issy-Roissy, un tarif spécial de 450 francs s'appliquant à la liaison entre les deux aéroports, *via* Issy-les-Moulineaux.

Les responsables de l'exploitation affirment que vingt-huit compagnies internationales ont déjà manifesté de l'intérêt pour ces liaisons héliportées qui pourraient générer un trafic annuel d'environ 50 000 passagers.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3680

HORIZONTALEMENT

I. — Partie de l'office où le pain et le vin occupent une situation transcendante. — II. Un sujet plutôt déplacé. Grecque. — *III. Il* eut une semaine incontestablement chargée. Intéresse autant la belle que la bête. — IV. On y accède par un rideau très fermé que certains franchissent en sens inverse au nom de la liberté. *Attachée à la direction maritime.* — V. Particularisé grâce à une particule. Chef de gare. — VI. Rideau de fer. — VII. Protecteur défaillant d'un résistant gaulois. Peuvent baisser pavillons sans céder pour autant. — *VIII. Nature peu recherchée par* un paysagiste. — IX. Interjection. Œuvra pour la bonne ordonnance du chef. — X. Source de houille blanche quand elle est d'Aure. Expression d'un bon mouvement fâcheux. — *XI. Personnel. Son cas relève de* la jurisprudence.

VERTICALEMENT

1. Source d'enrichissement. — 2. Certains les occupent en voyageant, *d'autres en flânant. Réponse* cotée zéro à l'oral. — 3. S'il est bien reçu partout, c'est à sa situation élevée qu'il le doit. — 4. Elément d'échafaudage dont la consonance évoque la construction d'un fameux *château. La récompense d'une mère* attentive. — 5. Attachés à l'ambassade. Epithète convenable pour l'amant mais non pour le mari. Mollasse quand il est tendre. — 6. Base de calcul pour Herschel. Dans l'air *et au-dessus du sol.* — 7. U*n joueur* qui ne se hasarde jamais sans bons tuyaux. — 8. Compagnons de vacances ensoleillées. Authentifie une perle. — 9. Réserve de grains. Son air est connu depuis longtemps *mais reste toujours à la mode.*

Solution du problème n° 3679

Horizontalement

I. Prépondérante. — II. Eau. Rien. Souple. — III. Citadelle. Ais. — IV. Hé. Mi. Ein. Ali. — V. Renégat. Nasse. — VI. Sauna. Aseptiser. — VII. Me. Têts. Redent. — VIII. Da. Rivière. Us. — IX. Ode. Oratoires. — X. Cor. Non. Epi. — XI. Turc. Ès. Mat. — XII. Oô. Daltoniens. — XIII. Renseignements. — XIV. Arès. Niera. Ciel. — XV. Lèse. Et. Entasse.

Verticalement

1. Péchés. Doctoral. — 2. Raie. Amadou. Ère. — 3. Eut. Rue. Erronés. 4. Amen. Cosse. — 5. Ordination. — 6. Nie. EV. Ondine. — 7. Délégation. Agit. — 8. Enliasser. Elne. — 9. Ente. Râ. Stère. — 10. As. Prêté. Oman. — 11. Nonante. Opine. — 12. Tu. Laid. Il. Inca. — 13. Epaisseur. Métis. — 14. Li. Sensé. Anses. — 15. Dessert. Sots. Le.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 1er avril :

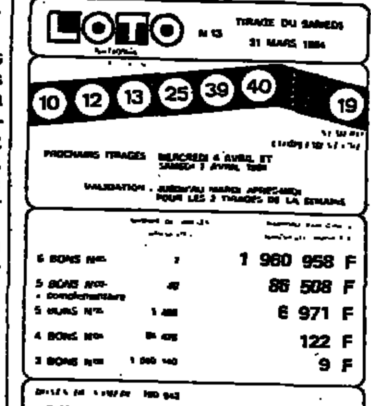
DES DÉCRETS

● Modifiant certaines dispositions du code du service national.

● Pris pour l'application de l'article 10 de la loi du 29 décembre 1983 et relatif à la dotation particulière des communes connaissant une forte fréquentation touristique journalière.

DES ARRÊTÉS

● Relatifs à l'ouverture anticipée du droit à la retraite pour certains personnels des houillères de bassin.

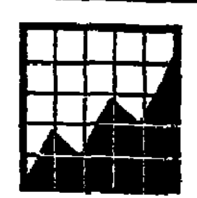


	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	le mm/col.*	le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

SOCIETE EQUIPEMENT MÉCANIQUE recherche

un Directeur de département

Organisation en centre de gestion autonome, 300 personnes; 90 MF de CA situé Val de Loire, leader français dans sa spécialité. Exportateur dans le monde entier (filiales en Europe). Bureau d'études équipé en CFAO.

Pour Ingénieur Grande Ecole ayant expérience et références commerciales, techniques et de gestion. Responsabilité directe vis à vis de la Direction Générale en Région Parisienne. Anglais indispensable. Allemand très apprécié.

Adresser CV, photo et prétentions sous référence 48585 à PROJETS 12, rue des Pyramides 75001 Paris qui fera suivre en toute discrétion.

Direction informatique

325.000 F

Nord - Cette entreprise industrielle et commerciale bien connue possède des établissements implantés en France et à l'étranger. Elle recherche pour l'une de ses grandes divisions dotée d'un site central regroupant du matériel IBM aujourd'hui relié à un réseau de 120 terminaux, traitant des applications à la fois industrielles et de gestion, un directeur informatique. Membre du comité de direction, outre l'optimisation et la mise en œuvre du plan informatique de la division, l'animation et la coordination des cellules études, système, exploitation, organisation-bureautique (une trentaine de personnes), il aura pour mission de poursuivre et de développer la politique de décentralisation engagée, notamment en matière de gestion de production avec le souci d'une adaptation permanente des moyens informatiques aux besoins des utilisateurs. Ce poste ne peut convenir qu'à un ingénieur diplômé âgé d'au moins 35 ans, ayant exercé des responsabilités en tant que chef du service informatique ou responsable des études - organisation - informatique, dans le cadre de projets importants et dans un environnement décentralisé. Pour ce poste évolutif, la rémunération annuelle brute pourra, en fonction des compétences et de l'acquis, se négocier autour de 325.000 francs. Ecrire à J.P. FRAY en précisant la référence A/4681M

PA

19, Résidence Flandre - 59170 CROIX - Tél. (20) 72.52.25

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Directeur commercial

300.000 F

Traitement des eaux - La filiale française d'un important groupe international, spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de produits destinés au traitement des eaux industrielles et immobilières (circuit de refroidissement, réseau de production de vapeur, etc...) connaissant une forte expansion, crée le poste de directeur commercial. Basé à Paris et placé sous l'autorité de la direction générale, il sera responsable de l'organisation et du développement commercial de la société. Il sera assisté dans sa tâche par une équipe d'une dizaine de technico-commerciaux. Outre les fonctions classiques de direction commerciale, sa mission sera également celle d'un homme de terrain rompu à la négociation à tous niveaux. Ce poste peut convenir soit à un diplômé d'une école de gestion ayant acquis de bonnes bases en chimie organique soit à un ingénieur chimiste. Agé de 32 ans minimum le candidat aura une expérience significative de la vente de produits formulés et spécialisés à l'industrie, à laquelle il apportera un réel service. L'anglais est vivement souhaité. La rémunération de départ de l'ordre de 300.000 francs sera assortie d'une voiture de fonction. Ecrire à H. MICHERON en précisant la référence A/R 9055M.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

UN DES TOUT PREMIER GROUPE DE DISTRIBUTION implanté sur l'ensemble du territoire national recherche pour l'une de ses sociétés

LE DIRECTEUR RÉSEAU HYPERMARCHÉS

IL SERA CHARGÉ :

- De la préparation de la définition et de la mise en œuvre de la politique commerciale ;
- De l'animation d'une équipe de Directeurs de magasins et de marchandisiers ;
- De la réalisation des objectifs de gestion.

L'offre s'adresse à des candidats pouvant justifier d'une formation supérieure (scientifique ou commerciale) et d'une expérience réussie dans un poste à hautes responsabilités et apte à assumer ultérieurement des fonctions de DIRECTION GÉNÉRALE

Le poste est basé dans une grande ville universitaire au sud de la Loire.

Votre réponse sera traitée confidentiellement par l'un des Consultants du Groupe à qui nous avons demandé de nous aider dans cette recherche.

Adresser lettre manuscrite, c.v. et photo n° 08.415 AMEP P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

TRÈS IMPORTANT

Vous préciserez sur l'enveloppe les noms des sociétés auxquelles vous ne désirez pas communiquer votre candidature.

DIRECTEUR DE PRODUCTION



Bretagne Sud 250 000 F

Cette jeune société (330 personnes), filiale du groupe international JOHNSON, est spécialisée dans la fabrication d'accessoires destinés à la Marine de Plaisance. Réorganisant ses structures, elle crée aujourd'hui le poste de Directeur de Production.

Rendant compte au Président, il sera chargé, à la tête d'un effectif de 160 personnes, réparties en divers ateliers ou services (mécanique, soudure, électronique, couture, plastique, méthodes, expéditions...), de la réalisation des programmes de fabrication en quantité, qualité et délais. Responsable de ses budgets et de ses objectifs, il veillera par ailleurs à l'optimisation permanente des moyens et des coûts de production, tout en renforçant l'unité du climat social.

Pour ce poste, basé à Lorient, nous souhaitons rencontrer un Ingénieur diplômé (AM, ICAM, ENSI...), généraliste pluridisciplinaire, âgé de 30 ans au moins, homme de terrain et personnalité affirmée, pouvant justifier d'une première expérience de la fonction, acquise de préférence en production de moyenne série (outillage, électroménager, etc...), dans des technologies multiples et variées. Le praticien retenu devra être un animateur d'hommes, percevant sa mission en termes de productivité et de gestion des ressources humaines. La pratique de l'anglais constituerait un atout supplémentaire. La rémunération annuelle sera fonction de l'expérience et de la valeur du candidat.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle, sous référence M 1/1655 A, à :

EGOR OUEST-ATLANTIQUE
5 rue Crébillon 44000 Nantes
Tél. (40) 89.28.78.

média-system

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Créer une filiale au Moyen-Orient

DIRECTEUR GENERAL

Cette Société très dynamique (275 Millions de C.A., 800 personnes) est spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de matériel électrique.
Leader dans son domaine, elle connaît une croissance rapide grâce à une politique active d'expansion et de diversification.
La récente création d'une filiale en ARABIE SAOUDITE l'amène à en rechercher le Directeur Général.
Responsable à part entière de la gestion et de l'organisation de la société, le titulaire du poste devra dans un premier temps prendre en main la totalité du projet et le mener à bien (construction de l'unité) avant d'exercer les responsabilités liées traditionnellement à la fonction.
Nous souhaitons rencontrer pour ce poste à haute responsabilité un fort tempérament (minimum 32 ans) doté d'une formation supérieure technique ou commerciale et possédant une solide expérience en gestion; il a de préférence exercé des responsabilités dans un contexte similaire.
La pratique de la langue anglaise est impérative.
Le poste est basé à Riyad, en Arabie Saoudite.
Les conditions offertes et les perspectives de l'entreprise sont susceptibles d'intéresser une personnalité de valeur.
Pour informations complémentaires, écrire sous réf. M 5670 B, à :

EGOR CARRIERES INTERNATIONALES
8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

egor

PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

TRÈS URGENT
CENTRE HANDICAPÉS DANS L'EURE, PROXIMITÉ ÉVREUX, recherche DIRECTEUR OU DIRECTRICE DIPLOMÉ OU NON. Adresser C.V. ou tél. au docteur BLUM, Home Nathalie 27710 ST-GEORGES MOTEL. Tél. : (37) 43-50-40.

Directeur des relations humaines et des affaires sociales

La plus importante filiale de notre Groupe - le LIVRE DE PARIS - est spécialisée dans l'édition et la diffusion de livres par courtage et VPC, et réalise 800 MF de C.A.

Vous aurez en charge l'ensemble de la fonction humaine et sociale ainsi que les services intérieurs, le tout comprenant 34 personnes.

Conseiller attentif et actif auprès des opérationnels et interlocuteur privilégié des partenaires sociaux, il vous sera demandé d'être un homme d'animation et d'impulsion, en particulier dans le domaine de la formation, de la motivation du personnel, et de l'organisation

Votre formation supérieure - si possible juridique - et une bonne maîtrise de la fonction sociale depuis 6/8 ans vous ont donné non seulement l'assurance d'être bien dans votre voie, mais l'aisance et la maturité nécessaires pour devenir désormais un partenaire constructif auprès de la Direction Générale.

Vous souhaitez une Société bien vivante ?
Elle est basée à Bagneux et dans un Groupe en expansion qui pratique une réelle gestion des Cadres.

Nous vous remercions de prendre contact en adressant votre candidature, sous réf. 347, au Service Gestion des Cadres, 12 rue François 1er, 75008 Paris.

HACHETTE

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

300 000 F +

Agé d'environ 35 ans, de formation supérieure (Droit, Sciences Po ou école de commerce, etc...), vous avez déjà acquis une solide expérience de la fonction personnel et

vous aspirez maintenant à une fonction plus stratégique

Nous sommes un laboratoire pharmaceutique international réparti en plusieurs établissements et sociétés (effectif près de 1000 personnes).

Nous vous proposons de définir et mettre en œuvre la politique sociale de notre entreprise et de l'animer en vous appuyant sur une **équipe de cadres spécialistes** dont certains très opérationnels (chefs du personnel) et d'autres plus fonctionnels (communication, gestion, etc...).

Vous reporterez directement au PDG et coordonnerez votre action avec celle des directions des relations humaines internationales.
La pratique de l'anglais est souhaitable.

Adressez votre candidature sous réf. 8268 à SELEPHAR, 77, rue du Château, 92103 BOULOGNE, à qui nous avons confié cette recherche.

Sélephar

INVESTISSEUR INSTITUTIONNEL, nous cherchons pour notre siège dans l'Est de la France,

un directeur financier.

Assisté d'une trentaine de collaborateurs, vous animez les équipes comptables, mais surtout assurez la gestion financière de l'entreprise (trésorerie, relations bancaires, plans de financement) et le contrôle budgétaire.

Vous êtes un professionnel de bon niveau, doublé d'un animateur capable de participer aux côtés de la direction générale à la politique de développement.

Notre consultante, Mme M.C. TESSIER, vous remercie de lui écrire (réf. 4491 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

FUTUR
DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE/EXPORT

Nos voiliers sont réputés et novateurs, nous souhaitons renforcer notre équipe pour réussir notre challenge actuel.
Vous avez 28 ans au moins, une formation supérieure, de préférence commerciale, vous parlez couramment anglais, et êtes un « passionné de la mer » : autonome, méthodique et organisé, vous possédez une réelle expérience de la vente sur le terrain, d'incontestables qualités d'animateur et un potentiel suffisant vous permettant rapidement de prendre l'entière responsabilité de la fonction.
Si vous réunissez ces éléments de profil, que vous « aimez vendre » et êtes prêt à relever notre challenge, nous vous proposons de prendre en charge, en liaison directe avec la direction générale, les ventes tant en France qu'à l'étranger, l'animation de notre réseau de revendeurs, l'organisation et la gestion de toutes nos manifestations et expositions publicitaires.
La connaissance de notre secteur d'activité est évidemment un très sérieux atout.
Merci d'adresser votre candidature sous la référence 155 A S.D. Consultants, 33, rue Fortuny, 75017 PARIS. Réponse et discrétion assurées.

Jeune directeur administratif et financier

REGION PARISIENNE ± 250.000 F

Pour une jeune PME en forte expansion fabriquant et distribuant en France et à l'Etranger (40 %) des ARTICLES DE SPORT.

Le titulaire devra créer la fonction en regroupant sous son autorité les services, comptable, administratif et informatique. Il devra mettre en place la comptabilité industrielle.
Peu à peu, il créera les procédures d'une gestion budgétaire et assurera les relations financières de l'entreprise.

Une responsabilité aussi globale nécessite :
- une formation GRANDE ECOLE et une spécialisation comptable et financière ; l'anglais serait apprécié.
- de la maturité et de l'autonomie.
- et surtout, une riche expérience dans l'audit, le contrôle de gestion ou un service financier.

Ce poste convient à un challenger.
Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite sous réf. 1421 RO à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.
Les dossiers seront étudiés en toute confidentialité.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

DIRECTEUR MARKETING-DÉVELOPPEMENT

- A Paris, société organisatrice de salons et d'expositions, C.A. multiplié par 2,5 en 3 ans — jeune équipe de 20 personnes.
- Pour : définir et animer la stratégie commerciale des salons
  : soutenir 4 chefs de produits.
- Ecrire sous n° 7.726 (avec c.v., photo et prétent.) le Monde Publicité, service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.



DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

HAY

FRANCE

Notre Groupe compte une dizaine de Sociétés structurées autour de 4 activités distinctes dans le Service Informatique. Malgré notre expansion constante et nos diverses implantations régionales, l'ensemble s'inscrit dans un cadre à l'échelle "humaine".

Nous souhaitons intégrer à notre équipe de Direction, un Directeur Administratif et Financier - de bon niveau - habitué à travailler avec des systèmes de gestion informatisés et performants.

Son rôle :

- **prendre en charge les Services de Comptabilités** (générale et analytique) élaborer les bilans et comptes d'exploitation (automatisés), assurer le suivi des réalisations en fonction des budgets prévisionnels.
- **assurer l'Administration du Personnel et le Secrétariat Général :** paye, déclarations fiscales et sociales, comités d'entreprises, préparation des Conseils et Assemblées, services généraux.

Une bonne formation de base (DECS/Sup de Co ..), une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction, au sein d'une PME informatisée, l'ouverture d'esprit et l'aisance dans les contacts sont des atouts indispensables pour la réussite dans ce poste. Le salaire proposé ne sera pas inférieur à **270.000 F/an.**

Les dossiers de candidature (CV, photo, salaire actuel), sous la référence 84018 M seront étudiés en toute confidentialité par notre Conseil :

Sonia Lipszyc

HAY *Managers* 13 rue Alphonse de Neuville 75017 PARIS

diriger nos services administratifs et financiers, en Rhône-Alpes.

Notre petit groupe (250 p., 100 MF de CA/an) renforce sa position de leader sur le marché français des outils coupants industriels. Notre développement nécessite de nouvelles compétences financières et juridiques et la mise en place de procédures souples.

Au côté de notre PDG, vous animez nos services comptables et financiers et conseillez les directeurs de nos deux unités de production pour la gestion de leur personnel et leur organisation administrative.

Sup de Co par exemple, N° 2 d'une direction financière, vous vous sentez capable de passer au premier rang. Vous maîtrisez l'organisation et l'administration d'une entreprise. Mettez-les en pratique chez nous, dans une "ambiance PMI", tout en restant un spécialiste des finances.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire (réf. 950 LM).



ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Bruxelles, Buenos-Aires, Cincinnati, Francfort, Goteborg, Londres, Mexico, Milan, New-York, Paris, Sao-Paulo, Toronto, Tokyo, Westport



Société de marketing research

recherche

SON DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

Principales fonctions :

- Assurer la sortie de l'ensemble des traitements requis par les études que nous réalisons ;
- Mettre en place de nouvelles procédures de traitement plus performantes ;
- Etudier et mettre en place un système informatique compatible avec les normes internationales.

Ce poste conviendrait à :

- Un homme déjà expérimenté dans le domaine de l'informatique, expérience acquise soit en cabinet de conseil, soit chez un constructeur ;
- Ayant une solide formation scientifique initiale (statistique de préférence) ;
- Intéressé par une position lui permettant d'être l'interlocuteur informatique des départements études, recueil de l'information et comptabilité.

Rémunération : fonction de l'expérience acquise.

Envoyer c.v. manuscrit + photo à BURKE MARKETING RESEARCH, 78-80, avenue Gallieni, 93174 BAGNOLET CEDEX, avec la mention « recrutement Directeur Informatique ».

ASSOCIATION TREMBLAYSIENNE POUR LE CINÉMA
recrute
pour le 11 avril 1984

DIRECTEUR(TRICE)

salle de cinéma (53.000 entrées en 1983).
Conditions de rémunération de 6.800 F à 7.400 F selon états de service, 13e mois, 5 semaines de congés annuels.

Envoyer c.v. + lettre au Service culturel, hôtel de ville, 93290 Tremblay-lès-Gonesse. Tél. : 861-96-71 poste 546.



La Société (60 millions de CA) est filiale d'un groupe international. Elle commercialise des produits de marque. Sa progression est régulière. Pour rejoindre son équipe de direction, elle recherche un Secrétaire Général.

Il assurera la gestion de l'entreprise dont il animera les aspects essentiels : Comptabilité / Finances, Personnel, Administration Générale (budgets, trésorerie, bilan, relations avec les Administrations, entrepôts, transporteurs...) en étroite collaboration avec les autres directions de la société. La fonction est riche et variée.

Son titulaire (Membre du Directoire) est un homme d'expérience, de bon niveau comptable (DECS,...) ayant pratiqué dans une PME une responsabilité polyforme. Il est autonome, adaptable et possède l'esprit d'équipe.

Nous remercions les personnes intéressées d'adresser leur candidature sous référence GF 426M.

SEFOP 11 Rue des Pyramides, 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC



emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

SOCIÉTÉ DE SERVICE

recherche pour
l'Afrique de l'Ouest

CADRE COMPTABLE

- Sera basé en Afrique.
- Célibataire de préférence.
- Formation supérieure DECS ou équivalent.
- Expérience professionnelle de 5 ans.
- Bonne connaissance du reporting et comptabilité anglo-saxonne.
- Voyages très fréquents en Afrique.
- Reportant au contrôleur financier régional, le titulaire du poste prendra en charge l'assistance technique aux sociétés du groupe en Afrique de l'Ouest et auxs certaines missions d'audit interne.
- La priorité d'intérêt aux candidats ayant déjà exercé leur activité professionnelle en Afrique et maîtrisant l'anglais.

Envoyer C.V., prétentions sous n° 7715, LE MONDE, Service Annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS
recherche pour
L'AFRIQUE DE L'OUEST

CONTROLEUR DE GESTION

- âgé d'une trentaine d'années
- formation supérieure de commerce ou équivalent
- expérience professionnelle de 5 ans minimum
- anglais lu, parlé et écrit couramment.

Ce poste offre une rémunération intéressante plus les avantages habituels de l'expatriation et de larges possibilités d'évolution au sein d'un groupe de dimension internationale.

Priorité d'intérêt aux candidats ayant déjà exercé leur activité professionnelle en Afrique.

Envoyer C.V., et photo sous réf. 90127 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

The World Bank, a leading international institution in the field of economic development, with headquarters in Washington, D.C., invites applications from qualified men and women for the following positions:

Personnel Officers:

To provide professional leadership in the formulation and delivery of personnel services in the broad areas of human resources management and organization development. The successful candidate(s) must have had several years of experience in each of three or more of the following areas: i) career and performance management, ii) organization development, iii) human resources planning, iv) personnel policy analysis and development, v) staff counseling and conflict resolution, vi) design and delivery of management and professional skills training programs, vii) personnel administration, viii) recruitment and selection. In addition, the candidate(s) must have had working experience in large multinational/multicultural environment with excellent command of spoken and written English. Experience in design and application of Personnel Management Information Systems would be advantageous.

Management Trainers:

The successful candidate(s) must have had extensive experience as Management Trainer designing, delivering, and evaluating programs for managers at senior levels. It is important that the trainer should have a sound academic base in management or behavioral science, with extensive experience as an internal organizational trainer in a number of large organizations operating in different cultural settings. The person most likely to succeed in this position is someone capable of designing training, without an over reliance on standard models or formulae, to meet the specific needs of a very demanding and intellectually adept management population in a highly complex and dynamic organizational setting. The appointee will join a small team of Management Trainers working closely with managers in the institution and some external consultants. He/she will be involved in developing a new integrated Management Training Program, and providing internal consultant support to managers throughout the organization.

Management Consultants:

To plan, direct and organize complex management study projects aimed at maintaining and improving institutional efficiency and effectiveness. The successful candidate(s) should have an advanced degree in business, public administration or a related field. Also specialized training and/or experience in one or more of the following disciplines: Financial Management, Personnel Management, Organization Development, Operations Management, etc.

The World Bank offers a competitive salary and benefits package. The positions are based at the Bank's Headquarters in Washington, D.C. and are permanent appointments. Please send a detailed curriculum vitae, quoting reference No. 4-4-FRA-0104 to:



The World Bank
Staffing Division
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433
U.S.A.



EN MOINS DE DIX ANS, NOUS NOUS SOMMES FAIT UN GRAND NOM SUR LE MARCHE MONDIAL DES LOGICIELS EN MICRO-INFORMATIQUE

Apres avoir conquis une position de leader en développant nos logiciels d'exploitation avec les grands constructeurs (OEM), et forts de ce succès, nous avons pour objectif d'accroître la diffusion de nos logiciels d'application et leur vente par distributeurs.

Avec vous nous allons quadrupler en 18 mois notre C.A. "Distribution" Europe Sud.

responsable distribution europe sud

France, Italie, Espagne, Portugal, Benelux (et Afrique francophone) **300.000 F +**

Au sein de la jeune équipe Europe Sud implantée à Paris, vous élaborez et mettez en œuvre une stratégie internationale de développement de notre distribution, définissant et organisant votre action avec la plus grande autonomie:

- Vous complétez notre réseau de distributeurs en sélectionnant une dizaine des meilleurs et en négociant les contacts de distribution.
- Vous gérez ce réseau par une supervision étroite sur le terrain, en relation avec des niveaux d'interlocuteurs des plus variés.

Votre atout maître : une connaissance approfondie de la vente par distributeurs, doublée d'un sens stratégique, de la dimension internationale, et d'une expérience informatique (dont nous pourrions compenser l'absence par une formation interne). Français et anglais indispensables, italien plus que souhaitable, espagnol souhaitable.

Homme ou femme, jeune, très disponible, un esprit d'entrepreneur, une forte motivation à jouer un rôle clé dans l'équipe de direction d'une entreprise dont la croissance exceptionnelle vous ouvre des opportunités de carrière de premier plan.

Adressez votre offre de collaboration sous réf. M 804 à M. d'Aboville, Résonance, 80 rue Taitbout, 75009 Paris, qui l'étudiera avec nous.

résonance

emplois régionaux



Entreprise de tuyautene industrielle spécialiste des usines pétrochimiques, recherche pour la région de Dunkerque et du Nord de la France

INGENIEUR TRAVAUX

Celui-ci a une première expérience de chantier, de préférence tuyauterie ou charpente.

S'il n'est pas ingénieur diplômé, il devra avoir obligatoirement exercé la première partie de sa carrière dans la construction et/ou l'entretien d'usines chimiques et/ou de raffineries de pétrole.

Les structures de l'entreprise exigent un homme jeune et qui s'adapte facilement.

Adresser CV, photo et prétentions sous réf. 91401 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

SODIPAN-NOKIA

PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
N°2 DE SON SECTEUR (500 M.F.)
EN FORTE CROISSANCE

recherche

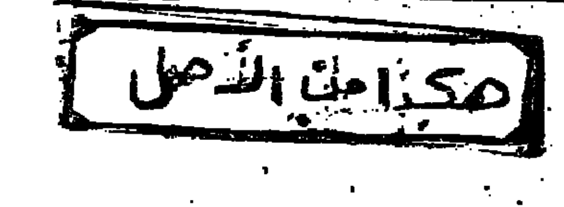
- NEGOCIATEUR CENTRALES D'ACHAT
- RESPONSABLE VENTES "NOKY"
- CHEF DE GROUPE

PROFIL

- 28 ans, HEC, ESSEC ou équivalent.
2 à 3 ans d'expérience réussie produits de grande consommation. Entrepreneurs.

Postes très évolutifs, basés à ROUEN.

SIAR M. CHAMBARETAUD (Réf. 314)
40, rue Paul Valéry - 75116 Paris
Tél. : 523.53.50
500.04.10





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

GROUPE DE DIMENSION INTERNATIONALE EN AGRO-INDUSTRIE recherche au sein de la Direction Financière

• Responsable du service contrôle gestion

Diplômé d'une grande Ecole de Commerce il aura acquis une expérience de 5 années environ dans ce domaine.
Assisté d'une équipe d'une dizaine de personnes il aura comme mission la coordination et le développement des outils de gestion au sein du Groupe.

référence 303 M

• Jeune gestionnaire

Chargé d'assurer progressivement la responsabilité de la Trésorerie Internationale.
Les candidatures de débutants seront étudiées.

référence 304 M

Le développement du Groupe laisse à ces postes, basés en province, des perspectives d'évolution intéressantes.

Les dossiers de candidature détaillés doivent être adressés, en précisant la référence, à PUBLIPANEL 20 rue Richer 75441 Paris Cedex 09.

---

un chef de produit pour une de nos gammes de microprocesseurs

POUR NOUS, L'EUROPE EXISTE ! C'est à cette échelle que nos chefs de produits conçoivent le marketing de leurs gammes : leur action s'exerce au travers de nos entités locales, allemande, anglaise, italienne et française. • Identifier les marchés et les développer • Elaborer et contrôler votre gamme de produits • Déterminer et mettre en place les éléments de support technique (software et hardware) • Elaborer votre politique de prix • Définir les plans de campagne publicitaire. Ce sera votre fonction pour nos produits MOS logiques. Ingénieur en électronique, vous avez une expérience confirmée en matière de microprocesseurs. Vous serez basé près de NICE, où se trouve le siège européen du groupe et notre centre de production. Mais votre poste appelle des déplacements fréquents, auprès de nos clients européens et aussi aux Etats Unis et au Japon. Inutile d'ajouter que travailler en anglais ne doit vous poser aucun problème.

Monique NERVET vous prie de lui adresser votre candidature avec photo et rémunération souhaitée sous référence SC/0484/1M4 : TEXAS INSTRUMENTS FRANCE - 8/10, avenue Morane Saulnier 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

« L'YONNE RÉPUBLICAINE » recherche un SECRÉT. DE RÉDACTION Expérimenté. Ecrire avec C.V. à « l'Yonne républicaine », B.P. 399, 89006 AUXERRE CEDEX.

Important Groupe Industriel - 3 unités de production en France, 1 à l'étranger - fabriquant et vendant des produits techniques
- PRODUITS INDUSTRIELS DE CONSOMMATION -
très fortement exportateur dans le monde entier désire intégrer 3

Jeunes ingénieurs grandes écoles

en vue de les faire participer à des projets de développement.

• **Un ingénieur** pour le **Département Production** d'une unité du groupe. Rattaché au Directeur de l'Usine, il sera chargé de missions variées concernant le développement des techniques de production.

• **Un ingénieur électronicien** pour le **Département Entretien et Travaux Neufs.** Il participera à des projets d'automatisation dans une importante unité du Groupe, puis devra prendre des responsabilités opérationnelles au sein de cet important département.

• **Un ingénieur électricien - électronicien et instrumentation** pour le **Département Ingénierie et Réalisations.** Il lui sera confié des études, puis des mises en service, destinées aux usines du Groupe, tant en France qu'à l'Étranger (déplacements à prévoir).

Ces 3 postes, évolutifs, s'adressent à des Ingénieurs, débutants ou ayant une première expérience industrielle déjà familiarisés avec **la micro-informatique, les techniques d'automatisation et de robotisation.**
Ce groupe étant filiale d'une importante Société américaine, une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire.
Ces postes sont à pourvoir en province (Ouest de la France).

Veuillez écrire sous réf. 4037 en précisant le poste choisi à INTERCARRIÈRES 5 rue du Helder 75009 Paris

---

Contrôleur de gestion au pays du rugby et du basket

Cette P.M.I. de 600 personnes réalisant un C.A. de 275 MF prévoit pour 1984 un développement important. Elle ressent le besoin "d'étoffer" son équipe de direction au point de vue gestion et crée le poste de Contrôleur de Gestion.

Depuis quatre ou cinq ans au moins, après des études du type E.S.C., vous avez développé une technicité certaine en matière de contrôle de gestion dans une entreprise bien structurée. Vous pouvez apporter à cette société l'expérience de l'élaboration et du suivi budgétaire, du contrôle des prix de revient et vous serez responsable de la comptabilité générale et analytique, des prévisions de trésorerie en liaison avec les responsables de services. De plus vous participerez à l'informatisation de l'entreprise.

Ce poste est basé à 40 km de Pau. Bien sûr, il vous faut apprécier ainsi que votre famille cette région tranquille à une heure de l'Atlantique et une heure trente des pistes des Pyrénées. Une maison agréable vous sera réservée. Ecrivez rapidement sous réf. 8423 LM aux consultants du Cabinet de Conseil en Recrutement CLEAS qui étudieront votre candidature en toute confidentialité.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine - 75017 Paris
MEMBRE DE SYNTEC

Dowell Schlumberger

groupe international spécialisé dans la cimentation et la stimulation des puits de pétrole, recherche pour son centre de St-Etienne un

Ingénieur propriété industrielle

Mission :
Son activité s'étendra dans tous les domaines de la propriété industrielle : brevets, marques, droits d'auteur, know how, y compris tous accords, différents litiges relatifs à la technologie de la société.
Rattaché au directeur général du centre, il travaillera en étroite liaison avec les ingénieurs de recherche et de développement.

Compétences :
Le poste s'adresse à un ingénieur possédant une formation technique en chimie ou physique chimie et ayant acquis de 2 à 5 ans d'expérience en propriété industrielle dans le service brevets d'une société industrielle ou dans un cabinet de brevets.

La nationalité est indifférente. Toutefois le candidat devra posséder une excellente pratique du français et une bonne connaissance de l'anglais.
Une formation CEIPI et/ou l'admission comme mandataire agréé auprès de l'OEB constitue un avantage.

Perspectives d'avenir :
L'évolution au sein d'un service brevets diversifié et décentralisé est intéressante et les possibilités de développement au sein du Groupe sont nombreuses aussi bien en France qu'à l'étranger y compris aux USA.
Merci d'adresser votre candidature avec CV détaillé au Service du Personnel EFDS, BP 90, 42003 Saint-Etienne Cédex.

DS — média-system

LE CENTRE HOSPITALIER de MULHOUSE

Equipé
— D'un ordinateur central DPS 7/60.
— De minordinateurs (Mitra. Série 1).
Recrute avec niveau Maîtrise ou équivalent

1 RESPONSABLE MÉTHODES D'EXPLOITATION
Le candidat devra posséder une bonne expérience des matériels BULL DPS 7 (GCOS 64).
Sa mission consistera à :
— Mettre en place les normes et méthodes pour améliorer l'automatisation, de l'exportation.
— Assurer l'interface entre les études et la production.
— Assurer le suivi du réseau.
Une expérience de 2 à 5 ans dans le domaine sera appréc.

1 ANALYSTE CONFIRMÉ
Possédant :
— Une expérience de plusieurs années sur matériel BULL (Gamme DPS 7).
— De solides connaissances dans le domaine de la gest.

Envoyer C.V. + photo à M. LE DIRECTEUR du CENTRE HOSPITALIER 87, avenue d'ALTKIRCH 68051 MULHOUSE CEDEX.

IMPORTANTE SOCIETE
Télévision, Péritélévision, Télématique
recherche, pour l'une de ses unités, proche province ouest

INGENIEUR

de formation mécanique (Arts et Métiers, INSA ou équivalent).

Il participera d'abord à la mise en service d'équipements de mécanisation, puis sera destiné à prendre progressivement la responsabilité du Service Méthodes de l'Usine.

Ce poste s'ouvre à un Ingénieur confirmé, avec quelques années d'expérience en automatisme.

Veuillez adresser C.V., photo et prétentions sous référence 91193 à CONTESSE-PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

PM LABINAL
7800 personnes - 20 usines - CA : 2 milliards de Francs



DIVISION CABLAGE AUTOMOBILE

Responsable de son Atelier de Moulage

Formation : Ingénieur ou BTS matières plastiques - 3 ans d'expérience minimum dans le domaine du moulage thermoplastique.

Il sera chargé :
- d'améliorer la productivité et l'efficacité du matériel et des outillages (conception et maintenance des moules)
- de veiller au respect des "normes qualités" des produits
- de la gestion d'un atelier de moulage et d'un atelier câblerie.
- de l'encadrement du personnel (70 personnes)

Ce poste est basé à proximité de Toulouse.

Pour un premier entretien, veuillez adresser votre CV en précisant le salaire souhaité à PM LABINAL Direction des Affaires Sociales - 5, avenue Newton B.P. 64 - 78390 BOIS D'ARCY.



précision mécanique labinal

GROUPE SYSECA

STES DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
720 personnes - C.A. 250 M.F.
Filiale d'un Groupe industriel de taille internationale
dans le cadre de l'expansion de son activité **INFORMATIQUE INDUSTRIELLE** recherche pour postes à pourvoir dans l'EST de la FRANCE

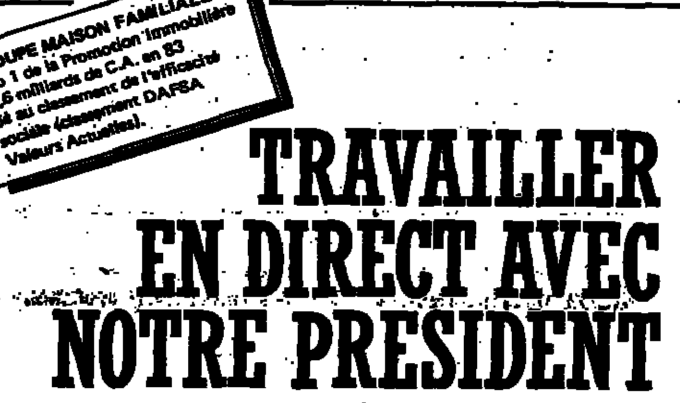
INGENIEURS INFORMATICIENS

Confirmés :
- moins de 4 ans d'expérience
- connaissance des matériels VAX-VMS, PDP-RSX 11-M souhaitée.

Chefs de projet :
- 4 à 10 ans d'expérience
- capables de prendre la responsabilité de grands projets industriels.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 2050 Service du Personnel, 315, Bureaux de la Colline - 92213 St-Cloud Cedex

PUBLICITÉS RÉUNIES



TRAVAILLER EN DIRECT AVEC NOTRE PRESIDENT

Agé de 34 ans, homme de dialogue, de challenge et de rigueur, il recherche pour travailler dans un premier temps en direct avec lui, des

cadres spécialistes de l'immobilier

Votre mission, qui s'exercera au sein d'une équipe pluridisciplinaire, s'orientera à terme vers une prise de responsabilités opérationnelles. Vous êtes diplômé de l'Enseignement Supérieur et doté d'une expérience réussie et complète de plusieurs années acquise soit dans la promotion, soit dans la construction ou la vente de maisons au coup par coup, soit en lotissement et en habitat groupé... Homme de potentiel, vous possédez le goût des contacts à tous niveaux et de réelles capacités de coordination et d'animation.

Vous êtes intéressé ? Je me nomme C.M. CHAMBAT, je fais partie moi-même de l'équipe qui travaille avec notre Président. Vous pouvez me contacter au **16(27)83.99.00** (poste 3874) ou m'adressez votre candidature (c.v., photo et prétentions) s/réf. 6647 à GROUPE MAISON FAMILIALE 1461 avenue du Cateau 59342 CAMBRAI CEDEX.

Groupe Maison Familiale



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Analyste senior pour développements européens...

GRACE Un groupe chimique américain de 82 000 personnes ; une présence en Europe à travers 20 filiales ; un chiffre d'affaires qui double tous les 5 ans ; une politique d'innovation technologique qui lui assure une position de leader sur le marché ; un management à l'américaine.

L'INFORMATIQUE CHEZ GRACE : Des systèmes de gestion communs à l'ensemble des filiales européennes ; leurs développements regroupés en France autour d'un 30 83 ; une exploitation qui se décentralise.

LE DEVELOPPEMENT CHEZ GRACE : Une équipe de haut niveau et enrichissante parce qu'internationale ; une philosophie où l'utilisateur est très impliqué dans le développement ; des méthodes rigoureuses, compatibles avec la créativité de chacun.

Diplômé(e) d'une grande école d'ingénieur ou de gestion ayant 3 à 5 ans d'expérience en analyse de gestion ou de suivi de grands projets en tant qu'utilisateurs, nous seront heureux de vous accueillir au sein de notre équipe de développement. Nous pouvons vous assurer une carrière à la mesure de votre envergure personnelle.

Poste à pourvoir à Epernon (60 km à l'Ouest de Paris, à 40 mn de train de Montparnasse).

Anglais courant indispensable.

Merci d'adresser dossier complet : C.V., photo et prétentions sous référence AM/8408 à notre conseil,

128 Bd Haussmann - 75008 Paris





STANDARDATA

Organisation et informatique

Rhône-alpes

Jeune responsable de projets - Cette société de services, filiale d'un important groupe national, recherche, dans le cadre de la promotion de l'actuel titulaire du poste, un jeune responsable de projets. Il aura pour mission de devenir le conseil en organisation et en informatique d'interlocuteurs privilégiés et de haut niveau. Pour cela, dans le cadre du budget qu'il aura lui-même défini, il devra après une analyse critique des besoins, élaborer des solutions originales et appropriées. Il aura à encadrer et animer une équipe sur le plan de la réalisation du planning et des coûts. Enfin, il participera dans son domaine à l'actualisation d'un plan informatique ambitieux. Cette opportunité s'adresse avant tout à un diplômé de l'enseignement supérieur de gestion (HEC, ESSEC, ESC...), ayant une première expérience de trois ans au moins dans le développement d'applications en informatique de gestion, notamment en gestion de personnel. D'autres candidatures sont envisageables pour des personnes pouvant justifier d'un acquis réel dans ces matières. De solides connaissances de l'informatique répartie constitueraient un atout supplémentaire. La réussite dans ce poste exige de bonnes capacités de dialogue et d'imagination. Des perspectives d'évolution sont offertes dans le groupe. La rémunération envisagée pourra atteindre 175.000 francs. Ecrire à D. de VERNEUIL en précisant la référence A/3790M.

PA

78, Bd du 11 Novembre - 69100 VILLEURBANNE - Tél. (7) 893.90.63

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Firestone

Société en pleine expansion
sur le marché français du pneumatique
recherche pour son siège social situé à Béthune

UN AUDITEUR INTERNE

- Jeune diplômé Ecole Supérieure de Commerce (ou équivalent).
- Il sera amené à participer au contrôle des différentes unités en France et en Europe.
- A terme, il sera appelé à occuper un poste de responsable à l'intérieur du groupe.
- Connaissance de l'anglais courant indispensable.

Adresser lettre manuscrite,
c.v., photo et rémunération souhaitée
à Monsieur le Chef du personnel mensuel
FIRESTONE FRANCE S.A.,
Boîte postale 3.
62401 BÉTHUNE CEDEX.

IMPORTANT GROUPE D'AUDIT INTERNATIONAL

à forte décentralisation en France

recherche pour
région BOURGOGNE

RÉVISEUR

FORMATION :

Ecole Supérieure de Commerce IUT ou équivalent.

EXPÉRIENCE :

la préférence sera donnée à un candidat disposant d'une première expérience en cabinet d'Audit ou dans le service interne d'une grande société.

CARRIÈRE :

de larges possibilités d'évolution de carrière sont offertes à un candidat de valeur, l'actionnariat peut être envisagé à terme.

Le recrutement sera instruit sans intermédiaire et dans le cadre d'une totale discrétion.

Ecrire sous n° T 044.907 M, REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.



1er producteur français de sources lumineuses filiale de la Compagnie des Lampes (MAZDA) et de PHILIPS

LES FABRIQUES REUNIES DE LAMPES ELECTRIQUES
disposent d'un outil industriel - 6 centres - 2700 personnes - compétitif et sophistiqué.
Pour la fabrication, la société recherche :

2 JEUNES INGENIEURS DIPLOMES GRANDES ECOLES

L'un pour le centre d'Aubusson (Creuse), réf. 04/41
L'autre pour le centre de Pont-à-Mousson, réf. 04/42
La société veut développer la F.A.O. pour ses productions déjà très mécanisées.
La capacité de motiver et d'encadrer du personnel, le goût du travail en équipe sont indispensables.
Les liaisons techniques à l'échelon international nécessitent la pratique de l'anglais.

Envoyer CV manuscrit et photo à F.R.L.E. Direction du Personnel
120-120 Bis, avenue Charles de Gaulle 92522 Neuilly sur Seine Cedex

---

250.000 et + **Région de NICE**

NOUS SOMMES L'UN DES PREMIERS GROUPES FRANCAIS DE RETRAITE ET DE PREVOYANCE (2 400 personnes).

Nos domaines sont largement diversifiés :
DE L'ASSURANCE COLLECTIVE AU TOURISME SOCIAL.

Grâce à des techniques avancées de traitement de l'information : ordinateur IBM 3081 / 3033, réseau de plus de 600 terminaux... nous avons acquis une position prééminente en matière de résultats de gestion et de qualité de services.

UN CHEF DE DEPARTEMENT PRODUCTION INFORMATIQUE

formation grandes écoles.

Ce poste conviendrait à un **Ingénieur confirmé** connaissant OS / MS et si possible IMS, ayant assuré la responsabilité d'une équipe système et désireux d'accroître immédiatement ses responsabilités.

Il supervisera les fonctions :
- système (système d'exploitation, réseau de télégestion, choix des matériels, étude et développement des méthodes de travail),
- exploitation,
- préparation,
- courrier et saisie.

Le salaire annuel ne sera pas inférieur à 250.000 F.

Importantes possibilités d'évolution tant en responsabilités qu'en rémunération.

Les candidats de la région parisienne seront reçus à Paris.

Adresser C.V. et photo sous réf. 9173 à
VALENS CONSEIL, BP 359, 75064 PARIS Cédex 02.
Toutes les candidatures seront étudiées par l'annonceur en toute confidentialité et recevront une réponse.

PME Sologne leader dans son domaine créneaux photo et loisirs

70 personnes, réelle expansion

cherche son

RESPONSABLE DE FABRICATION

- Transformation plastique souple et carton.
- Formation mécanique de base – expérience méthodes indispensable en unité fabricant de petites séries.
- Capacité à mettre en œuvre rapidement des projets originaux.
- Pratique de l'encadrement, esprit d'équipe.
- Rémunération annuelle 120.000 F +.

Adr. c.v. + lettre manus. + photo à : Mme HERVÉ, APEC Centre, B.P. 2107, 45011 ORLÉANS CEDEX.

Spécialiste formation

Organisme financier

Diplômé de l'enseignement supérieur (lettres ou sciences humaines), vous pouvez justifier d'une **expérience réussie de 8 à 10 ans dans la formation.**

Rattaché au responsable de la formation et en contact direct avec les structures décentralisées, vous mettrez à profit votre expérience en exerçant les fonctions suivantes :
- analyse des besoins de formation (longue durée) concernant les cadres et mise en œuvre,
- proposition des scénarios de formation pour une nouvelle approche en matière prévisionnelle et préventive de l'emploi.

Lieu de travail : **région Ouest.**

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 2915/M à

MEDIA PA.
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(réponse et discrétion assurées)

Crédit Mutuel du Sud-Ouest

recherche

GIRONDE
DIRECTEURS

Ils auront pour mission d'animer, diriger et développer les activités des agences.
A une bonne formation bancaire, ils ajouteront une expérience de l'exploitation en clientèle privée de 7 ans minimum.
Bons organisateurs, ils seront dynamiques, sachant apprécier le risque et doués d'un sens commercial certain.

DORDOGNE
ADJOINT AU DIRECTEUR

Dans le but de seconder le Directeur dans toutes ses tâches, le candidat aura, outre une formation Bac + 2 et BP Banque, une bonne connaissance des produits et une expérience bancaire d'exploitant en clientèle privée 5 ans minimum.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à
C.M.S.O. Direction du Personnel - rue du Piave - 16003 Angoulême.

GROUPE INDUSTRIEL MULTINATIONAL

SA DIRECTION DE LA COMMUNICATION
(Banlieue Ouest PARIS)
recrute un

Journaliste Technicien REDACTEUR EN CHEF

DOUBLE FONCTION

- **de REDACTEUR EN CHEF** : il proposera une politique globale et dynamique de revues et publications d'information pour la clientèle, la mettra en œuvre et en assurera la réalisation matérielle (rédaction, mise en page, édition).
- **de CHARGE DES RELATIONS PRESSE** : Préparation d'interviews, de communiqués, dossiers et conférence de presse,...

POSTE PASSIONNANT
MAIS 3 CONDITIONS INDISPENSABLES
- INGENIEUR diplômé
- Connaissance des AUTOMATISMES INDUSTRIELS dans les technologies ELECTROMECANIQUES et ELECTRONIQUES
- être JOURNALISTE ou rédacteur technique régulier

S.C. vous garantit une DISCRETION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 7086

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Organisme professionnel
Région Languedoc-Roussillon
recherche

ANALYSTES

Formation MIAG ou équiv.
2-5 ans d'expérience.
Pour interventions terrain, cahiers des charges, appels d'offre, dépouillement et suivi technique de réalisations en mini, micro, bureautique, télécom. Connaiss. secteur agricole et goût pour l'animer, appréciés. Travail d'équipe indispensable. Envoyer C.V., photo, prét. et référ. s/nº 7720, « le Monde », service Annonces classées, 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

LA RÉGION DE LORRAINE

recherche

CHARGÉ (E) DE MISSION

Economiste, ingénieur grande école + diplôme du cycle supérieur d'aménagement et d'urbanisme de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

La formation et l'expérience professionnelle acquise en matière de planification et d'aménagement du territoire devront être précisées clairement.

Des qualités de réflexion et de dynamisme personnel sont requises de même qu'une aptitude réelle à travailler en concertation.

Adresser un curriculum vitae détaillé en précisant la rémunération annuelle demandée à :

RÉGION DE LORRAINE
à l'attention de M. le Président de l'ARAL
1, place Saint-Clément
B.P. 1004
57036 METZ CÉDEX.

Ingénieur opticien

Notre division Aérospatial, comptant parmi les principaux équipementiers en aéronautique, recherche un ingénieur d'études, ayant axé sa formation sur l'optique (Sup. Optique, ENSP Marseille).

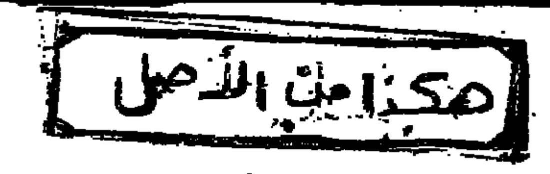
Au sein d'une équipe d'ingénieurs, il assurera l'étude, la conception et la mise au point de systèmes embarqués utilisant des lasers (optique visible, proche infrarouge, infrarouge lointain).

Les développements actuellement en cours lui offriront d'intéressantes perspectives d'évolution à court terme.

Une première expérience correspondante serait appréciée. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable. Ce poste est à pourvoir à Valence.

Crouzet

Adresser votre dossier de candidature en précisant la référence 103375 au responsable du recrutement, Crouzet S.A., 25, rue Jules-Védrines, 26027 Valence cédex.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



emplois régionaux

LE CENTRE DE RECHERCHES PHARMACEUTIQUES
SEARLE
situé à
SOPHIA ANTIPOLIS-06
rech. pour son département de TOXICOLOGIE

RESPONSABLE DE LABORATOIRE D'HÉMATOLOGIE
et de
BIOCHIMIE CLINIQUE

Ce poste peut convenir à un candidat ayant une formation minimum MAITRISE de BIOCHIMIE ou équivalent, complétée par un diplôme du 3e cycle.

Le candidat retenu devra :
- avoir une première expérience professionnelle,
- être capable d'animer une équipe de 4 personnes,
- connaître les techniques récentes d'analyses biologiques.

ANGLAIS souhaité.

Adresser candidature, C.V. à SEARLE (sous référence MO) SOPHIA ANTIPOLIS - B.P. 23 06561 VALBONNE CEDEX.

RECHERCHONS
UN CADRE EN ORGANISAT.
amené à travailler au sein d'une équipe d'organisateurs hospitaliers.
De bonnes connaissances en matière de planification et programmation sont exigées en vue de l'élaboration d'un plan directeur, en plus d'une maîtrise des techniques de l'organisation.
Diplôme supérieur et expérience sont souhaités.
Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, devront être adressées dans les plus brefs délais, avec la référence C.R.O.H. à :
Mme le Directeur adjoint
Chargé du Personnel
Centre Administratif A.-Benech
555, route de Ganges
34059 MONTPELLIER Cedex.

INGÉNIEUR SYSTÈME

Un groupe important basé dans le Sud-Ouest cherche un Ingénieur Système de formation ingénieur, spécialiste gros systèmes, MVS, éventuellement JES 3.

Merci d'écrire sous réf. 1393 à INFORAMA, 7, rue Pasquier, 75008 PARIS
ou tél. à Mme LE CORRE au : (1) 742-14-40.

Et. d'enseignement supérieur situé en province recherche
PROFESSEUR D'INFORMATIQUE
pour rentrée 83/84. Titulaire MIAGE minimum. Ec. avec CV et prétentions sous no 285.267 à REGIE-PRESSE,
85 bis, r. Réaumur, 75002 PARIS.

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

recrute

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE SON CENTRE DE RECHERCHES DE CORSE

FONCTIONS : Il secondera le Président du Centre dans ses relations avec les autorités administratives régionales et pour le fonctionnement général du Centre. Directeur des Services Généraux, il encadrera des personnels administratifs et techniques et gérera les moyens communs.

PROFIL : Le candidat sera titulaire d'un diplôme d'ingénieur, d'une M.S.T. ou équivalent dans une spécialité agricole. Il aura de bonnes connaissances de gestion. Bon esprit de synthèse, facilités pour la rédaction et la présentation orale. Grande disponibilité et sens des relations humaines indispensables.

LIEU DE TRAVAIL : SAN NICOLAO - 2 B.

DOSSIER DE CANDIDATURE : comprenant :
- Déclaration de candidature avec note manuscrite sur les motivations,
- Photocopie diplômes enseignement supérieur,
- C.V. détaillé,
- Photo récente,
- Fiche individuelle d'état civil et de nationalité française

à adresser *avant le 12 avril 1984* (cachet de la poste faisant foi) à M. le Chef du Département des Services Généraux, I.N.R.A. - NOUZILLY - 37380 MONNAIE.

SEITHA
Equipements techniques du bâtiment réalisations industrielles clés en mains
recherche pour son Siège à **LYON**

Analyste programmeur connaissant parfaitement VAX ET ASSEMBLEUR

Il devra aussi avoir de bonnes notions de régulation pour assumer les missions qui lui seront confiées au sein d'une petite équipe développant depuis plusieurs années une informatique scientifique sophistiquée pour résoudre des problèmes variés, notamment dans le domaine de la télétransmission de l'information et de la mise en œuvre de technologies de pointe.

Ecrire au **CABINET GATIER**, 32 rue Barrême 69006 LYON, sous **réf. 042 M**

Cabinet Gatier

média-system

Groupe de Distribution Pays de Loire (C.A. 400 M.F. - 400 personnes)

recherche

CONTROLEUR DE GESTION

Rattaché au Directeur Administratif et Financier

Il aura pour mission :
- de mener les études de mise en place des systèmes de gestion (achats, stocks, ventes) ;
- d'assister le Directeur Administratif et Financier (budgets, audit, études diverses).

Le candidat : jeune diplômé d'études supérieures (gestion), ayant une première expérience (similaire ou cabinet d'audit), de fort potentiel.

Envoyer C.V., photo, prétentions sous no 7713, LE MONDE Pub., service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS, qui transmettra.

POITIERS
Groupe de 3 usines performantes, 330 personnes 100 millions de C.A., recherche

chef comptable analytique et informatique

Le candidat (**ESC ou Maîtrise de Gestion ou DECS**) aura une pratique de l'informatique, une expérience de responsable d'un service de comptabilité analytique industrielle et de contrôle de gestion.
- Il sera responsable du Service Comptabilité Analytique.
- Il participera à la conception, la réalisation et la maintenance du nouveau système informatique.
- **Le poste demande capacités d'adaptation et initiative, ainsi que de bonnes qualités relationnelles.**

Merci d'adresser votre C.V. détaillé, lettre manuscrite et prétentions à : **UNILIVRE AUBIN, Direction Commerciale 33 rue Vaneau 75007 PARIS**

Jeune responsable finance - comptabilité

Informatique grands projets - La jeune filiale française d'un groupe britannique implanté dans 30 pays et spécialisé dans le développement et la commercialisation de systèmes informatiques de gestion de grands projets recherche son responsable administratif et financier. Basé à Paris et placé sous l'autorité de la direction générale, il sera responsable de l'ensemble de la gestion administrative, financière et comptable de la société : comptabilité générale, analytique, facturation, préparation du reporting, déclarations fiscales, gestion de la trésorerie, simulation, gestion des contrats en cours, etc.... Il travaillera en étroite relation avec le controller Europe. Ce poste s'adresse à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 27 ans minimum, de formation type école de gestion + DECS ayant une expérience similaire de l'ordre de 3 ans acquise en cabinet ou en entreprise. Ce poste bénéficie d'une large autonomie, et est de nature à intéresser un candidat ouvert et souhaitant évoluer rapidement dans une société en forte expansion. L'anglais courant est requis. Le salaire annuel de bon niveau, suivant l'expérience du candidat, sera assorti d'une voiture de fonction. Ecrire à H. MICHERON en précisant la référence A/R9054M.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Responsable administration commerciale
180.000 F

Composants mécaniques - Une société française (30 personnes) en expansion (20 pour cent par an) appartenant à un groupe de dimension internationale, spécialisée dans le négoce à l'échelon national de composants mécaniques, recherche son responsable de la gestion administrative des ventes. Basé dans la banlieue est de Paris, il sera l'adjoint direct du directeur général et aura la responsabilité complète de l'administration commerciale (suivi des approvisionnements, des commandes et du magasin) avec l'aide de moyens informatiques qu'il sera chargé de faire évoluer. Il pourra être amené ultérieurement à superviser la comptabilité, à établir les budgets et à analyser les résultats. Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 30 ans minimum et doté d'une formation qui lui permette à la fois de mettre en œuvre une organisation administrative rigoureuse et d'avoir une bonne compréhension des produits. Il devra en outre justifier d'une expérience similaire d'au moins 5 ans, acquise de préférence chez un négociant technique, qui lui ait donné l'occasion de développer des qualités de meneur d'hommes et un sens aigu du service à la clientèle. La rémunération annuelle de départ, fonction des compétences et du potentiel présentés pourra atteindre voire dépasser 180.000 francs. Ecrire à J.M. JACLOT en précisant la référence A/R9028M.

PA

3, rue des Graviers - 92200 NEUILLY - Tél. 747.11.04

Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Et financier régional Paris-7e, recherche pour son SERVICE DES TITRES
UN AGENT QUALIFIÉ
Expérience exigée.
Ecrire avec C.V., photo et prét. s/réf. 8.760 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS Cedex 02 qui transmettra.

Pour faire face à son développement, IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE RÉGIE DE PRESSE souhaite rencontrer des professionnels de la publicité ayant une expérience confirmée de commercial en agence ou en support.
Envoyer lettre de candidature à No 6.607 LE MONDE Service Annonces Classées 5, rue des Italiens, 75009 Paris qui transmettra.
Discrétion assurée.

FOYER A.S.E. MONTREUIL ADOLESCENTES CAS SOCIAUX
RECRUTE
4 ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS
Téléphoner 858-02-46 ou écrire DDASS, 124, rue Carnot, 93007 BOBIGNY, à l'attention de Mireille VERDIER.

IMPORTANT GROUPE DE CONSTRUCTION PARIS. RECHERCHE
ATTACHÉ D'AFFAIRE
Capable de développer relations avec investisseurs institutionnels, banques, compagnies d'assurances, en vue de vendre en bloc, programmes immobiliers.
Sens des relations humaines contacts extérieurs, portefeuille déjà constitué apprécié.
Formation supérieure exigée.
Ce poste, en relation directe avec la direction générale ouvre de larges perspectives d'évolution pour candidat sérieux et expérimenté.
Envoyer C.V. et photo au
GROUPE SOFIAM
9, av. Matignon, 75008 PARIS.

SOCIÉTÉ INFORMATIQUE
recherche
INDICATEURS/APPORTEURS D'AFFAIRES
- Micro informatique.
- Contrôle de process, etc.
- Prestation de personnel.

FORTES COMMISSIONS
Discrétion assurée
Tél. 359-17-88, poste 421.

Etablissement de Formation Professionnelle pour Adultes Handicapés recrute un COORDINATEUR pour les formations du Secteur Tertiaire
- Ayant solide, formation comptable et commerciale.
- Expérience de l'entreprise et de l'enseignement.
- Forte personnalité.

Position Cadre, Convention collective 1951. Salaire brut grille AFPA, débutant : 8.880 F Mois sur 12 mois.
Envoyer Curriculum Vitae et motivations à M. le Directeur du Centre VIVRE 54, avenue F.V.-Raspail 94110 ARCUEIL.

SIRTEC ETT 372 20 25
ATTACHÉ (EE) CIAL (E)
Expér. trav. temporaire souhaite poste stable.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE COMMERCIALISATION D'ENGRAIS ET DE PRODUITS LIÉS AUX ENGRAIS

recherche

PLUSIEURS AGENTS

Possédant une expérience de la vente de ces produits pour développer les ventes sur le terrain et toute personne ayant une expérience administrative ou commerciale dans le domaine des engrais.

Ad. lettre manusc. C.V. et prét. à : RÉGIE-PRESSE T 44.948 M 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

VOUS ÊTES ASSISTANT SOCIAL
Diplômé d'Etat avec au moins 10 ans d'exp. professionnelle

VOUS AVEZ UNE FORMATION JURIDIQUE
permettant d'appréhender législations française et étrangère

VOUS VOUS INTÉRESSEZ
aux problèmes concrets et complexes nécessitant études rigoureuses, rapports précis et argumentés...
Alors adresser votre C.V. au S.S.A.E.,
Section française du service social international
72, rue Regnault, 75013 PARIS

Anglais lu, parlé, écrit indispensable.

SODETEG T.A.I.

Filiale de SODETEG, ingénierie du groupe THOMSON, nous sommes spécialisés dans l'ingénierie de systèmes d'automatique et d'informatique industrielle.

Nos 470 collaborateurs (plus de la moitié sont ingénieurs) conçoivent et mettent au point des systèmes informatiques complexes de haut niveau technologique dans des domaines variés : production et transport de l'énergie, gestion automatisée, productique, réseaux de télécommunication, systèmes transactionnels, ingénierie des courants faibles... Nous réalisons 60% de notre CA à l'export.

Nous cherchons :

un chef de projet télécom

Au sein de notre unité "Communication", il a pour mission de définir une stratégie, d'assurer le support technique des actions commerciales et de gérer son domaine d'activité (10 ingénieurs).

C'est de préférence un X Télécom, 32 ans minimum, ayant déjà l'expérience des systèmes d'archivage et des réseaux locaux. Sa nationalité est indifférente, mais il parle bien sûr l'anglais, et si possible d'autres langues.

Réf. 344 M

un ingénieur débutant

Au sein de notre Direction Technique, il a pour mission de défendre le recours à la simulation devant la clientèle potentielle, de concevoir et réaliser des modèles de forte technicité et d'en présenter les résultats.

Ce poste concerne un ingénieur, diplômé d'une grande école, par exemple ECP, ayant des connaissances en processus stochastiques, recherche opérationnelle, statistiques et langage de simulation.
Anglais souhaitable. **Réf. 345 M**

plusieurs ingénieurs logiciels, débutants et confirmés

Selon leur expérience :
- ou ils s'intègrent dans des équipes d'informatique temps réel pour l'étude et la réalisation des logiciels de projets,
- ou ils prennent la direction d'équipes chargées de la réalisation de projets dans les domaines de la surveillance des réseaux électriques, des centrales de production, des télécommunications.

Ces postes concernent des ingénieurs débutants ou des ingénieurs ayant plusieurs années d'expérience en informatique industrielle (communications, systèmes de visualisation, gestion des configurations, interface industrielle, télémesure/télésignalisation, dialogue, bases de données...).

Une formation Grande École est un plus.
Connaissances SOLAR, DEC (VAX), GOULD-SEL et micro-processeur INTEL appréciées. Anglais souhaitable. **Réf. 346 M**

un informaticien de gestion

Ingénieur diplômé (DEA, MIAGE, etc) et spécialisé en informatique appliquée à la gestion, il a l'expérience de deux à trois ans de mise en œuvre de chaînes de programmes en SSCI.

La connaissance d'un environnement IBM (de préférence VM/CMS) et la pratique d'un Système de Gestion de Bases de Données (SGBD) sont souhaitables. **Réf. 348 M**

Lieu de travail pour tous ces postes : proche banlieue ouest de PARIS.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier à notre conseil, JACQUES TIXIER SA, 7, rue de Logelbach, 75017 PARIS, sous les références correspondantes.

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

HAVAS CONTACT



Nous sommes une importante société au service de la communication dans les entreprises. Nous intervenons dans le conseil, l'audit et l'ingénierie de réseaux et de systèmes de télécommunications, de télématique et de bureautique.
Notre Direction du projet TELECOM 1, dans le cadre de l'expansion de son service des ventes à PARIS, recherche des ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux parlant couramment anglais et éventuellement une autre langue, et disponibles pour de brefs séjours en province ou dans les pays européens limitrophes.

INGENIEURS COMMERCIAUX
réf. CL/A11/M

Agé d'au moins 30 ans, très disponible, habitué aux négociations de haut niveau, vous aurez à mener une prospection intensive auprès des administrations et des entreprises publiques pour vendre les services offerts par le satellite TELECOM 1.

Vos connaissances :
- des réseaux publics et privés,
- de l'organisation des systèmes informatiques,
- des procédures informatiques de télécommunication,
- des diverses techniques de communication d'entreprise,

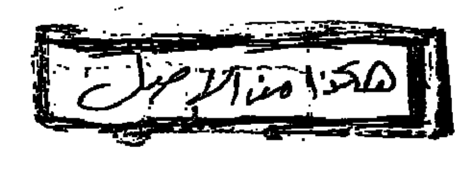
vous permettront de concrétiser rapidement votre action par des contrats de service les mieux adaptés aux besoins définis.

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
réf. CL/A12/M

De formation supérieure et/ou spécialisé dans les domaines de l'informatique et des télécommunications, âgé d'environ 35 ans, vous devrez, grâce à votre solide expérience et à votre sens du contact :
- conseiller et former les ingénieurs commerciaux et l'ensemble du réseau commercial en leur apportant le support technique nécessaire,
- assurer la formation de certains clients ou SSII,
- effectuer les présentations techniques auprès des prospects,
- établir les dossiers et réponses technico-commerciales,
- participer à la conception et à la définition des outils de vente et des démonstrations.

Une expérience des réseaux publics français et des réseaux internationaux serait appréciée.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), en mentionnant la référence choisie à M. ROGER VASSELIN, qui vous assure de sa discrétion.
FRANCE CABLES ET RADIO, Direction du Personnel et des Relations Humaines, 73 rue de Richelieu 75002 Paris.



Création de poste

Assistant de direction HF

Etablissement commercial à vocation culturelle recherche un assistant. Directement rattaché au directeur de la société, il sera responsable de la gestion de produits existants et devra affiner les canaux de distribution. Il devra promouvoir des produits nouveaux, en négocier les contrats, et en contrôler les réalisations. Ce poste convient à un candidat H/F ayant une expérience professionnelle dans le domaine de l'édition d'art. Formation : école de commerce, complétée par une expérience professionnelle dans des services équivalents. Lieu de travail : Paris. Adresser lettre man., C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée s/réf. 73703/M à Mme CLERE, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 204 rond-point du Pont de Sèvres 92516 BOULOGNE Cédex.



LE CARBONE-LORRAINE
GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS A VOCATION INTERNATIONALE

Ingénieur développement

Dans notre département Applications Electriques, nous réalisons une gamme de produits de haute technologie. Pour le laboratoire d'essais de ce département situé à Gennevilliers, nous recherchons un ingénieur grande école, généraliste - option Electricité/Electronique -, débutant ou ayant une première expérience. Nous lui confierons, en collaboration avec le chef du laboratoire qu'il secondera, la responsabilité de l'étude et de la mise au point de produits, principalement destinés à l'électrotechnique. Il devra avoir la capacité de traiter avec une clientèle très variée, de fortes ressources d'imagination et d'organisation. Anglais indispensable, Allemand souhaité. Evolution prévue dans la direction technique, commerciale ou Chef de Produits. Adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé, sous réf. 72005M à JP LE MASSON, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE Cedex.

Publival

● Sélé-CEGOS PARIS, 204 Rond point du Pont de Sèvres, 92516 BOULOGNE Tél. (1) 620-63-04,
● Sélé-CEGOS RHONE ALPES, 2, rue du Musée Guimet, 69006 LYON Tél. (7) 889-70-12,
● Sélé-CEGOS MEDITERRANEE, 35, rue Pastorelli, 06000 NICE Tél. (93) 62-39-40,
● Sélé-CEGOS ATLANTIQUE, 44 Boulevard Guist'hau, 44000 NANTES Tél. (40) 35-70-51

sélé CEGOS

ABIDJAN — ATHENES — BARCELONE — BRUXELLES — LIBREVILLE — LISBONNE — LONDRES — MADRID — MILAN — NEW YORK — SAO PAULO — TUNIS — TURIN

CONSEIL INTERNE DANS LA BANQUE

HEC, ESSEC ou ESCP, vous êtes débutant ou bénéficiez d'une première expérience en Organisation.

Nous vous proposons de conseiller, aider et former nos différents services dans l'utilisation de nouveaux outils d'informatique individuelle.

Cette fonction, d'une durée d'un an, vous amènera progressivement à une excellente connaissance de nos techniques bancaires. Vous saurez l'utiliser pour diffuser, au sein de la Banque, l'ensemble de nos systèmes informatiques, et évoluer ensuite vers d'autres activités.

Première étape : adressez-nous votre dossier de candidature sous réf ED 23.

Banque Indosuez - Service recrutement, carrières, formation.
44 rue de Courcelles - 75008 Paris.



BANQUE INDOSUEZ
Un monde d'opportunités

Un biochimiste qui aime le pain

Tel est l'homme recherché par notre division «améliorants de panification».

Société multinationale, nos 4 000 000 KF et nos 6 000 personnes ne nous empêchent pas d'avoir des unités autonomes où il fait bon vivre à la manière d'une PME... performante.

La division que vous pouvez rejoindre a un CA de 150 000 KF et un effectif de 150 personnes.

Votre fonction : développer et mettre au point des produits nouveaux améliorant la panification et aussi adapter les produits existants à partir du marché dont vous connaissez les tendances et les exigences.

Votre action sera menée en liaison étroite avec les autres services de la division, particulièrement avec notre boulangerie expérimentale et au niveau du groupe le laboratoire central.

30 - 35 ans, l'esprit curieux et créatif, vous êtes biochimiste, ingénieur type ENSIA ou équivalent, vous avez une expérience recherche et développement ou production dans l'industrie agro-alimentaire ou céréalière et une connaissance des produits et méthodes de panification. L'anglais sera un atout non négligeable. Le poste est basé à Paris.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci d'écrire sous référence 2921M, 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

GROUPE LESIEUR

DEVENEZ «ORGANISATEUR DES SYSTEMES D'INFORMATIONS»

PLATS CUISINES EN CONSERVE WILLIAM SAURIN

Votre formation supérieure enrichie d'une première expérience réussie dans la conception et la conduite de projets informatiques vous permettent aujourd'hui d'élargir vos responsabilités.

Rattaché directement au Responsable du Département des Systèmes d'Informations, votre mission sera, après une période de formation :

- de participer et de conseiller les utilisateurs dans le cadre des études d'organisation en amont et en aval de l'informatique,
- de mettre en place des méthodes (MERISE...) et des outils logiciels associés, destinés à faciliter la conception des Systèmes d'Informations,
- de suivre l'application de ces méthodes dans le cadre de la mise en place du NOUVEAU PLAN INFORMATIQUE et en tant que Gestionnaire des Systèmes d'Informations.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo en précisant la référence 130 à :
LESIEUR-COORDINATION/Recrutement Cadres
122, Avenue du Général Leclerc 92103 Boulogne.

Visez les grands... IBM 43 XX, IBM 30 XX



Audilex Produits

Filiale d'un groupe important, AUDILEX PRODUITS, société de services et de conseils en informatique, décide de donner à son activité une nouvelle dimension : les grands systèmes.
Pour nous donner les moyens d'affirmer cette nouvelle option, nous recherchons :

chef de projet réf. 610

Dans notre organisation, rien de statique. Vous aurez sur ces matériels la responsabilité de réaliser de nouveaux logiciels et de développer de nouvelles techniques.

Vous savez être à l'écoute des utilisateurs, vous avez 3 à 4 ans d'expérience, des connaissances en systèmes CICS et DL1 et, si possible, en programmation COBOL et PL 1.

analystes programmeurs confirmés réf. 612

Vous aimez assurer la conduite de projets dans une organisation méthodologique. Vous avez 2 à 3 ans d'expérience, réflexion et bon sens font de vous un élément autonome tenant compte de sa propre expérience et de celle des autres.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence du poste choisi, à M. LIETARD - AUDILEX PRODUITS - 123, rue du Château - 92100 BOULOGNE.



Audilex Conseils, applications, ingénierie en informatique.

Plein Champs



Quand on fabrique la moitié de l'acier français, les approvisionnements deviennent le creuset de notre rentabilité.

Saviez-vous que la moitié de l'acier français est signé USINOR, c'est dire l'importance de la qualité de nos achats de matières premières.

La Direction des Approvisionnements et des transports recherche pour son service Etudes Economiques et Développements un

ECONOMISTE

Diplômé d'une grande Ecole Commerciale ou de l'Université, vous aimez mener avec rigueur des études très concrètes.
Votre capacité de réflexion et d'analyse ainsi que votre maîtrise de l'Anglais, vous seront indispensables pour réussir dans ce poste et prendre à terme des responsabilités dans les domaines de la gestion et de la négociation.

Une nouvelle sidérurgie est en train de naître

Pour ce poste basé à Paris la Défense, merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. AT 104 à :

USINOR

N. Le Bagousse
Immeuble «Ile-de-France»
92070 Paris la Défense Cedex 33



INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE
situé à RUEIL MALMAISON recherche

CADRE JURIDIQUE

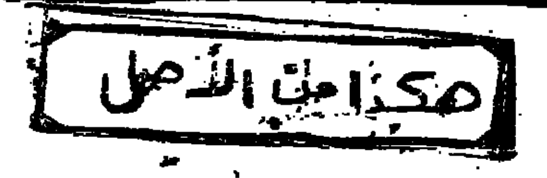
disponible immédiatement pour contrat temporaire (remplacement congés maternité).

Formation : maîtrise de droit privé.

Expérience professionnelle de préférence en matière de contrats privés.

Connaissance de l'anglais indispensable, et sachant impérativement rédiger en anglais des dispositions contractuelles.

Ecrire sous réf. 91408 à CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01 qui transm.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS



Paris

Attaché de presse, journaliste, responsable de la communication... Vous avez une passion : la micro-économie telle qu'elle est vécue par les petites et moyennes entreprises, et vous êtes un spécialiste en la matière.
Organisme para-public géré par la loi de 1901, nous avons pour vocation l'assistance, le conseil aux PME/PMI et nous vous proposons de prendre la responsabilité de notre Service Information (Relations Presse, Edition, Documentation, Bibliothèque).
Nos critères : une excellente expérience, une personnalité riche, ouverte au dialogue.
Votre formation - quelle qu'en soit la nature - doit refléter un bon niveau de culture générale (Grande Ecole ou Université).
Votre âge ? 30/40 ans environ. La rémunération prévue est de l'ordre de 200 000 F.
Nous étudierons avec la plus grande attention la candidature, très complète, que vous voudrez bien nous confier par l'intermédiaire de l'agence DESSEIN, à qui vous écrirez sous référence 4640 M, 69 rue de Provence — 75009 PARIS.

SOCIETE DU SECTEUR TERTIAIRE (1200 personnes)
RECHERCHE (H.F.)

CHEF DU SERVICE DES ASSURANCES

De formation juridique (licence) et possédant une expérience de quelques années dans ce domaine, il sera chargé, sous l'autorité du Secrétaire Général Adjoint, d'assurer la gestion des sinistres et les relations avec les assureurs.

En fonction de ses compétences, il pourra se voir confier différentes tâches relevant d'un secrétariat général classique.

La rémunération est motivante et il existe de nombreux avantages sociaux.

Si vous êtes intéressé, adresser CV, prétentions sous N° 9024 à PARFRANCE ANNONCES - 4 rue Robert Estienne - 75008 Paris qui transmettra

---

TEK DIVISION INFORMATIQUE GRAPHIQUE — LA REFERENCE DANS LA PERFORMANCE

TEKTRONIX FRANCE
filiale d'un groupe international en électronique et en informatique

INGENIEURS COMMERCIAUX
CONFIRMES

Pour la vente de sa gamme de terminaux graphiques, périphériques et logiciels destinés aux applications CAO, cartographie, DAO, architecture, etc.

Nous demandons au candidat :
- solides connaissances en Informatique
- bonne culture scientifique
- 2 à 3 années d'expérience de la vente
- anglais.

Ces postes, à pourvoir en Région Parisienne et en région Nord, vous permettront au sein d'équipes dynamiques d'utiliser et de développer vos connaissances, votre sens des contacts humains et d'épanouir votre personnalité.

Adresser CV, photo, prétentions
à TEKTRONIX
Direction du Personnel - BP 13
91941 LES ULIS CEDEX

Tektronix

Nous sommes un des premiers groupes scandinaves de presse et d'édition solidement implanté en France depuis 2 ans, grâce à notre magazine orienté vers les travaux manuels (tricot, couture, etc.). Nous recherchons une

Journaliste ou professeur travaux manuels

Ses responsabilités :
- à partir d'une traduction brute, remanier et garantir la qualité des articles et conseils pratiques du magazine,
- il est nécessaire de maîtriser l'anglais ou, éventuellement, une les langues scandinaves,
- répondre par écrit et par téléphone aux questions pratiques des lecteurs relatives aux travaux manuels,
- ce poste suppose une connaissance parfaite de toutes les formes de travail manuel,
- participer une fois par mois au comité de rédaction (déplacements courts à l'étranger).

Nous offrons :
- une grande liberté d'organisation (travail temps partiel ou free lance possible),
- un produit de très haute qualité,
- une rémunération élevée.

Envoyer C.V. et rémunération actuelle sous la référence 88/LM à l'attention de Karen ELLEGAARD, Rédactrice en Chef - FAIT MAIN - 51-57, rue Jules- Ferry - 93178 BAGNOLET Cedex.

fait main PAS À PAS

MEDIA BA

Contrôleur de gestion chez H.P. au delà d'une fonction, une ouverture vers de larges responsabilités

Hewlett-Packard France, 2,4 Milliards de CA, 2400 collaborateurs, société leader en informatique - 3ème exportateur français - et en instrumentation de mesure, est organisé par discipline, véritable centre de profit autonome. La responsabilité du contrôle de gestion d'une de nos disciplines vous permettra de mettre à profit votre sens du contact et de l'initiative.
Homme de terrain avant tout, vous travaillerez en étroite liaison avec le directeur de la discipline, et les responsables opérationnels et interviendrez dans tous les aspects de leur activité, pour leur apporter un conseil rigoureux en matière de : établissement de budgets, suivi et analyse des écarts mais aussi détermination des prix de vente, élaboration du plan de rémunération et de recrutement. Ce poste basé à EVRY peut être considéré comme un tremplin vers d'importantes responsabilités administratives ou commerciales. Aussi, un diplôme d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion auquel s'ajoutent un 3ème cycle-MBA, INSEAD, IAE...-et une première expérience de l'entreprise de 3 ans environ est nécessaire. Une bonne pratique de l'anglais demeure un préalable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature - CV, photo et prétentions - sous réf. AHQ 4/5 M. - à Hervé Gallon, Service du Recrutement, Hewlett-Packard France, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.

HEWLETT PACKARD UN PARTENAIRE DE LA VIE ÉCONOMIQUE FRANÇAISE.

média-system

GROUPE



Ingénieurs systèmes, apportez vos compétences à nos projets d'avenir.

Vous avez 28-30 ans ; votre formation supérieure, vos quelques années d'expérience dans l'informatique vous ont permis d'acquérir des compétences dans les domaines suivants :

Sur système IBM : - MVS, - DOS, - VTAM.
Sur système BULL : - DPS 7, - DPS 8, - MINI 6.

SG2, 4 000 personnes, l'un des premiers groupes européens de sociétés d'ingénierie informatique et de systèmes d'information, poursuit sa rapide croissance.
Nous vous proposons de rejoindre nos équipes chargées de la conception et de la réalisation de projets d'envergure faisant appel aux techniques de pointe : Bases de données réparties - Interconnexion de systèmes - Réseaux locaux...
Vous assumerez des responsabilités dans des équipes opérationnelles dans lesquelles vous saurez donner toute votre mesure et saisir de réelles perspectives d'avenir.

Vos candidatures (lettre, CV et prétentions) sont à adresser, sous réf. YR 17 M, à la Direction du Recrutement, SG2, 12-14 avenue Vion-Whitcomb 75016 Paris.

SG2 : L'informatique des idées et des hommes.

média-system

EQUIPEMENTS DE PREMIERE MONTE AUTOMOBILE

Nous sommes la filiale d'un des tous premiers groupes industriels privés français. Avec 900 personnes nous fabriquons et commercialisons - auprès des principaux constructeurs européens - des pièces de suspension.
Notre C.A. dépasse 500 MF. Nous recherchons un

Ingénieur d'affaires

Paris **250-300 000/an**

L'Ingénieur Généraliste que nous souhaitons rencontrer aura une expérience industrielle et commerciale d'au moins cinq ans, si possible chez un équipementier ou un sous-traitant automobile.
Il assurera le suivi des contacts et des modifications avec un de nos clients les plus importants sous les aspects commerciaux, techniques, financiers, contractuels et de gestion en s'appuyant sur les compétences internes.

La connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères constituera un atout important d'évolution.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération actuelle sous la référence 50405 à notre Conseil qui vous garantit sa discrétion absolue.

Staff Consultants 91, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris. STRASBOURG PARIS LYON NEW-YORK

Nous sommes un Important Groupe d'Assurances
Notre Directeur Administratif et Informatique
recherche :

LE RESPONSABLE DES SERVICES GENERAUX

Il prendra en charge :
- la gestion technique et administrative des immeubles d'exploitation
- la gestion des achats
- les restaurants d'entreprise
- l'imprimerie intégrée....

De formation supérieure ingénieur, vous avez au moins 35 ans et une première expérience significative de la fonction.

Une bonne connaissance des télécommunications serait un atout supplémentaire.

Envoyez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N. 3843
PUBLICITES REUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris



Nous sommes une société d'ingénierie de logiciel de 70 personnes en pleine expansion.

Nous avons conçu le premier atelier logiciel français SOFTPEN.

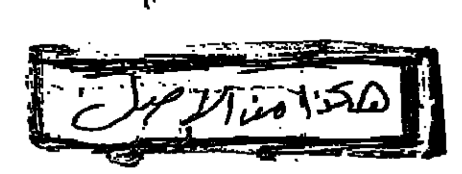
Nous intervenons sur des projets d'ingénierie en téléphonie, avionique, contrôle de processus.

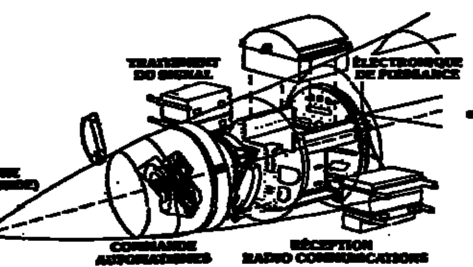
Nous recherchons, pour ces projets, des ingénieurs (2 à 4 ans d'expérience des systèmes temps réel) désireux de mettre en pratique les méthodes avancées de développement de logiciels.

Adressez votre candidature et prétentions, sous réf. *M 93* à :



**I.P.L. - 26, rue du Renard
75004 Paris.**





THOMSON-CSF
RADARS AÉROPORTÉS

Le département RCM de THOMSON-CSF qui conçoit et réalise des radars et équipements de contre-mesures aéroportés, recherche pour son unité de production de Malakoff:

UN INGÉNIEUR ACHETEUR

de Composants électroniques. Homme d'une longue expérience, il pourra prendre à terme la responsabilité d'une section d'acheteurs.

UN INGÉNIEUR ÉTUDES TECHNOLOGIQUES

Au sein du service Méthodes-Montage-Câblage, il sera chargé de développer de nouvelles technologies et procédures d'assemblage de matériel aéroporté en liaison avec les services techniques et la production.

DES INGÉNIEURS MÉTHODES

L'un au sein de l'atelier de production circuits imprimés, l'autre au sein du service technologique de micro-électronique, devront préparer l'industrialisation, définir les procédures de fabrication et de suivi qualité. Évolution vers la gestion informatisée.
Rigueur dans la technicité, bons contacts humains seront nécessaires pour encadrer des équipes.

Merci d'adresser CV + photo à THOMSON-CSF, Département RCM, Service du Personnel, 68, avenue Pierre- Brossolette - 92242 MALAKOFF CEDEX.



THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS ET SYSTÈMES

HAVAS CONTACT



Notre client, une Société d'études et de gestion financière, leader sur son marché et poursuivant une forte croissance, recherche pour développer son équipe :

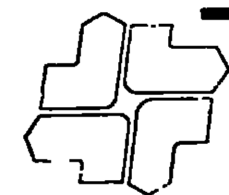
CONSEILLERS FINANCIERS

VOTRE MISSION
- Assurer le développement et le suivi de la clientèle existante.
- Analyser la situation patrimoniale de vos clients et leur procurer des informations sur les produits à base de valeurs mobilières.
- Conseiller les formules de placement correspondant à la situation personnelle de chaque client.

IL VOUS OFFRE
- Un complément de formation.
- Un soutien logistique informatisé très performant et un secrétariat.
- Une gamme de produits très compétitifs.
- De larges perspectives d'avenir et une rémunération motivante.

IL VOUS DEMANDE
- D'être prêt à vous investir totalement sans compter votre temps ni votre peine.
- Un sens aigu du service et le souci de bien conseiller avant celui de vendre.
- Une première expérience commerciale réussie.
- Une solide connaissance des produits financiers.
- Un diplôme de l'enseignement supérieur.

Envoyer C.V. détaillé + lettre manuscrite s / réf. 848 à :
J.R. LAJUNCOMME
FINANCE MARKETING INTERNATIONAL
Conseil en recrutement
33, rue de Mogador - 7:009 PARIS



Pour le leader de la distribution pharmaceutique une avance technologique à la hauteur de ces chiffres

10 milliards de F. de C.A.
70 établissements employant près de 5000 personnes
15000 Clients.

INGENIEUR DEBUTANT

Vous désirez vous tourner vers l'informatique et vous avez, si possible, une première expérience dans ce domaine.

Nous vous proposons de compléter votre formation d'ANALYSTE PROGRAMMEUR afin de définir et de résoudre des problèmes dans le domaine de la Direction Comptable. Vous interviendrez également sur des projets dans les domaines Fournisseurs et/ou Budget.

Merci de faire parvenir votre CV, accompagné d'une lettre manuscrite à OCP Répartition Service Recrutement - 24 rue des Ardennes - 75019 Paris.

OCP RÉPARTITION

Diriger l'administration des ventes

dans une Société multinationale, une des toutes premières de la micro-informatique.

Au sein du siège Sud Europe (situé en proche banlieue parisienne), le candidat aura pour missions :

D'assurer la bonne marche de la fonction gestion des commandes et le respect des procédures internes de ventes, ce qui implique de sa part, une étroite collaboration avec les responsables commerciaux et une bonne connaissance du marché de l'électronique.

De contrôler les livraisons, les problèmes de transport et de douane y afférant, mais aussi d'administrer les contrats et les licences du Groupe. Pour cela, il rapporte au directeur administration des ventes européen basé en Angleterre.

De formation supérieure, ouvert aux techniques informatiques, le candidat que nous souhaitons rencontrer aura nécessairement acquis une expérience proche dans le contexte d'une multinationale et pratiquera un anglais courant.

Une rémunération motivante et une évolution intéressante lui seront réservées au sein du groupe qui observe une forte croissance annuelle.

Merci d'adresser votre dossier sous réf. IT/14 à notre Conseil.



INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, bld Raspail - 75006 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA



CdF informatique

Une des premières S.S.I.I. françaises pour ses progiciels de gestion administrative :
COTRE - CLIPPER - SAMPAN - CORVETTE
recherche des

ingénieurs commerciaux

- Vous êtes un vendeur confirmé.
- Vous avez une expérience de la gestion administrative, paie, comptabilité...
- Vous connaissez l'informatique de gestion.

Nous vous proposons des postes dans des équipes performantes :
- à VERNEUIL-en-HALATTE, près de CREIL, pour développer encore plus notre activité Service Bureau en PICARDIE et en ILE-DE-FRANCE,
- à PARIS, pour compléter les équipes de vente des progiciels.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, avec C.V., photo et prétentions, sous référence 1362 à ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Organisation et Publicité

THOMSON-TITN

Société d'ingénierie informatique (750 personnes) recherche pour son :
DEPARTEMENT TEMPS REEL
Spécialisé dans la conception et la réalisation de systèmes matériel et logiciel :
— automatismes industriels, télécommunications et acquisition de données
— traitement d'images, communication graphique, traitement de la parole, messagerie vocale...

CHEF DE PROJET (réf. TA)
Expérience : logiciel de base et logiciel d'application, microprocesseurs 8 et 16 bits.

INGENIEURS SYSTEMES (réf. TB)
2 ans d'expérience minimum en : Logiciels de base et systèmes d'exploitation orientés mini-micro.

INGENIEURS LOGICIEL (réf. TC)
Confirmés en étude et développement systèmes temps réel.
Pour tous ces postes la connaissance des microprocesseurs 8 et 16 bits est impérative.
La pratique du langage C est souhaitée.

INGENIEUR LOGICIEL IMAGERIE NUMERIQUE (réf. TD)
2 ans d'expérience ou « Thésard » dans le domaine du traitement d'images.

Prière d'adresser C.V., lettre, photo et prétentions sous la référence choisie à :

THOMSON-CSF COMMUNICATIONS — Mme Ariane CHARTIER - THOMSON TITN
5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS



MATRA MICRO SYSTEMES

Notre vocation est de répondre aux besoins informatiques complexes des entreprises et des organisations.

Ingénieurs logiciels expérimentés

Nous vous proposons de participer au développement de nos projets et produits en nous rejoignant au sein d'une des structures suivantes :

Etudes produit
Au sein d'un Groupe Projet, disposant d'une équipe d'ingénieurs spécialisés, vous serez responsables de l'analyse, de la programmation et des tests des organes logiciels de nos produits, depuis leur conception jusqu'à la fin de la phase de qualification.
(réf. EPM)

Support produit
Votre mission sera d'assurer l'évolution matériel et logiciel de nos produits en fonction des besoins du marché et des possibilités technologiques. A ce titre, vous serez l'interface des Services Etudes vis-à-vis des Chefs Produits et de l'Assistance Client.
(réf. SPM)

Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés des grandes écoles, professionnels confirmés dans le domaine des logiciels de base, logiciels de réseau, base de données, outils de productivité. Ils maîtrisent les différents aspects du Génie Logiciel et des méthodes associées.

Les mots clés de leur compétence de base sont : UNIX, MSDOS, LANGAGE C, PASCAL, Microprocesseurs INTEL.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence choisie à

Avenue du Québec
Z.A. de Courtabœuf
B.P. 11 - 91944 LES ULIS



MATRA MICRO SYSTEMES

ORGANISME PARA-PUBLIC
Recherche pour contrat à durée déterminée de 6 mois (sans garantie actuellement : éventuelle poursuite de la relation contractuelle)

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES
SECTEUR HORTICOLE
Formation SUP. de CO ou équivalent
Salaire 8.125 F minimum + prorata 13e mois.

Adr. C.V. + photo au C.N.I.H. Service Etudes B.P. 309, 94152 RUNGIS Cedex.

INGÉNIEURS INFORMATIQUE
- Diplômés ISEP, ISEN ou similaire.
- Minimum expérience technique souhaitée.

Envoyer C.V. à CRIT S.A. 69, rue de Rome, PARIS-8e Tél. : 522-46-40.

Organisation professionnelle recrute pour renforcer son équipe de développement de Logiciels sur MINI ORDINATEUR (MINI 6 - PRIME) un
ANALYSTE PROGRAMMEUR
Formation IUT ou équivalent.
Envoyer C.V. et prétentions : IGER, 9, rue Eugène-Flachat, 75017 PARIS.

Rech. des Au-Pairs à Londres. S'adr. à Wimbledon Au-Pair Agency, 4 Lawson Close, London SW19.

CNEH

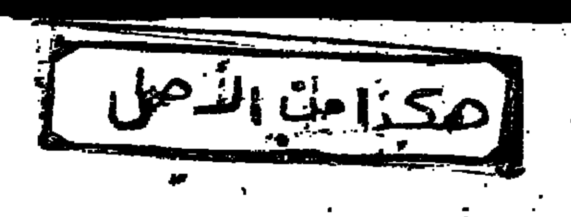
Informatique de gestion Secteur santé sociale recrute à **Paris** :

Analyste de développement
attiré par les problèmes techniques.
Formation : ingénieur ou maîtrise.
3 à 4 ans d'expérience.
Connaissances : UNIX depuis 2 ans, SGBD, Télécom.

Bordeaux et Lyon :
Analyste programmeur
Formation : Ingénieur ou Maîtrise, débutant.
Travaux sur matériel IBM 43 X X Bull, DPS 7.
Contrat à durée déterminée.

Poitiers :
Analyste
Formation : Ingénieur ou Maîtrise, 4 ans d'expérience.
Travaux sur matériel IBM 43 XX, Bull, DPS 7.

Envoyer CV + photo, prétentions au CNEH, ANDIH, 5 bis rue Perignon 75015 Paris.





SOCIÉTÉ DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE

(720 personnes, C.A. 250 M.F.)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :

- SYSTEMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- LOGICIEL DE BASE
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1950 à
GROUPE SYSECA - Service du Personnel
315, Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Réunies

DISA

FILIALE FRANÇAISE - STÉ VENTE ÉQUIPEMENTS RECHERCHE SCIENTIFIQUE
TECHNOLOGIE DE POINTE - LASER.

DOMAINE : – Mécanique des fluides
– Mécanique des solides

cherche

1 INGÉNIEUR (INSA - A.M....)

pour activités technico-commerciales
Prospection – ESSAIS – suivi clientèle

- Connaissances en opto-électronique, électronique, informatique.
- Anglais.

Poste à pourvoir à Palaiseau (91) nécessitant :
– Dynamysme - Disponibilité (déplacements)
– Sens pratique - Contacts humains.

Adresser C.V. + photo à
DISA ÉLECTRONIQUE
2 bis, rue Léon-Blum – 91120 PALAISEAU

Agro-alimentaire
groupe de réputation internationale

recherche pour
PRÉPARER, RÉALISER ET GÉRER

PAVILLONS FRANÇAIS DANS FOIRES A L'ÉTRANGER

UN JEUNE CADRE

Diplômé d'Etudes Supérieures.
Quelques années d'expérience.

Excellent organisateur, personnalité affirmée, sens aigu du service (allemand et/ou anglais nécessaire, autre langue appréciée).

Adr. c.v., photo et prét. sous n° T 044.937 M
RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Usine 550 personnes
200 MILLIONS F

D'UN DÉPARTEMENT AUTONOME
(en forte expansion et bénéficiaire)
D'UN GRAND GROUPE INDUSTRIEL
recrute

Ingénieur DÉVELOPPEMENT
Procédés - Machines
220.000 F +

110 KM S.E. de PARIS

En liaison avec ses homologues « Développement Matières et Produits », IL DÉVELOPPERA ET AUTOMATISERA LES LIGNES DE FABRICATION DES PRODUITS NOUVEAUX. IL AMÉLIORERA LES LIGNES EXISTANTES.

POSTE ÉVOLUTIF

INDISPENSABLE
- INGÉNIEUR diplômé, avec si possible spécialisation AUTOMATISMES
- EXPÉRIENCE (3 ans minimum) DE RESPONSABILITÉS SIMILAIRES, avec utilisation courante d'AUTOMATES PROGRAMMABLES et AUTOMATISMES divers

S.C. vous garantit une DISCRÉTION ABSOLUE et vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération) sous réf. 7093 à

SC sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Informatique personnelle: notre objectif, devenir le 1er constructeur européen.

Hewlett-Packard France, 3ème exportateur français d'informatique, 2,4 milliards de chiffre d'affaires, 2400 personnes, est déjà largement présent dans le domaine de la micro informatique. En 1984, HP va conquérir une part très significative de ce marché avec le HP 150, premier ordinateur personnel à écran tactile fabriqué dans notre usine de Grenoble. Le haut niveau de compétences de nos collaborateurs et la qualité du conseil technique apporté à nos clients, représentent une contribution essentielle à cet enjeu.

Ingénieur marketing

Vous connaissez le marché informatique.

Diplômé d'une école d'Ingénieurs ou de l'enseignement supérieur, vous avez une première expérience marketing ou commerciale. Votre bonne connaissance des logiciels utilisés sur le marché et de leurs fournisseurs est un atout supplémentaire pour être l'interlocuteur privilégié de ces partenaires et le promoteur auprès de nos clients et distributeurs des produits que vous aurez sélectionnés. Réf. ME 12/1M.

Ingénieurs informaticiens

Vous maîtrisez l'Assembleur sous MS/DOS.

Diplômé d'une école d'ingénieurs ou de l'enseignement supérieur en informatique, vous justifiez d'une première expérience des systèmes d'exploitation sur micros. Vous serez l'interlocuteur privilégié de nos clients au niveau du conseil avant vente, de leur formation sous forme de séminaires personnalisés et de l'assistance technique après vente. Réf. SE 12/2M.

Pour ces postes, une formation très complète favorisera votre intégration, une rémunération attractive valorisera vos compétences. Par la suite, la dimension internationale et la souplesse des structures HP vous offriront des possibilités d'évolution tant dans le domaine technique que commercial. Aussi une bonne pratique de l'anglais demeure un préalable. Localisation en région parisienne et Rhône-Alpes.

Merci d'adresser votre dossier de candidature - CV, photo, prétentions et préférence géographique - en précisant la référence choisie à Hervé Gallon, Hewlett-Packard France, Parc d'Activités du Bois Briard, Avenue du Lac, 91040 Evry Cédex.



média system

SOCIETE DES AVIONS MARCEL DASSAULT BREGUET AVIATION

...développement

INGENIEUR DE FABRICATION
matériaux composites

FONCTION : mise au point des méthodes de fabrication, suivi technique et administratif des programmes d'essais particuliers.

PROFIL : jeune ingénieur AM, ENSI ou équivalent, présentant une première expérience au BE ou BF. Anglais courant.



Adresser C.V., photo et lettre manuscrite à CONSILIA - 5, rue de Lincoln 75008 PARIS (4è étage).

AVIONS MARCEL DASSAULT - BREGUET AVIATION

La fonction achats, vecteur de votre carrière

La fonction Achats occupe aujourd'hui une position stratégique de premier plan dans l'entreprise soucieuse de rentabilité et de progrès.
Nous sommes l'un des tous premiers groupes français dans le domaine de l'électronique. Notre volonté de développement nous conduit à privilégier l'essor de notre secteur Achats.
Nous recherchons des

INGENIEURS D'ACHATS

Leur mission s'étend de la définition à l'application d'une politique Achats par grandes lignes de produits, dans une optique prospective et de gestion efficace de la relation fournisseur-client.
Ces postes s'adressent à des ingénieurs de formation G E (SUPELEC, CENTRALE, A et M,...), complétée de préférence par un cycle de Gestion, et pouvant se prévaloir d'une expérience opérationnelle réussie dans les secteurs Production et/ou Achats.
De haut niveau de responsabilité, ils offrent des perspectives de carrière très stimulantes.
Anglais indispensable.
Merci de nous adresser CV, photo récente et rémunération actuelle sous la référence 403147 M (à mentionner sur l'enveloppe).

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
Département Industrie
115, rue du Bac - 75007 PARIS.

Devenez jeune financier dans l'immobilier social

Vous êtes diplômé H/F d'une école de commerce ou équivalent, option Finances, avec si possible une première expérience dans l'Audit, l'Immobilier, les Finances. Vous souhaitez participer à l'émergence de la fonction financière et prendre une part active dans la réalisation de nos objectifs ambitieux de réhabilitation, de construction et de gestion.
Naturellement, le travail ne vous fait pas peur.
Si vous êtes prêt à relever ce défi, rencontrons-nous, nous vous ferons part de nos propositions.

Envoyer lettre manuscrite + C.V. sous référence 1407 IL à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

A Boulogne (92) **250 000 +**

Un Manager d'avenir, Financier et Comptable

Moins de deux ans d'existence, 21 personnes et 24 millions de F de CA, nous sommes en France la filiale d'un jeune groupe US (1100 pers., 100 millions de $ de CA) dont la croissance annuelle depuis 6 ans est supérieure à 50 %. Nous concevons, développons et commercialisons auprès d'utilisateurs prestigieux, des systèmes de gestion de bases de données, des progiciels d'applications, des systèmes d'aide à la décision.

Pour organiser et maîtriser notre gestion comptable et financière, nous recherchons un Directeur financier et comptable. Par ses compétences (formation supérieure gestion/finances/comptabilité + anglais + quelques années en cabinet d'audit international et/ou en PME de services, filiale d'un groupe anglo-saxon + bonne connaissance des systèmes bancaires), son dynamisme et son potentiel, il (elle) saura intégrer une équipe restreinte de Direction, de très haut niveau technique et commercial.

Nous vous remercions d'écrire sous référence 1452 à ERNST & WHINNEY Conseil - 150, Bd Haussmann - 75008 Paris qui étudiera votre dossier avec soin et discrétion, avant de vous répondre.

E&W Ernst & Whinney Conseil

AFCOREM

Société d'importation et de distribution de PROGICIELS scientifiques, techniques CAO/DAO/EAO
(Métro PONT DE LEVALLOIS) recherche

SECRETAIRE BILINGUE ANGLAIS TECHNIQUE
OU
ASSISTANTE D'INGENIEUR INFORMATIQUE

Parlant anglais, elle devra assurer, en liaison directe avec la Direction, une fonction pluridisciplinaire couvrant les domaines suivants : secrétariat, liaisons internes, marketing, publicité, contacts clientèle, relations publiques et suivi d'affaires.

Ce poste évolutif est offert à une personne jeune, dynamique, motivée, ayant un sens profond de l'organisation et des responsabilités, 2 à 5 ans d'expérience.

TECHNICIEN INFORMATICIEN (BTS-DUT)

Après une formation interne, ce candidat, H/F, parlant anglais sera responsable du marketing, de la mise en oeuvre et du support après-vente de progiciels CAO/DAO, architecture, ingénierie, constructions métalliques.

Déplacements en France, USA, Europe et Afrique du Nord à prévoir.
Expérience en DAO architecture souhaitée.

Pour ces 2 postes nous vous offrons :
avantages sociaux, 13è mois, restaurant d'entreprise.
Pour un premier contact, merci d'adresser dossier de candidature (lettre+CV+photo+prétentions) sous référence 1633 M à

SOURCES 16 rue J.-J. Rousseau - 75001 Paris

Important Etablissement Bancaire Banlieue Ouest
recherche un

Juriste spécialiste de contentieux bancaire

Il devra, sous l'autorité du Responsable du Secteur, traiter, pour le siège, les filiales et les succursales, les dossiers pré-contentieux et contentieux de toutes natures et particulièrement ceux liés au financement des entreprises.
Il devra avoir une parfaite connaissance des procédures de prévention et de traitement des entreprises en difficulté. Dans ce domaine, il effectuera toutes études juridiques nécessaires. Il assurera les contacts avec les Cabinet d'avocats.
Expérience similaire exigée.

Envoyer photo, salaire et prétentions sous réf. MAF5834 à
Lévi Tournay 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02
qui transmettra.

THOMSON-TITN

Une des premières sociétés française d'ingénierie informatique recherche pour son DEPARTEMENT COMMUNICATIONS *spécialisé dans l'étude et le développement de systèmes de communication d'entreprise : réalisations de haut niveau dans le domaine des réseaux associant les moyens de la Télé-informatique et de la Télématique.*

INGENIEURS INFORMATICIENS

DEBUTANTS : formation Grandes Ecoles (ou DEA - DESS), orientée « Télé-informatique » ou « Systèmes ». (réf. C1)

CONFIRMES : dans le domaine des Télécommunications. (réf. C2)

INGENIEURS LOGICIEL « METHODES »

ou « support technique » possédant les qualités de rigueur et le sens de l'organisation que requièrent des responsabilités de suivi de produits.

Prière d'adresser C.V., lettre, photo et prétentions sous la référence choisie à :

THOMSON-CSF

Mme Ariane CHARTIER - THOMSON-TITN
5, rue Gustave Eiffel - 91420 MORANGIS

Important Groupe de Travaux Publics Quartier La Défense recherche pour sa Direction Comptable et Fiscale du Holding

AUDITEUR INTERNE COMPTABLE

Diplômé d'une Grande Ecole de Gestion (HEC, Sup de Co...)

La préférence sera donnée à un candidat muni du DECS complet. 2 à 5 ans d'expérience minimum acquise dans un cabinet spécialisé ou une entreprise industrielle.
Anglais indispensable.

Avantages sociaux. Restaurant d'entreprise.

Ecrire avec référence et prétentions en précisant sur l'enveloppe la réf. 285.656 à Régie-Presse 85 bis rue Réaumur, 75002 Paris qui transmettra.

CEROI RECHERCHE

CHEF DE PROJET

Spécialiste VAX VMS.
Travail et salaire motivants.
Tél. : 542-60-73.

LCT Laboratoire Central de Télécommunications recherche

INGENIEURS

Grandes Ecoles ou Universitaires 3ème cycle

— débutant ou quelques années d'expérience pour études radars

- études systèmes
- circuits hyperfréquences
- antennes micro-ondes

référence B

— quelques années d'experience pour études théoriques en electromagnétisme.

- modelisation de cibles radars
- antennes micro-ondes

très bonnes connaissances en analyse numérique et en programmation

référence S

Nationalité française exigée.
Bonnes connaissances de l'anglais.
Avantages sociaux.

Merci d'adresser CV et prétentions en précisant la référence du poste choisi à **LCT** - BP 40,78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex.

DATAID SERVICES, pour un de ses importants clients dans le secteur FINANCIER, recherche des

Rédacteurs HF

- 30 ans minimum.
- Formation juridique, bancaire ou gestion.
- Niveau supérieur.
- Expérience professionnelle obligatoire pour gestion et suivi de dossiers impayés et recouvrement.
- Sens du contact téléphonique nécessaire.

Assistants administratifs HF

- 25 ans minimum.
- Formation secondaire.
- Expérience professionnelle minimum 2 ans : service administratif, comptabilité ou bancaire pour suivi de dossiers impayés.

Pour ces deux postes il est demandé une forte capacité de travail, le sens du concret et être familiarisé avec l'outil informatique (écran, listing).

Envoyer CV manuscrit + photo à Mr Brocq,
104 rue Lauriston - 75016 Paris.

DATAID SERVICES
GROUPE DATAID

SOURCES

Importante Société Sud de Paris recherche

UN INGENIEUR AUTOMATICIEN

responsable de la conception et de la réalisation de systèmes automatisés appliqués à la manutention.

FONCTIONS :

— suivi de la constitution des dossiers d'exécution et de conception à partir de matériel électromécanique (contacteurs, relais, etc...).
— définition du fonctionnement et élaboration de l'analyse fonctionnelle.
— utilisation et mise en œuvre d'automates programmables faisant largement appel « au traitement calcul » (gestion des flux de charges, suivis, comptages, etc...).
— respect d'un budget.
— contacts clients.

Adresser C.V., photo et prétentions s / réf. 1281 à
SIETAM
42 / 48, avenue du Pdt Kennedy
91170 VIRY-CHATILLON



MOTOROLA S.A.

LA FILIALE FRANCAISE EN PLEINE EXPANSION DU NUMERO UN MONDIAL DES RADIOCOMMUNICATIONS recherche pour son Siége situé à EVRY

INGENIEUR SYSTEME

Chargé des études de définition de :
- Réseaux de radiotéléphonie mobile
- Systèmes de transmission de données par voie radio.

Il sera en contact direct avec les services commerciaux, les usines européennes de fabrication, les laboratoires d'études et les sociétés de soustraitance.
Ce poste s'adresse à un ingénieur diplômé électronicien ayant plusieurs années d'expérience et intéressé par la conception et la mise en oeuvre de systèmes dans le domaine en plein développement des radiocommunications. Le candidat doit avoir des connaissances en radio-électricité.

Poste d'avenir pour un candidat de valeur.
La connaissance de l'anglais technique est indispensable.

Adresser lettre de candidature au Service du Personnel de MOTOROLA S.A. - Division Communications - 14, Allée du Cantal - Z.I. de la Petite Montagne Sud - 91020 EVRY.

Ingénieur conseil au sein d'un groupe français d'Assurances situé parmi les leaders pour la garantie du bris de machines

Ingénieur ou disposant d'une formation technique équivalente vous avez plusieurs années d'expérience professionnelle et présentez de bonnes aptitudes au contact commercial.

Nous sommes un groupe français d'Assurances occupant une position de 1er plan pour la garantie du bris de machines qui souhaite compléter son équipe d'ingénieurs.

Nous vous proposons de prendre en charge l'animation technique et commerciale d'une région. Vous analyserez les risques et définirez les conditions de garantie et de prix et, s'il y a un sinistre, vous instruirez le dossier d'indemnisation.

Notre Groupe vous assurera une formation complète dans ses services et dans une région auprès d'un ingénieur confirmé.

Votre lieu de résidence et d'activité pourra être une région ou Paris.

Merci d'adresser votre dossier (C.V., lettre manuscrite, photo, rémunération souhaitée) sous réf. LM/91034 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

Importante Société de Services Immobiliers recherche

CHEF DE SERVICE

Il aura, sous la responsabilité du directeur de département, à gérer 3 sociétés civiles de placement immobilier (SCPI).

Une première expérience de ce type d'activité est souhaitée.

A défaut, le poste pourrait convenir à un jeune diplômé de l'enseignement supérieur ayant la pratique de la gestion des sociétés sur le plan administratif et financier tout en ayant des connaissances en matière de gestion d'immeubles.

Lieu de travail : Gare St-Lazare.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 91471 à CONTESSE PUBLICITE, 20, Avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS

A VOCATION INTERNATIONALE (SIÈGE A PARIS) recherche pour sa direction de l'audit interne

AUDITEURS INTERNES

Formation : HEC, ESSEC, SUP de CO, IEP (+ DECS) ou équivalent. Anglais ou allemand courant.

Expérience : 3 à 5 ans dans un service d'audit interne ou dans un cabinet international.

Après quelques années de réussite dans cette fonction, réelles possibilités de carrière dans des postes de responsabilité en Unité, tant en France qu'à l'étranger.

Prière adresser lettre manuscrite, C.V. et photo ss réf. 34761 à HAVAS CONTACT, 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS.

Discrétion absolue assurée.

HAVAS CONTACT

Cabinet de conseil recherche

Jeunes ingénieurs Organisateurs

possédant 2 à 5 ans d'expérience pour missions de conception de systèmes d'informations dans des secteurs variés :
banques, assurances, administrations, distribution.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à Monsieur TESSAROTTO - 18, 20 place de la Madeleine 75008 PARIS.

Société d'études et de conseil spécialisée dans le domaine du Tourisme recherche

Chargé(e) d'études de marchés

possédant une formation supérieure de gestion ainsi qu'une expérience des études de marchés appliquées au Tourisme ou une très bonne connaissance de la branche hôtelière.

Envoyer C.V., photo, prétentions, s / réf. 3499 à PIERRE LICHAU S.A. BP 220, 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

Adjoint au Contrôleur Budgétaire
DECS, Formation Supérieure,...

Vous avez acquis une première expérience professionnelle - de préférence dans la distribution.

Vous possédez une bonne maîtrise des techniques comptables appliquées à la gestion.

Vous assisterez le contrôleur budgétaire dans les fonctions suivantes :
- élaboration des budgets en liaison avec les différentes activités du groupe et consolidation
- contrôle des réalisations
- analyse des écarts.

Esprit de synthèse, rigueur du raisonnement, qualités de contact seront de solides atouts.

Vous trouverez de réelles possibilités d'évolution au sein de notre groupe, l'un des premiers de la distribution.

Merci d'adresser votre candidature sous Réf. 212 M Direction de l'Encadrement à la Société Française des Nouvelles Galeries 66, rue des Archives 75150 Paris Cedex 03.

Nouvelles Galeries

Curriculum

SECAPA INFORMATIQUE

Leader Français de l'informatique graphique recherche pour faire face à son expansion sur la région PARISIENNE :

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

Pour prospection et négociations - Formation technique et pratique dans le domaine graphique indispensable - Expérience commerciale de 3 à 5 ans.

Réf. - 01-75 - Vente de périphériques graphiques
Réf. - 02-75 - Vente de systèmes de C.A.O

Envoyer CV manuscrit à SECAPA Recrutement, en indiquant référence du poste à pourvoir. Parc d'Affaires Régional - 69570 DARDILLY

LEVI TOURNAY

CAMBISTE - PARIS

Un important Groupe Bancaire recherche

1 cambiste confirmé

pouvant justifier de 3 à 5 ans d'expérience dans une banque active sur le marché, possédant un bon niveau d'anglais.

Adresser C.V. sous réf. 2958/AL à : Monsieur ALEXANDRE 40, rue Olivier de Serres - 75015 PARIS

Une importante Entreprise de B.T.P. largement présente dans le monde recherche

un ingénieur méthodes

Le candidat retenu participera aux études de méthodes des ouvrages d'art, au niveau des avant-projets et de l'exécution, en préparant le lancement du chantier et en lui apportant l'assistance technique nécessaire.
Il aura quelques années d'expérience en méthodes d'exécution et d'organisation de chantier.
Il aura des notions d'anglais et sera disponible pour des missions à l'étranger.
Le poste est à pourvoir rapidement au Siège à la Défense.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 8146 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

LEVI TOURNAY



MERCEDES-BENZ FRANCE

recherche pour son Siège Social à ROCQUENCOURT (78)

CADRES CONFIRMES

- Un bon niveau comptable, ainsi qu'une expérience de plusieurs années d'une responsabilité administrative et comptable proche de l'exploitation sont exigés.
- L'activité s'exercera plus particulièrement dans le domaine de nos points de distribution et la préférence sera accordée aux candidats ayant une connaissance du secteur automobile ou de vente et réparation.
- Déplacements de courte durée à prévoir.
- Possibilité d'évolution au sein du groupe.
- Envoyer CV, photo et prétentions à MERCEDES-BENZ FRANCE Direction Centrale du Personnel B.P. 100 - 78153 LE CHESNAY CEDEX.

MOTEURS PERKINS S.A.

recherche
en vue de l'intégrer progressivement dans sa force de vente

JEUNE INGÉNIEUR BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS

ayant quelques années d'expérience et le goût des relations clientèle.
Dans un premier stade, il aura un poste d'assistant en vue de connaître les produits, leurs applications et les différentes clientèles.

Adresser C.V. + photo à MOTEURS PERKINS, 9-11, av. Michelet, 93407 SAINT-OUEN CEDEX, à l'attention de Mme ROCHE.

A 30 ANS

VOUS êtes dealer depuis 5 ans minimum sur la table de change d'une banque active au niveau international.

VOUS parlez couramment l'anglais.

VOUS êtes familiarisé avec l'utilisation d'outils informatiques adaptés.

NOUS vous offrons une position de

SENIOR DEALER

dans une banque étrangère à Paris, et de participer au développement de nos activités de trésorerie-change, au sein d'une équipe dynamique.

Votre rémunération sera adaptée à votre expérience et à vos performances.

Si vous êtes intéressé, merci de nous transmettre c.v., photo et prétentions sous no T 044.938 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.



ORGANISME PROFESSIONNEL recherche

ASSISTANTE DE DIRECTION

Ce poste cadre nouvellement créé conviendrait à une candidate d'environ 30 ans qui remplirait les conditions suivantes :
- BTS ou équivalent ;
- Bilingue anglais ;
- Expérience des relations publiques ;
- Disponibilité pour de courts déplacements ;
- Si possible, quelques années de présence dans un SSII ou chez un constructeur de matériel informatique.

Adresser c.v. détaillé, photo et prétentions à : SYNTEC-INFORMATIQUE, 3, RUE LÉON-BONNAT, 75016 PARIS.

Banque privée filiale française d'un groupe bancaire international

recherche

UN INGÉNIEUR EN ORGANISATION

Diplômé d'Etudes Supérieures, ayant acquis une bonne expérience dans l'étude et la mise en place des procédures bancaires.
Intégré dans le Département Informatique et Organisation, il sera responsable de l'étude et de la mise en place des prochaines réorganisations.

Des connaissances de la langue espagnole sont indispensables.

Adresser c.v., prétentions et photo sous no T 044.993 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Participez au développement d'une entreprise leader sur le marché de l'électronique médicale HELLIGE-FRANCE société en expansion permanente OFFRE d'excellentes opportunités de

CARRIERE A UN PROFESSIONNEL DE LA VENTE

Votre mission consistera à assurer les objectifs de vente fixés dans le cadre d'une gestion autonome. Vous serez responsable de votre budget, et participerez à la définition de notre politique commerciale.
Votre activité s'exercera au départ de notre bureau régional de Paris.

Nous vous offrons l'appui d'une technologie de réputation mondiale, d'une formation intensive sur nos produits, d'une rémunération motivante dont l'évolution sera liée aux résultats, + primes sur ventes.

Professionnel de la vente d'équipement MEDICAL qui désirez apporter votre expérience commerciale à une société jeune, dynamique et en pleine croissance.
VENEZ NOUS REJOINDRE.

Merci d'adresser votre C.V., photo et souhaits de rémunération à : Monsieur LEMAIRE - Société HELLIGE FRANCE - 2, rue de Reims - 75013 PARIS ou téléphonez pour un premier contact au : (16.1) 583.13.93

BANQUE INTERNATIONALE A PARIS
recherche pour son
DÉPARTEMENT JURIDIQUE

JURISTE DIPLOMÉ(E) DROIT DES AFFAIRES

Le candidat(e) devra satisfaire aux conditions suivantes :
- Age 28 ans minimum ;
- Expérience professionnelle acquise dans la profession bancaire d'au moins 4 ou 5 ans et dans des fonctions comportant des responsabilités ;
- Maîtrise parfaite de la langue anglaise écrite et parlée ;
- Rémunération élevée en raison des responsabilités confiées.

Envoyer c.v. et prétentions sous no 7.698 le Monde Pub., service annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SIFOR

Conseil en Gestion de Ressources Humaines
recherche
pour missions longue durée dans pays en voie de développement

consultant expérimenté
fonction personnel H/F

(analyse de postes, évaluation fonctions, échelles salaires, plan formation).

Formation supérieure + 10 ans expérience minimum.

Adresser C.V. détaillé + photo à SIFOR - 36, rue La Bruyère 75009 PARIS

Société d'ingénierie informatique
recherche des

ingénieurs informaticiens

de 1 à 8 ans d'expérience

pour développer des applications industrielles sur mini et micro (VAX, PDP 11 sous RSX, INTEL 8086 ...) dans des domaines tels que la Robotique, l'Automatisme, le Contrôle de Processus...

Merci d'adresser votre dossier sous réf. R 03.1 à



THIQUE

18, Champs-Elysées - 75008 Paris

ÉTABLISSEMENT FINANCIER RECHERCHE

DEALER

Pour opérations de courtage sur marché monétaire international
- Niveau universitaire.
- Anglais courant exigé.
- Expérience 1 ou 2 ans marché monétaire ou dépôts international.

QUARTIER OPÉRA

Envoyer C.V., photo no 91.362 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

180.000 F/AN

STÉ INTERNATIONALE EN EXPANSION
Recherche pour ses départements :
- Etudes et Recherches
- Intervention

3 Ingénieurs d'organisation de haut niveau AM - HEC - ISTO - CNAM.

Nous demandons :
- 30 ans minimum,
- disponibilité immédiate,
- capable de s'intégrer à une équipe jeune et dynamique,
- expérience de la direction d'entreprise appréciée.

Nous offrons après un stage de formation :
- responsabilités importantes,
- une activité de plain-pied dans la réalité économique française.

Envoyer C.V. + photo + lettre manuscrite s/no 285.882 M. RÉGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris. Réponse assurée.

LE GROUPE SOFRESID est l'un des premiers de l'Ingénierie Internationale, plus de 3000 INGENIEURS / TECHNICIENS. 80 % du C.A. à l'exportation, des contrats dans 70 pays dans les domaines suivants :
MINES - METALLURGIE - PETROLE - PETROCHIMIE - ENGRAIS CHIMIE - OFFSHORE - PIPELINES - CENTRALES.

SOFRESID recherche pour son siège Paris-Est

Ingénieurs automaticiens instrumentistes

diplômés Grandes Ecoles

Possédant une première expérience industrielle acquise sur des systèmes de contrôle commande, avec mini et micro-calculateurs associés aux techniques modernes d'instrumentation, d'automatisation, de transmission des données et de réseaux locaux.
Les missions offertes couvrent la conception et le suivi de réalisation de projets d'automatisation mettant en oeuvre des systèmes d'instrumentation conventionnelle ou numérique, des automatismes programmés et des calculateurs industriels.
L'anglais est exigé.
Des connaissances de base en informatique sont indispensables.
Des déplacements de courte ou longue durée en France ou à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 3942 à SOFRESID Service Recrutement 59, rue de la République 93108 MONTREUIL Cédex

SOFRESID

ÉCONOMISTE

IMPORTANT BUREAU D'ETUDES EN URBANISME recherche pour son siège social à Paris un ÉCONOMISTE.

Ingénieur Grande Ecole Scientifique (CENTRALE-MINES-ENPC-ENSAM-ICAM...), il aura également une solide formation économique (DESS Dauphine, SCIENCES-PO, ECOFI...).

Spécialiste en AMÉNAGEMENT URBAIN et en GESTION DES ENTREPRISES, — il réalisera les études centrées sur le développement des activités économiques dans un contexte régional, — il sera un conseil actif auprès des collectivités locales.

Une pratique d'au moins 10 ans acquise dans une chambre de commerce, un syndicat professionnel ou un bureau d'études, est nécessaire.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 1357, à : ORGANISATION et PUBLICITÉ, 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.

Métro mairie de Montreuil important Bureau d'Etudes techniques (bâtiment-infrastructure) recherche

INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN

Diplômé ayant une solide expérience professionnelle d'entreprise ou d'ingénierie.
Il sera chargé au sein de la Direction Technique :
- De la conception et du suivi de projets importants.
- De l'animation et la supervision d'autres collaborateurs.
- Du développement technique de l'entreprise.

Il devra montrer des aptitudes au dialogue et un sens du contact à tous les niveaux.
Envoyer candidatures avec C.V. + photo + prétentions à O.P.F., réf. 694, 2, rue de Sèze, 75009 PARIS qui transmettra.

LYCÉE TECHNIQUE PRIVÉ SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION recherche pour un remplacement

PROFESSEUR DE MICROBIOLOGIE ALIMENTAIRE

(Du 16 avril au 30 juin)

Ecr. seulement à L.P.E.P. 65, r. Voltaire, 93100 MONTREUIL.

représentation offres

DISTRIBUTEUR NATIONAL Produit anglais établi dans les salons de beauté. Maintenant l'introduction en distribution générale. REFORM COSMETICS, 205, Brentwood Road, Brentwood. Essex. CM 13 3 PH. Tél. U.K. 19 (44) 0277-81119.

INGENIEUR
L'AVENIR DEVANT SOI

Malgré une conjoncture morose, les perspectives de recrutement pour les ingénieurs demeurent favorables en ce début d'année 1984.

Face à une stabilisation du nombre d'ingénieurs diplomés par les Grandes Ecoles, qui plafonne depuis 2 ans à 10.500 par an, de nouveaux modes de recrutement ne vont-ils pas apparaître? Quelle est la part prise par l'approche directe?

Quels sont les postes de direction d'entreprises industrielles détenus par les ingénieurs?

Les entreprises du "tertiaire" s'ouvrent aujourd'hui davantage aux ingénieurs, mais quelles autres structures et autres fonctions vont s'offrir plus largement à eux?

Une enquête réalisée par Régie-Presse le Monde apporte un éclairage nouveau sur l'ensemble de ces questions. Destinée aux Ingénieurs, Responsables d'entreprises, Responsables du Personnel et de Recrutement elle fait le point sur ce métier et son avenir.



régie presse
Le Monde

Pour recevoir ce dossier, nous vous remercions de nous adresser votre carte de visite, de préférence professionnelle accompagnée d'un chèque de 50 Francs, à l'ordre de Régie-Presse Ing. 85 bis, rue Réaumur 75002 PARIS.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La Leam/col.*	Leam/col.T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

DEMANDES D'EMPLOIS — DEMANDES D'EMPLOIS

OFFREZ-VOUS UN ÉNARQUE

Nous sommes 25.

Nous avons entre 24 et 35 ans.

Nous sortons de l'ENA au mois de mai.

Nous ne voulons pas limiter notre choix à la fonction publique.

Tous, nous avons acquis à l'ENA un solide esprit d'organisation, une bonne maîtrise des techniques de gestion et une expérience concrète de la décision.

Chacun de nous a également reçu une formation antérieure dans des écoles à vocation générale (IEP), scientifique (X, Centrale, TPE) ou commerciale (HEC, ESSEC).

ENTREPRISES OU COLLECTIVITÉS LOCALES, SI VOUS RECHERCHEZ DES HOMMES ET DES FEMMES PRÊTS A RÉUSSIR AVEC VOUS, CONTACTEZ-NOUS.

ECRIRE SOUS N° 3.126 *LE MONDE* PUB., SERVICE ANNONCES CLASSÉES, 5, RUE DES ITALIENS, 75009 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi

vous propose une sélection de collaborateurs :

- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DIRECTEUR DE MARKETING. — 40 ans. Sciences économiques + ECE + INSEAD — anglais, allemand, — 13 ans expérience marketing produits agro-alimentaires de grande consommation dans filiales de groupes internationaux, (lancements nouveaux, produits, publicité tous médias, promotion, études, gestion de produits).

RECHERCHE : poste similaire dans PME commercialisant produits grande consommation sur marché français et souhaitant développer C.A. et rentabilité grâce à une politique produit cohérente et agressive. (Section BCO/JCB 495).

CADRE COMMERCIAL EXPORT. — H., 34 ans, britannique, parfait bilingue, 8 ans expérience P.M.I. en France, création des réseaux de distribution, promotion des ventes, 7 ans exp. douanes britanniques.

RECHERCHE : poste évolutif commercial ou adm., France ou étranger. (Section BCO/LA 496).

ARCHITECTE. — 57 ans, spécialisé en architecture intérieure et architecture décoration. Expérience de 37 ans dans tous domaines bâtiments, montage, magasins, installation et décoration de prestige, réalisations à l'étranger (dont Afrique du Nord).

RECHERCHE : Dans tous domaines ou expérience décorations et techniques approfondies peuvent s'exercer de préférence R.P. (Section BCO/MS 497).

J. H., 26 ans, diplômé grande Ecole gestion, anglais, russe courants, allemand. Stages P.M.E. (U.S.A) gestion (France). 1 an expérience fructueuse en U.R.S.S. (échanges techniques, ministère relations extérieures, étude concrète fonctionnement entreprises soviétiques). Grande mobilité et motivation.

RECHERCHE : situation auprès de toute entreprise désirant créer ou développer courant d'affaires avec pays de l'Est U.R.S.S. (accepte expatriation dans ce pays). (Section BCO/JCB 498).



ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, poste 33 ou 26.

HOMME, 40 ans, cherche place conducteur offset imprimerie intégrée, bureau, mois de préavis. Écrire sous le n° T44.978M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GRADÉ BANQUE CLASSE IV exp. portefeuille, caisse, cont., rôle général, administratif d'agence, rech. poste respons. Écrire sous le n° 12747 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H., 21 ans, opérateur, dég. O.M., exp., format. Basic, conn. Cobol, not. comptab., rech. emploi stable. 826-74-84

J. H., 28 ans, docteur en droit, droit international public, rech. poste dans cabinet ou service juridique. Etudie toute autre proposition. Ecr. s/n° 3.125 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre dir., 58 ans, ing. E.M., filiale groupe français, domicilié R.F.A., Libre nov., étudie toute proposition. Création. Marketing. Implantation. Ecr. s/n° 7.712 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

31 ans, assistante direction, collaboratrice 10 ans auprès P.D. G. et directeur grande disponibilité, autonome aimant responsabilités haut niveau, connaissant anglais, sténodactylo, télex. Tél. 846-04-95.

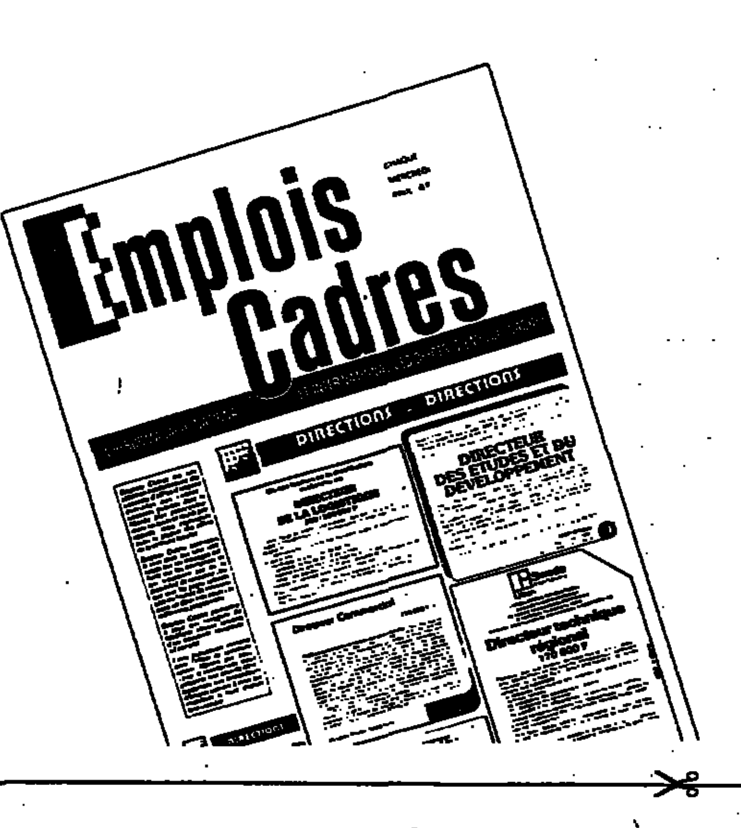
villégiature

LOCATION CAP-D'AGDE LANGUEDOC MÉDITERRANÉE LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS TARIF SANS SURPRISE 3e SEMAINE GRATUITE Écrire AGENCE MERCURE 34300 CAP-D'AGDE (C)

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans Le Monde la semaine écoulée et une sélection d'annonces du Herald Tribune

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F



BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM .... *PRÉNOM* ....

ADRESSE ....

CODE POSTAL .... *VILLE* ....

NOMBRE D'EXEMPLAIRES .... x 7 F (Frais de port inclus) ....

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.

UP TO YOU VOUS CHERCHEZ UN FORMATEUR

34 ans, exp. enseignt et formation d'adultes. Exp. écrite, orale/anglais courant, licence lettres. Libre suite ttes rég. étranger. Ecr. s/n° 3.128 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECTEUR FINANCIER

Formation supér. + IAE. 37 ans, recherche dans P.M.E.-P.M.I. disposition équivalente ou D. G. Région indifférente. Etudie toutes propositions. Ecr. s/n° 9.030 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COMMERCIAL-GESTION

- H., 41 ans Droit et Sc.-Po.
- Exp. Direction-Gestion P.M.E., Filiale, Expatriation.
- Angl., esp. + it., all., ch. poste à responsabilités France ou étranger.

Ecr. s/n° 6.608 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FRAISEUR P2, (C.A.P.), 5 ans d'expér. + connaissant commande numérique, rech. poste stable Paris et région parisienne. Tél. (1) 388-45-89.

27 ANS, B.T.S., SECRÉTARIAT DE DIRECTION diplômée Chambre de Commerce britannique. Bonnes notions d'espagnol. Expérience 5 ans, dans Dpt Publicité/relations internationales d'un quotidien parisien, cherche poste attractif et carrière motivante auprès d'un directeur secteur Pub., Rel. Publiques ou Export. Minimum 130.000 F annuel sur 13 mois. Ecr. s/n° 6.609 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., 27 ans, docteur en droit international diplômée en sciences politiques de l'Ecole des Hautes Etudes internationales de Florence, étudie ttes proposit. en rapport avec ses qualifications. Tél. 233-54-49.

HOMME, 42 ans, dynamique, expér. professionnelle polyvalente en milieu bancaire et financier, alliant rigueur du gestionnaire à qualité du contact commercial étud. ttes propos. Tél. 345-18-05.

J. F., 22 ans, B.T.S., Tme, 3 langues étr., ét. ttes propos., ROCHE M. Chesnais A, av. Val-Dol, 13015 MARSEILLE. Tél. : (91) 65-16-57 (91) 51-46-39.

Diplômée en droit et formation secrétariat-dactylo-traitement de textes, cherche SECRÉTARIAT JURIDIQUE Ecr. Mlle REYMOND, 36, r. de Penthièvre, 75008 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

GD APPARTS, GD VOLUMES
HOTEL DE TALLARD
SUR PLACE, 18, R. DES ARCHIVES 14 h à 19 h - 274-16-92, ou le matin 502-13-43.

4e arrdt

S/SEINE FACE ILE ST-LOUIS Magn. 5 p., b. volume, 170 m², chbre, serv. park. 2.400.000 DORESSAY - 624-93-33.

5e arrdt

MONGE MAUBERT 2 pièces, gd confl, gd stand., ÉTAGE ÉLEVÉ GARBI - 567-22-88.

St-Germain Maubert 354-95-10
140 m² - SOLEIL

NEUF JARDIN DES PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE Livraison immédiate 3-4-5 P. et DUPLEX. Vis. témoin ts jours 14/19 h sauf mercredi et dimanche.

6e arrdt

Bonaparte, calme, 354-42-70 78 m² - CARACTÈRE

8e arrdt

ÉTOILE - 110 m²
IMM. GRAND STANDING à rénover - 567-22-88.

9e arrdt

NOTRE-DAME LORETTE GD 2 P., CFT, BON PLAN 350.000 F - 526-99-04.

Mº N.-D. DE LORETTE
dans imm. pierre de T. en rénovation, 6 P. tt cft, 146 m², 3e/asc. - 282-03-50.

Prop. vend Trinité-Blanche, 5 P., 1er ét., 145 m², refait neuf, parking + cave. 1.790.000 F. Tél. : 281-14-74.

12e arrdt

GARE DE LYON
De bon imm. s/rue et cour, 2e ét., beau 3 p. refait neuf, 70 m², très clair. SACRIFIÉ CAUSE MUTATION. 580.000 F. SIMRA - 355-08-40.

15e arrdt

CONVENTION GD 3 P. CFT - 78 m² 650.000 F - 526-99-04.

STUDIOS et 2 p. tt équip. nf de petit imm. rénové, près Pont Mirabeau. Pptaire 590-86-06.

Mº CHARLES MICHELS
Imm. p. de taille, asc., séj., poutres, 3 P., cuis., 2 bains, 100 m², chff cent. individuel, park., agréablement aménagé. 75, avenue EMILE-ZOLA mardi, mercredi 14 h à 17 h.

16e arrdt

EXELMANS, 3 P. CFT Chff individ. impeccable Px : 695.000 F 577-96-85

AUTEUIL
TRÈS BEL IMM. P. DE TAILLE AGRÉABLE LIV., 2 CHBRES + SERV. CFT. ÉTAT PARFAIT. 1.150.000 F. VERNEL. 526-01-50.

17e arrdt

Wagram Villiers 354-42-70
300 m² GD STANDING

MALESHERBES STUDIO tt cft, refait neuf, luxe. 410.000 - 267-37-37.

18e arrdt

ORDENER (PRÈS)
SÉJOUR + CHBRE tt cft + TERR. Bel imm., asc. 380.000. 252-94-94 - 504-61-63.

20e arrdt

Quartier nf imm. récent, stand. Beau 3 p. refait nf, 6e ét., asc., parking. Pptaire 590-86-06.

40, Rue de Belleville
Ds superbe rénovation VASTE 3 p. en DUPLEX. Plein soleil. Px intéress. Ce jour et demain 10/12 h et 14/19 h. 504-61-63 ou 636-46-64.

GAMBETTA, triplex 120 m², salon, s. à manger, 3 chbres, lingerie, grande cave, garage. Tél. : 367-47-29.

91 - Essonne

GRIGNY (Essonne) dans petit immeuble de 5 étages, beau 4 pièces, 68 m² sur jardin, séjour double, 2 chambres, alcôve, rangements, cuisine chêne, cave, parking, 10 mn gare. Prix 250.000 F dont C.F. 16.000 F. Tél. : 906-68-05.

94 Val-de-Marne

SAINT-MAUR
Beau 5 pièces, standing grand séjour. Tél. 885-73-94.

appartements achats

Recherche 1 à 3 p. PARIS préfère rive gauche avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. 566-00-75. Paie comptant. 15e-7e arrts. APPARTEMENTS grandes surfaces et IMMEUBLES MÊME OCCUPÉS.

ST-PIERRE. 563-11-88
rech. appts gd standg et grandes surfaces. Centre et Ouest Paris. 28, rue Washington, 75008 PARIS.

appartements occupés

Pptaire vd direct. dans imm. 1933, asc., chauf. cent. PLACE DU CAIRE (2e), en bloc ou séparément, 2 APPTS de 2 p., cuis., s. de bains, 45 m² chacun. 1 STUDIO tt cft 26 m². Le tout OCCUPÉ. Prix 6.000 F/m² chaque appt ou 5.500 F/m² si achat des trois. 246-39-83, de 9 h à 18 h.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER. Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. OFFICE DES LOCATAIRES Tél. : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

recherche LOCATIONS pour Société Recherche Pétrolière Française. Cadres supérieurs et personnel. APPARTEMENTS 2 à 8 pièces et VILLAS Paris et environs. Tél. 503-37-00.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl. Loyer garanti. 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées demandes

Région parisienne

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction, beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

EMBASSY-SERVICE
8, av. Messine, 75008 PARIS APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
562-78-99.

capitaux propositions commerciales

PARTICULIER cède participation à société suisse. Ecr. à GOLDFINGER, place de la Gare, 10 BP 867, CH 1001 LAUSANNE.

COMPTABLE Chance unique pour comptable désirant s'établir. Capital nécessaire dès 100.000 F selon département. Ecrire à : « SERVAN » MOREL-VULLIEZ 26, boul. de la Corniche, 74200 THONON

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'ÉTRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B. P. 402.09 PARIS.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

A vendre BMW 2002 Touring, année 73, moteur et boîte 42.000 km, options jante alu. Spoiler, glaces teintées. Peinture métal. Px 22.000 F. Tél. 996-47-32.

bureaux

Locations

BUSINESS BURO bureau ou depuis 150 F/mois une domiciliation - 346-00-65.

ARTISAN 100 F. R.C. 180 F. Constitution SARL 2.000 F. SOM, 21, rue Fécamp (12e) 340-24-54, 8, rue du Fb Poissonnière (10e), 770-54-66.

DOMICILIATION 16e, CHAMPS-ÉLYSÉES
140 A 340 F PAR MOIS
CIDES - 723-82-10

CRÉATEURS d'entreprise !
disponible à Paris et Province
SIÈGES SOCIAUX
et adresses commerciales
loc. bureaux meublés, secrét, telex.
CONSTITUTIONS STÉS
prix compétitifs, délais rapides
ASPAC 293.60.50+

DOMICILIATIONS 8e-2e
SECRÉTARIAT, TÉL., TÉLEX Loc. bureau, toutes démarches, pour constitution de sociétés.
ACTE S.A. 359-77-55.

CHAMPS-ÉLYSÉES
Bureaux équipés avec services ou votre siège social. Tél., Télex, secrétariat, salles de réunion av. vidéo, bar, etc. Loc. courte ou longue durée.
ACTE. 562-66-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. - R.C. - R.M. Constitution de Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques
355-17-50.

Constitutions S.A.R.L., R.C., R.M., domiciliations, télex, secrétariat permanence téléphonique Conseil gratuite S.R.B. 293-22-95.

8e, AVENUE HOCHE
366 m², GRAND STANDING 1.400 F le m², hors charges annuelles, possibilité 150 m² supplément. 562-07-06.

villas

STÉ MAXIME, vue panoramique GOLFE ST-TROPEZ, villa 7 p., jardin. Pptaire 590-86-06.

maisons de campagne

A vendre à CARNEVILLE (50), Val-de-Saire (vallée des Moulins) dans site classé très agréable pgie étangs, bois (promenades à pied, mer à 3 km). Belle MAISON en granit rose très bon état, comprenant : R.d.ch. : 2 grandes pièces dont cuisine aménagée ; 1er étage : 2 grandes chambres moquetées, poutres, cheminées, salle de bains, grenier aménageable parqueté sur toute la maison. Belles dépendances en pierre dont grange ancienne (1726) attenante à la maison, grande cour devant, jardin derrière, possibilité beau garage. Le tout bien clos : 670 m², calme maximum souhaité. PRIX : 450.000 F. Tél. : 16 (31) 75-12-40 le soir ou écrire à Me de RESBECQ, notaire à Saint-Pierre-Eglise (50330)

viagers

Libre 2 p., tt cft, 18e, près rue Ordener, 108.000 F cpt + 1.650 fme 81 ans - 266-19-00.

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE. (8e) Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE Ecr. N° 202331 à : ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-S/SEINE.

SOLOGNE
Ppté 90 ha bois, terres, 2 étangs. DEMEURE rustique 8 P., prestations luxe + R.V. chasse, garderie. Autre belle ppté 172 ha clos, bois, terres, 3 étangs, pavil. maître 9 P. + bât. ferme, garderie. Autres pptés : 200, 350 et 600 ha. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN. Tél. : (54) 76-02-92.

terrains

ILE D'YEU (85), vd immédiat. terrain constructible, vue mer. Téléphone : 229-71-43.

---

les annonces classées

Le Monde

sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures au 296-15-01

Le Monde

sports

BASKET-BALL

La coupe pour Villeurbanne et Alain Gilles

L'équipe de Villeurbanne a remporté de 1 point (88 à 87) la finale de la Coupe de France qu'elle disputait, samedi 31 mars, à Grenoble, contre le Stade Français. L'affaire était pourtant mal engagée pour les Villeurbannais après l'exclusion de David Taylor dès la septième minute pour une faute sur Jean-Luc Deganis. A la seizième minute, le Stade Français menait 34 à 25. C'est alors qu'Alain Gilles, l'entraîneur, qui avait fêté son jubilé voici peu, décida de rentrer une « dernière fois ». Usant de toutes les ficelles du métier, le vétéran (trente-neuf ans) de Villeurbanne faisait commettre des fautes à ses adversaires et mettait un peu d'ordre dans le jeu de son équipe, qui prenait, pour la première fois, l'avantage (58 à 57) à la vingt-septième minute. La fin du match donnait lieu à un chassé-croisé dont Villeurbanne sortit vainqueur in extremis.

CYCLISME

Une performance athlétique de Lammerts

Le cyclisme est un sport individuel qui se court par équipes. Cette définition, souvent vérifiée, explique à la fois le succès du jeune Néerlandais Johan Lammerts, vingt-trois ans, et l'échec, au demeurant très honorable, du favori Sean Kelly, dimanche 1er avril, dans le Tour des Flandres, la plus typique des classiques belges. Lammerts a le privilège d'appartenir à la puissante formation Raleigh, fortement représentée au sein de l'échappée décisive où le coureur irlandais se trouvait malencontreusement esseulé ; la loi du nombre a joué en faveur de Lammerts, qui est parvenu à tromper la vigilance de ses adversaires, à proximité de l'arrivée, dans les faubourgs de Meerbeke.

Lammerts a, néanmoins, réalisé une performance athlétique digne d'attention. Avant de se détacher définitivement, il avait attaqué à plusieurs reprises et il a fait preuve de clairvoyance au terme d'une épreuve de 268 kilomètres comportant une succession de côtes très difficiles : en particulier l'abominable Koppenberg, un raidillon de 400 mètres avec des passages à 20 %, et le mur de Grammont, situé à 30 kilomètres du but. Le Néerlandais s'était classé quinzième de l'épreuve l'an passé.

Quant à Kelly, il a payé son isolement, mais avec panache, car il s'est battu jusqu'au bout pour tenter d'enrayer les offensives dirigées contre lui. Il a finalement pris la deuxième place, comme dans Milan - San-Remo, et demeure le numéro un du peloton sur l'ensemble du début de saison après avoir remporté Paris - Nice et le Critérium international.

JACQUES AUGENDRE.

Les résultats

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Première division
(Trente-troisième journée)

*Bordeaux b. Saint-Étienne 7-0
Monaco b. *Rennes 2-1
*Nîmes et Auxerre 1-1
*Lille b. Paris-SG 1-0
*Nantes b. Laval 3-1
*Toulouse b. Lens 2-0
Brest b. *Rouen 1-0
*Strasbourg et Metz 0-0
*Sochaux b. Bastia 2-0
*Nancy et Toulon 2-2

Classement. — 1. Bordeaux, 46 pts ; 2. Monaco, 45 ; 3. Auxerre, 43 ; 4. Paris-SG, 40 ; 5. Nantes, 39 ; 6. Toulouse, 38 ; 7. Sochaux, Strasbourg, 34 ; 9. Rouen, Laval, 33 ; 11. Bastia, 32 ; 12. Lille, Lens, 31 ; 14. Nancy, 29 ; 15. Metz, 28 ; 16. Brest, Toulon, Saint-Etienne, 27 ; 19. Nîmes, 22 ; 20. Rennes, 19.

Deuxième division
Groupe A
(Trente-troisième journée)

*Marseille b. Béziers 6-0
*Gueugnon et Nice 0-0
*Limoges b. Lyon 3-1
*Montpellier b. Thonon 2-0
*Cannes b. Cuiseaux-Louhans 4-1
*Grenoble b. La Roche-sur-Yon 2-0
*Villefranche b. Alès 3-0
*Sète et Besançon 1-1
Martigues b. *Angoulême 2-0
Exempt : Libourne.

Classement. — 1. Marseille, 51 pts ; 2. Nice, 48 ; 3. Lyon, Limoges, 45 ; 5. Montpellier, 40 ; 6. Cannes, 36 ;

Groupe B
(Trente et unième journée)

*Tours b. Angers 2-1
*Racing CP b. Roubaix 7-0
*Le Havre b. Dunkerque 5-1
*Reims b. Valenciennes 1-0
*Mulhouse b. Abbeville 3-0
Orléans b. *Red Star 1-0
*Guingamp b. Sedan 4-1
Stade Français 92 b. *Montceau 4-0
*Quimper b. Châteauroux 2-0

Classement. — 1. Tours, 47 pts ; 2. RC Paris, 46 ; 3. Le Havre, 44 ; 4. Reims, 41 ; 5. Valenciennes, 38 ; 6. Mulhouse, 37 ; 7. Orléans, 35 ; 8. Guingamp, 34 ; 9. Stade Français 92, 32 ; 10. Châteauroux, 29 ; 11. Sedan, 27 ; 12. Dunkerque, 25 ; 13. Abbeville, Angers, Quimper, 24 ; 16. Red Star ; 22 ; 17. Montceau-les-Mines, 15 ; 18. Roubaix, 14.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Barrages du groupe A)

A Tarbes : Toulouse b. Tyrosse .. 16-9
A Agen : Pau b. Perpignan 10-6
A Perpignan : Nice b. Lourdes .. 11-6
A Carcassonne : Oloron b. Hyères 6-3
A Villeneuve-sur-Lot : Tulle b. Mont-de-Marsan 16-10
A Clermont-Fd : Toulon b. Brive 21-9

Volley-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
(Premier tournoi des As à Montpellier)

Grenoble bat Stade français : 3-2 ; Asnières bat Montpellier : 3-0 ; Asnières bat Stade français : 3-0 ; Grenoble bat Montpellier : 3-1.

Classement : 1. Asnières 14 pts ; 2. Grenoble 13 pts ; 3. Stade français 11 pts ; 4. Montpellier 10 pts.

Clamart a conservé son titre national féminin en devançant le CASG, les Espoirs de France et le PUC.

Athlétisme

FOULÉES DE MONTMARTRE

Jacky Boxberger a remporté la première édition des « Foulées de Montmartre », disputée sur 10,8 kilomètres, en devançant d'une minute les trois Britanniques Bishop, Ford et Jones (troisième du championnat du monde de cross-country).

Haltérophilie

TOURNOI DU MARCHÉ COMMUN

La France a remporté le tournoi du Marché commun, disputé à Saint-Médard-en-Jalles (Gironde), devant la Grèce, la Grande-Bretagne et la RFA. Deux Français ont réussi les minima olympiques : Daniel Cassiau, vainqueur chez les poids moyens avec un total olympique de 322,5 kg (145 + 177,5), et Jean-Marie Kretz, troisième chez les lourds-moyens avec 350 kg (152,5 + 197,5).

Hippisme

GRAND NATIONAL DE LIVERPOOL

Hello dandy, *monté par Neil Doughts, a remporté le Grand national d'Aintree (Liverpool) avec une longueur d'avance sur le favori* Greasepaint, *déjà arrivé deuxième l'an dernier.*

HANDBALL

Zagreb gagne le tournoi des capitales

Handball spectacle, samedi 31 mars et dimanche 1er avril, au palais omnisports de Bercy, pour le premier tournoi des capitales qui réunissait les sélections de Bucarest, Moscou, Paris et... Zagreb appelée en dernière heure en raison du forfait de Madrid. L'équipe yougoslave a battu en finale celle de Bucarest 27 à 25 ; Moscou s'est imposé devant Paris 27 à 22. Le handball, qui avait attiré à Bercy vingt mille personnes, a été le véritable gagnant de cette manifestation.

Mini-révolution à la fédération française ?

Etaient-elles vraiment des sélections, les équipes de Bucarest, Moscou et Zagreb ? N'étaient-elles pas plutôt des équipes nationales ? Il y a trop longtemps que les meilleurs joueurs des pays de l'Est sont réunis dans leurs capitales respectives au sein des clubs de l'armée pour qu'on se pose encore plus la question. Paris représente un autre cas de figure. Les seules équipes à bien figurer dans un championnat dépourvu d'intérêt s'appellent Gagny et Stella Sports de Saint-Maur. Leur suprématie est telle que les internationaux français n'ont pas d'autre choix.

Ainsi, les quatre équipes de ce tournoi représentaient-elles des sélections de très haut niveau. Les Soviétiques occupent, depuis 1982, la première place dans la hiérarchie mondiale, juste devant les Yougoslaves ; les Roumains furent dans les années 60-70 les meilleurs handballeurs. Ce n'est donc pas tout à fait un hasard si leur jeu s'est imposé. Plus de sérieux dans le système défensif des Yougoslaves, plus d'imagination dans les irrégularités, mais surtout plus d'habileté dans le maniement de la balle. Davantage de fantaisie, en revanche, chez les Roumains, qui sont des latins ; pas assez de rigueur toutefois pour espérer retrouver, dans l'immédiat, la première place. Les Français, eux, ont tenu honorablement leur rang.

Ce tournoi a été, pour les équipes des pays de l'Est, une compétition parmi tant d'autres. Pas de temps mort dans la vie des meilleurs joueurs orientaux. Les Soviétiques effectuent, paraît-il, désormais huit heures d'entraînement quotidien. C'est bien toute la différence qui existe avec le handball français. Ce dernier, à ce jeu-là, a fini par y perdre son latin. Manque de moyens, disait-on naguère. Le leitmotiv n'a pas changé. Les dirigeants français devront bien, un jour, reconnaître la responsabilité de leur échec. Pour avoir essentiellement voulu faire de leur jeu un sport éducatif, ils se sont condamnés à rester à la traîne au niveau international.

Un carcan

Le handball, entend-on depuis toujours, doit profiter à l'homme, servir son épanouissement physique et moral. Le choix est courageux. Dès lors, il ne faut pas s'étonner que ce sport, développé dans les cours de récréation, ait fini par stagner, quand l'Espagne, ouvrant ses frontières aux étrangers et profitant de ressources publicitaires, est allée de l'avant.

Disputer la coupe d'Europe implique des ressources financières importantes. Les déplacements sont coûteux ; les amateurs n'ont pas d'autre possibilité que de sacrifier leur avenir professionnel s'ils veulent faire du handball de haut niveau. En refusant le sport-spectacle, les Français jouent en permanence devant des tribunes quasiment vides. Une situation qui représente un handicap insurmontable.

Au nom de la pureté sportive, l'ancien président de la Fédération française de handball (FFHB), M. Nelson Paillou, qui a occupé pendant dix-sept ans ce poste et qui est devenu en 1982 président du Comité olympique national et sportif français, s'est toujours opposé à ce que ce sport suive une autre voie. Même à la fin de son mandat, il a refusé de desserrer le carcan, prenant les exemples des difficultés de certains clubs de football et des équipes de basket-ball pour condamner toute initiative.

Par et dur, M. Paillou voulait aussi que son successeur fût un homme du sérail dont la philosophie et les principes s'accordaient avec les siens. Il n'a donc pas eu tort de fixer son choix sur M. Jean-Pierre Lacoux. Ce dernier, ancien directeur technique national (DTN), a fait partie de l'équipe de France pendant près de dix ans. Un homme de caractère. N'avait-il pas démissionné en 1977 de son poste parce qu'il estimait n'avoir pas assez de moyens pour disposer de ses internationaux ?

Homme d'une grande droiture, n'a-t-il pas récemment contribué à la radiation de Eric Cailleaux, international qui, ayant choisi de jouer en Espagne, a, contrairement à ses engagements, déclaré forfait pour plusieurs tournois internationaux ?

Homme de dialogue : *« Si Eric Cailleaux revient en France dans deux ou trois ans et donne des explications satisfaisantes sur son comportement, nous pourrions alors revoir notre position. »*

Homme ouvert encore, M. Lacoux, élu sur le programme de M. Paillou, convient désormais qu'il faut *« tenir compte des réalités de la vie sans renier nos conceptions ni trahir notre éthique sportive »* et offrir d'autres perspectives aux clubs.

L'assemblée générale de la FFHB, qui se réunira le 14 avril prochain, décidera-t-elle de suivre son président ? Dans l'affirmative, quatre mesures seront alors effectives à partir d'octobre 1984 : les dix meilleurs clubs joueront au sein d'une poule unique ; les maillots des joueurs pourront porter une marque publicitaire ; le régime des mutations limitera les transferts des joueurs à deux par saison ; un seul étranger pourra jouer au sein d'un club. Encore devra-t-il y rester pendant une période de cinq années.

Qu'on ne se méprenne pas pour autant. Si ces mesures sont de nature à bouleverser le visage du handball français et à rendre son élite plus compétitive, elles ne changeront pas fondamentalement la politique fédérale. M. Jean-Pierre Lacoux sera le gardien fidèle des nouvelles règles du jeu.

GILLES MARTINEAU.

A VOIR

SPORT-PUB

Si vous vous intéressez au sport-spectacle, au sport et aux sponsors, au sport-support publicitaire pour une myriade de marques dont les noms s'étalent à l'écran à l'occasion de toutes les courses, de tous les matches, de tous les tournois, retransmis à la télé, il faut absolument que vous regardiez « les mardis de l'information » sur TF 1. Vous y verrez une enquête coup de poing sur un sujet, certes, souvent traité. Jamais avec autant de force et de sincérité. Une émission à ne pas manquer.

Je ne suis pas près d'oublier ce coureur cycliste arrivé premier à l'étape et transformé, sous nos yeux, en mannequin revêtu successivement de cinq maillots différents, cinq maillots superposés, cinq maillots au nom de Merlin, Omo, Poulain, Miko, Yoplait, cinq maillots accompagnés de bouquets assortis. Et Hinault, dégoulinant de sueur, enfonçant jusqu'aux yeux son bonnet de laine marqué « La vie claire ». Et le peloton filmé de dos, tête baissée sur le guidon, « BNP » sur le derrière. Hallucinant !

C. S.

LA SAISON D'ALPINISME 1983-1984

Un exploit de Christian Profit

De notre correspondant

Chamonix. — «Exploit sur commande», *ont murmuré certains guides de Chamonix lors du retour de l'alpiniste Christian Profit, âgé de vingt-trois ans et originaire de Rouen, qui venait de parcourir, en six heures et trente minutes et en solo intégral, le couloir du Brouillard au Mont-Blanc. L'alpiniste avait eu le tort, selon eux, d'attendre l'arrivée d'un hélicoptère chargé de photographes pour s'engager dans cet itinéraire glaciaire, probablement le plus difficile des Alpes, qui emprunte, à plusieurs endroits, de fines goulettes de glace presque verticales et particulièrement fragiles.*

L'ère Profit a commencé un an plus tôt lorsque l'alpiniste a réussi à enchaîner seul, en plein hiver et en vingt-trois heures, trois faces nord prestigieuses : les Droites (4000 m.), le Talèfre et les Grandes Jorasses (4208 m.) par l'itinéraire du Linceul (*le Monde* du 28 avril 1983).

Libéré de ses obligations militaires, Christophe Profit reprenait, cet hiver, le chemin du plus haut sommet d'Europe pour parcourir, toujours en solitaire, la voie d'accès la plus prestigieuse du Mont-Blanc, l'arête intégrale de Peuterey, située sur le versant italien de la montagne. Quelques jours auparavant, un guide autrichien, Pascal Ottmann, avait disparu sur cette même «route» après avoir franchi les principaux obstacles de l'arête, notamment l'Aiguille noire de Peuterey (3774 m.), l'Aiguille blanche de Peuterey (4111 m.), puis, probablement, le Grand Pilier d'Angle (4243 m.), qui mène à la cime du Mont-Blanc de Courmayeur (4748 m.). Christian Profit a mené à bien cette aventure alpine en trente-deux heures. Dix-huit heures d'escalade le premier jour et quatorze pour le second ont suffi à cet alpiniste d'exception pour réussir l'ascension la plus convoitée du massif du Mont-Blanc.

D'autres performances

Les nouvelles techniques utilisées par de jeunes alpinistes de la génération de Christian Profit, leurs méthodes d'entraînement et l'extrême rapidité d'exécution d'itinéraires très difficiles, permettent, aujourd'hui, d'envisager la réalisation de semblables exploits dans la chaîne himalayenne et donc à des altitudes beaucoup plus élevées que dans le massif du Mont-Blanc (1).

D'autre alpinistes se sont aussi distingués pendant la saison hivernale 1983-1984, comme le guide Patrick Gabarrou et l'alpiniste François Marsigny, qui se sont accrochés au grand couloir du Freney. Cet itinéraire de neige et de glace, parcouru pour la première fois en septembre 1980, débute à 4000 m d'altitude. Les deux hommes l'ont franchi en dix heures.

Deux membres du groupe militaire de haute montagne, Eric Gramont et Benoît Grison, ont de leur côté réussi la première directissime française des Drus (3754 m.) et la première ascension hivernale de la face nord des Grandes Jorasses par la voie Rolling Stone en quatre jours et demi.

Enfin, deux alpinistes belges, Etienne Bellemans et Benoît Stroobant, se sont engagés dans l'ascension d'une impressionnante goulette de glace d'une pente moyenne de 70° dans la face nord-est des Droites. Ils ont ensuite parcouru l'arête de l'éperon oriental de cette montagne qui ne fut traversée qu'une seule fois, en 1970 et en été.

CLAUDE FRANCILLON.

(1) Christian Profit participera prochainement au Hidden Peak (8068 m) qui sera conduit par l'himalayiste français Pierre Mazeaud.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce que nous annoncions dans nos « rendez-vous » de la semaine de notre numéro daté 1er et 2 avril, le championnat de France de boxe des poids moyens entre Pierre-Franck Winterstein et Stéphane Ferrara n'aura pas lieu le 5 avril. Le combat a été reporté au 19, à la suite d'une légère déchirure musculaire dont Winterstein a été victime à l'entraînement.

GOLF

PREMIER OPEN A MANDELIEU

Le charme du « sponsoring »

Le premier open de la saison nationale de golf, qui doit avoir lieu sur les links de Mandelieu du 3 au 6 avril, est commandité par Denis Desprez, un parfumeur... qui joue au tennis.

Ce patron de cinquante-sept ans, qui dirige depuis onze ans la Société familiale de produits de beauté, joue plutôt avec les paradoxes. Car ce chef d'une entreprise de quatre-vingts personnes, qui réalise un chiffre d'affaires de 60 millions de francs, a en fait conclu un mariage de raison avec le jeu des princes et des bergers. *« Il s'agissait de dépasser le cadre de la publicité pour donner une image de marque à nos produits dans un public disposant de loisirs et de revenus importants. Le sport est apparu comme un bon vecteur. On a alors procédé de manière empirique. A l'époque, la sponsorisation du tennis était déjà très chère. On s'est intéressé au golf. »*

La société commence donc par créer une coupe pour les amateurs. En 1980, quelque 2 500 joueurs y participent. La Fédération française de golf, qui veut développer le circuit professionnel, obtient alors que la société finance un open. *« Au début, nous investissions 300 000 F. Cette année, nous dépensons 800 000 F pour l'open et 200 000 F pour la coupe amateur, que nous relançons. En contrepartie, comme nous n'avons pas les moyens des autres commanditaires du circuit, nous avons obtenu d'être les premiers au calendrier pour ne pas être noyés dans la masse. »*

Le tournoi de la société est ainsi arrivé à se faire une place sans avoir recours aux spécialistes des organisations sportives. Disputé à Cannes après avoir eu lieu à Saint-Cyprien, il n'est pas pour autant devenu un événement « médiatico-mondain ». *« Il n'y a pas de village de tentes pour les relations publiques à Mandelieu, car c'est une dimension extra-sportive que je ne souhaite pas donner à notre sport. »*

Bien qu'il s'en défende, Denis Desprez a en effet de solides attaches avec un jeu que pratique toute sa famille : *« C'est un peu par hasard qu'on est entré dans le sport. Maintenant l'open fait partie de notre fonds de commerce. »* Il ne se pose plus la question de l'efficacité de cette opération en termes économiques. *« C'est plus amusant d'organiser une épreuve comme celle-là que d'acheter 25 pages de publicité dans les journaux. Je ne dis pas que les résultats sont meilleurs mais c'est plus utile à la communauté. »* Et voilà le chef d'entreprise qui réalise 80 % de ses ventes à l'exportation en découvrant une éthique du parrainage sportif en même temps qu'un charme discret au sport qu'il finance. *« Aux Etats-Unis je regarde toujours les tournois à la télévision. Ils sont fantastiquement filmés. »* Et il regrette que ce ne soit pas encore le cas en France.

A. G.

ÉCHECS

La finale du Tournoi des prétendants

10e PARTIE : KASPAROV SE CONTENTE DE LA NULLE

Si Kasparov avait eu besoin de marquer un point, il aurait certainement continué la partie jusqu'à la victoire. Tel est l'avis des experts présents à Vilnius après la dixième partie de la finale du Tournoi des prétendants qui s'est terminée par la nullité au trente-huitième coup, sur proposition de Kasparov.

Après que les quatorze premiers coups de la huitième partie du match eurent été exactement répétés, Smyslov, par 15. CxÇ6, a créé une faiblesse chez les noirs et exercé une pression sur la colonne C et le pion isolé ç6. Kasparov, très à l'aise, a répondu par une pression sur la colonne E, a offert un pion au vingt-troisième coup (refusé) et, après de multiples échanges, en a offert un autre au trente et unième coup, que Smyslov acceptait pour voir aussitôt sa tour enfermée par le splendide 33=g5. Cependant, le temps commençait à manquer pour Kasparov, qui se contentait de la nullité ! Il ne reste au jeune prodige, qui mène 6,5 à 3,5, que deux points à marquer pour gagner son match. Prochaine partie le mardi 3 avril.

Blancs : SMYSLOV
Noirs : KASPAROV
10e partie
Gambit de la dame
Défense Tarrasch.

1. d4	d5	20. é3	Fg6
2. Cf3	ç5	21. Rg1	Fé7
3. ç4	é6	22. Dd2	Tab8
4. çxd5	éxd5	23. Té1	a5
5. g3	Cf6	24. Ff1	h5
6. Fg2	Fé7	25. Téç1	Cé5
7. 0-0	0-0	26. Fxé5	Dxé5
8. Cç3	Cç6	27. Txç6	Ff6
9. Fg5	çxd4	28. Tç6ç5	Dxé3+
10. Cxd4	h6	29. Dxé3	Txé3
11. Fé3	Té8	30. Txd5	Txf3
12. a3	Fé6	31. Fé2	Té3
13. Rh1	Fg4	32. Fxh5	Fxh5
14. f3	Fh5	33. Txh5	g5
15. Cxç6	bxç6	34. Cç3	Td8
16. Ca4	Dç8	35. Tç2	Rg7
17. Fd4	Dé6	36. Rg2	Rg6
18. Tç1	Cd7	37. g4	Td4
19. Tç3	Ff6	38. h3	Nulle.

Le Monde

économie

DIX MESURES EN FAVEUR DU LOGEMENT

• Baisse du taux d'intérêt des prêts conventionnés
• 10000 logements locatifs supplémentaires
• Deux incitations à la construction privée

Dix mesures – d'inégale importance – ont été annoncées par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement, en faveur du logement le 2 avril. Six d'entre elles concernent l'accession à la propriété, quatre le logement locatif.

I. – L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ

Sur six mesures, trois concernent le prêt conventionné ou PC (qui ne comporte pas d'aide à la pierre mais ouvre droit, sous certaines conditions de ressources, à l'aide personnalisée au logement, APL) et trois intéressent le prêt à l'accession à la propriété ou PAP (assorti d'aide à la pierre et distribué sous certaines conditions de ressources: il ouvre droit à l'APL).

• **Baisse du taux d'intérêt des PC.** – Le taux moyen des prêts conventionnés actuellement de 13,75 % est ramené à 12,5 %. Le barème des taux d'intérêt de ces prêts varie d'une banque à l'autre, et chaque banque présente à ses clients un barème où le taux varie du plus bas au plus élevé selon des critères spécifiques. Ainsi, actuellement, le barème du Crédit agricole, par exemple, comporte des PC à 12,5 % d'intérêt. Ils sont peu offerts et peu distribués. Ce taux minimum – qu'on pourrait presque qualifier de « publicitaire » – descendrait jusqu'à 12 %. Certaines banques s'y sont engagées. En moyenne, cette mesure devrait se traduire par une baisse de 350 francs du montant des mensualités de remboursement.

• **Pour l'acquisition d'un logement ancien,** la part de travaux obligatoires pour l'obtention d'un prêt conventionné tombe de 54 % du prix d'achat (soit 35 % de la dépense globale) du logement à 33 % (soit 25 % de la dépense globale). Ces travaux consistent toujours en la pose ou la réfection des « éléments de confort » définis par l'INSEE : refaire la cuisine, le chauffage central, la salle de bains ou en faire une supplémentaire.

Par exemple, pour un même appartement dont le prix d'achat est de 435 000 F, jusqu'ici le montant des travaux devait atteindre 235 000 F, totalisant une dépense de 670 000 F. Désormais, le montant des travaux pourra n'atteindre que 145 000 F, portant le montant total de la dépense à 580 000 F. L'endettement maximum en prêts conventionnés est ainsi ramené de 603 000 F à 522 000 F (– 13,4 %) et les mensualités de remboursement baissent de 850 F.

• **Désencadrement spécifique des prêts promoteurs.** – Il s'agit des prêts finançant des programmes qui seront comercialisés avec octroi de prêts conventionnés pour l'acquéreur. Cette mesure veut répondre à une demande des promoteurs-constructeurs qui souhaitent alléger le poids de leurs frais financiers. Si le prix de vente au mètre carré du programme prévu (immeubles collectifs ou maisons individuelles) est inférieur au prix-plafond à ne pas dépasser pour que l'acquéreur puisse bénéficier d'un prêt conventionné (plus de 10 000 F à Paris et en Ile-de-France, 8 400 F dans les grandes villes et 8 100 F sur le reste du territoire), le promoteur pourra bénéficier de ces prêts dont le taux (calculé sur celui du marché monétaire renforcé de 1,5 point) devrait être d'environ 13,5 à 14 %.

• **Le PAP à taux « ajustables »** (ou « variables), ou « révisables »). – Ce nouveau PAP (prêt à l'accession à la propriété), toujours assorti d'une aide budgétaire de l'Etat et d'un différé d'amortissement de deux ans (pas de remboursement du capital), aura des taux d'intérêt prévus inférieurs à ceux du PAP actuel : 9,25 % au lieu de 9,45 % pendant cinq ans, 9,90 % au lieu de 11,15 % durant les deux années suivantes et 12,45 % au lieu de 12,95 % jusqu'à la fin du prêt.

C'est sur ces bases qu'intervient la révision des taux en cas de variation de l'inflation. Cette révision sera calculée en fanction de l'évolution d'un indice (composé pour un tiers de la variation des taux d'intérêt du livret A, actuellement de 7,5 %, et pour les deux tiers de la variation du taux d'intérêt moyen du marché obligataire, actuellement de 13,8 %). La variation ne prendra en compte que la moitié de cette évolution. Mais cela est tout théorique. Des limites ont été prévues à cette variation du taux d'intérêt des PAP.

• **Acquisition systématique par le Crédit foncier** d'un logement mis en vente aux enchères s'il a été financé grâce à un PAP ou à un prêt antérieur assorti d'aide de l'État. Lorsqu'un accédant à la propriété ne peut plus payer ses mensualités de remboursement, on arrive, au bout d'une procédure douloureuse, à la vente aux enchères du logement. L'organisme financier ou un marchand de biens acquiert alors ce logement pour un prix dérisoire, nettement inférieur à sa valeur réelle, et le produit de la vente ne permet pas toujours à l'accédant de rembourser le reste de sa dette. Ce problème a été récemment évoqué lors d'un colloque de la Fondation de la qualité de la vie (1) qui s'est tenu au Sénat le 14 mars et dans une question écrite posée par M. Bruno Bourg-Broc (député RPR de la Marne) à l'Assemblée nationale (*Journal officiel* du 26 mars). Il s'agit d'organiser la remontée de l'information de ces situations, toujours dramatiques pour l'emprunteur, vers le Crédit foncier afin que celui-ci puisse se porter acquéreur systématiquement au juste prix.

• **Les prêts pour la location-accession.** – Le projet de loi n'est pas encore complètement voté et devrait venir devant le Sénat prochainement, mais des premières réalisations sont déjà en cours. Le locataire-accédant bénéficiera, dès son entrée dans les lieux, du barème de l'APL réservé aux accédants à la propriété (barème plus favorable que celui réservé au locataire). Et le montant du prêt PAP couvrira 90 % du montant de l'acquisition (au lieu de 85 % au maximum dans le meilleur des cas).

II. – LE LOGEMENT LOCATIF

• **Lancement de 10 000 prêts locatifs aidés à taux variable (en plus des 70 000 prévus au budget de 1984).** – Ces prêts seront financés – en masse et en bonification d'intérêt – par la Caisse des dépôts et consignations.

• **« Déréglementation » des prêts conventionnés locatifs (PCL).** – Ces prêts, nés de la réforme du financement du logement de 1977, sont restés peu attractifs pour les investisseurs, car ils étaient assortis de l'obligation d'un bail de neuf ans et d'un engagement de plafonnement des loyers (égal à celui pratiqué pour les HLM financées en PLA). Mais les locataires, suivant leurs ressources, pouvaient bénéficier de l'APL. Désormais, pour les logements construits avec ces prêts, le régime est le suivant : liberté de fixation des loyers, plus de bail de neuf ans (mais le respect des baux de trois, six ans de la loi Quilliot) et, pour les locataires, plus d'APL.

L'effort des compagnies d'assurances

• **Autorisation donnée aux sociétés immobilières d'investissement (SII)** de créer des sociétés civiles de placement immobilier (SCPI) avec les mêmes avantages fiscaux que les SII (pas d'impôts sur les bénéfices). Ces SCPI pourront placer des « parts » dans le public. Ces parts, liées à un programme physique construit, ne seront cependant pas liées à un logement donné ni à son utilisation (comme c'est le cas par exemple dans certaines copropriétés ou dans la multipropriété).

• **Accroissement de l'effort d'investissement des compagnies d'assurances dans la construction de logements locatifs.** – Il s'agit d'une demande des pouvoirs publics faite aux compagnies d'assurances (nationalisées, mutuelles ou privées) pour que leur investissement dans l'immobilier passe de 7 à 10 milliards de francs et soit réservé, prioritairement, à la construction de logements et non à l'achat pur et simple de logements ou de bureaux déjà existants.

J. D.

(1) 25, rue de la Bienfaisance, Paris VIII[e] (tél. 522-30-97).

Petits pas

S'agit-il, par ce train de mesures, d'accompagner et d'encourager les légers symptômes de reprise qui se manifestent dans l'immobilier et dans l'épargne-logement tout en exécutant la volonté du président de la République ? M. François Mitterrand n'avait-il pas déclaré, le 12 février, sur TF 1 : « *J'attends du gouvernement – je sais qu'il y pense beaucoup – qu'un véritable coup de fouet soit donné à la relance du bâtiment ?* »

S'agit-il de l'amorce d'un plan de relance économique indispensable à terme pour atténuer les effets de la crise ? C'est possible puisque l'aide au bâtiment a toujours été considérée comme peu inflationniste et puisque la lutte contre l'inflation reste la priorité des priorités.

L'objectif d'ensemble est tout d'abord, sur sa lancée des mesures prises en 1983 (baisse du taux d'intérêt des prêts à l'accession à la propriété, augmentation de leur montant, augmentation du prix-plafond au mètre carré pour l'obtention d'un prêt conventionné), d'assurer une consommation plus rationnelle des crédits budgétaires, d'accompagner la désinflation (grâce au PAP à taux « ajustables ») et de tenter de ramener l'investissement vers la pierre.

Dans ce dispositif il en restera plusieurs innovations. Les dix mille logements locatifs aidés seront financés hors budget, et on imagine aisément les réticences qui ont dû être celles du ministère de l'économie et des finances tout comme du directeur général de la Caisse des dépôts, M. Robert Lion, dont les projets, on le sait, vont vers la diversification des investissements, mais qui a été, rappelons-le, directeur de la construction et délégué général de l'Union générale des HLM. La variabilité des taux devient une réalité pour les PAP, avec quelque retard, puisque M. Quilès en avait annoncé la mise en place vers le 15 janvier, et s'étend aux prêts locatifs aidés, mais cependant pas aux prêts conventionnés : les banques et autres établissements financiers ne sont guère friands d'un tel système.

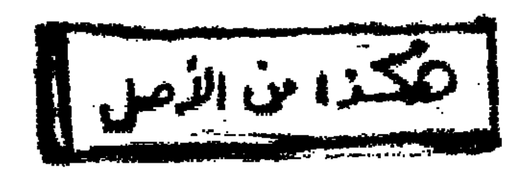
La baisse d'un point du taux d'intérêt des prêts conventionnés, enfin, anticipe sur l'éventuelle poursuite du comportement du marché monétaire, et on imagine que le risque n'a dû séduire ni les banques ni la Rue de Rivoli. Enfin, c'est la première fois que des incitations réelles (pour limitées qu'elles soient) sont proposées aux investisseurs et aux promoteurs privés. Deux questions se posent – sans parler de l'éventuelle dérive de l'aide personnalisée au logement, son accroissement incontrôlable restant le souci du ministère de l'économie et des finances : les mesures prises seront-elles suffisantes pour convaincre ceux que tente l'accession à la propriété de se lancer dès à présent dans l'aventure, l'effort sur les taux d'intérêt étant, pour l'instant, à son maximum ? Il serait de toute façon imprudent d'aller plus avant dans la « solvabilisation » des familles à revenus modestes pour leur permettre d'accéder à la propriété.

Les petits pas faits en direction des investisseurs privés ramèneront-ils ceux-ci vers la pierre alors que le maître-mot expliquant leur désaffection reste la « confiance » disparue avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, la diminution des incitations fiscales, l'impôt sur les grandes fortunes, la loi Quilliot ? Quant aux petits épargnants susceptibles d'être séduits par les nouvelles parts distribuées par les sociétés immobilières d'investissement, leur capacité n'est pas telle qu'ils puissent, en un flot continu de petits ruisseaux déjà sollicités par les CODEVI, remplacer ces grandes rivières que sont les investisseurs privés traditionnels.

La chute de la construction de logements depuis bientôt trois ans est presque entièrement due à leur retrait de ce secteur. Etant donné le délai de réponse du secteur du bâtiment (il faut au minimum dix-huit mois entre l'achat d'un terrain et la livraison de l'immeuble à ses occupants) on ne pourra guère juger avant la fin 1985 de l'efficacité des efforts faits en faveur du logement. Une bonne date en fin de compte.

JOSÉE DOYÈRE.





CONJONCTURE

POUR FINANCER DES CHARGES NON PRÉVUES

Le gouvernement annule 11 milliards de francs de dépenses inscrites au budget de 1984

Les mesures décidées par le gouvernement lors du conseil des ministres du 29 mars concernant les *« conversions industrielles »* et l'*« emploi »* n'avaient pas été prévues lors du vote du budget de l'État par le Parlement à la fin de l'année dernière. Elles doivent donc être ajoutées. Comme il n'est pas question d'accroître le déficit budgétaire, des dépenses équivalentes — inscrites celles-là au budget de 1984 — seront supprimées.

Tel est en substance la signification de plusieurs textes (décrets et arrêtés) publiés au *Journal officiel* à la fin de la semaine dernière (1).

Les dépenses non inscrites au budget de 1984 et qu'il a fallu rajouter de toute urgence portent au total sur 11 milliards de francs.

La première — et l'une des plus importantes, puisqu'elle porte sur 3,7 milliards — concerne la construction navale. Il s'agit, d'une part, d'éviter aux Chantiers Nord-Méditerranée, tenus à bout de bras par les pouvoirs publics, de sombrer complètement (coût : 2 milliards de francs). Il s'agit d'autre part d'aider (1,7 milliard de franc) ou de subventionner les chantiers à décrocher des commandes comme cela est le cas pour Delmas-Vieljeux.

L'autre très grosse dépense supplémentaire non prévue (4 milliards de francs) est celle entraînée par le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires en masse. Ce maintien s'est traduit par deux mesures : prime de 500 F au titre de 1983 et augmentation de 1 % au 1er avril au titre de 1984.

Pour le reste, les dépenses supplémentaires portent sur la réforme du financement de l'assurance-chômage, qui va coûter à l'État plus de 1 milliard de francs supplémentaires non prévus, sur la partie sociale des aides aux restructurations industrielles (coût des congés de conversion, dont l'État prend le tiers à sa charge, aide au retour des immigrés...).

En tout, 11 milliards de francs supplémentaires, que MM. Mauroy et Delors ont immédiatement décidé de compenser par des annulations de crédits votés fin 1983 et inscrits dans le budget de 1984.

Un certain nombre de secteurs ayant été mis à l'abri (emploi, défense nationale, dotations en capital aux entreprises publiques, filière électronique, dotations d'équipement aux collectivités locales, aides aux logements neufs, grands projets culturels, Fonds d'aide et de coopération, soutien des programmes de recherche), les coupes porteront essentiellement sur les crédits d'intervention non sociaux et les subventions. Si la somme à économiser a été fixée (4,4 milliards de francs), il reste à déterminer les dépenses qui seront supprimées. On notera qu'au budget de cette année sont inscrits 314 milliards de francs de crédits d'intervention, dont une moitié environ sont de nature sociale (les économies devraient donc se faire sur la moitié de cette somme).

Les dépenses d'équipement vont-elles aussi apporter un lourd tribut aux économies nécessaires : 2,7 milliards de francs de crédits de paiement nouveaux sur des dépenses d'investissement qui, au total, ne dépassent pas 79 milliards de francs dans le budget de 1984. Encore faut-il remarquer que seuls les crédits nouveaux (2) sont concernés. Or ceux-ci ne représentent que 16 milliards de francs dans le budget de 1984. Il s'agit donc d'annulations représentant 17 % des crédits de paiement votés en décembre dernier par le Parlement.

Pour le reste, le ministère de l'économie et des finances a annoncé 2 milliards de francs d'économies au titre d'une *« gestion rigoureuse des moyens en personnel des administrations »* (on ne remplacera plus, notamment, qu'un emploi sur trois laissé vaquant par les décès, les départs à la retraite...). Enfin sont annoncées des économies de 1 milliard de francs sur les prêts consentis aux États étrangers et de 900 millions de francs grâce à un *« resserrement des dépenses de fonctionnement »*.

Trois mois seulement après avoir fait voter le budget de l'État par le Parlement, le gouvernement peut-il ajouter et retrancher des crédits aussi importants sans approbation des députés et sénateurs?

En ce qui concerne les 3,7 milliards de dépenses nouvelles engagées par les chantiers navals, le gouvernement a soumis au Conseil d'État un *« décret d'avance »* gagé par un *« décret d'annulation »*. Les deux textes sont juridiquement liés, le second compensant par des économies les dépenses supplémentaires engagées. Cette procédure est prévue par l'ordonnance organique du 2 janvier 1959, qui prévoit tout de même que cette opération devra être soumise, avant la fin de l'année, au Parlement pour régularisation.

Pour le reste, tout vote du Parlement ouvre des autorisations et non des obligations de dépenses. Le gouvernement peut donc en fait toujours annuler des dépenses après accord des ministres intéressés.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Voir *le Monde* daté 1er-2 avril, ainsi que le *Journal officiel* du 30 mars.

(2) Les annulations ne concernent pas du tout les « services votés », c'est-à-dire les crédits de paiement correspondant à des autorisations de programmes votés dans les budgets précédents.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E-U	7,9640	7,9680	+ 105	+ 150	+ 215	+ 285	+ 610	+ 750
$ can.	6,2415	6,2465	+ 90	+ 140	+ 190	+ 265	+ 580	+ 630
Yen (100)	3,5500	3,5540	+ 165	+ 200	+ 345	+ 400	+ 1070	+ 1170
DM	3,0785	3,0815	+ 160	+ 185	+ 340	+ 380	+ 1010	+ 1085
Florin	2,7280	2,7315	+ 125	+ 155	+ 270	+ 310	+ 835	+ 910
F.B. (100)	15,0500	15,0620	− 45	+ 75	− 70	+ 120	+ 210	+ 580
F.S.	3,7070	3,7110	+ 255	+ 290	+ 535	+ 580	+ 1590	+ 1680
L (1 000)	4,9450	4,9482	− 200	− 165	− 395	− 335	− 1130	− 1020
£	11,4750	11,4860	+ 320	+ 395	+ 650	+ 760	+ 1970	+ 2190

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U	10	10 3/8	10 5/16	10 11/16	10 7/16	10 13/16	10 7/8	11 1/8
DM	5 5/16	5 11/16	5 3/8	5 7/8	5 3/8	5 7/8	5 1/2	6
Florin	5 5/8	6 1/4	6	6 1/4	6	6 1/4	6	6 3/8
F.B. (100)	11 1/2	12 1/2	11 3/4	12 5/8	11 7/8	12 5/8	11 7/8	12 1/2
F.S.	1 3/8	2	3 7/16	3 11/16	3 7/16	3 13/16	3 5/8	4 1/8
L (1 000)	15	15 1/2	16 1/2	17	16 5/8	17 1/4	17 1/4	17 1/2
£	8 3/8	8 13/16	8 3/8	8 7/8	8 9/16	8 15/16	8 7/8	9 1/4
F. franç.	11 3/4	12	12 3/8	13 1/8	13 1/4	14 1/8	14 7/8	15 1/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

La Lorraine prépare la journée de grève du 4 avril

Les états généraux de la Lorraine, réunion de « crise » du Conseil régional et du Comité économique et social, se sont ouverts lundi matin à Metz, sous la présidence de M. Jean-Marie Rausch, sénateur-maire de Metz (UDF), président du Conseil régional de Lorraine.

A la préfecture de région transformée en véritable camp retranché, entouré d'unités de CRS et de gendarmes mobiles, M. Jean-Marie Rausch, qui avait à ses côtés M. François Guillaume, président du CES, a indiqué qu'il fallait défendre la Lorraine « dans l'unité et dans la paix ».

Parallèlement, une délégation de quarante sidérurgistes CFTC de Gandrange (Moselle) ont occupé dans le calme le siège de la région pendant une heure avant de remettre une motion à M. Rausch. Ils se sont ensuite retirés dans le calme à 10 heures.

Après l'appel lancé samedi par le commissaire de la République de Meurthe-et-Moselle, le calme est revenu en Lorraine au cours du week-end, en attendant la grève interprofessionnelle prévue dans la région le mercredi 4 avril. A Longwy les rues sont encombrées de restes de barricades, de rubans de « feuillards » déroulés, de poutrelles et de ferrailles, mairie et commissariat sont presque les seuls édifices publics à avoir échappé aux destructions de jeudi et de vendredi.

Hommes politiques et responsables syndicaux et socio-professionnels se concertent avant la journée de mercredi. La CGT lorraine a pris, samedi 31 mars, ses distances avec les violences des jours précédents. M. Denis Bonvalot, secrétaire de l'union régionale, a déclaré que *« les actions violentes, si elles se confirmaient comme la seule méthode de la lutte, la desserviraient »*. *« La colère doit se transformer en une démarche combative qui rassemble et unit »*, a-t-il dit. De son côté, l'union régionale CFDT a demandé au président de la République, dans un télégramme, de reconsidérer le plan acier, car *« le conseil des ministres n'a pas mesuré les conséquences économiques et sociales de ses décisions »*.

Ce lundi 2 avril se réunissent le conseil régional et le comité économique et social de Lorraine. Le président du CES, M. François Guillaume (président de la FNSEA), a protesté, au cours du « Club de la Presse » d'Europe 1, dimanche, contre le plan « insensé » et le « Monopoly tragique » des décisions gouvernementales. *« On est en train de dépecer la sidérurgie lorraine »*, a-t-il affirmé.

D'ores et déjà des manifestations sont prévues à Longwy, Nancy, Metz, Bar-le-Duc et Épinal. A Nancy, la confédération du commerce et de l'artisanat a appelé les commerçants à fermer leurs établissements l'après-midi en signe de solidarité. Les syndicats CGT, CFDT, CFTC et FO des Houillères de Lorraine ont décidé de participer à la grève, estimant que *« le bassin houiller sera touché de plein fouet »* par les mesures prises.

Sur le plan national, la fédération des travailleurs du sous-sol CGT a apporté son soutien à la journée d'action syndicale du 4. *« Avec la sidérurgie, c'est toute la chaîne industrielle qui est en passe d'être détruite »*, déclare-t-elle dans un communiqué. Rappelons que l'intersyndicale des mineurs du Nord-Pas-de-Calais a appelé à une semaine d'action régionale du 2 au 7 avril avec une manifestation à Lens le dernier jour. D'autre part, M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie, indique dans une interview au quotidien *les Echos* du 2 avril que son organisation envisage *« un appel national pour toute la sidérurgie en France »* le 13 avril, jour de la marche des syndicalistes lorrains sur Paris.

Par ailleurs, M. Jean Bornard, président de la CFTC, à l'occasion du congrès national de la fédération CFTC du textile à Colmar samedi, a mis en cause *« l'irresponsabilité de nombreux milieux politiques et syndicaux qui ont longtemps nié les problèmes de la sidérurgie et fait miroiter des projets irréalistes, le temps perdu pendant plus de deux ans à des tergiversations au lieu d'une confrontation tripartite sur les décisions à prendre et, enfin, le manque de cohérence d'un plan qui supprime plusieurs dizaines de milliers d'emplois dans des zones déjà menacées, sans une création parallèle d'emplois de remplacement »*.

M. MONORY : ON A ATTENDU...

De son côté, M. René Monory, ancien ministre de l'économie, nous a précisé, ce lundi matin, après son intervention au journal d'Antenne 2 : *« Dès 1977-1978, j'avais pensé que la production sidérurgique française devait correspondre sensiblement à la consommation nationale »*, compte tenu de la concurrence engendrée par le développement de la sidérurgie dans de nouveaux pays. Aujourd'hui, *« il y a peu d'espoir de retourner à un plan très ambitieux. Mais la difficulté vient de ce que pendant trois ans on a caché la vérité et interrompu le mouvement que nous avions entamé et qui avait permis de diminuer le potentiel de 4 à 5 millions de tonnes, et de supprimer environ quarante mille emplois dans la sidérurgie en quatre ans »*.

M. Monory estime aussi que *« certains arbitrages entre le Nord et la Lorraine auraient pu être différents, car il y a en Lorraine des sites compétitifs sur le plan international. »*

SOCIAL

Conflit entre le gouvernement et les syndicats médicaux sur l'augmentation des tarifs

Dans la négociation sur les tarifs des actes médicaux entre les caisses de Sécurité sociale et les syndicats de médecins, une deuxième manche va commencer. La Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) et la Fédération des médecins de France (FMF), qui ont réuni l'une et l'autre leur conseil national au cours du week-end, ont accepté toutes deux, bon gré mal gré, de réduire leurs demandes pour se rapprocher des exigences gouvernementales. Mais il n'est pas sûr que la réduction soit jugée suffisante et que la négociation, ou plutôt la partie de bras de fer entre les médecins et le gouvernement, prenne fin rapidement.

La nouvelle « maquette » présentée par les syndicats médicaux aboutirait à une augmentation moyenne en niveau de peu inférieure à 5 % mais avec des différences considérables selon les actes (une priorité étant donnée par exemple à la consultation du spécialiste, et aux interventions chirurgicales). Le schéma précédent, aboutissant à une augmentation moyenne de 5,6 %, accepté par les caisses de Sécurité sociale (mais sans qu'il y ait eu de véritable accord précis et chiffré sur l'ensemble des points), avait été refusé par M. Pierre Bérégovoy : celui-ci avait indiqué à M. Maurice Derlin, président de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAM) que le schéma reposait sur une hypothèse d'augmentation des tarifs trop élevée.

Cette concession suffira-t-elle? Le débat avec le gouvernement — M. Derlin ayant signifié dès le départ que les propositions devaient être acceptables par l'autorité de tutelle — est double.

Il porte d'abord sur les bases de référence sur la hausse des honoraires : celle-ci, pour le gouvernement, devrait se situer nettement au-dessous de 5 %, le ministère de l'économie rapprochant en fait les tarifs médicaux de ceux des prestations de services, pour lesquels on prévoit une hausse d'un peu plus de 4 % seulement. Les médecins, en revanche, jugent la nouvelle « maquette » déjà inférieure, selon une expression employée par la FMF aux conditions nécessaires *« à la survie de l'entreprise médicale »*. Et ils n'hésitent pas à demander des allégements de leurs charges sociales et fiscales.

Le second débat porte précisément sur l'évolution du pouvoir d'achat des médecins. Au cours de l'année écoulée, le montant des honoraires médicaux remboursés par les caisses d'assurance-maladie a fortement augmenté — + 18,8 % en moyenne et davantage pour les consultations (+ 22,2 %) et les examens techniques (les actes en « K »). Cette augmentation ne résulte pas seulement de la hausse des tarifs de 1983 et de l'accroissement du nombre des praticiens ; elle correspond à une augmentation des recettes des médecins évaluée à 2 % au minimum par le ministère des affaires sociales et due à une augmentation du nombre des actes.

Un transfert vers la pratique de ville ?

Pour les syndicats médicaux, l'accroissement du nombre d'actes dont ils contestent le volume correspond à la *« décélération »* des dépenses hospitalières qui résulte d'un transfert vers la médecine de ville. Il s'agit donc d'une évolution logique et souhaitable.

Au gouvernement, même si l'on ne rejette pas totalement l'hypothèse d'un transfert, on estime qu'il n'est pas possible de ne pas tenir compte de l'accroissement du nombre d'actes médicaux dans le calcul des dépenses d'assurance-maladie en 1984, et donc dans la fixation des tarifs.

A quel niveau un accord peut-il se faire et dans quel délai? Et il est peu vraisemblable que le ministère des affaires sociales cède davantage aux médecins qu'aux fonctionnaires, même si la manifestation des professions libérales, le 26 avril, est un succès. Mais il ne peut non plus retarder l'application des augmentations tarifaires : plus celles-ci interviendront tard, plus le montant en sera élevé, ce qui pourrait avoir un effet fâcheux à l'extérieur.

GUY HERZLICH.

GRÈVES EN CASCADE A LA BANQUE DE FRANCE DE DRAGUIGNAN

(De notre correspondant.)

Draguignan. — Un conflit à la Banque de France de Draguignan a abouti à une décision de mutation du directeur, M. François Colin, et de son adjoint, et à une grève de la majorité du personnel. M. Colin ayant refusé d'inscrire au tableau d'avancement l'un des agents appartenant au Syndicat national autonome, neuf employés sur les trente-sept du comptoir entamaient une grève le 9 février dernier pour protester contre l'attitude du directeur et de son adjoint. Samedi 24 mars, une grève de la faim était organisée avec occupation des locaux par quatre des grévistes, malgré l'hostilité des syndicats CGC, FO et CFTC.

Jeudi dernier, le directeur départemental du travail et de la main-d'œuvre à Toulon (agissant comme médiateur) a proposé *« une profonde réorganisation des méthodes de travail »* et la mutation des deux cadres principaux. Le gouverneur de la Banque de France a décidé d'appliquer la décision. Les neuf grévistes obtiennent la rémunération de leurs journées de grève depuis le 9 février.

A l'annonce de cette décision, une nouvelle grève a été déclenchée vendredi matin 30 mars par les vingt-huit employés jusque-là non grévistes. Comme les syndicats CGC, FO et CFTC, ils contestent la compétence du médiateur et la procédure adoptée, jugée arbitraire.

JEAN-PAUL GIRAUD.

LE PLAFOND DU LIVRET ROSE VA ÊTRE PORTÉ A 30 000 F

Le plafond du livret rose ou livret d'épargne populaire (LEP) va être relevé de 20 000 F à 30 000 F. Cette décision, annoncée le 2 avril, devrait relancer cet instrument d'épargne rémunérée au taux de 8,5 % et réservé aux revenus les plus modestes. Début 1984, la collecte sur livret rose s'est très fortement ralentie. Ainsi la Caisse d'épargne (qui obtient 38 % des sommes déposées sur ce type de livret) n'a-t-elle recueilli que 400 millions de francs entre le 1er janvier et le 15 mars alors qu'elle avait collecté 4,9 milliards de francs au premier trimestre de 1983.

ÉTRANGER

Une semaine très difficile pour le gouvernement belge

Les syndicats chrétiens divisés sur leur soutien au plan d'austérité

De notre correspondant

Bruxelles. — La semaine qui s'ouvre sera difficile, peut-être même décisive, pour l'avenir du gouvernement Martens et de son plan d'austérité. Les syndicats socialistes (FGTB) ont en effet appelé à une grève générale pour mardi 3 avril, et il reste à voir dans quelle mesure une partie des militants de l'organisation ouvrière chrétienne (CSC) vont se joindre au mouvement.

Depuis dimanche matin 1er avril, il est vrai, le nouveau plan d'austérité est théoriquement en vigueur, grâce aux « pouvoirs spéciaux » dont le gouvernement disposait encore jusqu'au 31 mars. Travaillant « au finish », le conseil de cabinet a réussi à mettre au point et à faire signer par la droite les arrêtés indispensables avant samedi soir minuit. Sans doute convient-il encore de présenter au Parlement des projets de loi cadre définissant d'autres modalités du redressement financier et économique. L'essentiel, toutefois — c'est-à-dire l'amputation de 2 % par an du jeu de l'indexation des salaires sur les prix, — est désormais acquis.

Le plan d'austérité est entré, beaucoup plus vite qu'on ne s'y attendait, dans une « zone de turbulences ». La raison essentielle en est que les syndicats chrétiens se sont profondément divisés, alors que dans le passé ils appuyaient presque sans réserve l'action de la coalition chrétienne-libérale au pouvoir depuis plus de deux ans. Certains militants pouvaient être tentés de s'associer au mouvement de grève générale du 3 avril lancé sans trop d'illusion par la FGTB, fédération des syndicats socialistes.

Déjà, vendredi dernier, on a vu un peu partout des manifestations, des occupations, des barrages de routes et de voies ferrées, au cours desquels militants chrétiens et socialistes se sont rencontrés dans l'action. Le centre principal des protestations se situe dans le fief socialiste de Liège où les sidérurgistes de Cockerill Sambre ont décidé de se mettre en grève jusqu'à mercredi.

Bien des choses dépendent donc des pourparlers actuellement amorcés entre les dirigeants du syndicat chrétien et les socialistes. Les dirigeants chrétiens ayant fait savoir qu'ils ne condamneraient pas ceux de leurs militants qui participeraient à l'arrêt de travail proposé par les socialistes, le gouvernement se trouve dans une situation très inconfortable, même si, pour l'instant, les conversations entre les deux grandes centrales ouvrières sont encore très loin de déboucher sur la reconstitution d'un véritable front commun.

JEAN WETZ.

LÉGER FLÉCHISSEMENT DU DOLLAR

Le dollar a légèrement fléchi, lundi 2 avril, sur l'ensemble des places européennes, la monnaie américaine étant cotée 7,97 F environ à Paris en fin de matinée contre 7,98 F le vendredi précédent, en séance officielle. A Francfort, le billet vert s'est établi aux alentours de 2,5845 DM contre 2,5890 lors de la précédente cotation, tandis que le mark allemand se traitait à 3,08 F à Paris, sans grand changement sur les 3,0796 F cotés le vendredi précédent. Quant à l'once d'or, elle s'est négociée à 387-390 dollars à Zurich.

● **Arabie Saoudite : dépenses budgétaires de 75 milliards de dollars.** — Le gouvernement saoudien prévoit de dépenser 75 milliards de dollars (600 milliards de francs) dans les douze prochains mois, selon le budget 1984-1985 adopté le 1er avril. L'an passé, le budget avait prévu un montant identique de dépenses, mais en fait elles ne s'étaient élevées qu'à 63 milliards de dollars. Les recettes totales seront estimées, dans le budget 1984-1985, à 62 milliards de dollars, dont 45 milliards pour les ventes d'hydrocarbures. Dans les dépenses, le poste principal est la défense, avec 23 milliards de dollars.

AGRICULTURE

L'ACCORD DE BRUXELLES SUR LES PRIX EST CRITIQUÉ PAR PLUSIEURS ORGANISATIONS PAYSANNES

L'accord conclu le 31 mars sur les prix agricoles à Bruxelles (*le Monde* daté 1er et 2 avril) soulève de nombreuses critiques dans les milieux paysans européens.

En France, M. François Guillaume, président de la FNSEA, qui était l'invité du « Club de la presse d'Europe 1 » le 1er avril, a estimé que l'augmentation de 5 % des prix agricoles français était « insuffisante » alors que *« l'inflation risque d'atteindre 8 % à 8,5 % en 1984 »*. *« Nous nous orientons vers une nouvelle baisse du revenu agricole »* alors que les chiffres officiels font état d'une chute de 4 % en 1983, a-t-il ajouté. Pour le président de la FNSEA *« M. Rocard a attaché beaucoup plus d'importance à sa présidence du conseil qu'à ses responsabilités de ministre français »*.

De son côté, le président du CNJA, M. Luc Guyau, juge ces accords *« nettement insuffisants pour le présent et catastrophiques pour l'avenir »*. *« Les Jeunes Agriculteurs n'accepteront pas une nouvelle et forte baisse de leur niveau de revenu en 1984 »*, annonce M. Guyau, qui demande donc que soient prévus *« les mécanismes nécessaires pour limiter la hausse des coûts de production pour l'agriculture »*. Sur l'avenir, le CNJA estime que l'accord de Bruxelles *« consacre un recul intolérable de l'agriculture européenne et de l'Europe dans le monde »*.

Le syndicat des fermiers britanniques affirme, quant à lui, que *« cet accord est le plus « dur » depuis l'intégration de la Grande-Bretagne dans le Marché commun »* et qu'il va entraîner la faillite de dix mille producteurs laitiers. Son équivalent irlandais parle d'un accord « insuffisant » qui *« manque de consistance »*. Enfin les organisations agricoles néerlandaises affirment que les résultats de Bruxelles *« n'avancent à rien »* et sont « alarmants » pour les paysans néerlandais comme pour ceux des autres pays de la Communauté.

POINT DE VUE

Pour une politique européenne des télécommunications

par LOUIS MEXANDEAU (*)

« *IL faut que l'Europe vive.* » Ces mots, prononcés par le président de la République à son retour de Bruxelles le 21 mars, marquent bien la volonté de la France de faire de l'Europe une réalité industrielle.

Si l'on fait l'historique de la construction de l'Europe, seuls deux secteurs industriels de pointe ont débouché sur une industrie européenne : l'aéronautique et l'espace. D'autres secteurs, comme le nucléaire ou l'informatique, connurent des projets européens. Mais il faut bien constater que jamais les télécommunications n'ont, dans ce domaine, été à l'ordre du jour. Pourquoi ? Sans doute parce qu'elles sont restées cloisonnées de fait par les monopoles nationaux. Certes, entre pays de l'Europe des Dix, les liaisons téléphoniques sont de bonne qualité, les tarifs internationaux ont été alignés, certes les satellites d'Eutelsat relient vingt-trois pays d'Europe comme ceux d'Intelsat relient plus de cent pays du monde, mais il n'existe pas pour autant un espace européen des télécommunications. Or il existe depuis longtemps un espace nord-américain et, si rien n'est fait pour empêcher une telle évolution, c'est chaque pays d'Europe, pris individuellement, qui risque d'être englobé dans un espace planétaire.

En Europe, les pays, c'est-à-dire les pouvoirs publics et les industriels ont tendance à raisonner soit à l'échelle strictement nationale, soit directement à l'échelle mondiale. Pour Philips, Siemens ou Ericsson, la dimension européenne est souvent méconnue, les entreprises des pays voisins ignorées, leurs produits ou systèmes essentiellement jugés en termes de concurrence, les normes rarement unifiées. Pour des sociétés américaines implantées de longue date en Europe (ITT, GTE ou IBM), il n'y a pas de productions spécifiquement européennes en matière d'équipements de télécommunications. Si rien ne venait l'arrêter, cette tendance, qui semble s'accentuer — accords Philips-ATT, Ericsson-Honeywell, Olivetti-ATT,— conduirait à ruiner les chances d'une industrie européenne des télécommunications.

Devant une telle situation, le gouvernement français a décidé de réagir et d'œuvrer pour la création d'un espace européen des télécommunications.

Pourquoi et pour qui un tel espace ? En premier lieu, pour les consommateurs, qu'ils soient usagers individuels ou acteurs économiques. L'évolution des techniques, et notamment la numérisation du traitement et du transport d'informations, rend aujourd'hui possible la mise à disposition de nouveaux services, fruits du rapprochement des télécommunications et de l'informatique. Ceux-ci, bases de données, messagerie électronique, télétex, vidéotex, télécopie, télépaiement, monétique, etc., nécessitent l'interconnexion des réseaux nationaux et imposent, pour l'adoption de normes communes, une étroite collaboration, intereuropéenne, entre les exploitants des divers réseaux nationaux.

Ensuite, pour les industriels. Aucun groupe du Vieux Continent n'exerce de position dominante sur le marché européen des technologies pour l'information, marché en pleine croissance, mais champ clos où s'affrontent déjà les géants ATT et IBM, en attendant d'être rejoints par les Japonais. Les entreprises européennes ne resteront ou ne deviendront des groupes mondiaux qu'à deux conditions : savoir exporter, notamment outre-Atlantique, en s'appuyant sur un marché européen solide pour financer les énormes investissements indispensables à la maîtrise de l'électronique de demain.

Enfin, pour préserver l'avenir des sociétés ou services publics nationaux d'exploitation des télécommunications — menacés par la déréglementation et pourtant indispensables à la qualité du service, — il appartient à ces sociétés exploitantes, par leur dynamisme, de fournir de nouveaux services, de créer les conditions de développement de systèmes de communications ouverts, et de préserver l'intérêt des consommateurs face à la création éventuelle de monopoles industriels. L'Europe, en effet, ne peut pas laisser les grandes multinationales comme IBM créer les seuls véritables réseaux européens de communication, à leurs normes, entraînant leurs concurrents dans une course ruineuse à la compatibilité.

C'est l'intérêt de l'économie européenne dans son ensemble que de voir se concrétiser cet espace européen. Car la maîtrise de l'électronique est une des pièces maîtresses du développement économique et industriel, et aussi du développement social. A cet égard, les télécommunications ont un rôle à jouer dans l'aménagement de l'espace européen, notamment à l'égard des régions défavorisées ou excentrées.

Les retards pris en informatique et en composants rendent encore plus urgent de conforter un secteur où les Européens ont réussi jusqu'ici à conserver une place mondiale enviée, celui du téléphone, lui-même capable d'entraîner les autres industries de l'électronique.

La France doit-elle craindre une ouverture de ses frontières sur l'ensemble de l'Europe ? Je ne le crois pas. Le retard de l'équipement français en téléphone est un vieux souvenir. La densité des lignes principales en France est du même ordre que celle des grands pays industriels comparables (Allemagne, Grande-Bretagne, et même Japon). Le réseau français est l'un des plus modernes du monde, son taux de numérisation dépassera 50 % en 1986. En outre, la politique d'ouverture de nouveaux services télématiques porte maintenant ses fruits, avec Transpac, l'annuaire électronique et le vidéotex. En parallèle, l'industrie nationale est devenue compétitive et exportatrice, s'implantant au Proche-Orient, en Inde, en attendant les Etats-Unis.

Première étape : normes unifiées et projets communs

Comment faire pour créer cet espace européen des télécommunications ? La France partage globalement les plus récentes propositions de la Commission des Communautés européennes tout en y apportant quelques précisions.

Notre position part d'un constat et s'appuie sur deux axes d'action. Le constat : l'Europe des télécommunications ne se fera pas d'elle-même, mais par la volonté commune des industriels et des exploitants des réseaux publics. L'union des uns et des autres est indispensable.

Le premier axe : l'Europe des télécommunications doit se faire au bénéfice de tous, industriels et consommateurs. Pour ces derniers, l'espace européen doit être un espace ouvert.

Le second axe : l'Europe des télécommunications doit aboutir à la construction d'une industrie européenne, non pas une industrie des seules télécommunications mais bien de la filière électronique dans son ensemble (télécommunications, bureautique, informatique, audiovisuel, composants).

La démarche du gouvernement français vise tout d'abord à renforcer la solidarité entre les sociétés d'exploitation, dans le cadre de la CEPT (*Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications*), qui regroupe les PTT des vingt-six pays de l'Europe occidentale. Par des procédures adaptées, la CEPT s'emploie à préserver l'unité de l'Europe face aux tentatives de déréglementation du trafic sur l'Atlantique.

Exploitants et industriels européens ont un intérêt commun à ce que soient unifiées les normes techniques et les conditions d'agrément des équipements. Aujourd'hui, par la volonté conjointe de la CEPT — qui seule rassemble les compétences techniques nécessaires, — des industriels — et notamment le groupe des douze (1) réunis pour le projet ESPRIT — et de la Commission des Communautés européennes elle-même, l'Europe est bien décidée à agir. L'objectif est double : d'une part, la reconnaissance réciproque des mesures effectuées dans les laboratoires nationaux agréés, et, d'autre part, la rédaction de spécifications et de normes communes. La liste des équipements à examiner en priorité sera discutée avec les industriels et les représentants des usagers. D'ores et déjà, postes téléphoniques sans cordon, équipements de terminaison de circuits loués, terminaux télétex, modems, télécopieurs, commutateurs privés (PABX) ont été proposés.

Deuxième étape : un effort d'ouverture réciproque

Une autre manière efficace de rapprocher les intérêts des exploitants et des industriels est de lancer des projets communs ; par exemple, le projet de réseau de vidéocommunication intergouvernements en fibre optique reliant les différentes capitales, proposé par Laurent Fabius au dernier conseil des ministres de la recherche de la Communauté européenne.

En outre, le projet franco-allemand de réseau de radiotéléphone cellulaire de voitures doit engendrer une puissante dynamique politique et industrielle. En effet, devant une situation pratiquement bloquée (avec trois normes différentes en Europe), la France et l'Allemagne ont décidé de jouer de leur position géographique pour rassembler autour d'elles le maximum de pays voisins. Ce projet permettra aux industriels des deux pays de coopérer et de faire naître à terme un réseau numérique européen du radiotéléphone.

Normes communes, projets communs et volonté politique permettront alors à l'Europe de passer au deuxième stade, celui de l'espace européen des télécommunications. Pour cela, la volonté d'ouverture qui se manifeste au niveau des gouvernements des grands partenaires européens doit se concrétiser dans les faits tant chez les exploitants que chez les industriels.

Car, jusqu'alors, le contraste était complet entre les pays traditionnellement ouverts aux équipements et aux services étrangers (dans la mesure où la taille de leur marché ne leur permet pas de prétendre à une industrie nationale) et les grands pays dotés de marchés et de monopoles nationaux. Ainsi en Allemagne, la Bundespost a jusqu'ici non seulement contrôlé de très près les réseaux publics mais acheté et reloué les centraux privés et les terminaux, ainsi que les modems, refusant en particulier les modems intégrés aux matériels. La seule façon d'ouvrir en pratique le marché allemand à des matériels étrangers serait donc que la Bundespost accepte d'acheter directement ces matériels. Elle s'est déclarée prête à le faire à hauteur de 10 % de ces commandes depuis plusieurs années déjà. Nous espérons que cette volonté se traduira dans les faits, sous bénéfice de la réciprocité, qui est la clé en matière d'ouverture des frontières.

Avec ses voisins, la France est, quant à elle, prête à jouer le jeu de la réciprocité et a pris des initiatives concrètes et nombreuses dans ce sens. J'ai ainsi proposé à M. Schwartz-Schilling, ministre des PTT d'Allemagne fédérale, d'« échanger » deux cent mille postes téléphoniques. J'ai, d'autre part, offert à la Grande-Bretagne, un échange commercial plus ambitieux encore puisqu'il concerne la commutation électronique. La France achèterait, à concurrence de 10 % de ses besoins, le système britannique en cours de développement, tandis que la Grande-Bretagne s'équiperait d'un des deux systèmes français actuellement en service.

Des discussions sont également engagées avec les pays de l'Europe du Sud, l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

Troisième étape : la création d'une industrie communautaire

Il faudra aussi convaincre nos partenaires de l'avantage que présenteront les systèmes et les réseaux « ouverts » pour le libre développement des services les plus performants, notamment dans le domaine du vidéotex, où, malgré la différence des normes française et allemande, il est possible d'assurer l'interfonctionnement des deux systèmes.

Où doit s'arrêter cet effort d'ouverture réciproque ? Si les dix pays de la Communauté pratiquent entre eux cette ouverture, il sera logique, ne serait-ce que par la géographie, d'associer à ce mouvement tout ou partie des seize autres membres de la CEPT, sous réserve, bien entendu, de placer les négociations commerciales avec chacun d'eux dans le cadre juridique du traité de Rome. Et que répondre aux sollicitations venues de plus loin (Etats-Unis, Japon, notamment, dans le cadre de l'OCDE ou du GATT) ?

Il est clair que la France marque traditionnellement une préférence pour une conception d'ouverture de ses frontières qui commence par l'ouverture réciproque dans l'espace communautaire, avec extension possible à certains autres pays d'Europe. Ce n'est qu'ensuite que les Européens pourront étudier une ouverture réciproque avec les grands partenaires commerciaux extérieurs. Il me paraît tout à fait nécessaire de procéder dans le domaine des télécommunications et de l'informatique, comme nous l'avons fait avec succès dans d'autres secteurs industriels, tels l'aéronautique et l'espace. Bien que la nature objective des problèmes soit différente (problème des pays à bas salaires et cas particulier du Sud-Est asiatique, notamment), la même attitude prudente et progressive doit être recommandée en ce qui concerne la demande de négociations dans le cadre du GATT.

Le troisième temps de notre démarche, c'est la création d'une industrie européenne. L'analyse qui précède montre toute la difficulté d'une telle entreprise. Et pourtant, à y bien réfléchir, il n'y a pas de solution de rechange viable. En effet, les marchés publics des télécommunications sont largement contrôlés par des exploitants directement liés à l'Etat. Les marchés privés, lorsqu'ils existent, sont soumis à une surveillance plus ou moins sévère (procédure d'agrément), mais qui permet d'éviter une invasion brutale des produits extra-européens à bas prix et non agréés.

Bien plus, les exploitants et les pouvoirs publics qui leur fixent la règle du jeu disposent de moyens importants pour faire varier en cas de besoin la limite des marchés publics et des marchés privés. Il s'agit en premier lieu de l'arme des tarifs publics ; dissuasifs, ceux-ci encourageraient automatiquement le recours à des solutions à base de réseaux privés ; attractifs, ils inciteront au contraire les consommateurs et les industriels à utiliser en priorité les réseaux publics. Il est instructif à cet égard d'observer comment, par des moyens à la fois techniques et tarifaires, la Bundespost contraint en pratique les consommateurs allemands du vidéotex à rester à l'intérieur des réseaux de Bildschirmtext, qui est le Minitel allemand, tandis que les télécommunications françaises, par les tarifs indépendants de TRANSPAC et du vidéotex, et par la mise à disposition gratuite ou à très bas prix des terminaux Minitel, encouragent la floraison de bases de données et de systèmes de consultation les plus divers.

On peut légitimement se demander si, après l'invention du transistor et celle du circuit intégré qui ont révolutionné l'électronique, et après celles du microprocesseur et du micro-ordinateur qui mettent l'informatique à la portée de tous, nous n'entrons pas maintenant dans l'ère des moyens de communication universels. L'informatique et la bureautique deviennent en effet « communicantes » par l'adjonction d'un modem, et du même coup le fameux problème de la comptabilité se déplace.

Il ne suffit plus que des ordinateurs puissent être connectés ensemble. Il devient nécessaire que des matériels informatiques de toute nature, reliés par des réseaux publics, puissent se parler, ce qui rend prioritaire l'établissement de standards communs, et notamment d'interfaces réseau (X 25, pour la commutation par parquet, futur interface S des lignes d'abonné numérique a 144 kbit/s). Même un géant comme IBM ne mène plus le jeu à sa guise.

Or, précisément, nous pouvons constater que les douze industriels européens rassemblés autour du programme ESPRIT de la Communauté viennent d'annoncer qu'ils se sont mis d'accord pour défendre des positions communes sur l'utilisation des normes officielles du CCITT et de l'ISO (2). S'ils parviennent à s'unir aux organisations exploitantes des télécommunications en Europe, le bloc ainsi formé pèsera lourd. La première condition pour l'existence d'une industrie européenne, à savoir la conscience claire d'intérêts communs, qui oblige à prendre une certaine distance par rapport à d'autres intérêts dominants, sera alors remplie.

Le reste est affaire de volonté politique, de détermination, et d'une bonne planification des actions. Pour ce qui concerne la France, nous sommes assurés que nous ne serons pas les seuls éléments moteurs.

Des contacts bilatéraux entre ministres des PTT européens, comme des échos des discussions qui se déroulent à Bruxelles ou au sein de la CEPT, se retire l'impression très nette que cette fois-ci quelque chose a commencé à bouger. Je souhaite ne pas me tromper, et j'espère que les grands industriels européens, que ce soit en télécommunications, en informatique, en bureautique, dans le cadre d'un programme de recherche « précompétitive » comme ESPRIT, ou dans des accords éventuels de rationalisation ou d'économies d'échelle, ne se laisseront pas entraîner par le réflexe d'oligopole qui s'organise uniquement pour limiter la concurrence.

Je crois au contraire que cette nouvelle donne que nous avons baptisée en France TIB (télécommunication, informatique, bureautique) doit donner à l'industrie européenne les moyens d'une concurrence saine, en évitant les gaspillages d'études pour passer d'une norme à l'autre et en laissant libre cours à l'imagination. Elle doit également permettre à des entreprises moyennes de percer. Elle doit enfin enrayer le processus de dépossession des marchés de l'électronique qui, après l'audiovisuel et les composants, était en train de faire disparaître l'industrie de l'informatique d'origine européenne. En fait, une bonne part de l'avenir de l'Europe comme pôle industriel et technologique dépendra des solutions que nous inventerons ensemble : l'espace européen des télécommunications et de l'informatique est notre dernière carte pour faire de l'Europe le troisième pôle mondial électronique.

Les intertitres sont de la rédaction du Monde.

(*) Ministre délégué, chargé des PTT.

(1) Il s'agit de Plessey, GEE, ICL, CGE, Thomson, Bull, Siemens, AEG, Nixdorf, Philips Olivetti, et Stet.

(2) « International Standard Organization » chargé de la normalisation internationale des matériels informatiques.

Les progrès de la vidéotransmission

« *Le câble, c'est pour demain, mais, dès aujourd'hui, la vidéotransmission peut être un instrument de décentralisation de la culture, une voie d'accès des zones rurales aux nouvelles technologies. A condition de ne pas la considérer comme un moyen d'apporter la bonne parole parisienne aux bons sauvages du Massif Central.* » Après quatre mois d'activités, M. Gilles Catoire, président de Vidéotrasmission international (VTI), a dressé un premier bilan du réseau témoin mis en place en Auvergne (*le Monde* du 12 avril 1983).

Un bilan positif si l'on considère que les trente salles équipées de vidéoprojecteurs ont vu augmenter leur taux de fréquentation de 25 % à 40 %. Le succès des opérations dépend avant tout des programmes retransmis, les matches de football ou de boxe et les variétés obtenant le meilleur score de fréquentation. « *Il faut savoir utiliser les possibilités de dialogue offertes par la vidéotransmission*, souligne M. Catoire. *Le spectacle d'Europe 1 avec Michel Drucker a été un échec parce que les spectateurs ne pouvaient pas participer aux jeux télévisés. La visite de l'exposition Raphaël, au contraire, a plu parce que le public pouvait interroger les conservateurs.* » Point noir du système : les exigences des ayant-droit, encore mal adaptées au nouveau média, rendent précaire l'équilibre du réseau financé en grande partie par les collectivités locales, la DATAR, le ministère de la culture et les PTT.

En dehors de l'Auvergne, VTI poursuit l'exploitation commerciale de la vidéotransmission auprès des entreprises et des institutions. Ainsi, M. Paul Quilès, ministre du logement, organisait le lundi 2 avril une conférence en vidéo-transmission avec les élus de cinq régions sur le thème de la décentralisation. Dès septembre, treize villes — Lille, Nancy, Strasbourg, Lyon, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Limoges, Clermont-Ferrand, Nantes, Rennes, Rouen et Cannes — seront équipées de salles permanentes permettant des multiplex entre plusieurs partenaires. A ce moment-là, le satellite Telecom I, qui sera lancé en juillet prochain, donnera à la vidéotransmission une nouvelle dimension. Le prix des liaisons vidéo devenant indépendant de la distance, il sera alors possible de multiplier les points d'émission et de réception.

M. Catoire estime qu'une salle de cinéma ou un lieu de spectacle peut s'équiper pour 100000 F. Une commande passée prochainement à deux industriels français permettra de disposer dans dix-huit mois de vidéoprojecteurs adaptés à la demande. L'existence de ce réseau de distribution électronique de spectacles collectifs intéresse de nombreux partenaires économiques. Les groupes du cinéma, en particulier, y voient un champ de diversification plus rapide et moins coûteux que le câble. Mais ils ne sont pas les seuls : le groupe Bayard-Presse étudie actuellement avec la société VTS, qui exploite le réseau d'Auvergne, la création de trois cents salles pouvant recevoir des spectacles par vidéotransmission.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ SÉQUANAISE DE BANQUE

Au cours de sa séance du 18 mars 1984, le conseil d'administration de la Société séquanaise de banque a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Le bénéfice net de l'exercice après amortissements, provisions et impôts, s'élève à F 44 233 320,36 (dont 12314007,19 de plus-values nettes à long terme) contre F 30 140 472,68 (dont F 2581382,27 de plus-values nettes à long terme), pour l'exercice 1982.

publicité

PRÉFECTURE DE SEINE-ET-MARNE
PRÉFECTURE DE L'AUBE

AVIS

1re insertion

Les préfets, commissaires de la République des départements de Seine-et-Marne et de l'Aube, communiquent :

Une instruction administrative est ouverte sur la demande présentée par Electricité de France, en vue de la déclaration d'utilité publique de la ligne à deux circuits 400 kv, MORBRAS – NOGENT.

Conformément au décret n° 77-1141 du 12 octobre 1977, le dossier présenté par Electricité de France comporte une étude d'impact.

Pendant une période de deux mois à dater du 16 avril 1984, le public pourra en prendre connaissance aux lieux, jours et heures ci-après (à l'exception des jours fériés) :

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

- **à la préfecture de Seine-et-Marne** (annexe 12 *bis*, à Melun) : du lundi au vendredi inclus de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ;
- **à la sous-préfecture de MELUN** (1, place de la porte-de-Paris) : du lundi au vendredi inclus de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h ;
- **à la sous-préfecture de PROVINS** (1, rue Toussaint-Rose) : du lundi au vendredi inclus de 9 h à 17 h ;

dans les mairies (chef-lieux de canton) de :

- **ROISSY-EN-BRIE** : du lundi au samedi inclus de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- **BRIE-COMTE-ROBERT** : du lundi au vendredi inclus de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30,
- **TOURNAN-EN-BRIE** : du lundi au vendredi inclus de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; le samedi de 9 h à 12 h,
- **MORMANT** : du mardi au vendredi inclus de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ; le lundi de 14 h à 18 h ; le samedi de 9 h à 12 h,
- **NANGIS** : du lundi au vendredi inclus de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30,
- **PROVINS** : du lundi au vendredi inclus de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- **VILLIERS-SAINT-GEORGES** : le lundi, le mercredi et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 30 ; le mardi et le jeudi de 8 h 30 à 12 h,

- **à la direction régionale de l'industrie et de la recherche d'Ile-de-France** (152, rue de Picpus, PARIS 12e) : du lundi au vendredi inclus de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

DÉPARTEMENT DE L'AUBE

- **à la préfecture de l'Aube** (place de la Libération - TROYES) : du lundi au vendredi inclus de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h,
- **à la sous-préfecture de NOGENT-SUR-SEINE** (5, av. Jean-Casimir-Perier) du lundi au vendredi inclus de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h,
- **dans les mairies (Chefs-lieux de canton) de :**
  - **VILLENAUXE-LA-GRANDE** : du lundi au vendredi inclus de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; le samedi matin de 9 h à 12 h,
  - **NOGENT-SUR-SEINE** : du lundi au vendredi inclus de 8 h 15 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 45.
- **à la direction régionale de l'industrie et de la recherche de Picardie-Champagne-Ardenne** (2, rue Grenet-Tellier, 51000 CHALONS-SUR-MARNE) : du lundi au vendredi inclus de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le public pourra faire part de ses observations éventuelles sur un registre prévu à cet effet aux lieux sus-indiqués.

IMMOBANQUE

Le conseil d'administration, réuni le 21 mars 1984 sous la présidence de M. Gérard Billaud, a examiné l'activité et arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1983.

Les principales caractéristiques de cet exercice, marqué par une progression de près de 55 % du montant des opérations nouvelles contractées exclusivement en crédit-bail, sont les suivantes :

EN MILLIONS DE FRANCS	1982	1983	ÉVOLUTION EN %
– **Engagements nouveaux**	131	203	+ 55
• crédit-bail	107	203	+ 89
• patrimoine locatif	24	–	–
– **Engagements bruts totaux**	1 335	1 518	+ 13,71
• crédit-bail	1 128 (214 opérations)	1 310 (240 opérations)	+ 16,13
• patrimoine locatif	207 (17 opérations)	207 (17 opérations)	–
– **Recettes locatives**	212	241	+ 13,61
– **Bénéfice net**	52	63	+ 21

Ces indicateurs d'activité qui témoignent du dynamisme d'IMMOBANQUE peuvent être complétés par les observations suivantes :

– le montant brut cumulé H.T. des engagements d'origine dépasse désormais 1,5 milliard de francs ;

– la réserve latente correspondant au supplément d'amortissement fiscal par rapport à l'amortissement financier des immeubles donnés en crédit-bail a fait l'objet d'une dotation de 23 millions de francs portant son montant cumulé à plus de 69 millions de francs. Elle représente 56,61 F par action contre 36,20 F au titre de 1982 ;

– les frais, d'un montant de plus de 5 millions de francs, liés à l'emprunt obligataire à bons de souscription d'actions émis en fin d'exercice ont été totalement amortis, de même que, comme les années précédentes, les frais d'acquisition d'immeubles exposés en 1983.

Le conseil d'administration a décidé de convoquer les actionnaires d'IMMOBANQUE en assemblée générale ordinaire le 23 mai 1984. Il leur sera proposé de ne retenir dans l'assiette du bénéfice soumis à obligation de distribution à hauteur de 85 % qu'un tiers des plus-values d'un montant global de près de 7 millions de francs enregistrées en 1982 et 1983 à l'occasion de levées d'options d'achat anticipées. Sur cette base, le dividende, qui s'élèverait globalement à 49 407 150 F contre 44 339 750 F au titre de 1982, soit 39 F contre 35 F par action, représenterait 85,05 % du bénéfice soumis à obligation de distribution et marquerait une hausse de 11,43 %.

Enfin, le conseil s'est félicité de l'excellent accueil que le public a réservé à l'emprunt obligataire à bons de souscription d'actions de 100 millions de francs émis en décembre 1983 par IMMOBANQUE, première SICOMI à offrir ce nouveau produit financier.



SÉLECTION VALEURS FRANÇAISES

Société d'investissement à capital variable

Le 26 mars, l'assemblée générale a approuvé des comptes du cinquième exercice clos le 30 décembre 1983.

En 1983, la valeur liquidative de l'action Sélection Valeurs Françaises a connu une croissance de 34,7 %, dividende distribué en cours d'année compris.

Le dividende net est de 11,28 F assorti d'un avoir fiscal de 1,12 F. Il est mis en paiement à compter du 30 mars.

Les actionnaires auront la faculté de réinvestir le dividende brut en actions de Sélection Valeurs Françaises en exonération totale de la commission d'entrée, sous réserve de faire connaître leur option avant le 29 juin 1984.

société nationale elf aquitaine

L'assemblée générale extraordinaire de la société nationale ELF-Aquitaine s'est tenue à Paris le 28 mars 1984 sur l'ordre du jour annoncé.

Les actionnaires ont voté en faveur des résolutions qui leur étaient proposées. Ils ont ainsi décidé :

1°) La mise en harmonie des statuts avec les nouvelles dispositions légales réglementant les sociétés.

2°) L'autorisation donnée au conseil de la société d'augmenter le capital social de la société sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite d'un montant maximal de 300 millions de francs.

***

Il est rappelé que l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 1983 se tiendra le :

MERCREDI 6 JUIN 1984 à 14 h 30
au HILTON INTERNATIONAL PARIS
18, avenue de Suffren, PARIS-15e

UNION POUR L'HABITATION

Réuni le 28 mars 1984, sous la présidence de M. Emmanuel de Lauriston, le conseil d'administration a pris connaissance de l'activité très satisfaisante de la société au cours de l'exercice 1983 et a arrêté les comptes de celui-ci.

Les recettes locatives s'établissent à 57 959 000 F, en progression de 12,63 %, tandis que les produits financiers se maintiennent, à 2 606 000 F, au niveau de 1982.

Après, notamment, 5 413 000 F d'amortissements et 4 000 000 de francs de dotation à la provision pour grosses réparations, le bénéfice d'exploitation s'élève à 42 019 000 F, en augmentation de 12,52 %. Il représente 22,41 F par action.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, qui se réunira le 13 juin prochain, de porter le dividende à 21 F par action contre 19 F l'année passée. Le report à nouveau atteindrait 20 703 000 F, soit 11,04 F par action.

Le compte de pertes et profits se solde par un bénéfice de 42 144 000 F.

En cette fin du premier trimestre 1984, la situation locative générale est excellente, puisque les seuls locaux vacants, à Sarcelles, ne représentent que 0.67 % des bases locatives totales.

VEUVE CLICQUOT PONSARDIN

Maison fondée en 1772

Le conseil d'administration réuni le 27 mars 1984 a arrêté les comptes de l'exercice 1983.

Le solde d'exploitation s'établit à 83,12 millions de francs (contre 66,42) après 7,29 millions d'amortissements et provisions.

Le bénéfice net, qui s'élève à 50,85 millions de francs (contre 36,23), a été obtenu après une diminution nette de 8,17 millions de francs (contre un accroissement net de 4,59) des provisions pour hausse des prix et provisions pour investissements.

Au niveau consolidé (part du groupe) les éléments caractéristiques sont les suivants :
- solde d'exploitation de 156,37 millions de francs (contre 127,26) ;
- bénéfice net comptable de 89,12 millions de francs (contre 65,17) ;
- bénéfice net ajusté (c'est-à-dire corrigé des provisions pour hausse des prix et pour investissements) de 77,12 millions de francs (contre 67,45).

Il sera proposé à l'assemblée générale, convoquée pour le 29 juin 1984, la distribution d'un dividende net de 33 F par action (soit 49,50 F avec avoir fiscal) contre 29 F net en 1983.

SACER
(groupe SCREG)

Le chiffre d'affaires, toutes taxes comprises, de la société pour l'exercice 1983, a été de 1 286 millions de francs, pratiquement identique à celui de 1982.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élèvera à environ 1 600 millions de francs, en augmentation de plus de 5 % grâce au développement, dans certaines filiales, d'activités connexes à l'activité routière.

Après prise en compte, comme en 1982, de charges exceptionnelles et provisions pour risques, le bénéfice de la société sera en hausse par rapport à celui de l'exercice précédent. Cette hausse sera plus sensible pour le résultat consolidé, marquant la meilleure tenue des filiales.

ÉPARGNE-OBLIGATIONS

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 29 mars 1984 sous la présidence de M. Jars, président du Conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1983, qui dégagent un résultat net de F 426973006,56. Elle a décidé la distribution d'un dividende net de F 16,23, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F 1,48, soit un revenu global par action de F 17,71.

Le paiement de ce dividende sera effectué à partir du 30 mars 1984, sur présentation du coupon n° 30 se décomposant ainsi :
- Revenus d'obligations françaises non indexées : F 14,29 + crédit d'impôt de F 1,45 ;
- Produit de l'emprunt d'Etat 8,80 % 1977 pour F 0,04 ;
- Revenus d'actions françaises : F 0,26 ;
- Autres produits : F 1,36 + crédit d'impôt de F 0,03 ;
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques : F 0,28 et donnant droit pour les personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés à un crédit d'impôt de F 0,03.

Il est rappelé que les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société en exonération totale de droit d'entrée.

L'assemblée générale a renouvelé pour une durée de six ans le mandat d'administrateur de M. Pierre Balley.

NATIO-VALEURS

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 29 mars 1984 sous la présidence de M. Olchanski, président du Conseil d'administration, a entendu le rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1983 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les sommes distribuables s'élèvent, compte tenu du report des lots et primes de remboursement et du report à nouveau de l'exercice précédent, à F 522506525,39. Elles permettent, après report, à concurrence de F 32762321,96, des lots et primes de remboursement, la mise en distribution d'un dividende par action de F 35,13, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F 2,92, soit un revenu global de F 38,05.

L'assemblée générale a fixé au 30 mars 1984 la mise en paiement de ce dividende, qui sera matérialisé par le coupon n° 6, ventilé comme suit :
- Revenus non imposables : F 2,67 ;
- Revenus d'obligations françaises non indexées : F 22,81 + crédit d'impôt de F 0,71, soit un total de F 23,52 ;
- Revenus d'actions françaises : F 4,53 + crédit d'impôt de F 2,11, soit un total de F 6,64 ;
- Autres revenus : F 5,12 + crédit d'impôt de F 0,10, soit un total de F 5,22.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la société, avec exonération totale du droit d'entrée.

L'assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, a nommé un nouvel administrateur – M. Georges Chodron de Courcel – pour une durée de six ans.

Elle a renouvelé pour une durée de six ans le mandat d'administrateur de M. Pierre Simon.

NATIO-INTER

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 29 mars 1984 sous la présidence de M. Gérard Prache, président du Conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1983. Elle a décidé la distribution d'un dividende net de F 30,52, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F 2,15, soit un revenu global de F 32,67.

Le paiement de ce dividende est effectué le 2 avril 1984, sur présentation du coupon n° 4, se décomposant ainsi :
- Lots et primes de remboursement pour un montant de F 0,88 exonéré de l'impôt sur le revenu des personnes physiques donnant droit pour les personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés à un crédit d'impôt de F 0,10 ;
- Revenus d'obligations françaises non indexées : F 18,03 + crédit d'impôt de F 1,75 ;
- Revenus de l'emprunt d'Etat 8,80 % 1977 : F 0,19 ;
- Autres produits : F 11,42 + crédit d'impôt de F 0,40.

Contrairement à l'année précédente, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la société en exonération totale du droit d'entrée.

ÉPARGNE-VALEUR

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 30 mars 1984 sous la présidence de M. Balley, président du Conseil d'administration, a entendu le rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 1983 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les sommes distribuables s'élèvent, compte tenu du report des lots et primes de remboursement et du report à nouveau de l'exercice précédent, à F 162424392,37. Elles permettent, après report, à concurrence de F 12515281,52, de lots et primes de remboursement, la mise en distribution d'un dividende par action de F 16,62, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F 1,74, soit un revenu global par action de F 18,36.

L'assemblée générale a fixé au 30 mars 1984 la mise en paiement de ce dividende qui sera matérialisé par le coupon n° 36, ventilé comme suit :
- Revenus non imposables : F 1,39 ;
- Revenus d'obligations françaises non indexées : F 5,77 + crédit d'impôt de F 0,34, soit un total de F 6,11 ;
- Revenus d'actions françaises : F 1,88 + crédit d'impôt de F 0,94, soit un total de F 2,82 ;
- Autres revenus : F 7,58 + crédit d'impôt de F 0,46, soit un total de F 8,04.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la société, en exonération totale du droit d'entrée.

L'assemblée générale a nommé administrateur M. Adolphe Hoessler, en remplacement de Mme Cécile Valensi, qui n'avait pas souhaité voir son mandat reconduit.

ÉPARGNE-INTER

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 30 mars 1984 sous la présidence de M. Olchanski, président du Conseil d'administration, a entendu le rapport du Conseil d'administration et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les sommes distribuables s'élèvent, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, à F 60753855,85. Elles permettent, après report, à concurrence de F 12908251,46, des lots et primes de remboursement, la mise en distribution d'un dividende par action de F 24,66, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F 2,13, soit un revenu global de F 26,79.

L'assemblée générale a fixé au 30 mars 1984 la mise en paiement de ce dividende, qui sera matérialisé par le coupon n° 20, ventilé comme suit :
- Revenus d'obligations françaises non indexées : F 17,44 + crédit d'impôt de F 1,45, soit un total de F 18,89 (dont F 0,64 correspondant aux produits des obligations de l'emprunt d'Etat 8,80 % 1977) ;
- Autres produits : F 7,22 + crédit d'impôt de F 0,68, soit un total de F 7,90.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la société, avec exonération totale du droit d'entrée.

L'assemblée générale a confirmé la nomination comme administrateur de M. Alain Briffod, coopté par le Conseil d'administration, en remplacement de M. Pierre Mendras.

NATIO-ÉPARGNE

Société d'investissement à capital variable

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 30 mars 1984 sous la présidence de M. Simon, président du Conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1983, qui dégagent un résultat net de F 130656774,77. Elle a décidé la distribution d'un dividende par action de F 1079,42, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de F 84,59, soit un revenu global par action de F 1164,01. Ce dividende, matérialisé par le coupon n° 2, se décompose ainsi :
- Produits des obligations françaises non indexées : F 996,85 + crédit d'impôt de F 84,59, soit au total : 1081,44 ;
- Produits des actions françaises ouvrant droit éventuellement à abattement de F 3000 pour un montant de F 3,80 ;
- Produits des lots et primes de remboursement pour un montant de F 3,27 ; ces revenus sont exonérés de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et donnent droit, pour les personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés, à un crédit d'impôt de F 0,40 ;
- Autres produits pour un montant de F 75,50.

Le Conseil d'administration réuni à l'issue de l'assemblée générale a fixé la date de mise en paiement du dividende au 11 avril 1984.

Il est rappelé que les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société en exonération totale du droit d'entrée.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

2 avril

Légère hausse

Les vacances de Pâques ont contribué à vider sensiblement les travées du palais Brongniart et les cotations ont été expédiées à la vitesse grand V. De l'avis général, le volume d'affaires a dû repasser au-dessus de la barre des 160 millions de francs négociés le vendredi précédent sur le marché à règlement mensuel pour les seules actions françaises.

Celles-ci se sont dans l'ensemble bien comportées et, à l'approche de la clôture, la cote était en hausse de 0,05 % avec des écarts généralement limités dans les deux sens.

Parmi les plus fortes hausses figurent Papeteries de Gascogne (+ 9 %) avec, loin derrière, Colas, Mumm, Sefimeg, Printemps, Primagaz, Hachette et Scoa, avec des gains compris entre 2 % et 5 %. A l'inverse, Jeumont a été « réservée à la baisse » dans un premier temps tandis que Poclain, Fonderies, Labinal, Vallourec et Rossignol reculaient de 3 % à 4 %.

Sur le marché de l'or, le lingot a perdu 450 F à 99 550 F tandis que le napoléon perdait 3 F à 633 F. A Londres, l'once s'est établie à 387,25 dollars (388,50 vendredi midi). Dollar-titre : 10,05/09 F.

Par ailleurs, la chambre syndicale des agents de change a décidé d'admettre au marché à règlement mensuel à compter du mercredi 23 mai 1984 quatre actions françaises jusqu'ici négociées au comptant (Casino, actions à dividende prioritaire, Epéda-Bertrand, Faure, Lebon et Synthelabo) et éventuellement Sodexho (second marché de Paris). De même pour l'obligation CNI-Roussel Uclaf 15 % 1982, quatre titres participatifs (CGE, Rhône-Poulenc, St-Gobain et Thomson SA), trois actions étrangères (Electrolux, Grand Metropolitan et Toshiba).

Parmi les principales valeurs radiées figureront Amprep, Chantiers France-Dunkerque, Nobel Bozel et Saulnes et Gorcy.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Indices généraux de base 100 en 1949

	23 mars	29 mars
Valeurs franç. à revenu variable	1301,7	1372,8
Valeurs étrangères	2023,8	2017,2
Base 100 : 28 décembre 1972		
Valeurs franç. à revenu variable	190,5	196,1
Dont valeurs industrielles	198,7	200,1
Valeurs étrangères	400,3	400,4
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice des valeurs françaises à rev. var. (base 100 au 31-12-1981)	170,7	172,1
Dont valeurs industrielles	173,8	175,1
Pétroles-Énergie	181,7	182,5
Métallurgie	85,8	84,5
Chimie	182,4	188,1
Bâtim., mat. constr., trav. publics	116,6	118,2
Constructions mécaniques	118,7	120,8
Matériel électrique	188,1	184,5
Automobile et accessoires	128,4	132,2
Industr. de consom. non alim.	270,5	273,9
Agro-alimentaire	234,8	237
Distribution	104,3	105,4
Transports	183,3	185,2
Services	202,1	203,3
Assurances	180,7	180,8
Banques	211,3	214,5
Immobilier et foncier	188	180,8
Investissement et portefeuille	188,7	190
Base 100 : 26 décembre 1980		
Valeurs françaises à revenu fixe	104,8	104,7
Emprunts d'État	106,7	106,4
Emprunts garantis et assimilés	104,4	104,3
Sociétés	106,5	106,3
Base 100 : 31 décembre 1972		
Emprunts garantis et assimilés	91,2	91,7
Sociétés	100,3	100,1
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	182,3	183,8
Produits de base	153,6	155,8
Construction	118	118,8
Biens d'équipement	131,7	131,1
Biens de consom. durables	171,7	171,2
Biens de consom. non durables	223,8	227
Biens de consom. alimentaires	230,5	231,9
Services	133,8	134,7
Sociétés financières	194,8	197,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	143,2	144,8
Valeurs industrielles	185,4	186,6
BOURSES RÉGIONALES – Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	138,2	138,2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ATOCHEM. – La restucturation de la chimie d'ELF-Aquitaine se poursuit. Pilier de cette chimie, Atochem a décidé, sous réserve de l'approbation d'un comité central extraordinaire, de fermer l'unité de l'Estaque (Bouches-du-Rhône) au cours du second semestre de 1986. D'ici là, progressivement, les activités de cette unité (fabrication de dérivés chlorés) seront transférées à Lavéra (Bouches-du-Rhône) et à Jarrie (Isère). En outre, une fabrique de chlorate de soude sera construite sur le site de Jarrie. L'investissement entraîné par ces opérations dépassera 400 millions de francs.

Des départs anticipés en 1984 et 1985 devraient permettre, par la mise en place de plans sociaux, la résolution des problèmes d'emploi.

REVLON. – Le groupe américain a conclu un accord avec Behringwerke AG (groupe allemand Hoechst), autorisant Armour Pharmaceutical Company, sa filiale, à commercialiser aux Etats-Unis dix dérivés du plasma produits par Behringwerke. Cet accord concède aussi à Armour le droit de commercialiser dans l'avenir aux Etats-Unis certains produits mis au point par Behringwerke.

SANOFI ET IPP A TAIWAN. – SANOFI (groupe ELF) et sa filiale, l'Institut Pasteur production, ont conclu avec le conseil national des sciences de Taiwan un important accord portant sur le vaccin HevacB Pasteur ; ce vaccin, qui protège contre l'hépatiteB, est d'un intérêt essentiel pour la protection de la santé dans cette région du monde, où l'hépatiteB est rès répandue. L'accord porte sur la fourniture de vaccin au ministère de la santé de Taiwan ; celui-ci mettra en œuvre, à partir du milieu de l'année 1984, un programme de vaccination qui portera, en premier lieu, sur les nouveau-nés.

L'accord comporte, par ailleurs, le transfert de la technologie de fabrication du vaccin contre l'hépatiteB. Une unité de production sera établie à Taiwan et commencera à produire à compter de 1986. Des recherches seront conduites en commun dans le domaine du génie génétique. Cet accord marque la reconnaissance des qualités du vaccin HevacB Pasteur, tant au plan de la sécurité que de l'efficacité.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	29 mars	30 mars
Valeurs françaises	105	105,3
Valeurs étrangères	98,6	98,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	29 mars	30 mars
Indice général	163,6	163,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 2 avril .... 11 3/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	30 mars	2 avril
1 dollar (en yens)	224,75	224,40

BOURSE DE PARIS Comptant 2 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]											

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SICAV 30/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]					

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1870	4,5 % 1973	1880	1865	1865	– 0 79
3420	C.N.E. 3 %	3465	3440	3429	– 1 03
840	Europe n° 1	655	655	655	
820	Facom	840	825	825	– 1 79
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 2/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 980	7 967	7 740	8 140
Allemagne (100 DM)	307 980	308 080	295	315
Belgique (100 F)	15 031	15 058	14 100	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	273 120	273 180	260	280
Danemark (100 krd)	83 820	83 780	79	87
Norvège (100 k)	106 350	106 370	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 471	11 474	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 730	7 736	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 948	4 963	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	370 550	371 110	361	382
Suède (100 krs)	103 380	103 480	98	106
Autriche (100 sch)	43 730	43 780	428	44 800
Espagne (100 pes.)	5 367	5 387	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	6 025	6 030	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 241	6 246	6	6 340
Japon (100 yens)	3 556	3 554	3 430	3 690

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

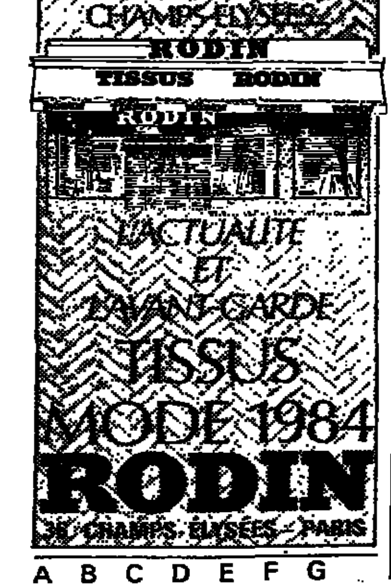
MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 2/4
Or fin (kilo en barre)	100000	99500
Or fin (en lingot)	100000	99550
Pièce française (20 fr)	630	633
Pièce française (10 fr)	408	.....
Pièce suisse (20 fr)	622	624
Pièce latine (20 fr)	600	596
Souverain	751	754
Pièce de 20 dollars	4470	4320
Pièce de 10 dollars	2202 50	2200
Pièce de 5 dollars	1250	.....
Pièce de 50 pesos	3980	3960
Pièce de 10 florins	624	624

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

● *Précisions.* – Le bureau des relations publiques de Pirelli nous précise que le groupe italien consacre pour moitié ses activités à la fabrication des câbles (42 % du chiffre d'affaires) et pour moitié (43 % du chiffre d'affaires) à la fabrication des pneus pour tous véhicules. On nous précise également que M. Guido Veronesi, que remplace M. Ludovico Grandi à la tête de la division « pneumatiques », avait fait valoir normalement ses droits à la retraite (*le Monde* du 31 mars).

Le numéro du « Monde » daté 1er-2 avril 1984 a été tiré à 418 396 exemplaires



A B C D E F G

En Inde

Mme Gandhi accepte d'amender la Constitution en faveur des sikhs

De notre correspondant

Delhi. – Jugeant la situation propice à la recherche d'un accord avec les sikhs modérés, le gouvernement de Mme Gandhi a accepté, samedi soir 31 mars, le principe d'une révision de la clause numéro deux de l'article 25 de la Constitution. « *Certains membres du Shiromani Akali Dal estimant* [que cette clause] *ne reflète pas l'identité distincte de la communauté sikh (...), le gouvernement est prêt, en consultation avec les représentants sikhs et les experts législatifs, à mettre en œuvre l'amendement nécessaire propre à leur ôter les doutes sur ce point* ».

Ce communiqué, signé du ministre de l'intérieur, a été accueilli avec satisfaction par les chefs de file politico-religieux modérés de l'Akali Dal. Le « sant » Longowal, dirigeant numéro un du mouvement, a évoqué « *la grande victoire des akalis* », et annoncé dans la foulée, « *en signe de bonne volonté réciproque* », l'annulation immédiate de la semaine d'agitation qui devait commencer lundi 2 avril. Le mouvement avait prévu de « *remplir les prisons de l'État* », en ordonnant à cinquante mille de ses fidèles de procéder en divers points du Pendjab à l'autodafé public de la Constitution, et de se laisser ensuite arrêter.

Le mot d'ordre était lancé, et les pouvoirs publics avaient pris leurs dispositions. De nouvelles forces de police ont été envoyées dans le Pendjab, et plusieurs prisons supplémentaires, en préfabriqué, érigées. Mais, dans la coulisse, les négociations allaient bon train car, on le sait maintenant, les contacts n'avaient jamais été rompus entre le sant Longowal et le gouvernement.

Certains habitués du Temple d'or d'Amritsar allaient jusqu'à dire que le sant Longowal, poussé par les extrémistes à lancer sa semaine d'autodafé, avait pris conscience d'avoir été « piégé », et ne savait plus comment se sortir de cette situation. Le chef des modérés craignait que les « terroristes » commandés par son adversaire fondamentaliste, le sant Bhindranwale, ne profitent de l'occasion pour redoubler de violence, dégradant ainsi, un peu plus, la réputation de la communauté sikh tout entière, tout en polarisant contre elle la majorité hindoue.

Le pire, dans l'immédiat, semble donc sinon évité, du moins repoussé. Personne ne croit sérieusement que les extrémistes vont arrêter leur campagne d'assassinats et de violence aveugle, mais la réaction publique du sant Longowal, louant la bonne volonté du gouvernement, devrait permettre aux autorités de se montrer désormais plus sévères à l'égard des fauteurs de troubles ainsi marginalisés, sans s'aliéner l'opinion sikh dans son ensemble. Sur le fond, cependant, rien n'est réglé. Le chef des modérés ne veut pas de la violence, mais il tient à ses revendications.

Il y a bien d'autres demandes, et la révision promise de l'article 25 ne se fera pas non plus en un jour. Le gouvernement ne peut pas amender la Constitution comme bon lui semble, il lui faut l'accord des deux tiers du Parlement. Le parti de Mme Gandhi ne les a pas, mais, même s'il devait les trouver sur ce point particulier, la « bombe sikh » ne serait pas pour autant désamorcée. La clause numéro deux de l'article incriminé ne fait en réalité rien d'autre qu'assimiler les sikhs, les bouddhistes et les adeptes jaïns aux règles économiques et sociales hindoues. Les sikhs veulent, à l'instar des musulmans, qu'il soit tenu compte des exigences de leur religion dans les questions de contrats de mariage, d'héritage ou de protection sociale. Rien là que des points de vie pratique parfaitement négociables et qui n'ont rien à voir avec la liberté du culte ou la reconnaissance des particularismes religieux déjà solidement garantis par la Constitution. Mme Gandhi a cédé sur un point somme toute mineur, mais rien ne dit qu'elle soit prête à aller beaucoup plus loin...

PATRICE CLAUDE.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉGION LORRAINE PROPOSE LA MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION DES SAGES

Le président du conseil régional de Lorraine, M. Jean-Marie Rausch (opposition-CDS), s'est prononcé, lundi 2 avril, à Metz, en faveur de la mise en place d'une commission des sages chargée de proposer au président de la République « *des solutions acceptables dans les toutes prochaines semaines* ».

Intervenant à l'ouverture des « Etats généraux de la Lorraine », réunion de « crise » du conseil régional et du Comité économique et social, M. Rausch a proposé que les membres de cette commission soient désignés « *pour moitié par le président de la République et pour moitié par la Lorraine* ».

De son côté, M. François Guillaume, président du Comité économique et social, a lancé un appel solennel au président de la République pour qu'il revienne sur ses décisions. *(Lire page 33.)*

A Metz

UN COMMANDO ATTAQUE LA PERMANENCE DU DÉPUTÉ SOCIALISTE NICOLAS SCHIFFLER

(De notre envoyé spécial)

Metz. – Un commando d'environ soixante personnes a attaqué ce lundi 2 avril vers 10 h 30 la permanence de M. Nicolas Schiffler, député socialiste de Moselle. Vêtus de treillis, le visage recouvert d'une cagoule, les assaillants, qui étaient armés de barres de fer, ont d'abord cassé les vitres des locaux situés au rez-de-chaussée rue de La Haye à Metz. Dans cette action, l'assistante parlementaire de M. Schiffler, Mme Elisabeth Behem, a été assez sérieusement blessée à la nuque et a dû être hospitalisée.

Surpris par l'intervention des propriétaires de l'immeuble accourus avec des gourdins, les membres du commando ont renoncé à pénétrer dans la permanence. Ils se sont enfuis après avoir essayé en vain de forcer la porte de la permanence de M. Jean Laurain, située en face de celle de M. Schiffler.

La police a trouvé sur le trottoir un cocktail Molotov qui n'a pas explosé. Elle a interpellé cinq personnes qui circulaient dans les parages, mais qui, selon de premières informations, seraient étrangères à l'action perpétrée contre M. Schiffler.

Le député socialiste nous a déclaré : « *Je ne puis croire que ce sont des sidérurgistes qui ont agi ainsi. Si cela avait été le cas, ils se seraient montrés à visage découvert. A mon avis, ce sont des gens qui cherchent à créer le trouble et le désarroi dans la population.* » « *Tout ce qui se passe en ce moment en Lorraine,* ajoutait M. Masseret, sénateur socialiste de la Moselle, *est un terrain fabuleux pour l'extrême droite.* »

M. C.

● M. Chirac : *Nous avons tout cédé au détriment de nos agriculteurs.* » – M. Jacques Chirac a vivement critiqué l'accord agricole intervenu à Bruxelles sur les produits laitiers. Le président du RPR, qui intervenait lundi 2 avril au micro d'Europe 1 a déclaré : « *Nous avons tout cédé au détriment de nos agriculteurs avant même d'avoir la certitude que l'Angleterre acceptait l'ensemble de l'accord* », a-t-il dit. « *Ces mesures vont affaiblir un peu plus l'agriculture française.* »

Pour M. Chirac, au lieu de « *mettre en quelque sorte au chômage les agriculteurs en leur demandant de produire moins, on aurait été mieux inspiré de prendre des mesures de protection de l'ensemble de la Communauté contre les importations massives de produits laitiers.* »

Ecrivain et journaliste vivant aux États-Unis

LUIGI BARZINI EST MORT

L'écrivain et journaliste italien Luigi Barzini, dont les ouvrages ont contribué à faire connaître la société italienne à l'étranger, est mort vendredi 30 mars d'un cancer à Rome. Il était âgé de soixante-quinze ans.

[Né à Milan le 21 décembre 1908, il était le fils d'un rédacteur en chef du quotidien milanais *Corriere della sera* qui avait fondé aux Etats-Unis le *Corriere d'America* (en italien). Après des études à l'université de Columbia – département de journalisme – Luigi Barzini devenu correspondant à Londres du *Corriere della sera* en 1930, s'était fait une réputation d'antifasciste, ce qui lui valut la haine de Mussolini. Celui-ci le fit arrêter comme « *ennemi dangereux du régime fasciste* » en 1940.

Après la guerre, Luigi Barzini fonda le quotidien *Il globo*, qu'il dirigea jusqu'en 1947, puis il fut élu député de 1958 à 1972 pour le Parti libéral, résolument anticommuniste.

En 1953, il avait publié, *Les Américains sont seuls au monde*, dans lequel il expliquait aux européens la mentalité américaine pétrie, selon lui, de bonnes intentions. Parmi ses autres ouvrages figuraient une étude du communisme intitulée *Les communistes n'ont pas gagné* (1955), mais c'est *Les Italiens* (1964, paru chez Gallimard en 1966), son livre le plus connu écrit en anglais, qui assit sa réputation internationale ; il y critiquait sévèrement ses compatriotes dans un pamphlet qui valut à son livre de violentes polémiques.

Parmi ses autres livres, il faut signaler : *De César à la mafia* (1971 - Gallimard 1973) un recueil d'essais et, récemment, *Les Européens sont impossibles*, une étude sur les conflits et les réussites de la Communauté européenne, qui vient juste de paraître en France chez Buchet-Chastel.]



Sur le vif

La femme à la cravache

Il y a des lecteurs, pas beaucoup, quelques-uns, qui m'écrivent pour m'engueuler. Ils me trouvent trop féministe. Carrément sexiste. A l'envers. Ils se plaignent. J'ai bien peur de leur faire encore de la peine, mais je n'ai pas pu retenir un gros cri de fierté et de joie en voyant, comment dire, le... la jockey... enfin Dary Boutboul, celle qui montait Abdonski, gagner, dimanche, la course du tiercé. Le premier tiercé de plat à Longchamp.

Soyons franc : pas seulement un cri de joie. Un cri de fureur. Pas contre elle, contre moi. Si je n'ai pas misé sur le 7, c'est à cause de ça, justement, à cause du fait qu'il était monté par une nana. Je n'avais pas confiance. Je me suis dit : elle n'a aucune chance contre un Philliperon ou un Ramonet. Faut-il être bête, et bourrée de préjugés !

A l'image de ce commentateur borné qui m'a monté la tête en la traitant par-dessous la jambe dans ses pronostics. Notez, il n'a pas été tellement suivi. Le 7, on l'a beaucoup joué.

Quand je l'ai vue lancer son cheval dans la ligne droite – j'étais devant mon poste. – remonter le peloton et franchir, dressée sur ses étriers, le poteau d'arrivée, à l'aise, avec trois longueurs d'avance, je me suis jetée hors de mon fauteuil, j'ai failli me casser le nez sur l'écran pour regarder de plus près. Jamais je ne m'en suis autant voulu. Ça me servira de leçon.

D'autant que c'est une excellente cavalière. Qu'elle a de l'expérience, du sang-froid, du savoir-faire et de l'intelligence. Et que déjà Pierrette Brès, de loin la meilleure spécialiste à mes yeux, nous avait, à sa manière, très largement ouvert le chemin si fermé autrefois des hippodromes. Pas si fermé que ça, côté PMU. Attention ! On n'imagine pas le nombre de femmes qui jouent aux courses. Et qui se seront réjouies, comme moi, de cette victoire.

A croire que sœur Teresa a sauté sur l'occasion pour demander l'ordination des femmes. Sans doute espère-t-elle que Jean-Paul II verra dans ce tiercé historique la preuve par trois de l'égalité des sexes.

CLAUDE SARRAUTE.

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE L'ANCIEN PRÉSIDENT

Georges Pompidou était l'homme de la réconciliation

déclare M. Chirac à Montboudif

Aurillac. – Le Cantal a célébré, samedi 31 mars, le dixième anniversaire de la mort, survenue le 2 avril 1974, de l'un des « *fils favoris de l'Auvergne* », Georges Pompidou. Les cérémonies commémoratives ont revêtu d'ailleurs un caractère particulier, en présence de très nombreuses personnalités, au premier rang desquelles se sont retrouvés, côte à côte, M. Valéry Giscard d'Estaing et M. Jacques Chirac, mais aussi « *la grande foule anonyme qui garde au cœur le souvenir d'un homme d'Etat demeuré fidèle, tout au long du périple qui devait le conduire au sommet des affaires, à la terre, aux gens et aux valeurs de ce coin de France* ».

C'est par une messe célébrée, dans la cathédrale, par Mgr Cuminal aux accents des chants grégoriens interprétés par les chœurs Jérôme Boni, que se sont ouvertes les cérémonies dans la cité médiévale de Saint-Flour. Dans son homélie, l'évêque de Saint-Flour a évoqué la noblesse et le courage de l'humaniste qu'était Georges Pompidou. Les deux mille fidèles emplissant la cathédrale se sont retrouvés quatre à cinq mille face au monument.

Après l'inauguration d'une exposition du souvenir, MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac ont fleuri la stèle surmontée du buste de l'ancien président. Ce fut alors l'occasion du premier bain de foule pour l'ancien président de la République et pour le maire de Paris, qui serraient les mains tendues, tandis qu'une partie de la foule scandait leurs noms.

Dans un bref propos, M. Jacques Chirac a rendu hommage à la particulière « *grandeur de l'homme qui avait servi le destin de notre pays en respectant les exigences du maintien des traditions et de l'adaptation* ».

Qui était Georges Pompidou ? A cette question, M. Giscard d'Estaing a répondu : « *Il était homme de courage, de simplicité, de force, de bonté.* » Il a dégagé ensuite trois leçons de son septennat : « *La continuité, l'unité, l'impulsion. Ce n'était pas un président de rupture, mais un président d'unité et de solidarité, qui a fait rentrer la France dans son avenir européen.* » Il a brossé enfin le portrait de l'homme « *sincère et humain, qui avait surtout une idée morale de la politique* ».

La deuxième étape de cette commémoration s'est située, pour M. Chirac, à Montboudif, le village natal de Georges Pompidou, perché à 1 000 mètres d'altitude, entre ciel et neige. Là, le maire de Paris a fleuri la stèle de granit édifiée par le village au plus illustre de ses fils, avant de rejoindre Mauriac, où il a inauguré l'effigie de Georges Pompidou au LEP de la ville avant de prononcer une allocution.

La fidélité au souvenir de Georges Pompidou l'a emporté sur les prises de position politiques, et la journée commémorative est ainsi parfaitement allée dans le sens qu'attendaient les nombreux Cantaliens, qui avaient souhaité que ce dixième anniversaire soit tout entier un hommage à la mémoire de « leur » président de la République.

M. Jacques Chirac a concentré son propos sur l'action et l'attention constante que Georges Pompidou avait manifestées pour l'éducation nationale, tout au long de sa vie privée et publique, « *lui qui croyait aux vertus de l'esprit et aux qualités de cœur, sans lesquelles les moyens les plus élaborés ne suffisent pas à construire un enseignement digne d'une nation moderne, tel qu'il le souhaitait pour notre jeunesse* ».

De notre corespondant

M. Chirac a ajouté : « *Pour mettre le système scolaire à l'heure de notre temps, trois impératifs furent retenus : démocratiser, décentraliser et diversifier* » ; seule allusion peut-être aux débats actuels sur les questions scolaires, le maire de Paris a enchaîné : « *Georges Pompidou savait qu'une évolution ne se décrète pas et que l'homme d'Etat ne peut que créer les conditions qui permettent de la susciter.* » « *Toutes ces idées,* a conclu M. Chirac, *méritent d'être rappelées et approfondies : elles restent d'actualité. Mais il ne faut pas oublier que, dans ce domaine de l'éducation comme dans les autres, Georges Pompidou était homme de réconciliation du passé et de l'avenir, de la culture et de l'action, de la responsabilité et de la liberté.* »

Et c'est pourquoi, longtemps encore, on se souviendra à Saint-Flour, à Montboudif et à Mauriac, de Georges Pompidou, « *cet enfant du pays aux gros sourcils noirs, au regard bleu, au nom gai comme une bourrée, qui, parvenu au sommet de l'Etat, n'oublia jamais le Cantal* ».

JEAN LOUSSERT.

● *Une cérémonie a eu lieu, lundi 2 avril,* au cimetière d'Orvilliers (Yvelines) où Georges Pompidou est enterré. Le président de la République a fait déposer une gerbe par le général Saulnier, chef de son état-major particulier. Mardi 3 avril, à 10 heures, une messe sera célébrée en l'église Saint-Louis-en-l'Isle, paroisse de l'ancien président, en présence de sa veuve, de M. Jacques Chirac et de ses anciens collaborateurs.

Jeudi 5 avril, M. François Mitterrand inaugurera l'exposition consacrée à la mémoire de Georges Pompidou à l'Hôtel de Ville de Paris.